PROGRESSION POUR L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE

Coup de main aux collégiens

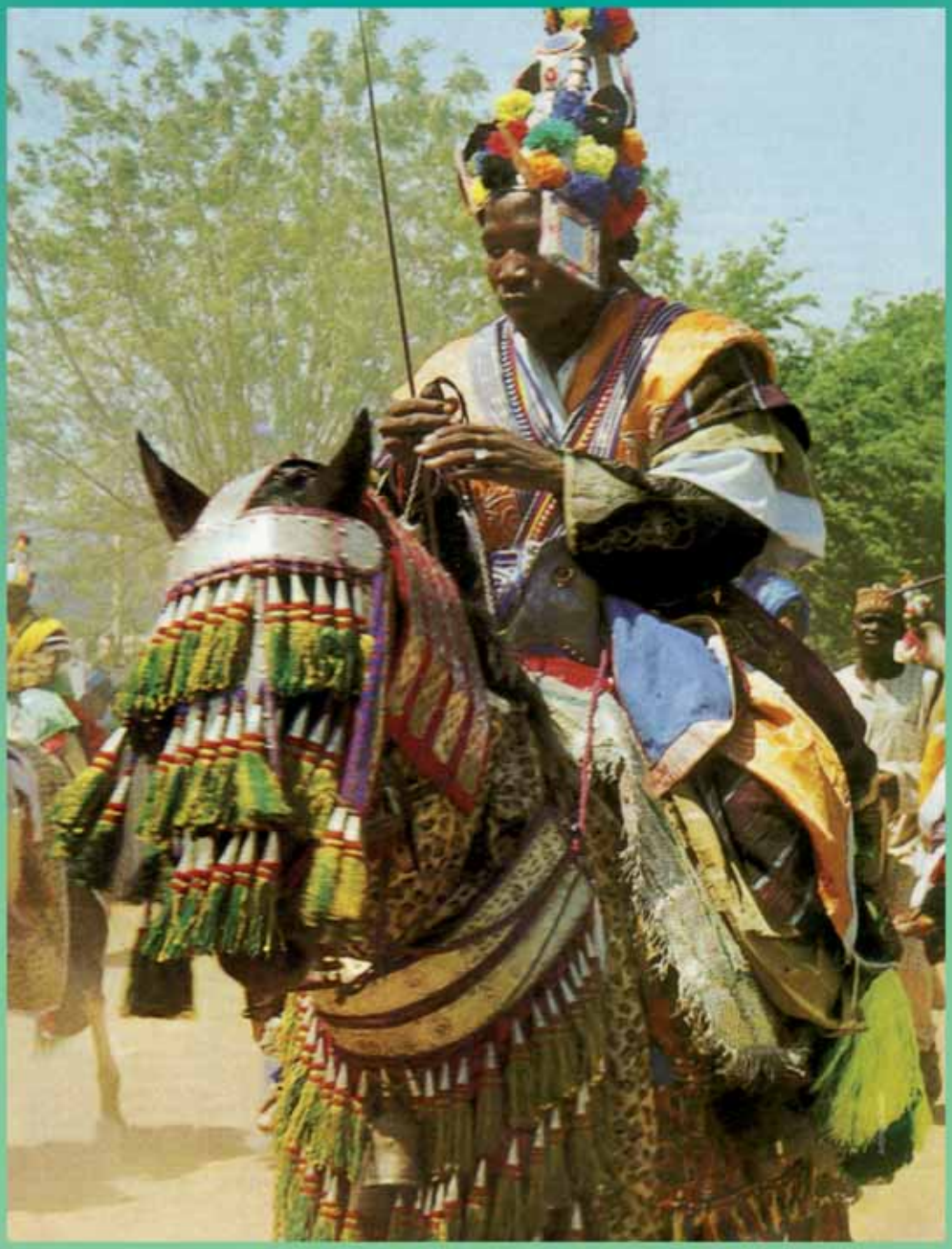

Robert Saé
UGTM Éducation

Touareg

Inuit

Je dédie cette contribution pédagogique à tous ceux qui, dans tous les pays du monde, au travers d'organisations syndicales, caritatives, culturelles, politiques ou par leur comportement individuel, sont engagés dans le combat pour construire un monde meilleur.
Il s'agit là d'une compilation de documents tirés, pour l'essentiel, de manuels scolaires, d'encyclopédies, de revues et de magazines les plus divers, utilisés au fil de ma carrière, illustrant la trame des cours que j'ai pu dispenser. Cet ouvrage se veut surtout une banque de données que chacun pourra intégrer à son gré dans sa propre progression.

Robert SAE

Couverture : Cavalier Peul - Nouvelle Afrique n° 170 - Novembre 2003

Une rue de SHANGAÏ

Sao Paulo

L'HUMANITE compte 6 milliards d'habitants. Leur répartition est très inégale sur la surface de la Terre. On constate de très grandes différences dans leur aspect physique, dans leur mode de vie, dans l'organisation de leurs sociétés et dans le développement des régions ou des pays qu'ils habitent.
Notre progression nous permettra de connaître et de comprendre cette diversité. Nous constaterons à travers notre étude que, d'une part, tous les peuples, quels que soient leur race et leur espace de vie, ont fait des apports notables à l'humanité et que, d'autre part, la tolérance, la solidarité et la justice, sont indispensables à la survie et au progrès de l'Humanité.

Indiens d'Amazonie

La bourse de New-York

1

LA REPARTITION DES HOMMES SUR LA PLANETE

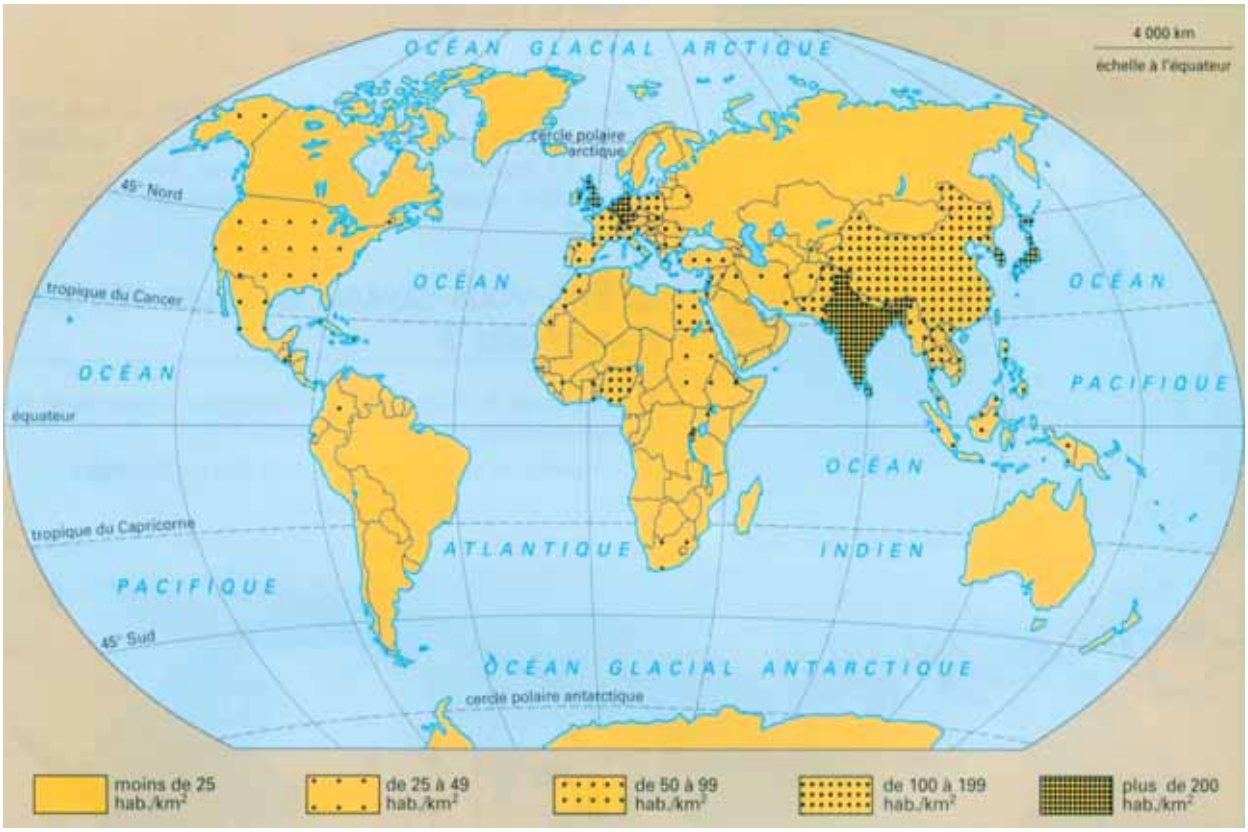

Varriation projetée de la population entre 2001 et 2025

Observons cette carte représentant la Terre. C'est un planisphère*. Dans le cadre intérieur, des indications nous sont données pour la lecture des informations. C'est la légende*. Assurons nous de bien la comprendre et essayons de préciser où sont concentrées les populations. Quelles zones sont, au contraire, peu peuplées ? Consultons d'autres planisphères sur lesquels sont représentés le relief, le climat et la végétation. Quelles explications pouvons-nous porter à une telle répartition* ?

Tout au long de leur histoire, les hommes ont cherché à occuper les régions les plus favorables à leur existence : là où la végétation mettait des fruits à leur disposition, là où ils pouvaient chasser et pêcher, là où ils pouvaient s'abriter et se protéger le mieux possible, là où le climat était le plus supportable et, plus tard, là où ils pouvaient pratiquer l'agriculture.
Cependant, surtout au début de l'humanité*, ils ont dû occuper des régions hostiles, affronter les contraintes physiques* et s'y adapter* parce que leurs possibilités de déplacement étaient limitées, ou bien parce qu'ils fuyaient des dangers (catastrophes naturelles, guerres, persécutions, etc.). Pour comprendre la formidable diversité du monde actuel, il nous faut, en premier lieu, retracer l'histoire du peuplement de la Terre.

LE PEUPLEMENT DE LA TERRE

2

L'histoire de l'Humanité* est vieille de 3 millions d'années. Les premiers de nos très lointains ancêtres vivaient au sud du continent africain. Les moyens dont ils disposaient pour s'adapter à leur environnement étaient limités. Ils assuraient leur survie par la cueillette et la chasse et cherchaient à se protéger dans des abris naturels. Peu à peu, ils ont maîtrisé le feu, utilisé des outils* qu'ils ont améliorés progressivement, construit leur habitat et surtout, ce qui constitua une véritable révolution, pratiqué l'agriculture et inventé l'écriture.

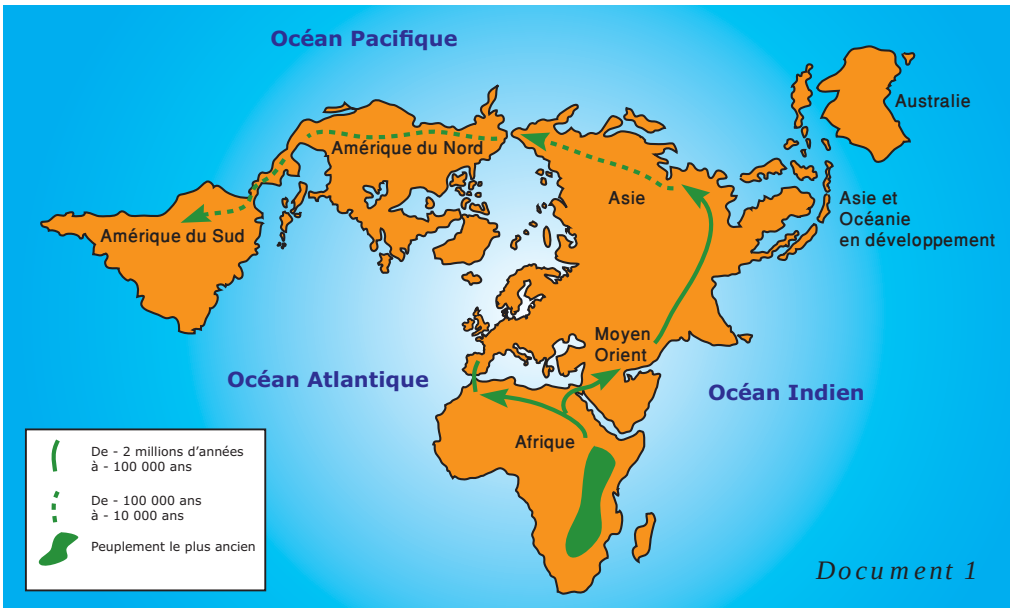

Document 1

Le mode de vie nomade* qui était lié, notamment, à la recherche du gibier a évolué. Des groupes humains se sont sédentarisés*.
Mais, pendant cette très longue période, nous parlons de millions d'années, l'augmentation de la population, les changements climatiques, les catastrophes naturelles, les conflits entre groupes humains se sont accompagnés de migrations*. Par générations* successives les hommes se sont répandus sur tous les continents*.

Document 2

«L'Afrique est considérée comme le berceau de l'humanité. C'est en Afrique, en effet, qu'on a trouvé la trace la plus ancienne de l'homme. On a découvert en Tanzanie un outillage abondant de galets éclatés sur deux faces, dû à l'HOMO FABER*, le Zindjanthrope ou Australopithèque, qui vivait il y a 1.700.000 ans. La vallée de l' Omo en Ethiopie a révélé un outillage vieux de 3 millions d'années. L'Afrique aurait également connu l' HOMO SAPIENS* avant les autres continents.»
«Au milieu du Néolithique*, il y a 5 ou 6.000 ans, le climat saharien était encore supportable...
Les premiers habitants du Sahara néolithique sont venus de l'est.
C'étaient des Africains de race noire, habiles à fabriquer une céramique remarquable par sa qualité et son décor.
Ils semblent avoir surtout vécu autour des lacs et le long des cours d'eau. Ils se procuraient du poisson en le capturant avec des harpons en os ou en le pêchant à l'aide de filets lestés de poids en pierre ou en terre cuite. Les poissons qu'ils capturaient étaient si gros qu'ils devaient posséder des barques fabriquées en liant des paquets de roseaux les uns aux autres.
Nous savons aussi qu'ils étaient bons chasseurs car on retrouve souvent des ossements d'animaux sur l'emplacement de leurs habitations. Il est probable qu'ils s'enduisaient le corps avec des teintures rouge, blanche et bleue.Ces hommes étaient aussi des artistes. Non seulement ils ont décoré avec goût la céramique, mais ils ont fabriqué des perles en pierre de couleur et surtout, ils ont orné les parois rocheuses de magnifiques gravures et peintures que l'on appelle «rupestres*» pour cette raison...»
In «Histoire de l'Afrique» ; Présence Africaine

Document 3

Peinture rupestre des grottes de Tamanrasset au Sahara.
A l'époque néolithique, le sahara était habitable. On remarquera que la coiffure des danseuses évoque la coiffure traditionnelle des femmes peules.
(In présence afficaine)

L'EVOLUTION DE L'ESPECE HUMAINE

Chacun de nous a pu constater comment un bras qui est resté contenu pendant deux mois dans du plâtre, après une fracture, peut s'atrophier. On sait, aussi, comment la couleur de la peau peut changer après une longue exposition au soleil. Il est donc facile de comprendre que soumis à des influences extérieures différentes, et ce au cours de millions d'années, le corps humain ait pu se diversifier profondément dans son apparence.

Les travaux des scientifiques, en particulier ceux de Charles DARWIN, ont également montré que les différentes espèces vivant sur Terre sont le fruit d'une «sélection naturelle*». Les êtres les mieux armés pour s'adapter à un milieu subsistent et par le jeu de l'hérédité* s'y adaptent de mieux en mieux.

De fait, l'espèce humaine se différencie parce que les hommes s'adaptent au milieu qu'ils occupent. Par exemple, la coloration de la peau est liée à un pigment appelé mélanine qui existe chez tous les hommes. Chez les peuples, dits Noirs, ce pigment est fortement concentré et protège la peau des rayons nocifs du soleil.

Mais, d'autres facteurs plus complexes interviennent tels l'influence de l'environnement, les transformations liées aux aliments consommés ou aux éléments chimiques avec lesquels le corps est en contact

METHODOLOGIE :

SE SITUER DANS LE TEMPS

Pour organiser sa vie et programmer ses actions futures, il faut savoir évaluer le temps. Pour comprendre, rapporter et expliquer les événements, il faut savoir les situer dans le temps. L'homme a imaginé différentes méthodes pour répondre à ces nécessités. Nos ancêtres ont établi des calendriers* qui permettent de dater les événements.

Le temps est «découpé».

- Un découpage surtout utilisé dans la vie quotidienne : Années, mois, semaines, jours, heures, minutes, secondes.
- Un découpage surtout utilisé pour parler de périodes historiques : décennie, siècle, millénaire.
  Une décennie = 10 ans ; Un siècle = 100 ans ; Un millénaire = 1000 ans

Remarque : On écrit les siècles en chiffres romains :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X

11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
XI	XII	XIII	XIV	XV	XVI	XVII	XVIII	XIX	XX

En histoire, on utilisera le terme «génération*» pour parler d'une période de 30 ans correspondant plus ou moins à la différence d'âge entre des parents et leurs enfants.

Pour désigner une période plus ou moins longue qui se distingue des autres par des caractères importants on emploiera le mot «ère» (L'ère de la grande industrie, l'ère chrétienne)
Dans l'étude de la formation du globe terrestre, on distinguera cinq ères : (antécambrienne, primaire, secondaire, tertiaire, quaternaire)

Pour l'étude de la période historique, on distinguera :

- **L'ANTIQUITE** (de l'apparition de l'écriture à la chute de l'empire romain)
- **LE MOYEN-AGE** (ou période médiévale) de la chute de l'empire romain à 1492
- **L'HISTOIRE MODERNE** de 1472 à 1789
- **L'HISTOIRE CONTEMPORAINE** de 1789 à nos jours.

Pour représenter l'écoulement du temps en histoire, nous serons amenés à utiliser des axes ou des frises chronologiques.

Un axe chronologique*, c'est une ligne droite qui représente le déroulement du temps. On peut y faire figurer la durée d'une période ou la situation d'un événement. La frise* chronologique, elle, est construite à partir de plusieurs axes superposés. C'est l'année admise de la naissance de Jésus Christ qui a été choisie comme point de référence. Les mêmes durées doivent impérativement être représentées par les mêmes longueurs.

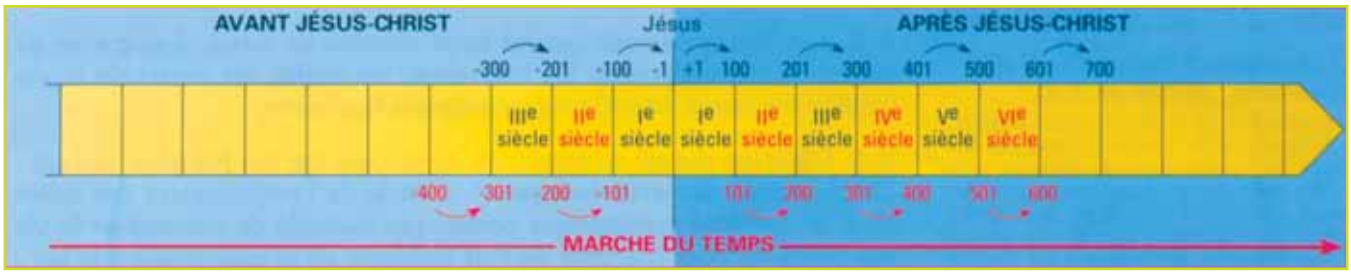

IV

PREHISTOIRE ET HISTOIRE

Dans l'étude du passé, on distingue deux périodes :

La **PREHISTOIRE**, qui va de l'apparition de l'homme à l'invention de l'écriture (Il y a environ 5.000 ans).

L'HISTOIRE, la période qui suit cette invention.

COMMENT A-T-ON PU RECONSTITUER L'HISTOIRE DE L'HUMANITE ?

Nous pouvons connaître le passé grâce à une science : l'histoire.
L'historien s'appuie sur l'étude des documents, sur tout objet susceptible de porter des renseignements. Il recueille également les informations orales transmises par la tradition et les témoins mais il doit en vérifier l'authenticité*.
Les archéologues*, véritables «détectives du passé» recherchent et étudient des traces laissées par nos ancêtres (Vestiges*, objets*, fossiles*). Différents procédés permettent de dater ces traces, tels l'étude des roches qui les entourent ou la mesure de certains éléments (carbone 14*)

Document 1 :

ECRIRE L'HISTOIRE

L'historien grec thucydide (465-395 environ av. J.-C.) expose la méthode qu'il a suivie pour écrire l'histoire de la Guerre du Péloponnèse.

«Pour ce qui est des événements de la guerre, je ne m'en suis rapporté ni aux informations du premier venu, ni même à mon opinion personnelle ; j'ai cru ne devoir rien écrire sans avoir soumis à l'investigation la plus exacte chacun des faits, tout aussi bien ce que j'avais vu moi-même que ce que je connaissais par oui - dire. Il était difficile, d'ailleurs, de découvrir la vérité ; car ceux qui avaient assisté aux événements ne s'accordaient pas dans leurs rapports, et les dires des deux partis variaient suivant les inclinaisons personnelles et la mémoire de chacun. Peut-être aussi ces récits, dépouillés de tout merveilleux, paraîtront-ils moins agréables à la lecture ; mais il me suffira qu'ils soient jugés utiles par ceux qui voudront connaître la vérité sur le passé...
Cet ouvrage est plutôt un bien légué à tous les siècles à venir qu'un jeu d'esprit destiné à charmer un instant l'oreille.»

(Thucydide Histoire de la guerre du Péloponnèse, I, 22.)

Document 2 :
Un archéologue au travail

La science qui étudie l'évolution de l'homme s'appelle la PALEONTHOLOGIE*.
Les travaux des paléontologues ont permis de retracer les grandes lignes de l'évolution de l'homme.

Documents 3 *Peintures préhistoriques dans les grottes de Lascaux en Dordogne (France)*

Document 5

Reconstitution de l'australopithèque Lucy et de son correspondant masculin.

Documents 4 *Peintures préhistoriques dans le centre du SAHARA*

Il faut attendre l'apparition de l'australopithèque*, il y a trois millions d'années, pour voir l'homme se dresser et, ses mains libérées, se donner les moyens de saisir puis de travailler les objets ; (Pierre taillée sommairement). Après l'australopithèque apparaît L'HOMO ERECTUS* qui taille plus finement la pierre et maîtrise le feu.
L'HOMO SAPIENS* apparaît à son tour, il y a moins de 200.000 ans. Il vit en groupe, a des pratiques religieuses, enterre ses morts, grave des dessins. Il y a moins de 50.000 ans il gagne l'Océanie, l'Australie et le continent américain.

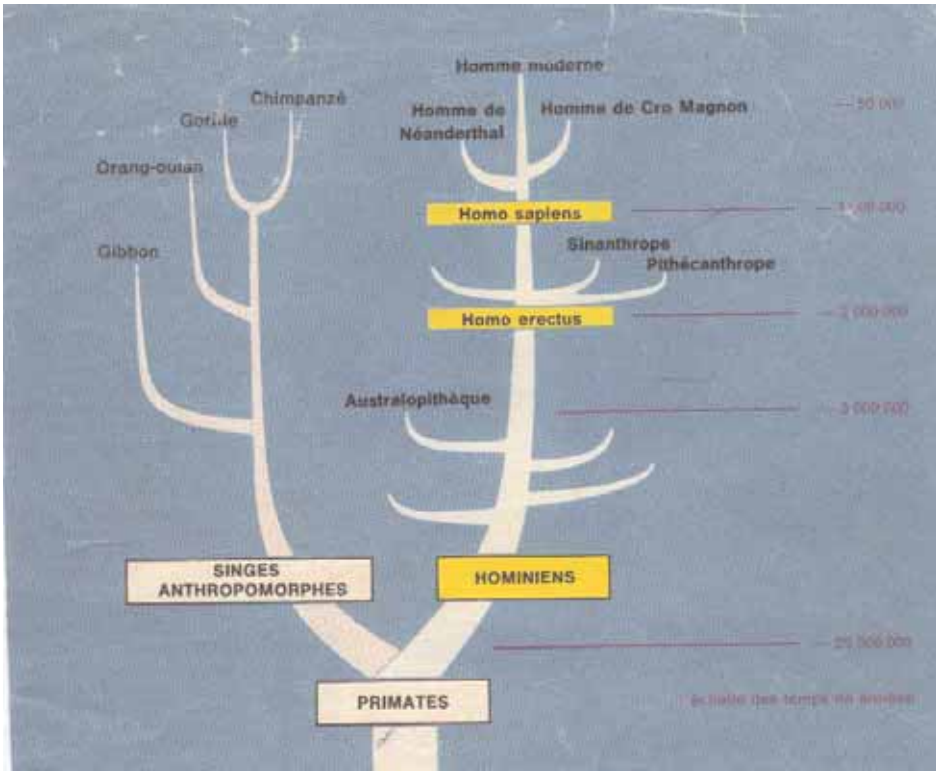

Document 6

Toute la très longue période pendant laquelle l'homme utilise la pierre taillée, s'appelle le **PALEOLITHIQUE*** ;

Il y a environ entre 9.000 et 10.000 ans, selon les régions, l'homme devient agriculteur et éleveur. Il commence à se sédentariser* et construit les premières villes. Il utilise aussi, des outils plus élaborés en pierre polie. Cette période s'appelle le NEOLITHIQUE*.

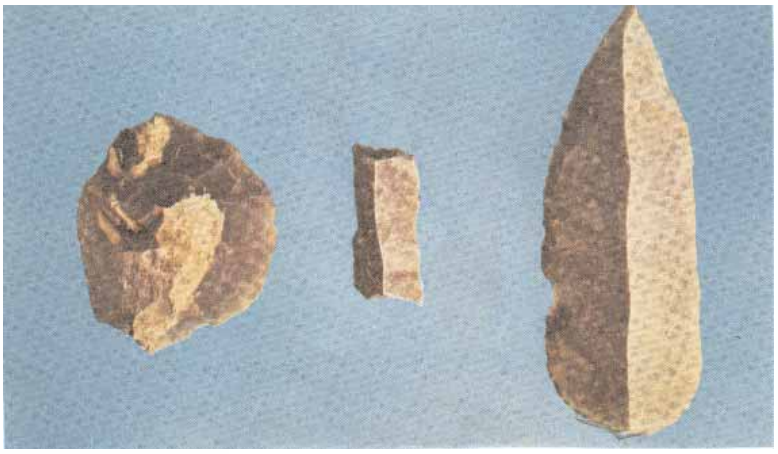

Document 7 *Outils en pierre taillée qui servaient à racler.*

Document 8 *Objets en pierre polie*

Document 9

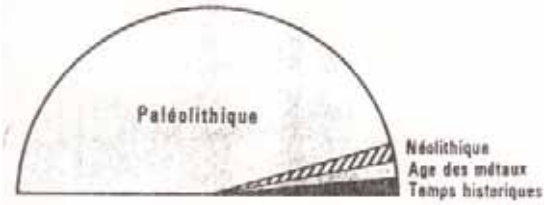

Document 10

TROIS PAS DE GEANT DANS L'HISTOIRE DE L'HOMME :

L'apparition de l'agriculture, de l'écriture et de la métallurgie.

L'agriculture apparaît vers 8000 avant J.-C. dans le «Croissant fertile», les hommes parviennent à sélectionner des graines, à les semer, à surveiller la croissance des plantes. Dans le même temps ils domestiquent les animaux. Leur nourriture n'est désormais plus seulement soumise aux aléas de la cueillette et de la chasse. La pratique de l'agriculture va favoriser la sédentarisation et l'apparition des premiers villages.

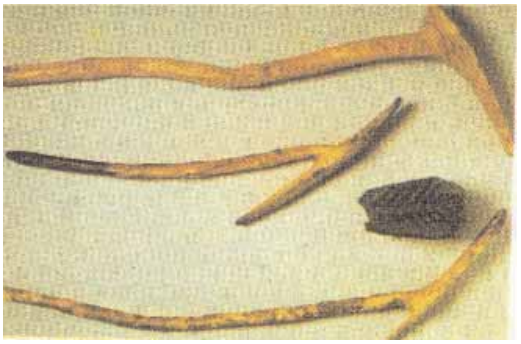

Document 1 *Les premiers outils agricoles en bois.*

2

3

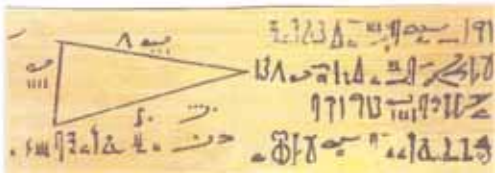

4

Documents 2, 3 et 4
Alphabet Phénicien gravé sur pierre ; signes cunéiformes sur tablette en argile, calcul de l'aire d'un triangle sur papyrus en Egypte.*

L'écriture naît du besoin de comptabiliser les produits agricoles. C'est un système de signes gravés ou dessinés sur des supports avec l'intention de transmettre des informations. La première forme d'écriture apparaît en Mésopotamie vers 3500 avant J.-C. Elle est alors composée d'idéogrammes*, qui se transformeront en signes cunéiformes. En simplifiant ces signes, les Phéniciens inventent un alphabet qui sera amélioré par les Grecs puis par les Romains.

La métallurgie, c'est la technique de fabrication des métaux à partir de la fusion* de minerais. Elle apparaît au Proche Orient 4000 ans avant J.-C. Elle permettra aux hommes de se doter d'outils et d'armes plus solides. Vers la fin du IIIè millénaire avant J.-C., l'homme parvient à mélanger des métaux pour obtenir un alliage* plus solide. Cuivre et étain permettront de produire le BRONZE. Le fer, lui, est fabriqué vers 1500 avant J.-C.

Document 5 *Objets divers en métaux*

VI

LES DIFFERENTS MILIEUX NATURELS

Nous pouvons considérer le milieu comme l'ensemble des conditions dans lesquelles vivent les espèces animales ou végétales. Dans ce chapitre nous serons donc amenés à découvrir différents aspects de l'environnement auquel l'homme doit s'adapter : le relief, le climat et la végétation.

Document 1

1 – LE RELIEF

Le relief*, c'est l'ensemble des formes qui accidentent la surface de la terre. Il est façonné par les mouvements qui affectent les plaques composant la surface de la terre, les ravinements provoqués par l'écoulement des eaux, l'érosion causée par le vent, mais aussi par l'action de l'Homme.

a) Le relief des terres émergées*

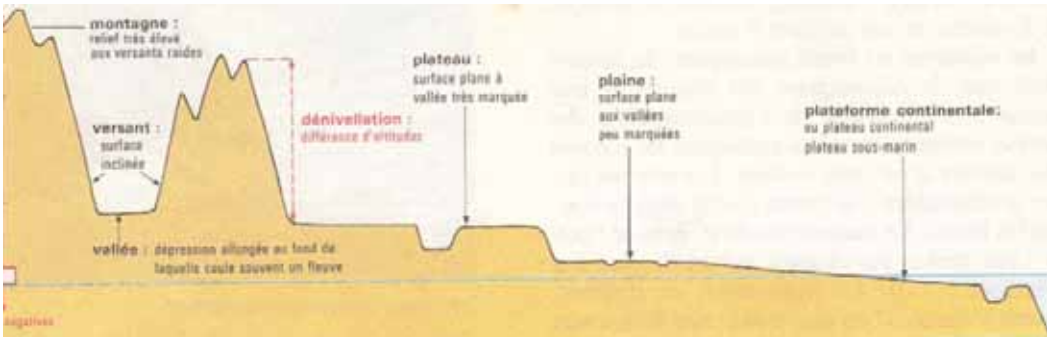

Document 2

b) Le relief des terres immergées*

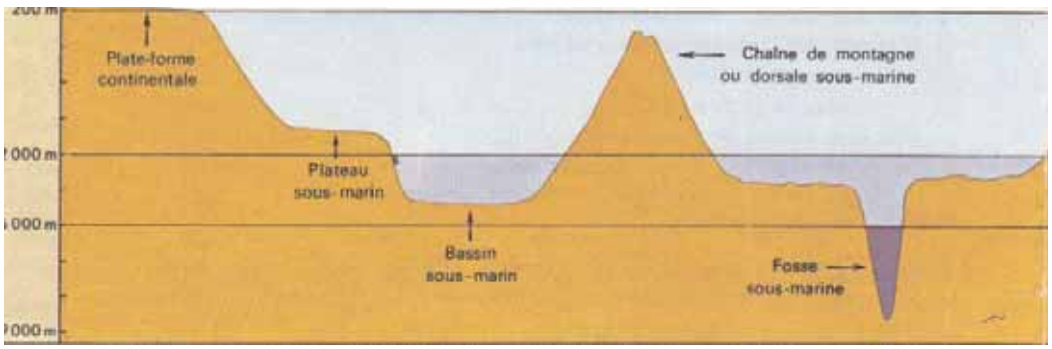

Document 3

Les hommes, au prix de travaux impressionnants, ont construit des voies de passage tels les tunnels pour traverser les montagnes ou les canaux pour la navigation ; ils ont aménagé les paysages. Ce qui, en certains endroits, a sensiblement modifié le relief naturel.

QUELQUES GRANDS CANAUX MARITIMES

Document 4

NOM DU CANAL ET PAYS	ANNEE D'OUVERTURE	LONGUEUR (KM)	RELIANT :
Saint-Laurent (Canada / USA)	1959	293	Les Grands Lacs à l'Atlantique
Canal de Suez (Egypte)	1869	166	La Méditerranée à la Mer Rouge
Kiel (Allemagne)	1895	99	La Mer du Nord à la Mer Baltique
Corinthe (Grèce)	1893	6	La mer Ionienne et la Mer Égée

Le Canal de PANAMA, mis en service en 1914, relie l'océan Atlantique à l'Océan Pacifique. Il est long de 80,5 kilomètres. Des milliers de Martiniquais ont contribué à sa construction.

Document 5

«Sans les Afro- Antillais, il n'y aurait pas eu de Canal», souligne Enrique E. Sanchez Salmon, responsable des contrats à l'Autorité du canal de Panama et acteur important de la communauté noire. Une assertion répétée par tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à la construction du canal. Pendant les dix dernières années du chantier, de 1904 à 1914, le gouvernement américain engage plus de 45 000 ouvriers dont 31 000 Afro-Antillais. De ce nombre, 20 000 proviennent de la seule Barbade, 5500 de Martinique, 2500 de Guadeloupe, 1400 de Trinidad et Tobago et un millier de Saint Kitts. Les autres sont originaires de Jamaïque, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et Grenadines, Grenade et Curaçao. En immigrant, ces ouvriers espèrent bien améliorer leurs conditions de vie, mais l'ouverture d'un canal de 77 km en pleine jungle s'avère mortelle. Pas moins de 22 000 travailleurs de toutes origines meurent de la fièvre jaune et de la malaria durant la période française. Une hécatombe !...

Après la construction, l'intégration

Les Panaméens voient généralement d'un bon œil l'arrivée successive et massive d'immigrants Afro- Antillais en leur sol. Ces derniers contribuent à la mise en valeur de la principale ressource naturelle du Panama : son emplacement géographique. Voie de passage entre l'Atlantique et le Pacifique, carrefour naturel entre les Amériques, le Panama est incontournable malgré sa petitesse. Autant que le Panaméen, «Le Noir est ressorti fier de la construction du canal», soutient un responsable du Musée de la culture afro- antillaise du Panama. La participation cruciale des Antillais à l'ouverture de la voie maritime favorise l'émergence d'un sentiment d'appartenance au territoire.

Toute leur vie tourne autour du canal. Ils y travaillent, y vivent, y fondent leur famille. Une fois les travaux de construction achevés cependant, une bonne partie des postes occupés par la main d'œuvre noire disparaît. Au sortir de l'inauguration du canal, environ 15 000 Afro-Antillais quittent le sol panaméen, que ce soit pour trouver un emploi ailleurs en Amérique centrale ou pour retourner sur leur terre natale. Entre 1913 et 1921, le nombre d'employés antillais du canal passe de 38 000 à 8000. La majorité d'entre eux demeure toutefois au Panama de façon définitive...»

Document 6 Le canal de Corinthe en Grèce

QUELQUES GRANDS TUNNELS ROUTIERS ET FERROVIAIRES

Document 7

PAYS	LONGUEUR	EN METRES	OBSTACLE FRANCHI
FREJUS	FRANCE-ITALIE	12.800	ALPES
GRAND SAINT-BERNARD	SUISSE-ITALIE	5.900	ALPES
HANKELI	NORVEGE	5.576	MONTSHARDANGER
BROOKLYN- BATTERY	U.S.A.	2.779	FLEUVE HUDSON
SEIKAN	JAPON	54.200	DETROIT DE TSUGARU

METHODOLOGIE :

SE REPERER, SE SITUER, S'ORIENTER

Pour se situer, se repérer et s'orienter, les hommes se sont appuyés sur la position du soleil, des étoiles, de certains lieux faciles à reconnaître. Puis, ils ont imaginé des outils et des procédés plus précis.

- **Les points cardinaux** : Le Nord et le Sud, qui indiquent la direction des Pôles ;
  L'Est et L'ouest d'après le mouvement apparent du lever et du coucher du soleil.

La ROSE DES VENTS permet de visualiser les points cardinaux
La BOUSSOLE, sur laquelle est installée une aiguille aimantée qui indique toujours le Nord permet de s'orienter sur le terrain ou quand on navigue.

Pense bête :
«Je sais où est... L'EST»

N
O **E**
S

apprendre.

Documents 1 et 2

Les PARALLELES* et les MERIDIENS* ont été imaginés par les géographes pour situer avec précision

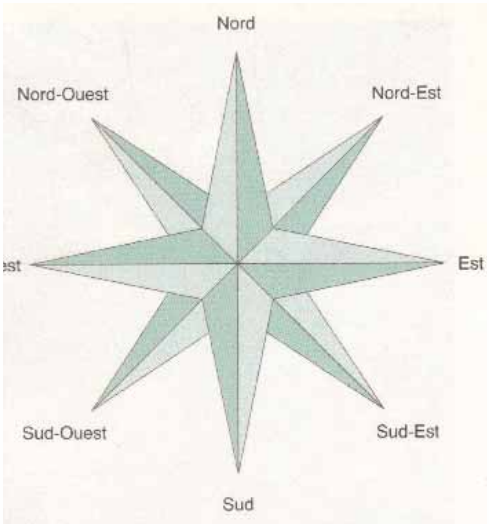

Document 1

un point quelconque de la surface de la Terre. Les méridiens sont des demi-cercles qui relient le Pôle* Nord et le Pôle sud.

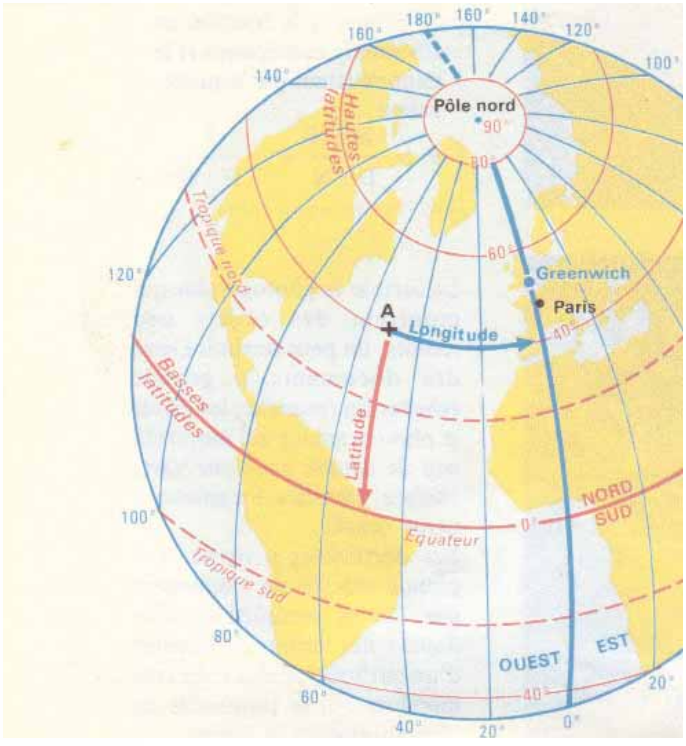

Document 2

A partir de **L' EQUATEUR*** partageant la surface de la Terre en deux **HEMISPHERES*** des cercles **PARALLELES** sont dessinés. Parmi ces cercles, les **CERCLES POLAIRES*** et **LES TROPIQUES*** permettent de distinguer des «zones bioclimatiques» que nous étudierons plus tard.
Méridiens et parallèles sont comptés en degrés. A partir du méridien qui passe par la ville de GREENWICH (en Angleterre), on compte les degrés à l'est ou à l'ouest. A partir de l'équateur, on compte les degrés au Nord ou au sud.

On situera très précisément un point quelconque en indiquant sa **LONGITUDE***, qui est sa position par rapport au méridien de Greenwich et sa **LATITUDE***, sa position par rapport à l'équateur.

2- LE CLIMAT

Le climat*, c'est l'état de l'atmosphère* pendant toute l'année. Pour décrire le climat d'une région ou d'un pays, on parlera de l'évolution des températures et des précipitations* (pluies, neige, grêle, etc.)
Le temps* concerne une période très précise et fait référence à l'ensoleillement, la pluie, l'humidité. C'est l'état de l'atmosphère à un moment donné.
Les météorologues étudient le temps et communiquent à la population des prévisions.

Plusieurs facteurs influencent le climat :

Document 3

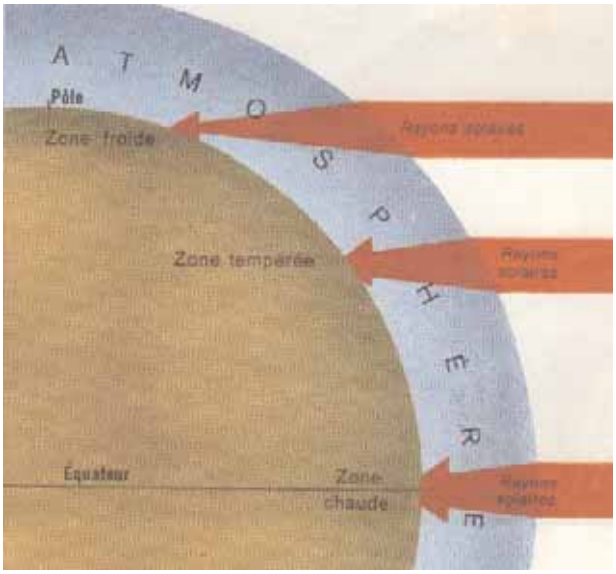

a) La position de la terre par rapport au soleil (plus ou moins grande proximité, inclinaison des rayons solaires).

b) La proximité de la mer (celle-ci adoucit le climat des régions qu'elle borde).

c) L'altitude (plus on s'élève, plus la température baisse, d'environ 1°C pour 100 mètres)

Document 4

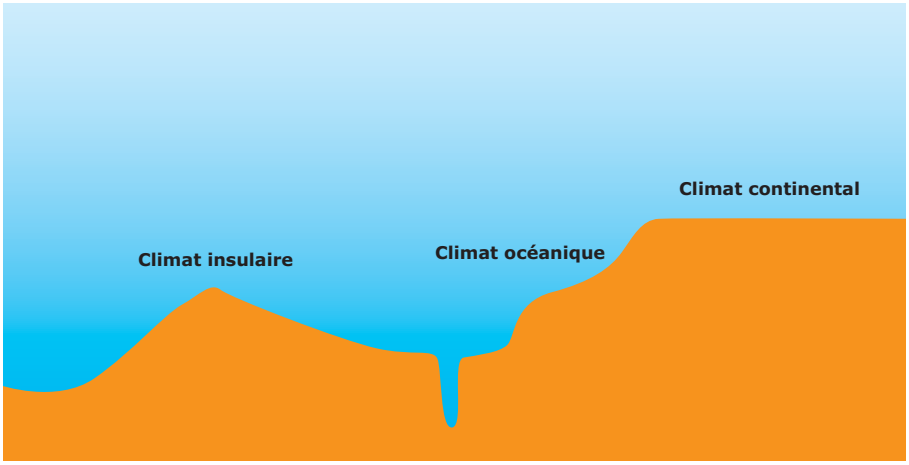

Document 5

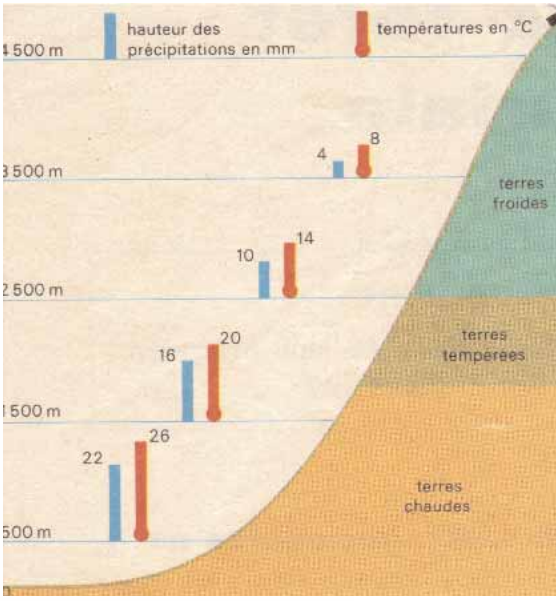

Pour représenter le climat des différentes régions, on trace des graphiques (Diagrammes) : Y figure l'évolution des températures et des précipitations. Analysons le graphique climatique de Fort-de-France en Martinique

Document 6

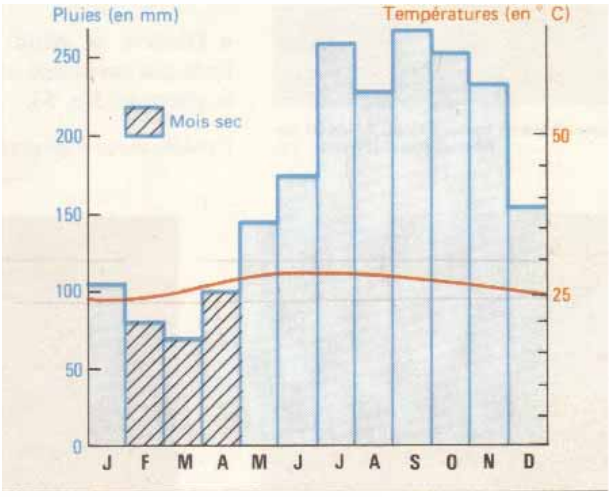

Exercice :

Tracer le diagramme climatique à partir des chiffres relevés à la station de Port-au-Prince (Haïti)

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
P	35	35	70	155	215	90	85	140	155	175	85	40
T	24	25	25,5	26	26,5	27,5	28	27,5	27	26	26	25

POURQUOI LE VENT ? POURQUOI LES CYCLONES ?

L'air chaud est plus léger que l'air froid. Le soleil chauffe davantage l'atmosphère au niveau de l'équateur. L'air chauffé s'élève et est remplacé par les masses d'air plus froides venant de part et d'autre. Ce sont ces mouvements d'air qui constituent le vent.

EXERCICE : Commentons les documents ci-dessous.

Document 7

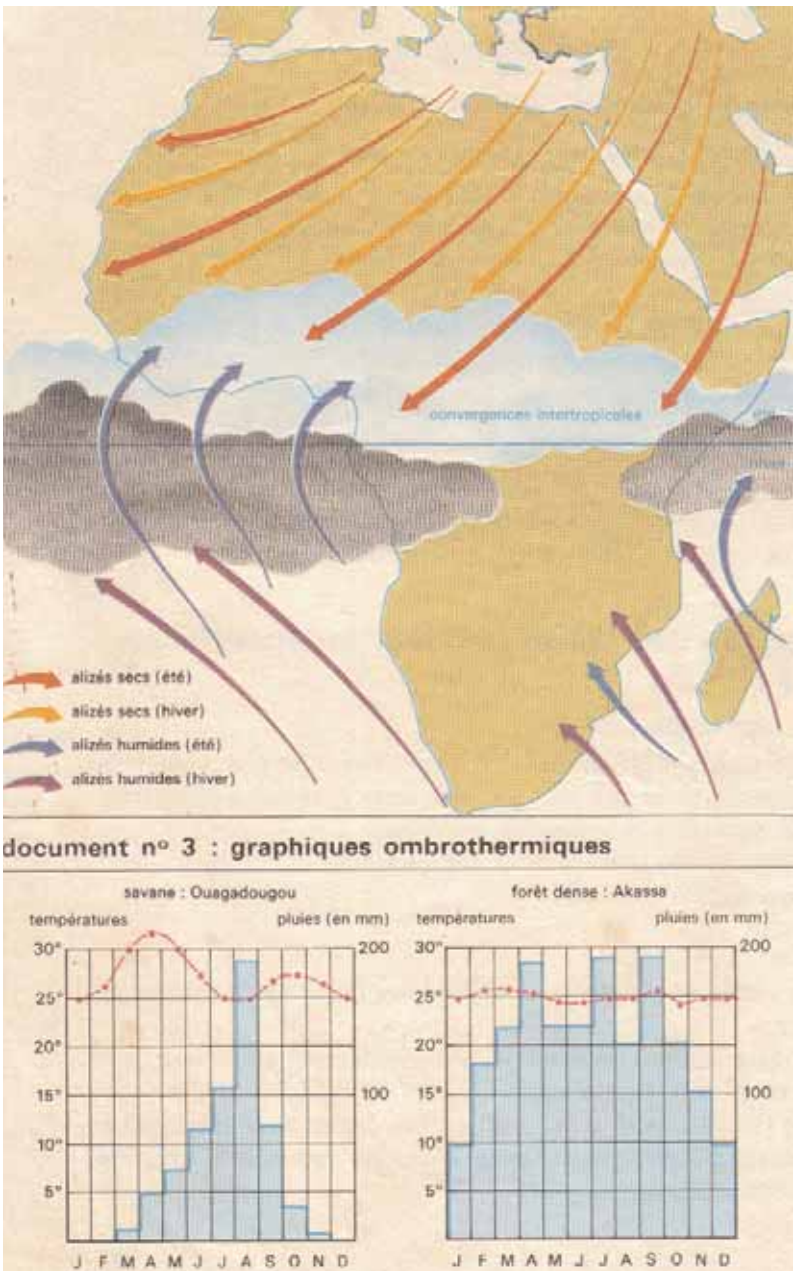

CLASSIFICATION DES CYCLONES

L'intensité des cyclones est déterminée par la force maximum des vents engendrés :

- Dépression tropicale (vents inférieurs à 63 km/h
- Tempête tropicale (vents entre 63 et 117 km/h)
- Ouragan pour les vitesses supérieures

L'échelle «Saffir et Simpson» distingue 5 niveaux d'ouragans :

Document 8

CLASSE	FORCE DES VENTS
1	Entre 118 et 153 km/h
2	Entre 154 et 177 km/h
3	Entre 178 et 209 km/h
4	Entre 210 et 248 km/h
5	Supérieurs à 249 km/h

POURQUOI LA PLUIE, LE TONNERRE ET LES ECLAIRS ?

Chauffée par les rayons du soleil, l'eau qui se trouve à la surface de la Terre s'évapore. La vapeur s'élève ; elle est visible sous la forme de nuages. Quand l'eau est soumises aux températures basses des couches plus froides de l'atmosphère* elle se condense* et elle retombe sous forme de pluie, de neige ou de grêle (les précipitations*).

Les nuages retiennent des charges électriques négatives et positives (comme les deux pôles d'une pile) et c'est leur rencontre qui provoque le tonnerre et les éclairs.

Document 9

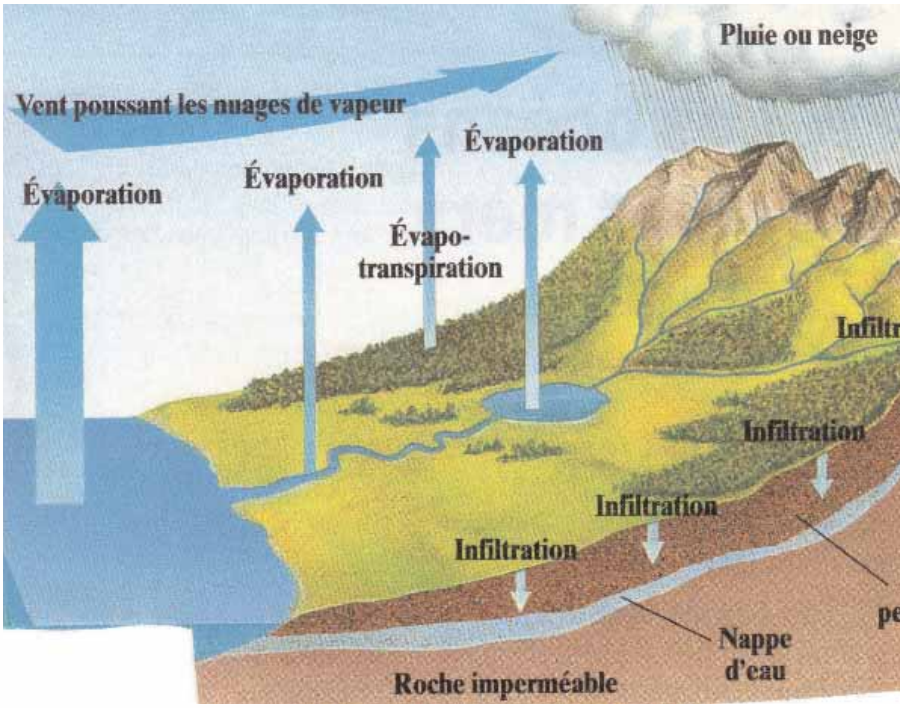

Le schéma ci-dessus nous présente le «cycle de l'eau». Observons-le et commentons-le.

Document 10

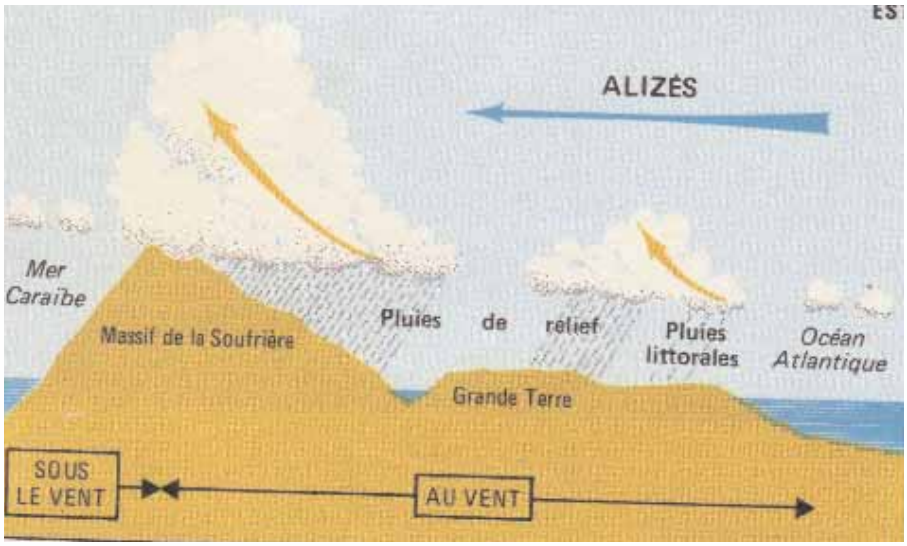

Commentons également ce schéma réalisé à partir d'une coupe transversale de la Guadeloupe

3 - LA VEGETATION

La végétation, c'est l'ensemble des végétaux (arbres, plantes) propres à une région climatique.

Documents 11, 12, 13, 14 et 15

11

12

13

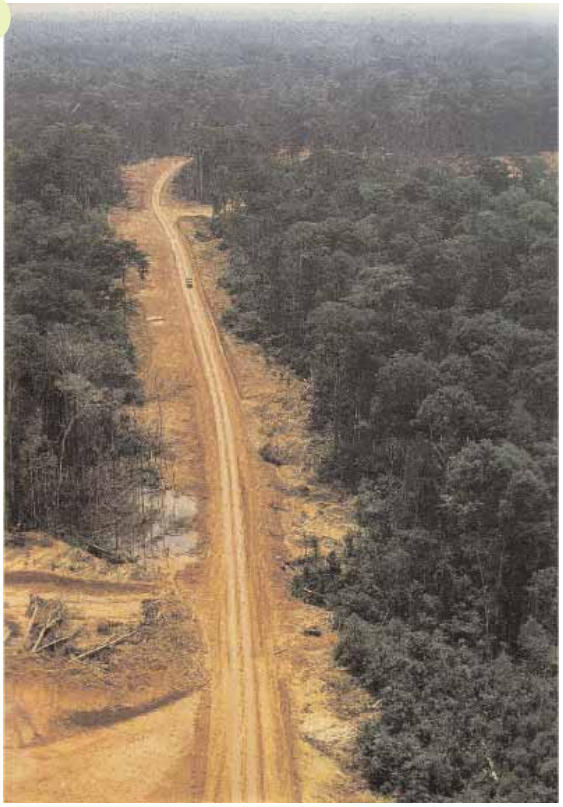

: La steppe ; la savane, (en Afrique) ; la forêt équatoriale (en Amérique du Sud)

14

La taïga

15

La prairie

Documents 16

Etagement de la végétation dans les Andes

16

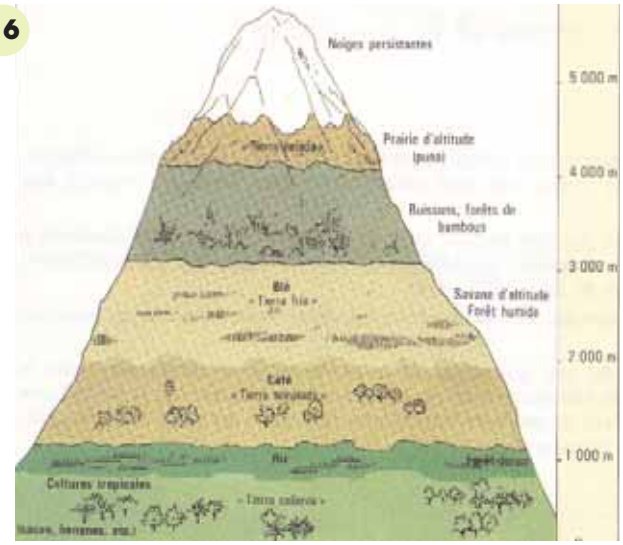

MARTINIQUE

LE MILIEU NATUREL

La Martinique émerge entre l'Océan Atlantique (à l'Est) et la Mer des Caraïbes (à l'Ouest). Elle fait partie de l'arc antillais avec au Nord l'île de Dominique et au sud l'île de Sainte-Lucie. Sa superficie est de 1100 km^2 (Longueur maximale 64 Km ; largeur maximale : 24 km ;)

A/ LE RELIEF

Le Nord de la Martinique est occupé par deux grands cônes volcaniques soudés entre eux : Le massif des Pitons (1120 m) découpés en mornes par de profondes vallées. (Morne Jacob ; Morne du Lorrain)
La Montagne Pelée (1397 m) connue pour ses éruptions (au XIII^{è} - siècle, en 1851 et en 1902 - éruption au cours de laquelle une nuée ardente a détruit la ville de Saint-Pierre et ses habitants, entre 1929 et 1932.)
Au centre, on trouve un alignement de mornes qui ne dépassent pas 350 mètres d'altitude, entre le Vert- Pré et Morne Pitault. Le Sud est peu élevé avec les plaines du Lamentin et de Rivière- Salée, on trouve des mornes (collines) d'environ 500 m.

Documents 1 et 2

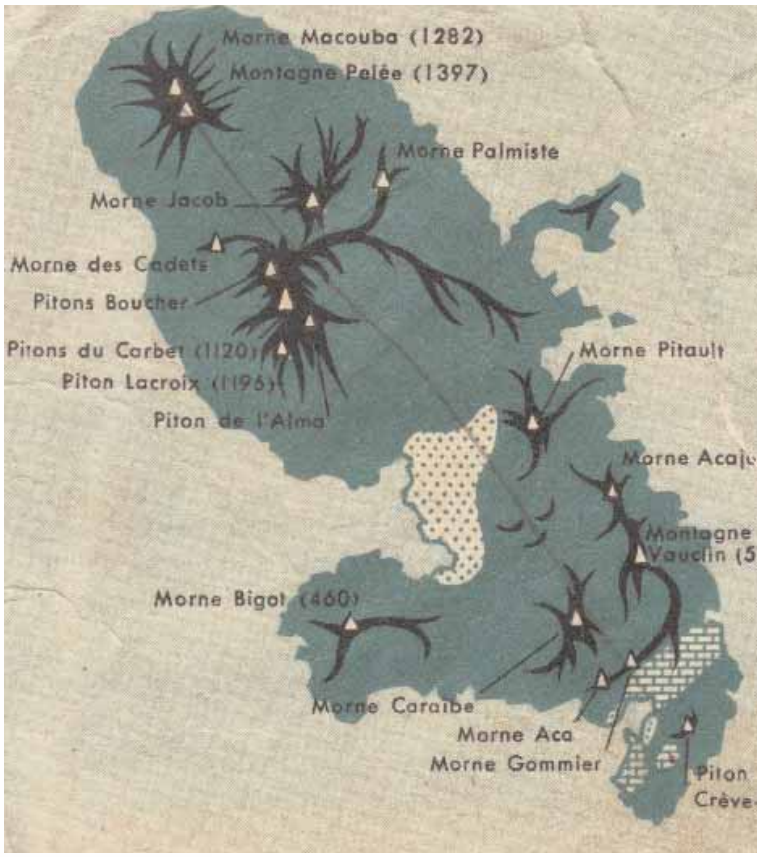

Le col de Deux- Choux

B - LE CLIMAT :

La Martinique, située à 61° de longitude ouest et 14°4 de latitude Nord, bénéficie d'un climat de type tropical humide adouci par les alizés.
Son climat est déterminé par son insularité*, au milieu de mers chaudes et subissant l'influence des alizés*, toujours humides et relativement frais.
La température oscille entre 20 et 32°C.
On distingue deux saisons : l'HIVERNAGE (pluvieuse et chaude), de juin à décembre, et le CAREME (sèche et fraîche), de janvier à mai. La Martinique est plus humide au Nord (Plus de 1750 mm d'eau par an) ; le Sud reçoit moins de 1500 mm/an.

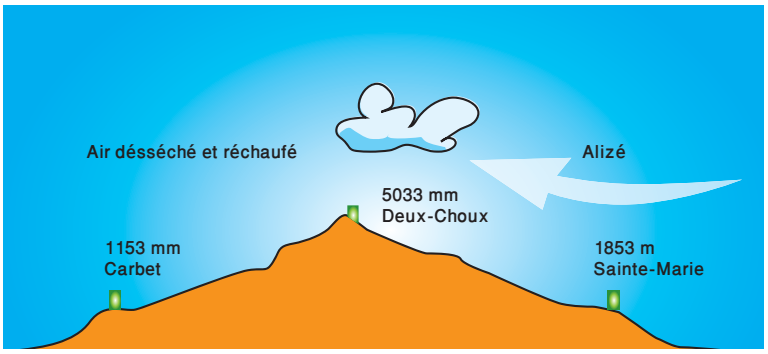

Document 3

Exercice :

Représentez par un graphique les quantités de pluies tombées à DUCHENE (Commune du ROBERT en MARTINIQUE)

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
en mm	131	101	80	106	123	162	199	194	219	234	172	169

LES CYCLONES RECENTS EN MARTINIQUE

Document 4

NOM	DATE DE PASSAGE	INTENSITE	DEGATS HUMAINS
DAVID	29 AOUT 1979	OURAGAN CLASSE 4	10 BLESSES
ALLEN	4 AOUT 1980	OURAGAN CLASSE 4	
KLAUS	4 OCTOBRE 1990	TEMPETE TROPICALE	8 MORTS
CINDY	14 AOUT 1993	TEMPETE TROPICALE	
DEBBY	10 SEPTEMBRE 1994	TEMPETE TROPICALE	1 MORT
IRIS	26 AOUT 1995	TEMPETE TROPICALE	2 MORTS
MARILYN	14 SEPTEMBRE 1995	OURAGAN CLASSE 1	
DEAN	16-17 AOUT 2007	OURAGAN CLASSE 3	2500 SINISTRES

C – LA VEGETATION

En Martinique se côtoient :
- la végétation tropicale humide, luxuriante et diversifiée. (Celle-ci se densifie quand on gagne en altitude.)
- la végétation tropicale sèche, surtout au sud ;
- la mangrove qui occupe les côtes basses.

Surtout au nord, à côté des grands arbres tropicaux, flamboyants, fougères et bégonias tapissent le sol. On trouve aussi des balisiers, des anthuriums et des bambous.
Les cocotiers sont particulièrement présents le long du littoral.

Document 5 *La mangrove*

VII

LES ZONES BIOCLIMATIQUES

L'état de l'atmosphère qui enveloppe la Terre varie selon la position de notre planète par rapport au soleil. Ce qu'il résulte de la plus ou moins grande proximité du Soleil et de l'inclinaison de ses rayons, c'est que certaines zones se distinguent. Dans chacune d'elles dominent des formes végétales et des climats particuliers. La vie des espèces qui les occupent est fortement conditionnée par ces éléments. C'est pour cela qu'on parle de ZONES BIOCLIMATIQUES*.

Document 1 *Tous les domaines naturels*

Sur le continent Américain qui s'étend dans les deux hémisphères, on rencontre toutes les zones bioclimatiques possibles.

1 - LES FACTEURS DETERMINANTS

Avant de découvrir la vie dans les différentes zones bioclimatiques, penchons nous sur la façon dont l'influence du Soleil les détermine.
L'image ci-dessous montre les planètes qui gravitent autour du soleil et qui forment avec lui le SYSTEME SOLAIRE.

– LES MOUVEMENTS DE LA TERRE

Le système solaire

Document 2

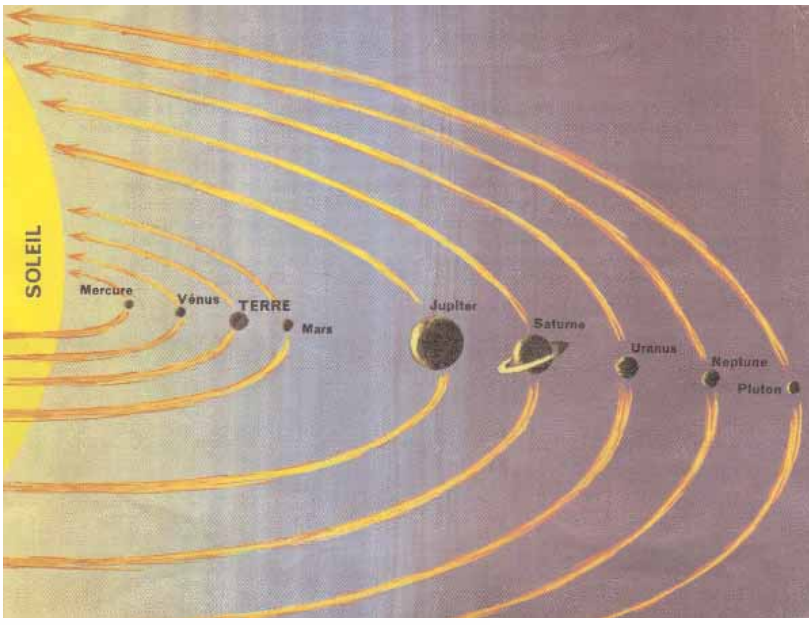

La Terre, quant à elle, est animée d'un double mouvement. Elle tourne autour du soleil (la Révolution) en même temps qu'elle tourne sur elle-même. (la Rotation)

Document 3 :
La révolution

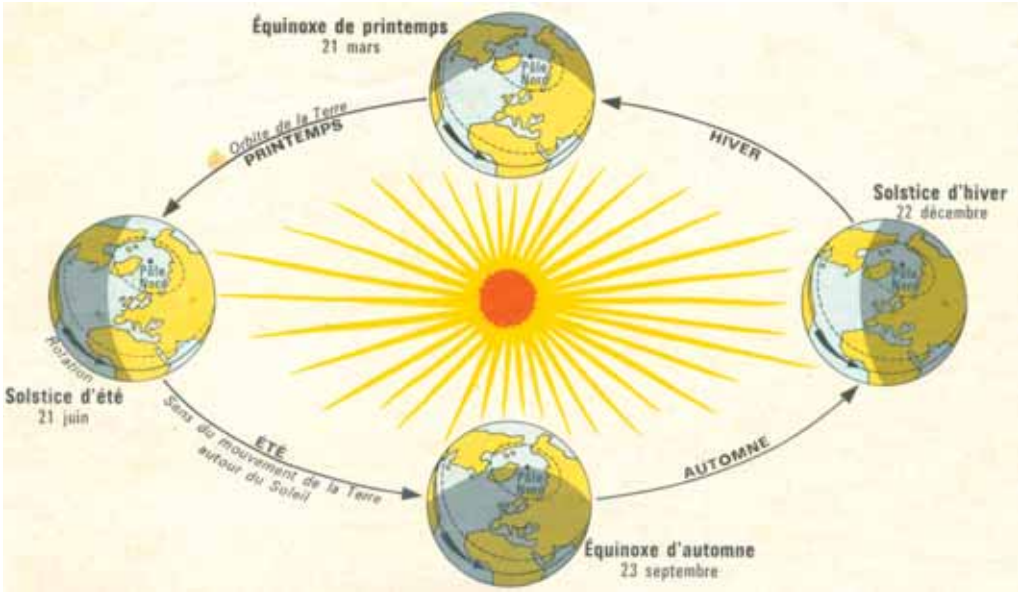

La Terre tourne autour du soleil. Cette révolution* dure une année ; plus précisément 365 jours un quart. C'est pour cela que tous les quatre ans on ajoute un jour à l'année (années bissextiles). En effectuant ce mouvement, elle s'éloigne et se rapproche tour à tour du soleil. Les rayons du soleil atteignent les différentes zones de la surface du globe terrestre sous des angles qui changent périodiquement. Ceci explique les différentes saisons.

La Terre tourne, en même temps, sur elle-même. Cette rotation* dure 24 heures. Ainsi, sur les différentes parties du globe, se succèdent le jour et la nuit.

Document 4 :
la rotation

2 - LA VIE DES HOMMES DANS LES DIFFERENTES ZONES BIOCLIMATIQUES

Les facteurs déterminants que nous avons présentés plus haut, expliquent que, à la surface de la Terre, on distinguera une ZONE INTERTROPICALE chaude, avec, de part et d'autre, des ZONES TEMPEREES et des ZONES FROIDES. Dans chacune de ces zones, cependant, on rencontrera des nuances liées à des facteurs tels que l'altitude ou la proximité de la mer.
Les sociétés humaines s'adaptent au MILIEU* dans lequel elles évoluent. Nous approfondirons cela à travers l'étude des différents continents et l'exemple de quelques pays. Mais, arrêtons-nous, déjà, sur la vie des hommes dans les milieux hostiles.

Document 4

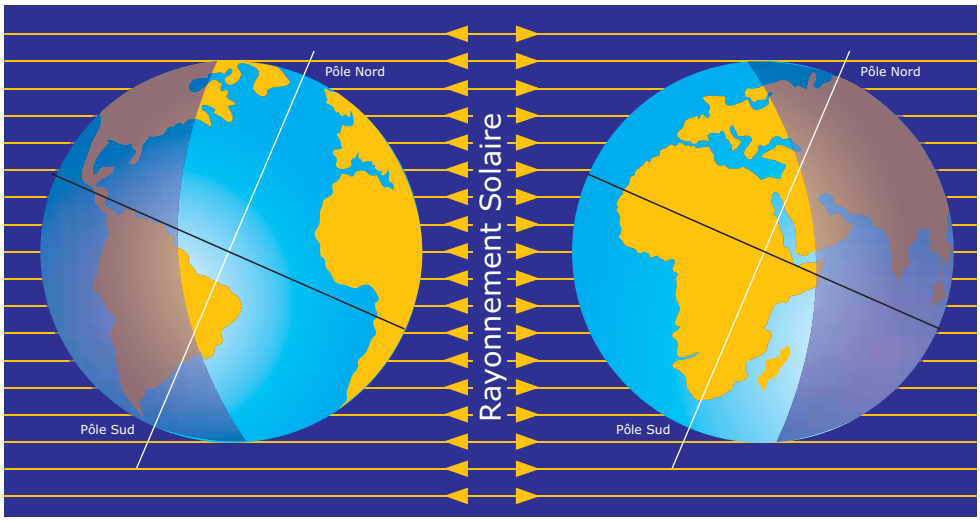

A - LA VIE DES HOMMES DANS LES DESERTS CHAUDS

Document 6

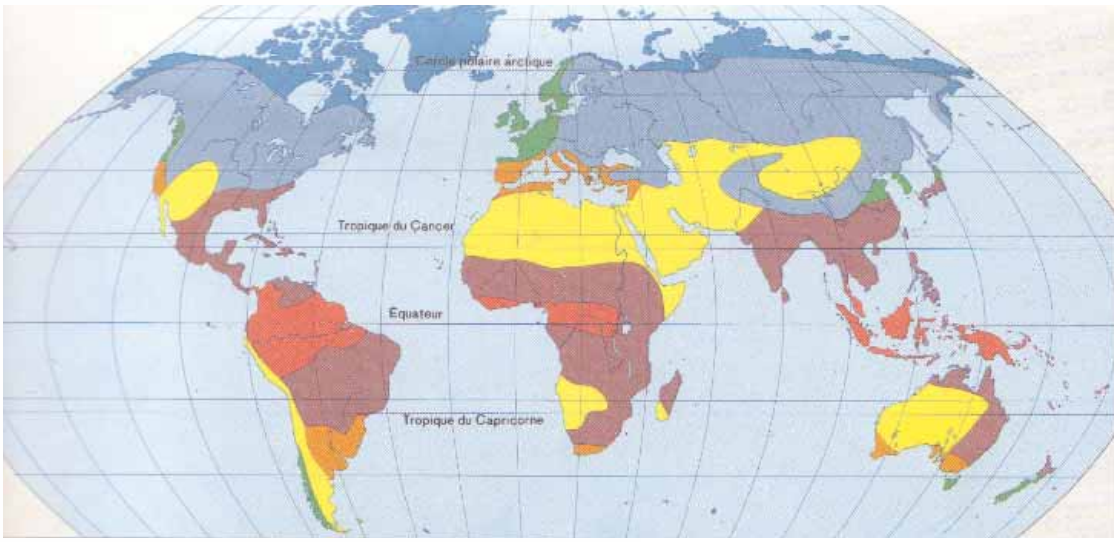

Localisation des déserts

Document 7

Nomades (sud du Maroc)

A l'origine, le nom désert désignait un lieu d'où les hommes sont absents. Puis, il a été utilisé pour parler du désert chaud du SAHARA. En réalité, les régions froides, polaires par exemple, sont aussi désertiques. Nous verrons, qu'en réalité, les hommes ne sont jamais totalement absents des déserts.

Les déserts chauds s'étendent sur près d'un cinquième des terres émergées. Repérons-les sur la carte. Remarquons qu'ils sont le plus souvent traversés par les Tropiques*. Les nuages, porteurs de pluie, sont emmenés hors des zones se trouvant à ces latitudes.

Mais de très violentes averses peuvent s'abattre dans les régions montagneuses et de profondes rigoles, creusées par les eaux de ruissellement, se remplissent pendant quelques heures avant que la «rivière» ne disparaisse. Ces cours d'eau saisonniers s'appellent «OUED».

Une végétation* et une faune* adaptées

Certaines plantes dont les feuilles sont remplacées par des épines peuvent constituer des réserves d'eau (cactus) ; des arbustes, dont les racines vont puiser l'eau très profondément dans le sol, peuvent résister à l'aridité.

Document 8

Le jojoba est un arbuste qui peut atteindre cinq mètres de haut. Cet arbuste au feuillage persistant, dont les petites feuilles épaisses et vernissées supportent des températures de 50°, s'accommode de 200 à 300mm d'eau par an. Il peut même résister à dix-huit mois sans la moindre pluie ! Cette résistance à la sécheresse lui vient de ses racines très développées qui plongent parfois jusqu'à 30 mètres dans les profondeurs du sol. Le jojoba se contente des sols les plus pauvres (sable ou argile), voire salins.

In «Le Monde», 24 juillet 1985.

Aux confins du désert apparaît la steppe.*
Les cours d'eau et des nappes souterraines peuvent donner naissance à des oasis*.
Le palmier dattier est le «roi de l'oasis». Il donne un fruit riche en sucre et permet de produire une boisson fermentée ; son bois est utilisé pour la construction et le feu.
L'abricotier, l'oranger, les légumes font aussi partie du paysage.

Document 9

Le dromadaire (Méhari) est connu pour sa capacité de résister aux rigueurs du désert. Mais on trouve aussi quelques insectes, des aranéides, des reptiles et des petits mammifères. (Scorpion ; serpent, Fennec.)

Le dromadaire peut boire 100 litres d'eau en 10 minutes. La température de son corps tombe la nuit et remonte lentement le jour, limitant ainsi ses besoins en eau. Il peut marcher jusqu'à 350 km sans boire.

LES HOMMES ET LE DESERT

La densité* du peuplement est très faible. Souvent, il s'agit de nomades* pasteurs qui se déplacent selon un itinéraire précis d'un point d'eau à un autre. Ils élèvent des dromadaires, des moutons et des chèvres. Les nomades vivent aussi de cueillette et de chasse.
Il existe aussi une population sédentaire, dans les oasis et dans les zones que les hommes parviennent à irriguer*. Les eaux souterraines, captées grâce à des techniques traditionnelles ou modernes (foggaras et motopompes), sont acheminées par des canaux vers les champs. Les oasis sont le lieu d'échanges entre les nomades et les sédentaires : les premiers offrent lait, viande et cuir ; les seconds céréales et fruits.

La découverte des hydrocarbures* a entraîné la création de villes, accentué la sédentarisation et impulsé une importante immigration.
Grâce aux revenus du pétrole et aux technologies modernes, les conditions favorisant la sédentarisation se réunissent : usine de désalinisation de l'eau de mer, techniques modernes d'irrigation, climatisation des immeubles. Mais il faut dire que les travailleurs immigrés vivent dans des conditions très dures.
Les déserts sont aussi fréquentés par des touristes européens ou américains (Tourisme culturel, recherche de dépaysement et d'aventure.)

TRAVAUX PRATIQUES

- Recherches sur la culture des peuples du desert
  (Musique, traditions culinaires)
- Fiche sommaire sur les etats du desert

B - LA VIE DES HOMMES DANS LES DESERTS FROIDS

un campement de Lapons

Les Inuits qui se sont fixés le long des rivages de l'océan glacial Arctique illustrent bien les fantastiques capacités d'adaptation des hommes au milieu naturel.

Comment peuvent-ils vivre dans ce milieu hostile avec ses températures de –30 à –40°C ?

Ils se protègent du froid grâce à leur ANORAK et en se nourrissant de viandes riches en graisses. Aujourd'hui, ils sont généralement sédentarisés, mais certains construisent encore des IGLOOS*

Document 1 :

Document 10 :

Plan de coupe d'un igloo

Traditionnellement, ils utilisaient les traîneaux pour aller chasser le phoque ou le caribou. Mais de plus en plus ils se déplacent en moto-neige. Leurs KAYAKS*sont maintenant équipés de moteurs. Autrement dit, le mode de vie moderne s'impose dans ces régions extrêmes.

Ils embarquent sur des chalutiers pour aller pêcher. Sur terre, les conserveries de poisson emploient les habitants qui partent de moins en moins à la chasse.

Les régions concernées recèlent d'immenses ressources naturelles. De nombreux pays y ont installé des bases pour la recherche scientifique ou pour envisager l'exploitation de ces ressources. Des villes modernes s'y sont développées bousculant profondément le mode de vie des Inuits.

Document 11 :

déplacement à «fairbanks»

Les Lapons, installés dans les régions de la toundra en Scandinavie, vivaient essentiellement de l'élevage du renne. Ils se nourrissaient de leur viande et de leur lait, utilisaient leur peau pour se vêtir, leur tendon pour faire du fil à coudre, les bois et les os pour fabriquer des outils. Nomades, ils parcouraient la toundra à la recherche de pâturages. En hiver, ils s'installaient dans des villages à l'abri des forêts. Eux aussi voient leur mode de vie bouleversé.

Document 12 *Les richesses et l'occupation de la zone froide Nord*

Voici maintenant quelques éléments concernant la vie des hommes dans la zone chaude intertropicale et dans les zones tempérées. Nous serons amenés à découvrir plus complètement ces zones bioclimatiques à l'occasion de l'étude des différents continents.

C - LA VIE DANS LA ZONE INTERTROPICALE (Z.I.T.)

La zone intertropicale est limitée par le Tropique du Cancer (au Nord) et le Tropique du Capricorne (au Sud). Traversée en son milieu par L'EQUATEUR, c'est une zone chaude qui présente des milieux divers et qui est inégalement occupée par les hommes.
Dans les denses forêts équatoriales, les hommes sont peu nombreux et vivent en groupes isolés.
Dans la savane, l'occupation humaine devient plus importante et les villages traditionnels se multiplient.
Les régions tropicales d'Asie connaissent de fortes pluies accompagnant la mousson.* Favorables à la riziculture, elles accueillent une population beaucoup plus importante.

D - LA VIE DANS LA ZONE TEMPEREE

S'étendant entre les cercles polaires* et les tropiques, les zones tempérées bénéficient généralement d'un climat modéré. Ceci explique déjà que l'occupation humaine y soit importante. On distingue, toutefois, les régions proches du littoral où domine le CLIMAT OCEANIQUE, les régions proches des tropiques avec leur CLIMAT MEDITERRANEEN (là, les conditions sont plus favorables) et les régions centrales du continent où règne le CLIMAT CONTINENTAL. Dans ces dernières, les saisons sont beaucoup plus marquées avec de grands écarts de température.

MARTINIQUE : POPULATION, ECONOMIE

(In Agenda du Conseil Régional de Martinique)

LA POPULATION

Lors du dernier recensement* (en 1999), la Martinique comptait 381.500 habitants. Les estimations pour 2009 lui en attribuent 401.000. La densité est de 338 h/km2.
La croissance* de la population a beaucoup ralenti d'une part à cause du départ massif des jeunes adultes dans les années 60, d'autre part, à cause de la chute du taux de fécondité*.

Document 2 :

Des jeunes Martiniquais dans un stage de formation

(Taux de natalité*: 13,3 ‰, taux de mortalité* : 7 ‰ ; taux d'accroissement naturel* : 6,3 ‰) (chiffres de 2005)
Au fur et à mesure que se développait la production de sucre de betterave en France, les usines sucrières ont été fermées en Martinique. Dans les années 60, l'exode rural* a conduit la masse des ouvriers au chômage à construire des quartiers populaires à la périphérie de Fort-de-France.
Dans la population martiniquaise, il faut aussi compter les immigrés venus des îles proches de la Caraïbe, une immigration essentiellement économique (environ 5.000) et un nombre croissant d'Européens dont la venue est favorisée par l'appartenance institutionnelle de la Martinique à la France, donc à l'Union Européenne.

La population est particulièrement concentrée dans le centre-ouest où les villes de Schœlcher, Fort-de-France et Lamentin se rejoignent pour former un ensemble comptant 150.000 habitants, soit environ le tiers de la population. Là, se concentrent les principales activités économiques administratives et culturelles. Le port commercial de Fort-de-France et l'aéroport du Lamentin connaissent un trafic soutenu.

L'ECONOMIE

La Martinique est souvent présentée comme un pays très développé, privilégié par rapport à ses voisins de la Caraïbe. Elle bénéficie d'infrastructures modernes, tels l'aéroport du Lamentin, le port commercial de Fort-de-France, un réseau routier dense et des hôpitaux modernes. Mais son économie connaît de graves difficultés. Celles-ci ont pour conséquence la persistance d'un chômage important. (Pour une population active de 173.950 individus, le taux de chômage officiel atteint 21,8%.)

Document 3

Ouvriers agricoles dans un hangar de conditionnement

L'agriculture est principalement tournée vers la production de bananes pour l'exportation. Les spéculations agricoles qui se sont succédées en fonction des besoins de la Métropole ont été tour à tour abandonnées (aubergines, tabac, avocats, agrumes). La banane qui était devenue le principal poste d'exportation jusqu'à une période très récente vit dans l'incertitude due à la libéralisation du marché* Elle est donc secouée par les variations du prix de vente du produit en Europe et par les aléas climatiques.
On compte 4816 exploitations agricoles dans le pays; la Surface Agricole Utilisée est de 29.257 hectares. (2003)

Documents 4

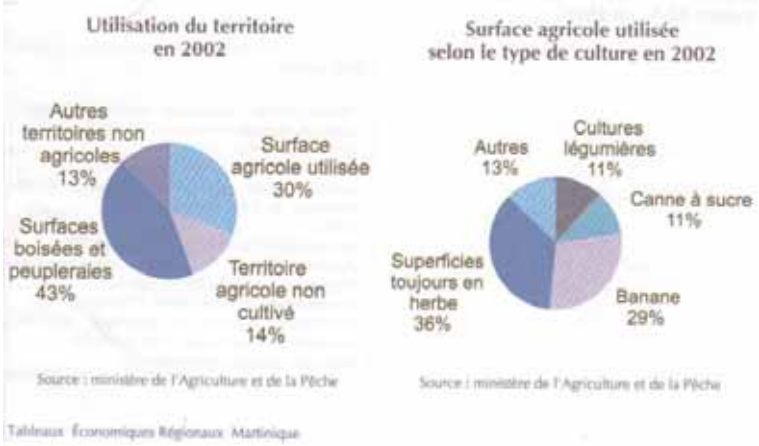

DEUX EXPLOITATIONS DISPARAISSENT CHAQUE JOUR

La Martinique compte aujourd'hui 8039 exploitations pour une surface agricole utilisée de 32.974 hectares. Elles étaient 15.284 au recensement de 1989, pour une SAU de 36.974 hectares, soit une disparition depuis 11 ans de :
- 2 exploitations par jour
- 1,20 hectare de SAU par jour... retombant dans le domaine non agricole.»

(In Agreste Martinique Juillet 2001.)

Le secteur industriel :

En 2004, on dénombrait 27.607 entreprises dont 9,2% dans l'industrie, 13,7 % dans la construction, 29,4% dans le commerce, 28% dans les services, 9,9 % dans les transports. Ce sont, en grande majorité de très petites entreprises.
Le tourisme, longtemps présenté comme la principale chance de développement de la Martinique bat de l'aile. En 2004, le pays offrait 4609 chambres dans 109 hôtels. Mais le coût dissuasif des transports aériens, le niveau élevé des prix en Martinique, les incertitudes de la situation internationale, la concurrence des voisins caribéens sont autant de facteurs qui expliquent la morosité du secteur. Par contre, le secteur tertiaire* a connu une explosion. C'est essentiellement le commerce lié à l'importation de produits finis* qui domine, impliquant un déficit commercial* impressionnant. En 2002, les importations atteignaient en valeur 1941 millions d'euros et les exportations 504 millions d'euros ; De pays producteur qu'elle était, la Martinique est devenue une terre de consommation.

Le tourisme en difficulté.

Documents 7

Documents 8 et 9

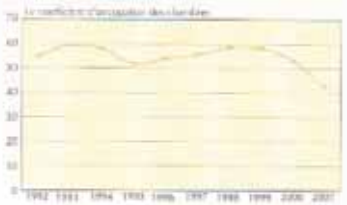

Documents 9

Document10

LA NAISSANCE ET L'ESSOR DES CIVILISATIONS

CHAPITRE VIII

Dans les différents espaces où les hommes se sont installés, ils ont été amenés :

- à s'adapter de façon particulière au milieu dans lequel ils vivaient,
- à inventer et développer des techniques pour produire ce dont ils avaient besoin et améliorer leur habitat,
- à porter des réponses communes aux questions qu'ils se posaient sur leur existence et sur leur situation (légendes, religions)
- à exprimer leurs sentiments et leurs émotions de la même façon. (art, culture)

Des formes d'organisation sociale et politique, correspondant au rôle joué par les différents groupes dans la société en question, se sont établies.

C'est l'ensemble de tous ces éléments qui caractérisent une **CIVILISATION**.
Dans les chapitres suivants, nous découvrirons quelques unes des grandes civilisations qui ont marqué l'histoire de l'humanité.

1/ LA CIVILISATION EGYPTIENNE

Nous avons vu que les premiers hommes ont évolué sur le continent africain, il n'est donc pas étonnant que, là, est née l'une des premières grandes civilisations : la civilisation égyptienne.*

Document 1 :

Les soldats du Pharaon (dixième dynastie)

Les racines de la CIVILISATION EGYPTIENNE, l'une des plus brillantes de l'antiquité, sont africaines. Ce sont des peuples noirs qui en sont à l'origine.

La civilisation égyptienne a fleuri essentiellement dans la vallée du NIL. Les crues saisonnières de ce fleuve favorisaient la pratique de l'agriculture, donc la sédentarisation des hommes.

Document 2

VIE ECONOMIQUE :

Les paysans doivent assurer de dures corvées et payer de lourds impôts. Ils subissent des punitions corporelles.

Les artisans, très nombreux, confectionnent les objets courants dont les paysans ont besoin ou produisent dans les ateliers des pharaons des lits, des fauteuils, des bijoux, des vases, etc.

Les Egyptiens pratiquent la chasse et la pêche, surtout dans les zones marécageuses du delta du Nil. L'agriculture est florissante (céréales, lin). Mais certaines années, la famine sévit à cause des mauvaises crues ou des invasions de sauterelles. L'exploitation de minerais, comme l'or, et un important commerce fluvial occupent également les Egyptiens. Leur pays est riche et convoité par les voisins.

Le Pharaon et sa famille

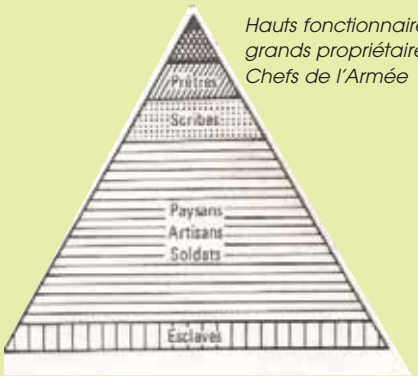

ORGANISATION SOCIALE ET POLITIQUE

Le Pharaon, détient tous les pouvoirs. Sa puissance est symbolisée par le sceptre et le fouet qu'il tient à la main. Tous doivent se prosterner devant lui. Les Egyptiens croient qu'il peut intervenir auprès des dieux.

Il possède la terre et commande l'armée. Il dirige le pays en s'appuyant sur de nombreux fonctionnaires recrutés parmi les scribes*.

Document 3

Les grandes étapes de la construction de l'empire

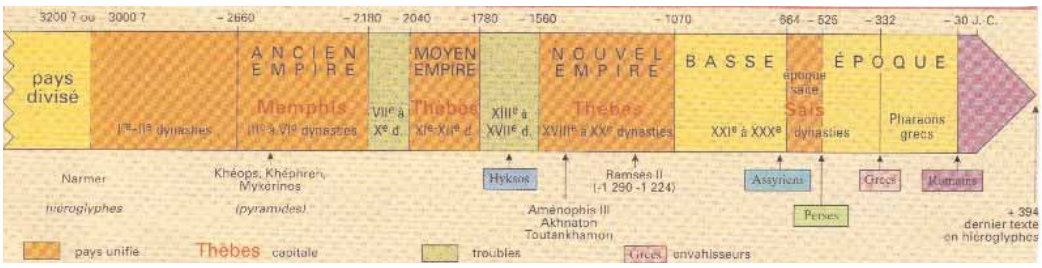

VIE RELIGIEUSE

Les Egyptiens sont polythéistes*. Leurs Dieux ont des attributions très précises : la justice (Maât), l'écriture (Thot), l'embaumement (Anubis). Le Dieu le plus important c'est celui du Soleil (Rê ou Râ).
Ils sont représentés avec des têtes d'animaux. A côté des Dieux que tous les Egyptiens vénèrent, on trouve des Dieux locaux. Sous le règne du pharaon Aménophis IV, la tentative est faite de développer le monothéisme* avec le culte du dieu solaire ATON.

Document 4 :

Les principaux dieux égyptiens

Osiris, le dieu des morts occupe une place importante ; il représente aussi la végétation et la vie dans l'au-delà. Car les Egyptiens croient à une autre vie après la mort. Aussi pratiquent-ils la momification pour assurer la conservation des corps. La momie repose dans un sarcophage. Des tombeaux gigantesques sont édifiés pour les personnages puissants. Les Pharaons sont enterrés dans les Pyramides* entourés des Mastabas* où reposent les courtisans.

VIE CULTURELLE ET ARTISTIQUE

Les Egyptiens s'adonnent à la poésie, à la sculpture à la peinture, à la musique. La science est particulièrement développée et leurs capacités techniques à construire les monuments et des temples immenses étonnent encore nos contemporains.
Inventeurs de l'écriture, avec les Mésopotamiens, ils sont à l'origine du calcul et du premier système de poids et de mesure ; leur procédé d'arpentage est à l'origine de la géométrie. Ils sont les premiers, grâce à l'étude des astres à diviser l'année en 12 mois et à élaborer un calendrier précis ; Leurs techniques d'embaumement montrent qu'ils connaissent la médecine et la pharmacie ; enfin, ils maîtrisent l'irrigation.

Le deuxième cercueil de Toutankhamon (1347-1338 av. J.C.)

Document 5

Document 6

Scribe au travail.

Document 7

Le travail des embaumeurs

D'abord, à l'aide d'un fer recourbé, ils extraient le cerveau par les narines. (...) Ensuite, avec une pierre d'Ethiopie tranchante, ils font une incision le long du flanc et retirent tous les intestins, qu'ils nettoient et purifient avec du vin de dattier et purifient une seconde fois avec des aromates broyés. Puis ils remplissent le ventre de myrrhe pure broyée, de cannelle et de tous autres aromates, à l'exception de l'encens et le recousent. Cela fait, ils salent le corps en le recouvrant de natron pendant soixante-dix jours (...). Quand les soixante-dix jours sont écoulés, ils lavent le mort, enveloppent tout son corps de bandes taillées dans un tissu de Byssos2, avec une couche de gomme (...). Les parents en prennent alors livraison ; ils font faire un étui de bois à figure humaine ; dans cet étui, ils enferment le mort, et, inclus de la sorte, le gardent précieusement dans la chambre funéraire, où ils le placent debout contre le mur. *Hérodote, Histoires, II, 86.*

Documents 8

Les pyramides de Guizeh

Documents 9

Bois peint vers 1000 av. J.C. /Fresque de la chapelle d'Ounsoun datant de 1500- 1400 av. J.C.

Documents 10

2/ LES AUTRES CIVILISATIONS AFRICAINES

Sur le continent africain, plusieurs civilisations très florissantes se sont épanouies. Les documents suivants nous en donneront quelques illustrations.

Document 1

«Considérée aujourd'hui encore par les Yoruba comme une ville sainte, Ifé, dans l'actuel Nigéria, fut la capitale d'une civilisation florissante depuis le 11° siècle. Les artistes du royaume d'Ifé portèrent à la perfection, vers le 12° 13° siècle, un art du portrait en terre cuite et en bronze coulé à la cire perdue. Cette technique fut transmise ensuite au puissant royaume du Bénin dont l'essor commence vers le 13° siècle et où l'art du bronze allait connaître un épanouissement exceptionnel jusqu'au 18è siècle...

La culture des igbo-ikwu est antérieure d'au moins deux siècles à celle d'Ifé-Bénin et à toutes les autres cultures d'un degré d'évolution comparable qui ont été découvertes jusqu'ici dans la zone forestière.»

Alan Ryder, (professeur à l'université de Bristol)

Courrier de l'unesco - Histoire de l'afrique - Mai 1984

Document 2

Des envoyés officiels de l'Afrique noire allaient vendre des parfums et de l'ivoire sous la dynastie des T'ang, jusqu'en 628. Ils sont représentés dans les grottes de Dunhuang (5°-10° siècle)

Document 3

L'AFRIQUE, FOYER COMMERCIAL

Selon certains historiens anciens, une forte activité commerciale existe déjà au 12è siècle sur la côte est - africaine. Ce commerce s'épanouit aux 13è et 14è siècles. L'ivoire, collecté depuis l'intérieur et que les marchés musulmans, chinois et indiens consomment en grande quantité, les peaux d'animaux constituent, avec le fer et l'or, et sans doute le bois, les postes importants des exportations...

Plus de cinquante villes, du cap Gardafui à Sofala, manifestent la vitalité du phénomène urbain, avant même la venue des arabes en zone swahili. L'une des plus florissantes était Kilwa : des sources chinoises décrivent des maisons de quatre ou cinq étages au 15è siècle. En effet, les chinois au 15è siècle, visitent en force cette côte africaine.

Dès le 6è-7è siècle peut-être, mention est faite de l'arrivée d'Africains en Chine. Des peintures de l'époque T'ang (7è-10è siècles) représentent déjà des noirs d'Afrique dans des grottes bouddhiques...

Document 4

QUATRE SIECLES D'ECHANGES ET D'EPANOUISSEMENT

«La période qui va du 12è au 14è siècle marque un moment crucial de l'histoire de l'Afrique. Durant ces quatre siècles, on assiste à l'épanouissement de brillantes civilisations sur le continent ; au nord et sur les côtes orientales, sous le flambeau de l'islam, des cités marchandes font de l'Afrique un des plus importants carrefours du commerce mondial. A travers le Sahara, d'immenses caravanes relient l'Afrique septentrionale* au «pays des noirs» ou Soudan, poumon économique du grand trafic, grâce aux mines d'or du Ghana et du Mali.
Jamais les relations commerciales ne furent plus intenses ; les échanges de toutes sortes relient les différentes régions du continent. L'archéologie* nous révèle aujourd'hui que même la forêt équatoriale n'a pas constitué une barrière infranchissable ; idées, denrées et techniques ont circulé avec les hommes des savanes vers les forêts et vice-versa.
Longtemps, historiens et chercheurs ont attribué à l'islam la naissance et le développement des villes, royaumes et empires du continent. Mais hors du domaine d'influence de l'islam, sur la côte atlantique, en Afrique centrale et méridionale, ont vu le jour des royaumes, des cités aussi bien structurés que ceux de la zone soudanaise. Il faut situer aux 12è-14è siècles, l'apogée des brillantes civilisations du Bénin et d'Ifé dont la statuaire constitue un trésor artistique d'une originalité qui ne cesse de frapper les imaginations.
La civilisation de Zimbabwe, l'ancien Monomotapa, livre petit à petit ses secrets grâce à l'archéologie.
D'autre part, nous savons aujourd'hui que les échanges commerciaux, voyages d'affaires et pèlerinages ont mis en contact permanent l'Afrique occidentale et le Maghreb, Zimbabwe et les villes de la côte orientale.
La connaissance de cette période privilégiée s'appuie à la fois sur les documents écrits, les traditions orales et l'archéologie.»

Djibril Tamsir Niane

Document 5

Maisons à DJENNE (Mali)

Document 6

Djenne-jeno, cite bimillenaire

Djenné-jeno est située dans le delta intérieur du Niger, dans une plaine inondée chaque année, riche en poissons, en céréales et en bétail.

«La production alimentaire était très abondante dans l'arrière pays et servait notamment à approvisionner la population de Tombouctou, plus au nord, à laquelle Djenné-jeno était reliée par un réseau de 500 km de voies navigables. Et la route de l'or, (qui venait de la partie forestière de l'ouest africain) passait par ces deux villes avant de traverser le Sahara pour atteindre l'Afrique du Nord...

Djenné-jeno était déjà habitée au 3è siècle avant Jésus-Christ par une population qui travaillait le fer et pratiquait le commerce. Dès 800 après J-C, il s'agissait d'une cité cosmopolite et prospère dont la population atteignait presque 10.000 habitants...»

In «Le défi colonial» Albert ADU Boahen

Document 7

«L'empire du Ghana fondé vers le 4è siècle après Jésus-christ s'étendait entre les fleuves Sénégal et Niger. Il était peuplé de Noirs, surtout Soninké et de Blancs berbères sanhajas. Une de ses capitales était KOUMI SALEH. Au Xè siècle l'empire de Ghana, riche et puissant, dominait ses voisins Aoudaghost et Tekrour. Il eut à lutter contre les musulmans venus du Nord dès le VIIIè siècle. Sa capitale fut prise par les Almoravides en 1076. Affaibli après sa libération, Ghana fut annexé, vers 1240, à l'empire voisin du Mali.» (P.A)

La civilisation du Soudan occidental au Moyen âge

«La famille étendue était la base de la société : elle était dirigée par le plus âgé de la branche aînée, qui gérait le patrimoine collectif et assurait le culte familial. Le travail se faisait en commun ; les terres, troupeaux et maisons appartenaient à tous et ne pouvaient être partagés.

Plusieurs familles formaient un clan. Une grande solidarité unissait les membres d'un même clan. Plusieurs clans formaient la tribu, fixée sur un territoire déterminé sous la direction d'un chef. Des associations de groupes d'âge charpentaient les structures sociales. Les personnes âgées étaient respectées et jouaient un rôle directeur dans la société.»

«La société était hiérarchisée* et comprenait la noblesse, les hommes libres, les artisans, les esclaves. Les membres des grandes familles constituaient la noblesse qui détenait

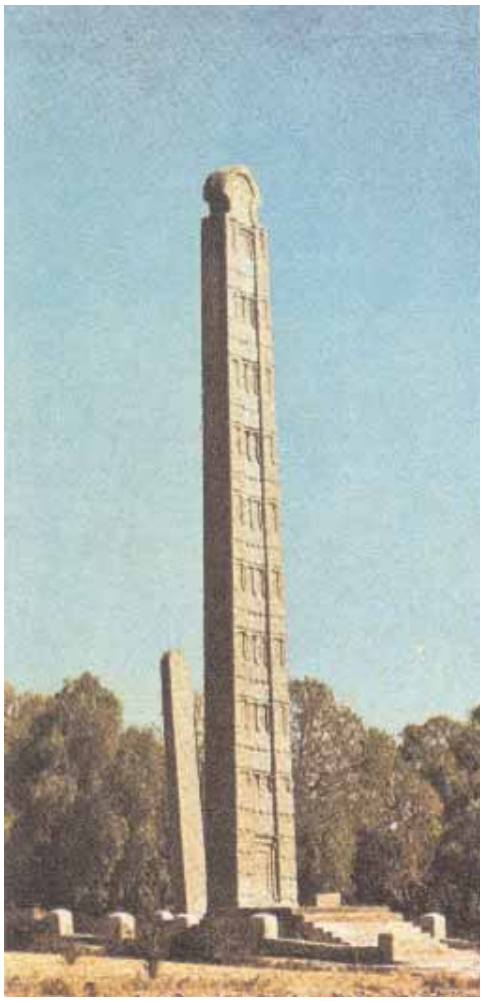

Ci-contre : l'obélisque d'Axoum, orné d'ébauches de portes et de fenêtres. Cette stèle colossale date d'environ 300 ans après J.C.

presque tous les pouvoirs. Dans les pays Mandingue et Ouolof, les hommes libres étaient considérés aussi comme des nobles. Ils ne pouvaient exercer de métiers artisanaux. Dans les pays de la savane, les artisans, travailleurs du cuir, du bois, du fer, les musiciens héréditaires (Griots) étaient organisés en «castes*» et ne pouvaient se marier qu'avec des gens de leur condition. Les esclaves formaient la masse de la population, la classe productive.»
«Les royaumes et empires africains étaient pour la plupart des ETATS MONARCHIQUES*. Le pouvoir royal n'était jamais absolu mais limité par les coutumes et l'existence de conseils. Le roi était toujours assisté d'un conseil et de nombreux ministres. L'empire était divisé en provinces dirigées par des gouverneurs (farin ou farba) assistés de Cadis qui rendaient la justice et de nombreux auxiliaires civils ou militaires. Certains petits royaumes étaient simplement tributaires* de l'Etat central.» (P.A.)

Document 8

La religion dans les civilisations africaines

L'Animisme* est la religion traditionnelle des Noirs Africains ; l'homme reconnaît l'existence de Dieu mais passe par des intermédiaires, des génies bienfaisants ou malfaisants, les ancêtres auxquels il offre des sacrifices pour intervenir en sa faveur. L'animisme a nourri l'art nègre. Les statuettes, les masques et autres représentations ont une fonction religieuse et sociale.

Au Moyen-âge, l'Islam a fait de grands progrès. Il a progressé depuis le XIè siècle, surtout par l'action persévérante des commerçants musulmans, marabouts ambulants qui ont converti les classes dirigeantes des sociétés.

Appuie-tête ; ba-luba ; Congo

Masques et statues africains

LES CIVILISATIONS AMERINDIENNES

Document 1

RAPPEL HISTORIQUE

Les premiers habitants du continent étaient des descendants de tribus venues d'Asie. Celles-ci avaient progressivement emprunté la bande de terre qui liait auparavant les deux continents. (A l'emplacement de l'actuel détroit de BERING).

Ces tribus vivaient de chasse de pêche et de cueillette. Certaines ont maîtrisé l'agriculture et l'élevage, ce qui a permis le développement de grandes civilisations.

LES CIVILISATIONS EN AMERIQUE DU NORD

A l'exception des Pueblos, les peuples de l'Amérique du Nord sont des nomades qui vivent de cueillette et de chasse. Ils se déplacent en suivant les troupeaux de bisons qui leur fournissent leur nourriture ; la peau du bison est utilisée pour la fabrication de vêtements et des tipis*.

LES PUEBLOS

La civilisation Anazani (des PUEBLOS) et celle des Iroquois développent des techniques agricoles. La civilisation des Pueblos s'étend dans une grande partie des Etats-Unis actuels (Arizona, Utah, Colorado et moitié occidentale du Nouveau Mexique)

«...Le premier stade de cette civilisation est connu sous le nom de «Basket Makers» ou «civilisation des Vanniers». Ces vanniers, vivant à l'origine de chasse, se fixèrent progressivement en de petits villages lorsqu'ils se livrèrent à la culture du maïs et de la citrouille.
A partir du VIIIe siècle de notre ère, la civilisation Pueblo prend le relais de celle des Vanniers. Bien qu'il n'y ait pas eu de modifications dans le type physique des vanniers, leurs activités évoluent et se transforment. Aux cabanes des «Basket Makers» succèdent des immeubles à étages (parfois cinq), construits d'abord en adobe, puis en maçonnerie et serrés en villages qui grandirent puisque, du XIe au XIVe siècle, ils pouvaient compter 500 logements.
Les habitations étaient parfois bâties sous d'énormes auvents naturels, comme ceux des falaises de Mesaverde.

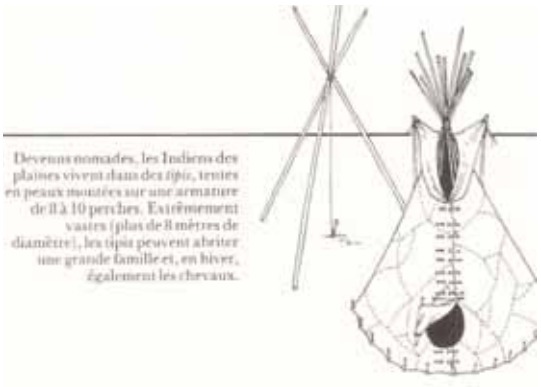

Devenus nomades, les Indiens des plaines vivent dans des *tipis*, tentes en peaux montées sur une armature de 8 à 10 perches. Extrêmement vastes (plus de 8 mètres de diamètre), les tipis peuvent abriter une grande famille et, en hiver, également les chevaux.

Dans ces curieuses cités, on trouvait des kivas ou sanctuaires dont le rôle était à la fois celui d'un temple, mais aussi celui d'un lieu de travail : à Mesaverde on n'en dénombrait pas moins de vingt-cinq.

Simultanément, l'art de la poterie et le tissage du coton, inconnus auparavant, se développent remarquablement.
L'agriculture s'améliore par des perfectionnements des moyens de production, telle la mise au point des techniques d'irrigation, qui contribuèrent dans une mesure non négligeable à l'importance et à la célébrité de la civilisation Pueblo.
L'espace contrôlé par les Pueblos semble s'être organisé autour de la vie communale, qui était gérée de manière fort démocratique.
Tous ces traits de civilisation se retrouvent chez des tribus voisines mais de langues différentes : les Tanos, les Zunis et les Hopis.
Au XIVè siècle, la pression exercée par des tribus nomades sur les territoires Pueblos amena ses habitants à se replier. Néanmoins, en dépit de cet aléa et malgré la conquête espagnole qui suivit de peu, la civilisation pueblo s'est maintenue avec ses traditions originales jusqu'à nos jours...»

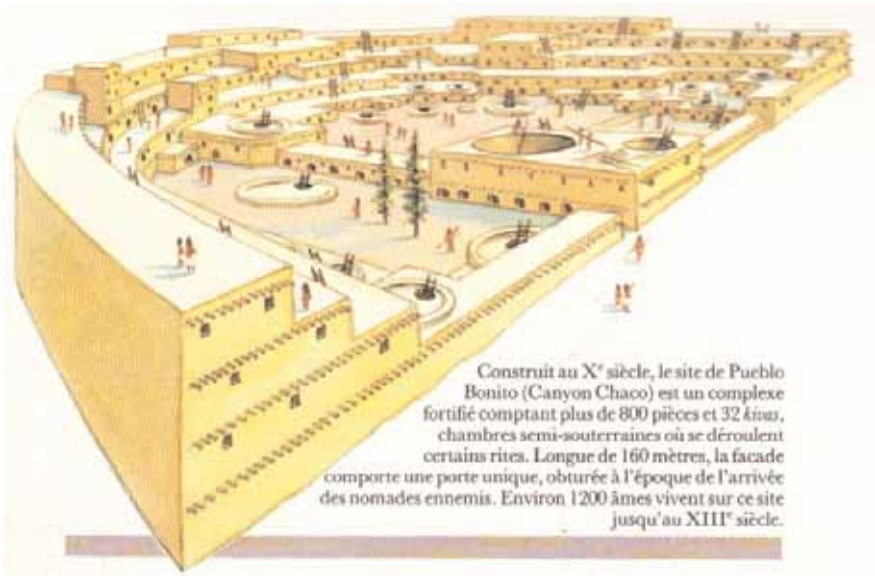

Construit au Xe siècle, le site de Pueblo Bonito (Canyon Chaco) est un complexe fortifié comptant plus de 800 pièces et 32 *kivas*, chambres semi-souterraines où se déroulent certains rites. Longue de 160 mètres, la façade comporte une porte unique, obturée à l'époque de l'arrivée des nomades ennemis. Environ 1'200 âmes vivent sur ce site jusqu'au XIIIe siècle.

(In Amérique précolombienne ; Dorsinfang)
(In «Les civilisations des Amériques» Davot et Purin ; ed. Casterman)

LES PREMIERES CIVILISATIONS EN AMERIQUE DU CENTRE ET DU SUD

Entre 1200 avant J.-C. et 200 après J.-C. les Olmèques ont développé dans la forêt tropicale du Mexique oriental une civilisation dont on sait encore peu de choses. Les figurines présentées dans le document semblent participer à une cérémonie religieuse.

Document 1 : figurines Olmèques

Mieux connues, puisque les Européens ont abordé le continent alors qu'elles étaient encore en plein essor, les civilisations Maya, Aztèque et Inca ont laissé un héritage impressionnant à l'humanité. On a pu parler des «civilisations du maïs», car cette céréale est à la base de leur alimentation et de leur culture.

VIE ECONOMIQUE

La culture du maïs est prépondérante, mais les peuples amérindiens cultivent aussi le haricot et les courges. Ils pratiquent la culture sur brûlis. Ils ont domestiqué le dindon (inconnu en Europe) et le chien. C'est à eux que nous devons le chocolat. Ils savent tisser, travailler la céramique et le métal.

Les Mayas taillent des clairières par le feu dans la forêt tropicale pour pouvoir développer leurs plantations ; ils mangent le maïs récolté sous forme de galettes bouillies au chocolat ; cultivent le coton et les patates douces, récoltent avocats et goyaves et piments.

Ils connaissent les techniques pour assécher les marécages, installer des canaux d'irrigation et cultiver en terrasses. Leurs outils sont en pierre et en bois (le travail des métaux est inconnu ; ils n'ont pas d'animaux de trait). Les villes sont des centres de troc (fruits, légumes, poteries) et ils pratiquent le commerce de produits de luxe.

Les Incas aménagent des terrasses sur les flancs des montagnes, maîtrisent l'irrigation et construisent des aqueducs ;
Ils cultivent le coton, le manioc, le maïs et le haricot. Mais la pomme de terre est la base de l'alimentation. L'élevage du lama fournit le lait et la viande.

Les Incas pratiquent la métallurgie et l'orfèvrerie, utilisant de nombreux métaux précieux (or, argent, cuivre, étain, platine) ; ils maîtrisent la technique des alliages et de la soudure.
L'industrie textile atteint un niveau remarquable ainsi que la poterie.

ORGANISATION POLITIQUE ET SOCIALE

Les Mayas sont soumis à l'autorité d'un empereur. Au sommet de la société, les prêtres et l'aristocratie font partie des privilégiés. Les paysans constituent la masse de la population. Le travail en entraide est généralisé.

L'empire est constitué d'une confédération de Cités autonomes, parfois rivales, mais le plus souvent attachées entre elles par des liens familiaux.
Une Cité est un centre politique et religieux avec des temples, des palais, des terrains de jeux et des quartiers résidentiels. Le chef de la Cité est assisté d'un conseil.

Les Aztèques sont aussi regroupés dans un empire constitué de Cités. La société aztèque est aristocratique et guerrière. Les prêtres et les guerriers forment la classe dominante. L'esclavage existe mais les esclaves sont relativement bien traités. Les négociants qui pratiquent le commerce des produits de luxe s'enrichissent. Les artisans travaillent le jade, la peau de jaguar, les plumes :
L'empereur, selon leurs croyances, «sert Dieu et protège le peuple». Tout homme marié a droit à une parcelle de terre à condition de la cultiver régulièrement.

Document 2 : Mode et outils aztèques

(In Tout l'Univers)

EMPEREUR

GUERRIERS — CLERGE

HOMMES DU COMMUN
Marchands - Artisans

Paysans
(Paient des impôts, font corvées et service militaire, reçoivent lopin de terre)

Esclaves

Chez les Incas, l'empereur est considéré comme le fils du Soleil : «l'INCA» est un chef religieux et militaire. La terre et les hommes sont sa propriété. Son empire est organisé très minutieusement et il contrôle toutes les tribus grâce à une armée puissante, de nombreux fonctionnaires, un réseau de routes et un système de poste. Les messages sont transmis par des QUIPUS. Aux points stratégiques du territoire, il fait édifier des forteresses monumentales (MACHU PICHU). Une langue unique est imposée.

La terre est répartie en AYLLU*. Le principe de la redistribution est appliqué: quand une région connaît de mauvaises récoltes où une catastrophe naturelle, l'Inca y envoie des vivres et des vêtements.

LA VIE RELIGIEUSE

Document 3 *Quetzacoalt, le serpent à plume*

Mayas, Incas et Aztèques sont tous polythéistes*.

Chez les Mayas, les dieux sont représentés par un curieux mélange de traits humains et animaux. Certains sont plus importants tels Al Puch, dieu de la mort et TCHAC, dieu des pluies et de l'agriculture.
Les Mayas pratiquent le sacrifice d'humains et d'animaux.

Les dieux Aztèques sont présentés sous des aspects terrifiants. QUETZACOATL, serpent à plume, dieu de l'au-delà est très craint ; Tlaloc, c'est le dieu de la pluie ; HUITZILOPOCHTLI, dieu de la guerre exige des sacrifices humains ; (Le sang des prisonniers est censé nourrir les dieux ; sans cela, croient les Aztèques, le soleil s'arrêterait !). Les notions d'enfer et de paradis sont présentes dans la religion Aztèque.

Document 5 et 6
Les ruines de la ville fortifiée de Machu Picchu au Pérou.

Couteau de sacrifice en or et pierres précieuses (Musée de l'or, Lima)

Pour les Incas, VIRACOCHA est le créateur de toutes choses.
Lui aussi réclame des sacrifices, mais seulement en période de famines ou d'épidémies. Le peuple vénère les HUACA (divinités locales).
L'empereur, considéré comme le fils du Soleil est également l'objet d'un culte.

Document 4

(In Encyclopédie «Tout l'Univers»)

LA VIE INTELLECTUELLE ET CULTURELLE

Les connaissances scientifiques sont grandes dans les civilisations Maya, Aztèque et Inca. Aujourd'hui encore, certaines de leurs prouesses technologiques ne peuvent être expliquées.
Un calendrier extrêmement précis est en usage, précisant la durée de l'année solaire et le moment des éclipses. Ils connaissent le zéro et disposent d'un système d'écriture.
Chez les Mayas, on a retrouvé des figurines à roues alors qu'ils n'utilisaient pas celles-ci. Le niveau scientifique dépassait largement le niveau technologique. Les prêtres utilisent l'écriture ; ce sont les premiers au monde à utiliser la numérotation zéro.

Les Mayas s'adonnent à la musique (où dominent la flûte et les percussions), aux chants et à la danse ; poésie et littérature font partie de leur quotidien. Ils jouent à la pelote.
Tous les jeunes garçons Aztèques allaient dans les collèges qui formaient les prêtres et les savants.
Ils pratiquaient le jeu de paume.
Les Incas ne maîtrisaient pas une écriture habituelle mais figuraient les nombres au moyen de QUIPU (cordelettes à nœud) et représentaient des signes sur tissus et vases dont la signification n'est pas encore connue. (Ne serait-ce pas leur forme d'écriture ?)
Ils maîtrisaient une impressionnante technique architecturale (blocs de pierres taillées et assemblées sans mortier).
Les villes fortifiées et les impressionnantes pyramides qu'ils ont édifiées restent encore objets de curiosité.

MARTINIQUE

DOSSIER III

LES PREMIERS HABITANTS DE JOUANACAERA

(nom originel de la MARTINIQUE)

«Nos barbares* font deux sortes de bâtiments pour naviguer sur la mer, qui sont bien différents de nos bateaux et chaloupes. Les plus grands sont ceux que nous appelons pirogues et en sauvage* canoïa, et les plus petits ceux que nous appelons canots et eux couliala. Les uns et les autres sont des arbres tout entiers, qu'ils dollent, creusent et ajustent maintenant avec des haches... qu'ils achètent des Européens ; mais avant qu'ils eussent ce commerce avec eux, ils y consumaient des années entières, abattant les arbres ou les brûlant par le pied, et les creusant avec des haches de pierre et avec un petit feu qu'il fallait conduire petit à petit, tout le long de la pirogue jusqu'à ce qu'elle eût atteint la forme qu'ils lui voulaient donner»

RP du Tertre (In bulletin de l' APHGM n°6)

Document 1
Le caraïbe et ses armes

Document 2 *Hache ; coups de poing et boutou ;*

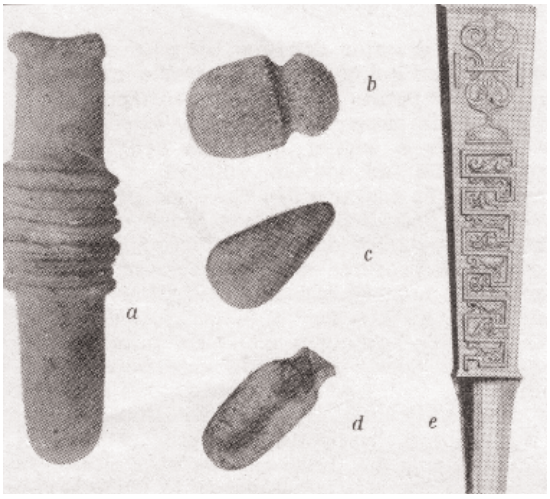

ECONOMIE

Les caraïbes vivent en communauté et pratiquent le troc*.

Document 3

«Ils sont si charitables les uns envers les autres qu'ils n'ont quasi rien de propre* et chacun a le droit d'aller prendre en leur jardin ce qui lui agrée ; si quelqu'un a du gibier, les autres ont le droit d'en aller manger avec lui, sans attendre qu'on les invite quand ce serait même un inconnu de quelqu'autre nation : s'il les voit prendre leur repas, il se va seoir auprès d'eux, met la main au plat et boit et mange comme s'il était de la famille sans y apporter d'autre cérémonie.»

RP Pelleprat

Document 4 *Dessins caraïbes gravés sur des roches de Trois-Rivières en Guadeloupe*

Document 5

«Ils n'ont entre eux aucune sorte de commerce, ne vendent ni n'achètent rien, s'entredonnent fort libéralement toutes les choses desquelles ils peuvent soulager leurs compatriotes sans se beaucoup incommoder.»

RP du TERTRE

ORGANISATION SOCIALE ET POLITIQUE

Document 6

«A vrai dire, les sauvages n'ont point de police, chacun fait ce que bon lui semble, ils n'ont ni lois, ni magistrats et ne reconnaissent que leur Capitaines, qu'ils respectent et auxquels ils obéissent, mais par inclinaison que par devoir : ils n'ont aucune supériorité ni dépendance les uns des autres. Ils ne récompensent point les bonnes actions et ne punissent point les mauvaises. Voici la forme qu'ils tiennent pour la condamnation des criminels. Comme ils ne connaissent point d'autres crimes que l'homicide, aussi est-il le seul qu'ils punissent : ce qu'ils font de la sorte. Les Capitaines s'assemblent pour faire le procès au criminel, et dans cette Tournelle, il est condamné à recevoir un coup de boutou, c'est -à- dire un coup de masse sur la tête ; mais leur coutume est de différer de trois ou quatre mois l'exécution de la sentence, pendant lequel temps le coupable peut se retirer ; les prisons et les fers n'étaient pas d'usage parmi ces peuples...»

RP Pelleprat

RELIGION

Document 7

«Dans la société caraïbe, la religion a un caractère animiste. Les dieux, bons ou mauvais, interviennent pour animer les phénomènes dont les Caraïbes ne possédaient pas l'explication scientifique. Ainsi, les dieux favorables faisaient croître le manioc, les dieux méchants (maboyas) provoquaient les cyclones.

Bulletin APHGM

Les Caraïbes croient en l'immortalité de l'âme et pour certains celle-ci se réincarne dans un nouveau-né. Selon le Révérend père Pelleprat, ils «savent qu'il y a le diable et les esprits malfaisants» que «les «Boïayes qui sont leurs infirmiers, leurs médecins et leurs exorcistes tout ensemble, ont le pouvoir de chasser»

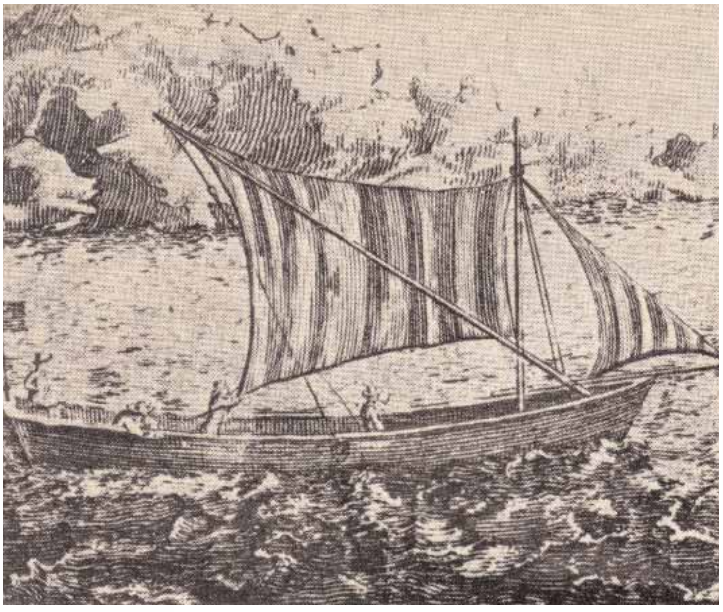

Document 8 *Canot à voile utilisé par les Caraïbes*

4/ LA CIVILISATION CHINOISE

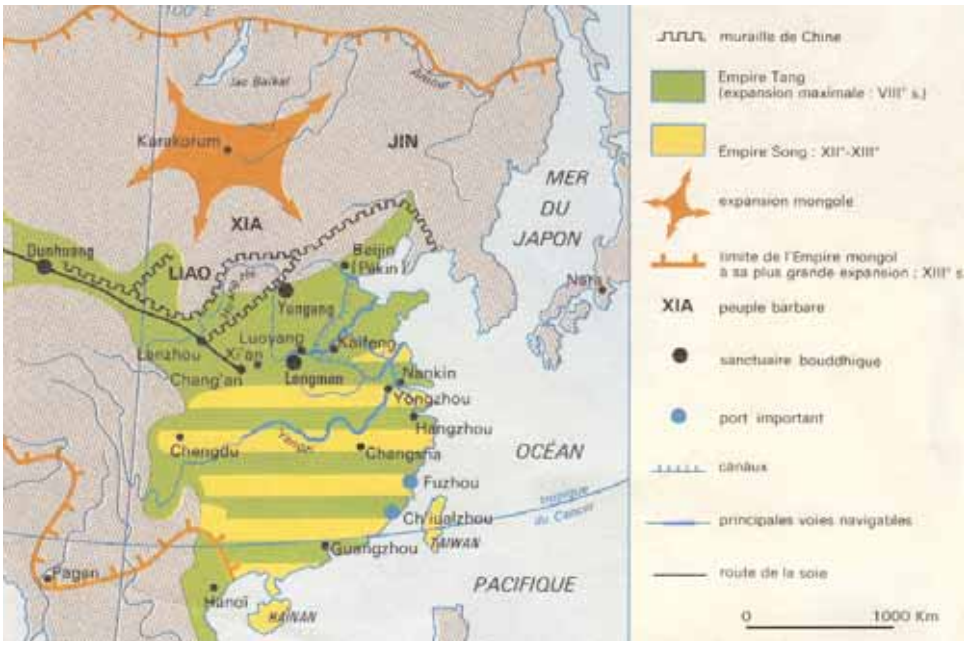

Document 1 :

l'extension de l'empire chinois

Sur l'immense territoire du sud-est asiatique qui est concerné par la civilisation que nous étudions maintenant, on trouve à l'est, des plaines et des collines avec un réseau hydrographique bien développé.
On y rencontre, à l'origine, des agriculteurs sédentaires. Ceux-ci vivent en **Communautés villageoises**.
Peu-à-peu, certains deviennent propriétaires, accaparent les terres et imposent leur domination aux paysans. Des cités se créent et plus tard se regroupent en royaumes. A l'ouest, on trouve des montagnes et des plateaux ; là où s'étend la steppe vivent des éleveurs nomades.

Le premier empire se constituera sous la dynastie* des T'SIN.
La Chine connaîtra des révoltes et des invasions dont la plus importante est celle des Mongols au XIIIè siècle.
Tout cela n'empêche pas le développement d'une brillante civilisation 2000 ans avant JC.

Document 2

Les grandes dynasties de l'histoire chinoise

221-206 : Dynastie Qin
206 av. - 220 après J.-C. : dynastie des Han
220-280 : Trois Royaumes (Wei, Wu, Chu)
280-316 : Jin de l'Ouest
316-580 : Dynastie du Nord et du Sud. Au nord, les Barbares : 350-431 : Qin ; 386-534 : Wei du Nord ; 534-557 : Wei occidentaux ; 534-550 : Wei orientaux ; 550-577 : Qi du Nord. Au Sud, six dynasties : 317-420 : Jin orientaux ; 420-476 : Song ; 477-501 : Qi ; 502-556 : Liang ; 557-589 : Chen.
581-617 : dynastie des Sui
618-907 : dynastie des Tang
907-960 : Cinq dynasties
960-1278 : dynastie des Song
1279-1368 : dynastie des Yuan (Mongols)
1368-1644 : dynastie des Ming
1644-1911 : dynastie des Qing (Mandchous)

LA VIE ECONOMIQUE

On parle ici de «CIVILISATION DU RIZ» car la culture de cette céréale, favorisée par les moussons, est au cœur de la vie. Très tôt, Les chinois pratiquent l'irrigation et le repiquage du riz.
L'artisanat est particulièrement développé, en particulier les activités liées à la fabrication de la porcelaine, du papier et à l'imprimerie.
Le commerce est florissant notamment avec l'Inde, l'Asie centrale et le Moyen Orient.
Sur les pistes caravanières de la «**Route de la soie**», circulent la soie, la porcelaine, les épices, les fourrures.
Au XIè siècle, le plus grand port du monde c'est celui de QUAN ZHOU.

Document 3

Lion en Bronze de l'époque des SONG (Xè-XIIIè siècles)

L'ORGANISATION SOCIALE ET POLITIQUE

L'empereur dirigeait une administration très centralisée grâce aux LETTRES* (MANDARINS)
Les grands propriétaires dominent une masse de paysans soumis à des corvées et au service militaire. S'insurgeant contre leurs abus, des «Redresseurs de tort», hors la loi, s'attaquent aux possédants. L'histoire a retenu l'exemple de SONG JIANG.

LA VIE RELIGIEUSE

Les Chinois pratiquent le culte des Génies et des ancêtres. La religion la plus répandue c'est le Taoïsme qui préconise le retrait du monde pour atteindre la réalité profonde des choses.
Mais le Bouddhisme, venu de l'Inde va s'implanter largement. Va s'imposer également une philosophie* créée par CONFUCIUS*, qui est l'expression de la classe des Mandarins et qui veut «Que chacun reste à sa place». L'empereur est considéré comme le médiateur entre le ciel et les hommes. Pour pratiquer leur culte, les Chinois construisent des PAGODES.

Document 4 :

7000 soldats d'argile veillaient sur la tombe de l'empereur QIN (221-210 av. J.C.)

LA VIE CULTURELLE ET SCIENTIFIQUE

La vie culturelle et scientifique est très intense. Les avancées scientifiques et technologiques dues à cette civilisation sont extraordinaires.
Le premier SISMOGRAPHE* est expérimenté vers 130 avant J.C.
Leurs JONQUES* sillonnent les océans. La littérature est très développée.

Documents 5 et 6

Le travail de la soie.
Des lettrés passant un concours au Palais impérial.

Document 7

	EN CHINE	EN OCCIDENT
FONTE DU FER	VIè avant JC	XIVè après JC
GOUVERNAIL D'ETAMBOT	Iè siècle	Vers 1180
FABRICATION DU PAPIER	Iè et IIè siècle	Vers le XIIIè s.
UTILISATION DE LA BROUETTE	IIIèsiècle	XIIIè siècle
BILLETS DE BANQUE	Xè siècle	XVIIè siècle
INVENTION DE LA BOUSSOLE	XIè siècle	Vers 1190
POUDRE A CANON	XIè siècle	XIIIè siècle
IMPRIMERIE	XIè siècle	XVè siècle
UTILISATION MASSIVE DU CHARBON	XIè siècle	XVIIIè siècle
PORTES D'ECLUSES	XIIè siècle	XIVè siècle
PERFECTION DE LA PORCELAINE	XIIè siècle	XVIIèsiècle

LA CIVILISATION INDIENNE

Document 1

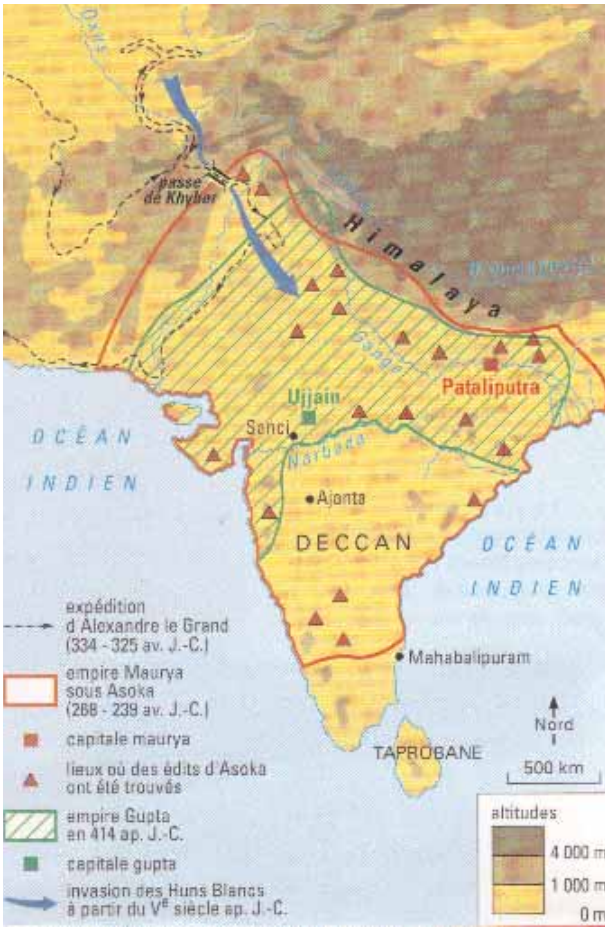

La première grande civilisation qui se développe en Inde est celle des DRAVIDIENS. On a retrouvé les vestiges de villes importantes datant du troisième millénaire (Av. J.-C.) qui montrent qu'ils avaient atteint un haut niveau de développement. Mais, on sait encore peu de choses à leur égard.

Au milieu du IIè millénaire avant J.C. des nomades envahissent la région (Aryens) repoussent les premiers occupants vers le sud. Ils y apportent leur langue le SANSKRIT, transforment la religion et la société. Au Ier millénaire, se développera l'empire MAURYA fondé par GANDRAGUPTA. Le plus célèbre souverain de sa dynastie, ASOKA (268 – 233 avant JC) unifiera l'Inde pour la première fois. Rongé par le remord après avoir été responsable d'un massacre, il se convertit au Bouddhisme et diffuse cette religion. Il donne au pays ses premières lois qui seront gravées dans toutes les langues de l'empire. Après sa mort, l'empire est divisé : le sud est aux mains de princes locaux ; le nord-ouest est dominé par des princes de culture grecque. Ces derniers fondent la dynastie KHUSANA.

Cet empire décline au IIIè siècle après JC. Une nouvelle dynastie nationale prend le pouvoir : les GUPTA. Ce sera l'âge d'or (découverte du système décimal)

Au Vè siècle l'empire est secoué par de nouvelles divisions. L'Inde du Nord est attaquée par des peuples nomades apparentés aux HUNS. L'empire disparaît au milieu du VIè siècle après JC.

Document 2

Type dravidien de l'Inde méridionnale

Document 3

«Sur la rive occidentale du bas Indus, l'archéologue John Marshall découvrait en 1924, les restes de quatre villes remontant à plus de 3000 ans avant J.-C. Après un examen soigné, on put affirmer que ces cités avaient été composées de maisons en brique, dotées de salles de bain, de puits et d'un système de vidange parfait...

Quand les Aryens envahirent la péninsule* indienne vers 1800 avant J.-C., ils y trouvèrent certainement une population déjà très évoluée. C'était celle des Dravidiens, hommes de peau brune, au large nez et aux cheveux plutôt frisés...

Les dravidiens avaient atteint un degré de civilisation remarquable. Ce sont les premiers à utiliser le tour dans la fabrication des poteries. Ils travaillaient habilement l'or et l'argent ainsi que l'ivoire.»

(Encyclopédie Tout l'Univers)

Document 4 :
La piscine de Mohenjo-Daro IIIe millénaire avant J.C. (Dans l'actuel Pakistan)

L'ORGANISATION SOCIALE ET POLITIQUE

A leur arrivée en Inde, les Aryens sont organisés en trois couches sociales : les nobles ou guerriers, les prêtres, le peuple. Les populations vaincues lors des guerres forment une quatrième couche. Au fur et à mesure, une nouvelle hiérarchie s'impose, la société se divise en plusieurs centaines de castes (**JATI**). Ce système se fige au Ier siècle.
Au sommet de l'échelle, les prêtres (**BRAHMANES**) lient cette organisation à des degrés de pureté religieuse et celle-ci détermine le rang de la caste. La société est bloquée car il est interdit de se «souiller» au contact d'une caste inférieure et l'on exerce un métier en fonction de sa caste.
Les «Impurs» (Hors caste, parias intouchables) sont balayeurs ou bouchers.
Le pays est gouverné par des **RAJAS**, chefs politiques et religieux, qui mènent une vie luxueuse dans des palais somptueux.

LA VIE ECONOMIQUE

L'agriculture, déjà pratiquée en Inde depuis le VIIè millénaire avant Jésus-Christ par les Dravidiens, connaît un grand essor.
Les paysans qui forment la majorité de la population cultivent les céréales, en premier lieu le riz, le coton, le jute. L'Inde parvient, alors, à nourrir ses habitants. Les artisans fabriquent des produits de qualité (bijoux, vêtements de coton ou de cachemire). Ils travaillent le fer et l'acier trempé. Le commerce avec les pays voisins est très important, la richesse du pays est proverbiale.

LA VIE RELIGIEUSE

La religion des Aryens, l'Hindouisme ou Brahmanisme, est connue par des textes sacrés : les VEDAS.

Elle enseigne la théorie de la réincarnation* : une vie exemplaire conduit à une meilleure naissance ; une vie mauvaise, à une caste inférieure voire à être un animal.
Une pureté totale permet d'arrêter le cycle de la réincarnation. La religion exige des bains rituels. Les corps sont incinérés après la mort.
Les Hindous vénèrent des milliers de Dieux, mais surtout un Dieu suprême sous trois formes principales :
BRAHMA, créateur du monde ; **VISHNU** qui conserve celui-ci et qui vient sous différentes formes (avatars) ; **SIVA** qui détruit pour permettre la transformation.

Document 5

Ce dieu pitoresque doté d'une tête d'éléphant est invoqué chaque fois que l'on souhaite la réussite d'une entreprise. VOici ce que raconte la légende : après une longue absence, le dieu Civa rentre auprès de son épouve Parvati. Il trouve celle-ci en compagnie d'un jeune homme et furieux, tranche la tête de ce dernier. Il se rend compte alors que c'était son fils Ganeça. Pris de désespoir, il jure qu'il remplacera la tête du premier passant. Ce fut un éléphant ! (Courrier de l'Unesco)

L'héritage que laisse la civilisation indienne à l'humanité est très conséquent, même s'il est souvent méconnu. Aire de passage entre la Chine et le Moyen-Orient, l'Inde a été le lieu d'apports notables en matière de science et de philosophie. Les productions artistiques et architecturales sont particulièrement raffinées.

Document 6

Porte d'une ville indienne 1e siècle av. J.C. (Sanchi) : CIVA (Musée de Madars)

Document 7

Déesse Shiva

Document 8

Temple de GAYA construit en l'honneur de Bouddha (VIe siècle)

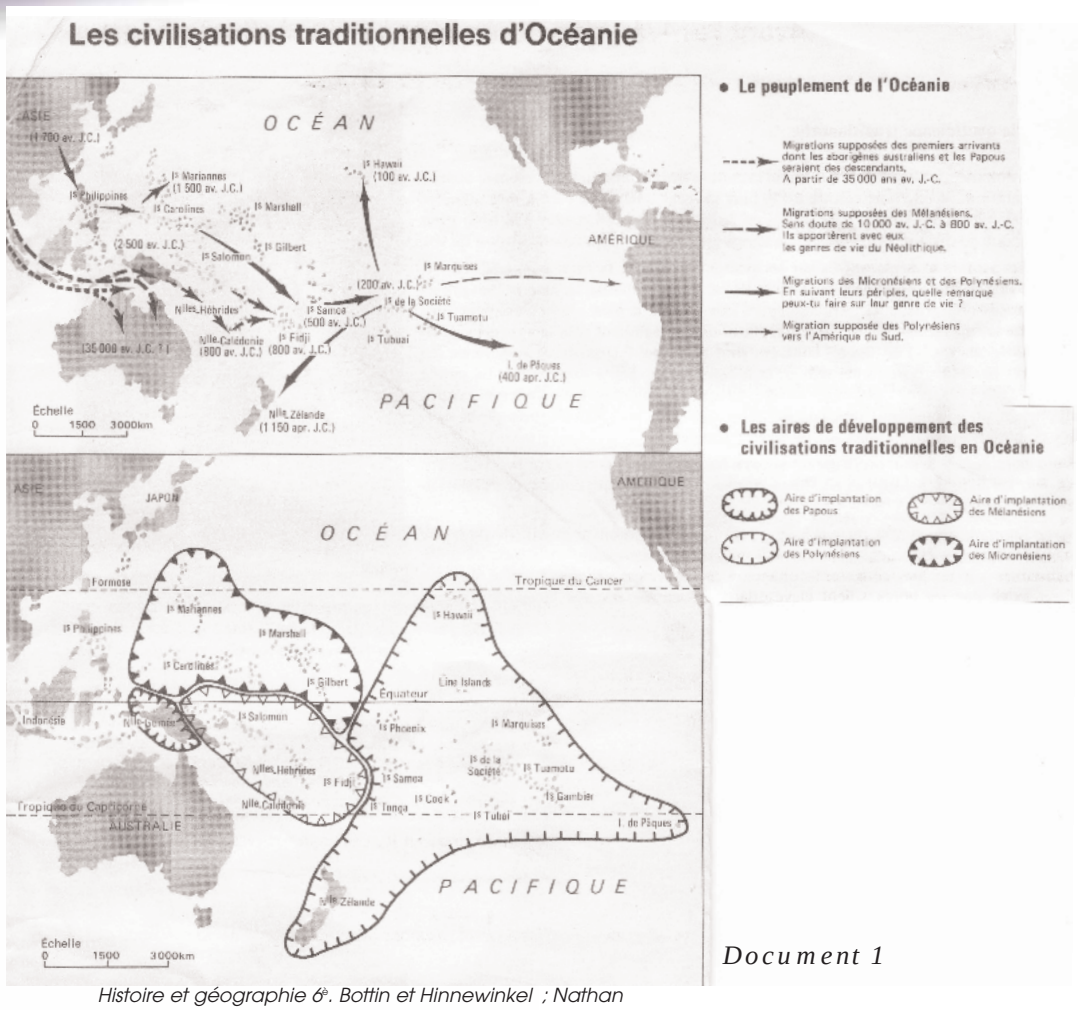

Document 1

Histoire et géographie 6e. Bottin et Hinnewinkel ; Nathan

LES CIVILISATIONS EN OCEANIE

Si l'on excepte l'Australie, en Océanie, les hommes ont dû apprendre à vivre, au milieu de l'immense Océan Pacifique sur des archipels et des milliers de petites îles souvent très éloignées les unes des autres.

On comprend tout de suite que la navigation et la pêche seront souvent au cœur de leurs préoccupations et que le développement des civilisations sera conditionné par la nature du territoire concerné.

Dossier

«...par son peuplement, l'Océanie est foncièrement un prolongement de l'Asie, préhistorique dans sa partie occidentale (Australie, Nouvelle-Guinée), historique dans le reste du domaine. Progressant du nord au sud de l'Insulinde, les vagues de peuplement ancien abordèrent la Nouvelle-Guinée et l'Australie, il y a 30 ou 40.000 ans. Ces populations mélanodermes peuplèrent de façon plus ou moins lâche ces vastes territoires, s'adaptant à des conditions climatiques très diverses et élaborant une civilisation particulière qui devait rester à l'écart pendant des

millénaires. D'autres vagues suivirent qui colonisèrent la Mélanésie.Des populations xanthodermes parlant des langues austronésiennes et parties de la Chine du Sud, refoulèrent ou abordèrent les Papous de l'Insulinde et poursuivirent leur progression jusqu'en Mélanésie. Certains se mélangèrent aux Noirs qui adoptèrent leurs langues, d'autres, rayonnant depuis un foyer situé probablement aux Nouvelles-Hébrides, colonisèrent les archipels micronésiens et polynésiens, les derniers territoires atteints étant les Hawaï, vers 120 après J.C., l'île de Pâques vers 400 et la Nouvelle Zélande, vers 1000. De là, des contacts plus ou moins épisodiques s'établirent avec les côtes américaines. Pendant plusieurs siècles, la situation des différents peuples du Pacifique allait rester stable. Tous allaient connaître un processus d'atomisation et de différenciation linguistique important autant dû aux tendances culturelles qu'aux conditionnements géographiques. Seuls les navigateurs micronésiens et maoris échappèrent à cette évolution alors qu'ils peuplaient pourtant d'immenses étendues aux innombrables et microscopiques terres émergées.

A partir de 1800, l'Océanie va se trouver à cheval entre l'Ancien et le Nouveau Monde. Si une bonne partie de la région a conservé de façon prépondérante, son peuplement originel (Papouasie, Méla, Micro et Polynésie), à ses deux extrémités, la réalité est toute autre : les Maoris d'Hawaï ont été submergés par les Européens et surtout les Asiatiques (Chinois, Japonais, Philipppins) ; en Australie-Tasmanie et Nouvelle-Zélande, les autochtones ont été envahis par des colons britanniques qui les anéantirent en partie et refoulèrent les survivants dans les régions les plus ingrates, se métissant parfois avec eux comme ce fut le cas pour les derniers Tasmaniens. Certaines îles comme Guam, les Fidji et la Nouvelle-Calédonie ont connu a peu de choses près, le même sort mais les allogènes n'ont pas véritablement submergé les autochtones, ce qui est une source de frictions permanentes.A la suite des découvertes européennes, les peuples océaniens furent la proie des missionnaires, des commerçants, des aventuriers, des trafiquants d'esclaves puis de la colonisation de peuplement. De cette rencontre brutale résulta un déclin démographique spectaculaire qui frappa Australiens et Austronésiens ; les Papous eux étant restés assez inaccessibles. Là comme ailleurs, le parallèle avec les Amériques est évident, les mêmes plaies engendrèrent les mêmes effets : exterminations, maladies inconnues contre lesquelles n'étaient pas immunisés les indigènes, esclavage dans les plantations et dégoût de vivre induit par l'évangélisation provoquèrent une chute catastrophique du nombre des Océaniens.

Document 2

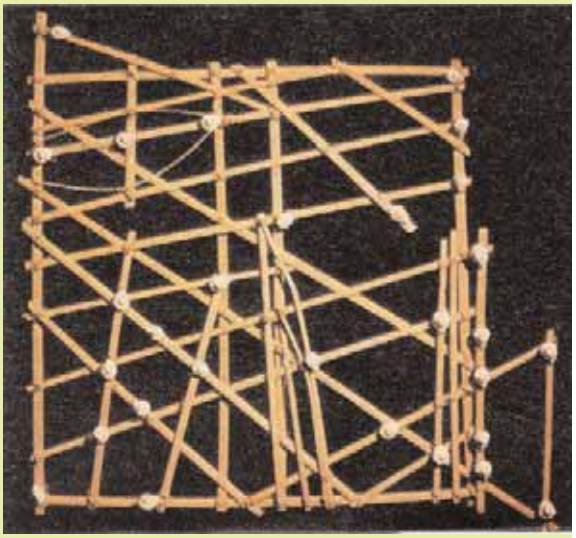

«Carte» des îles Marshall - Un extraordinaire instrument de navigation polynésien datant de 3000 ans : les baguettes indiquent les vents, les courants et la houle, les coquillages les îlots repères.

Document 3

La société polynésienne

Comme toutes les civilisations, la société polynésienne était bien organisée. La première famille ou tribu qui débarque sur l'île est à l'origine de cette organisation sociale. Ses descendants directs, appelés matahiapo , se révéleront être une classe sociale bien à part. En évitant un mélange aux nouveaux arrivants, ils forment pour ainsi dire une aristocratie : les arii . Cependant, leur autorité est plus spirituelle que politique, car leur généalogie fait part de leurs ancêtres conquérants, qui bien sûr détenaient le seul mana nécessaire pour se rapprochement des dieux. Au fur et à mesure du peuplement de l'île, les matahiapo finissent par influencer la vie de tous les habitants. A ce stade là, ils sont considérés comme chef suprême (arii rahi). La société polynésienne s'organisait donc très naturellement : les raatira , chefs de moindre importance qui aidaient les arii ; les manahune , peuple, pécheurs, artisans, les arioi , une classe bien à part et étrange qui était chargée d'organiser des spectacles et des danses dans les îles et qui recevait de la part du arii beaucoup d'appui et d'autorité. La vie quotidienne était soumise à un système de lois rigoureux, les tapu, qui répondait à deux impératifs : assurer la stabilité du groupe social par une gestion précise de la vie quotidienne et contrôler les ressources naturelles du territoire...

Une histoire orale

Toute la richesse du peuple de la mer se communiquait grâce à l'attention que l'on portait aux prêtres. Chaque famille possédait un passé. De génération en génération, l'Histoire et la Connaissance étaient ainsi transmises oralement. Cette tradition orale était imprégnée du caractère secret relatif à la connaissance des origines, des dieux. Les chants poétiques permettaient aux ancêtres polynésiens ou tupuna de transmettre leur histoire et leur expérience à leurs descendants. Cette littérature orale, extrêmement riche, traite de tous les

aspects de la vie matérielle et spirituelle : la généalogie des familles, l'origine des mythes et l'organisation de la vie quotidienne. Le roi avait avec lui la caste des prêtres qui organisaient l'école de la tradition. Ceux qui étaient doués d'une étonnante mémoire étaient formés. Lors de la cérémonie funéraire d'un chef, son histoire était rapportée. Lors de la naissance d'un aîné, l'histoire du clan permettait de situer la place de l'enfant et son rôle dans la communauté. Des personnes étaient désignées pour garder la «mémoire» du peuple. Elles devaient réciter à haute voix toute la généalogie du arii. Pour mémoriser les noms des différents ancêtres, elles s'aidaient de tresses et de baguettes. La tradition des fêtes allait être également fondée sur la mémoire car en elle se trouvait ce qu'il y avait de plus fondamental à toute culture : une identité.

Les danses étaient également un moyen d'expression, un langage.

Les mouvements des mains, des hanches et des pieds pouvaient décrire des situations et des lieux.»

(In Polynésie, Terres Sacrées ; Site Lycos.fr).

Document 4

Danse kanaque traditionnelle

Document 5

Embarcation traditionnelle mélanésienne

Document 6

Aborigène d'Australie

Document 7

Document 8

Les premiers habitants de l'Australie

«Debout sur les falaises, des indigènes au corps peint de couleurs vives surveillent attentivement la mer. Soudain un banc de poissons est signalé. Alertés par les cris des guetteurs, les hommes de la tribu accourent aussitôt et commencent à battre l'eau à grands coups de gourdin. On voit alors apparaître au large un groupe de gros animaux qui bondissent en plongeant dans les vagues ; ce sont des dauphins qui, avertis par les sons retransmis par l'eau, vont encercler les poissons et les pousser vers le rivage où les hommes les massacreront à coups de lance. Les nageurs au corps peint et les cétacés nagent maintenant côte à côte. Si un poisson tente de gagner la haute mer, les dauphins le prennent en chasse et le ramènent vers le rivage. Dans l'eau jusqu'au genou, les femmes et les enfants ramassent le butin. Appelant par leur nom les dauphins, les indigènes partagent avec eux le produit de la pêche. Tandis que des feux s'allument sur la plage pour le festin, les dauphins repus regagnent le large.»

Encyclopédie «Tout l'Univers»

LA CIVILISATION GRECQUE

I/ LA GRÈCE AU CŒUR DE LA MÉDITÉRANNÉE

Document 1

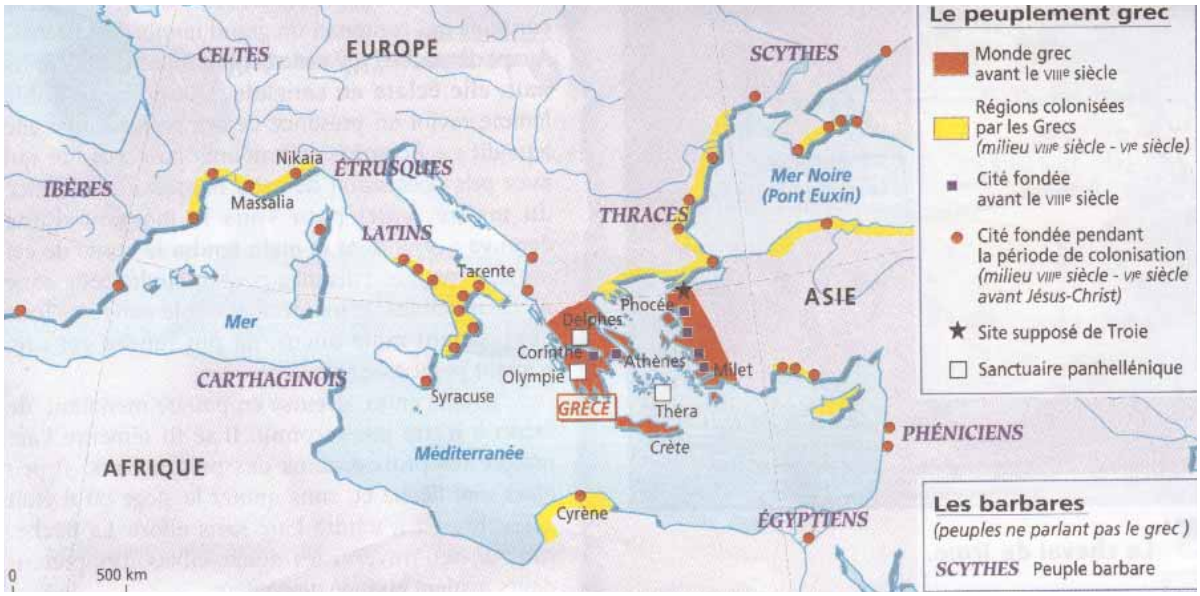

Le monde grec à la fin du VIe siècle av. J .C.

S'avançant au cœur de la mer Méditerranée, la Grèce est un pays montagneux avec d'étroites plaines littorales ; Ses côtes sont très dentelées. Cette configuration a favorisé, d'une part, le développement de cités assez indépendantes les unes des autres et, d'autre part, la navigation et le commerce. Enrichis des échanges avec les autres peuples, les Grecs développeront une civilisation dont les apports dans les domaines de l'art et de la philosophie sont remarquables.

Document 2

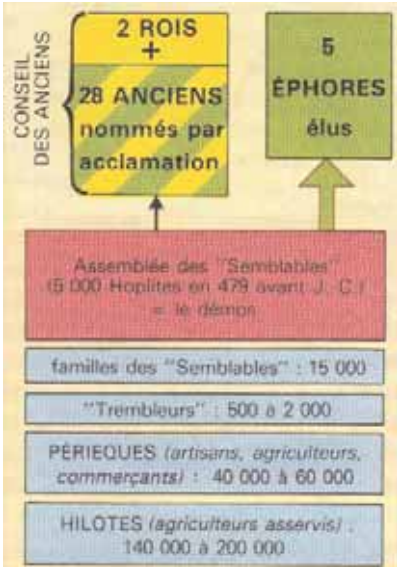

II/ LES ORIGINES DU PEUPLE GREC

Les Achéens, peuple venu du nord s'y installent au début du IIe millénaire avant J.C. Ils y ont formé plusieurs petits États. Vers la fin du IIe millénaire avant JC, les DORIENS envahissent le pays. Le mélange de ces deux peuples est à l'origine du peuple grec.

III/ VIE ECONOMIQUE

Les premiers Grecs s'adonnaient à l'élevage puis à l'agriculture. Le commerce maritime prendra de plus en plus d'importance par la suite. Peuple tourné vers la mer, il installera des colonies autour de la Méditerranée.

IV/ ORGANISATION POLITIQUE ET SOCIALE

La Grèce est morcelée en plusieurs Etats indépendants qu'on appelle des **CITES**. Les plus célèbres sont **SPARTE** et **ATHENES**

Une Cité est constituée d'une ville et des villages éparpillés dans la campagne qui en dépendent (entre 100.000 et 600.000 habitants)

Plusieurs régimes politiques vont se succéder : monarchie et aristocratie tyrannies* et démocratie*.

Document 3

Puissant Apollon, c'est toi qui as élevé les murs de notre cité ; à toi de détourner de cette cité la horde de ses ennemis pour que les peuples en liesse t'offrent des sacrifices dans l'enchantement d'une fête où l'on dansera autour de ton autel. Pour ma part, je frémis au spectacle des Grecs et de leurs guerres civiles. Mais toi du moins, Apollon qui lui est propice, garde cette cité qui est la nôtre.

Théognis (poète ayant vécu à Mégare au VIe siècle avant J.-C.), Élégies.

SPARTE : DES PRATIQUES CRUELLES

Document 1

La sélection des enfants à la naissance

«L'enfant qui venait de naître, le père n'était pas libre de l'élever ; il allait le porter dans un endroit nommé Lesché où les plus anciens de la tribu siégeaient. Ils examinaient l'enfant et, s'il était bien constitué et vigoureux, ils ordonnaient de le nourrir en lui assignant une des neuf mille parts de terrain. Mais, s'il était disgracié de la nature et mal conformé, ils l'envoyaient au lieu dit les Apothètes (le dépôt), un gouffre situé le long du Taygète, dans la pensée qu'il n'était avantageux ni pour lui ni pour la cité de laisser vivre un être incapable, dès sa naissance, de bien se porter et d'être fort.»

Plutarque ; Lycurgue XXXIII

Document 2

La chasse aux hilotes

«Les éducateurs des jeunes gens choisissaient de temps en temps ceux qui leur paraissaient les plus prudents et les plus hardis ; ils leur donnaient des poignards et les vivres nécessaires et les envoyaient battre la campagne chacun de leur côté.
Ces jeunes gens ainsi dispersés, se cachaient le jour dans les lieux couverts et dans les cavernes pour se reposer, et, la nuit, se jetaient dans les grands chemins et égorgeaient tous les hilotes qu'ils rencontraient. Quelques fois même, ils marchaient en plein jour, et tuaient les plus forts et les plus robustes de ces hilotes.»

Plutarque ; Lycurgue LVIII

Document 3

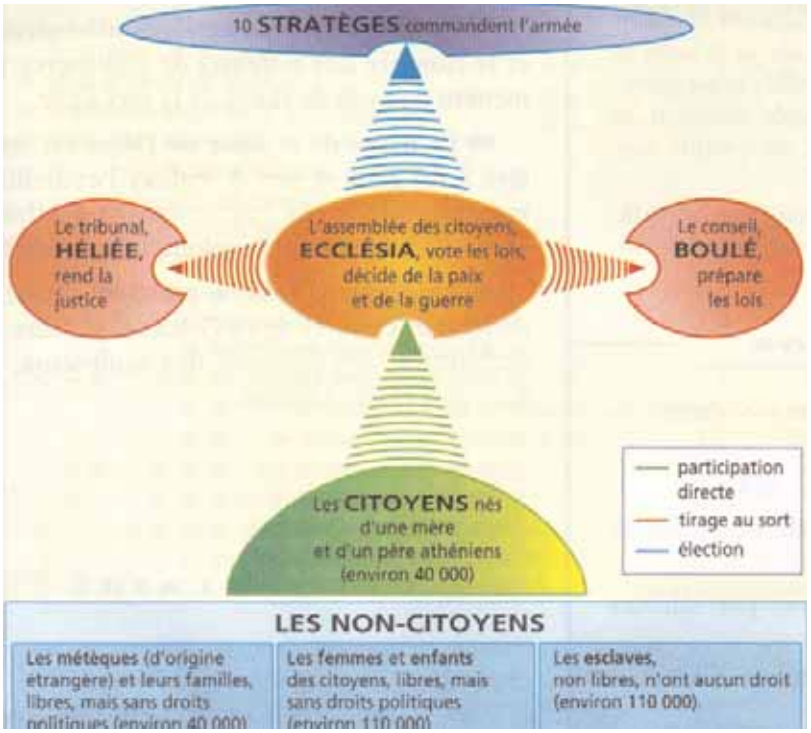

V/ VIE CULTURELLE ET SCIENTIFIQUE

La Grèce antique a connu une vie culturelle très riche (Peinture sur vase, sculpture, architecture, littérature, théâtre). Ses savants cherchent à comprendre l'homme et la nature : médecine, géométrie, histoire connaissent un développement important. Les **Philosophes** réfléchissent sur la place de l'homme dans la nature et dans la société.

Au IVe siècle, la Grèce passe sous la domination des rois Macédoniens qui adoptent sa culture et la répandent dans tout l'empire qui sera conquis par Alexandre. Dans ce cadre, le contact avec les autres civilisations permettra le développement de la civilisation **Hellenistique**.

VI/ VIE RELIGIEUSE

Les Grecs sont **polythéistes**. Ils croient que leurs dieux, représentés sous forme humaine, résident au sommet du mont **Olympe**. L'ensemble des légendes les concernant constitue la **Mythologie Grecque**.

Les Grecs construisent des **Sanctuaires*** qui attirent de nombreux pèlerins (exemple à **Delphes** où la **Pythie** rend des oracles ; **Olympie** où des jeux sportifs sont organisés tous les quatre ans)

Comme les Égyptiens, les Grecs croient que les morts sont jugés et ils leur rendent un culte.

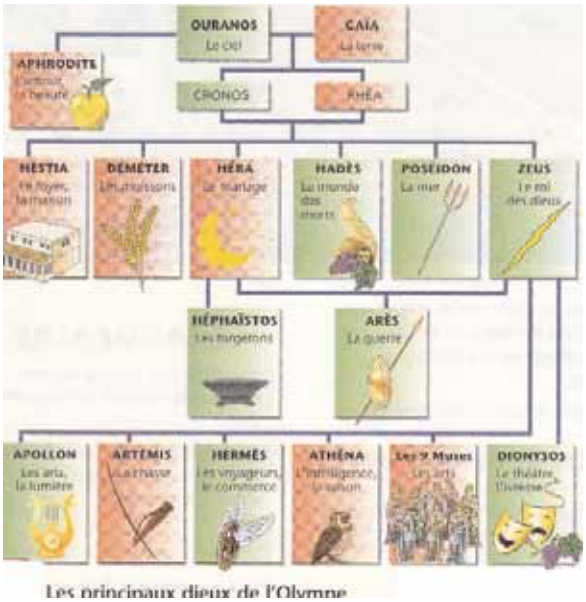

Les principaux dieux de l'Olympe

Document 5

Les **Héros** sont considérés comme des demi-dieux et sont également honorés (HERACLES)

«Héraclès est le héros grec le plus populaire. Fils de Zeus et d'une mortelle, Alcmène, sa force est prodigieuse. Il est poursuivi par la jalousie d'Héra. Ainsi, dans un accès de folie provoqué par Héra, il tue ses enfants. Redevenu lucide, il part à Delphes consulter Apollon. Pour ses fautes, le Dieu lui dit d'accomplir douze travaux surhumains.»

Document 4

Alexandre adopte les règles perses

Il prenait comme modèle la royauté perse, aussi élevée que la puissance des dieux. Il souhaitait voir les Macédoniens, vainqueurs de tant de peuples, étendus par terre pour le vénérer (...). C'est pourquoi il ceignit sa tête d'un diadème pourpre rehaussé de blanc, le même que celui de Darius, et se vêtit à la manière perse (...). Il scellait encore les lettres qu'il envoyait en Europe avec le sceau de son ancien anneau, mais il apposait le sceau de Darius sur celles qu'il écrivait pour l'Asie.

Quinte-Curce, Histoires d'Alexandre, VI, 6.

Mariages entre Grecs et Perses

À Suse, il célébra aussi des mariages, les siens et ceux de ses Compagnons. Lui-même épousa la fille aînée de Darius (...) et prit aussi pour femme Paryatis, la plus jeune fille d'Ochos. Il avait déjà épousé Roxane, la fille du Bactrien Oxyartès. (...)

Il donna aux Compagnons les filles des plus illustres familles perses et mèdes, au nombre de quatre-vingts. Les mariages furent célébrés à la mode perse : on avait disposé plusieurs rangs de fauteuils pour les futurs époux et, après qu'ils eurent bu à la santé des uns et des autres, les futures épouses vinrent s'asseoir chacune à côté de son promis. Ils les prirent par la main et les embrassèrent, le roi ayant donné l'exemple (...). Il ordonna de prendre par écrit le nom des autres Macédoniens qui avaient épousé des Asiatiques : il s'en trouva plus de dix mille, et Alexandre leur fit un cadeau de mariage."

Arrien, Expédition d'Alexandre, VII, 4, 4-8, d'après P. Savinel, éditions de Minuit, 1984.

Document 7

le Parthénon, temple d'Athéna construit sur l'Acropole entre 447 et 432 a v. J.C.

Document 8

L'empire d'Alexandre

8 LA CIVILISATION ROMAINE

I/LA BOTTE ITALIENNE

La «botte italienne» est une péninsule* qui s'avance dans la mer Méditerranée. De petites plaines côtières étroites bordent une chaîne de montagne, l'Apennin, qui la traverse, sur toute sa longueur, du Nord au Sud. (Carte Italie). Des peuples venus du Nord-Est de l'Europe, les Italiotes, s'y installent vers 1200 avant J.-C. Parmi eux les Latins qui deviennent cultivateurs dans les plaines et les Sabins qui occupent les montagnes les plus pauvres.

Document 1

Les origines de la civilisation romaine

II/LES ORIGINES DE LA CIVILISATION ROMAINE

Au VIII[è] siècle, deux civilisations influencent les Italiotes : celle des Etrusques au Nord et au centre et celle des Grecs qui y avaient fondé des colonies au Sud. Les habitants de la ville de Rome vont emprunter leurs coutumes et leurs croyances. La légende attribue la fondation de la ville à **Rémus** et **Romulus**, des frères jumeaux qui auraient été abandonnés et allaités par une louve. Devenus adultes il se seraient disputés pour le pouvoir et Romulus aurait tué Rémus avant de donner à la ville son nom. Les archéologues, au vu de leurs découvertes, pensent qu'en réalité, ce sont les Etrusques qui ont fondé la ville vers 750 avant J.-C.

Document 2

La louve du Capitole - Musée du Capitole - Rome

Rome était, donc, sous la domination de rois Etrusques. Vers 509 avant J.-C., ils sont chassés par les Romains qui instaurent une République* au sein de laquelle s'opposent les Patriciens* et les Plébéiens.

Les Romains vont construire un puissant empire tout autour de la Méditerranée. Ils commencent d'abord à dominer toute l'Italie en profitant des divisions entre les italiotes et entre les Cités Grecques. Puis, ils affrontent Carthage, riche cité commerçante d'Afrique du Nord, pour prendre le contrôle de la méditerranée occidentale. Les Romains s'attaquent ensuite à l'orient ; ils occupent la Macédoine et la Grèce. Ces conquêtes sont rendues possibles par la puissance et la discipline sévère de leur armée. Les Légions* renforcées par des troupes alliées construisent des camps fortifiés au cours des campagnes.

III/ VIE ECONOMIQUE :

La position géographique de l'Italie la prédispose à jouer un rôle de carrefour commercial. D'autant plus que le réseau de colonies installé par les Grecs sur les rives de la Méditerranée avait déjà créé des courants d'échanges.

Les conquêtes permettent de drainer d'énormes richesses vers Rome. Les pays vaincus sont contraints de verser des tributs*. Les Romains pratiquent le pillage des œuvres d'art et réquisitionnent les terres qu'ils font cultiver par des esclaves.

L'ORGANISATION POLITIQUE

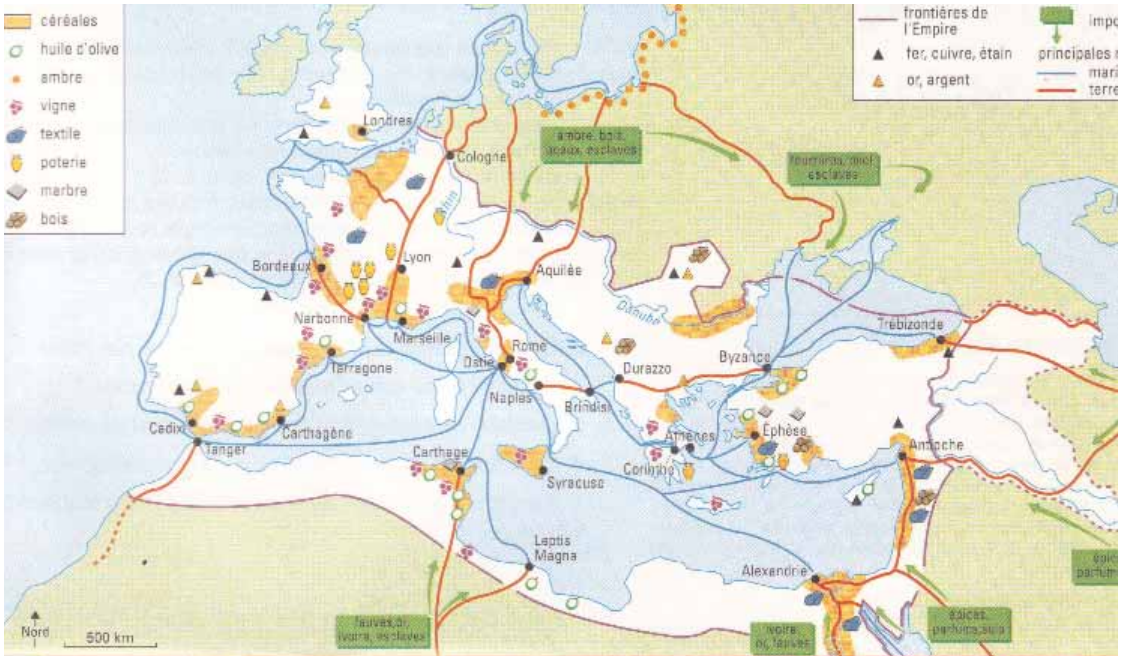

Document 3 : L'economie de l'empire romain au IIe siecle ap. J.C.

L'ensemble des citoyens votent les lois et élit les magistrats inférieurs dans les COMICES tributes*. Les magistrats supérieurs sont élus par les plus riches citoyens dans les COMICES centuriates*
Les magistrats gouvernent. Les plus importants d'entre eux, les CONSULS, président le Sénat et les comices ; ils commandent aussi l'armée. En cas de péril grave ils désignent un dictateur qui a tous les pouvoirs.

Le Sénat, qui n'a pas de grands pouvoirs mais qui jouit d'une autorité morale, regroupe 300 anciens magistrats désignés par les censeurs*

Document 4 : L'organisation des institutions

La société romaine :

Les Patriciens possèdent les terres et les troupeaux. Les autres citoyens installés depuis moins longtemps à Rome, les Plébéiens, sont artisans, commerçants ou paysans. Au début de la République, ils sont exclus du gouvernement de la Cité. Ils obtiennent finalement ce droit en luttant pour l'égalité et en menaçant de faire la grève du service militaire en temps de guerre.
Les femmes qui peuvent être mariées dès douze ans sont considérées comme mineures toute leur vie. C'est le père qui décide du mari.
Les citoyens ont sous leur domination des esclaves qui n'ont aucun droit.

Document 5 Les gladiateurs ; Mosaïque datant du IIIe siècle

De la République à l'Empire :

La domination du vaste empire Romain aura des conséquences importantes à l'intérieur de l'Italie. L'agriculture qui y était développée (culture de la vigne et de l'olivier notamment) périclite, car les paysans sont enrôlés dans l'armée. A leur retour, ils se retrouvent ruinés et vont grossir les rangs de la plèbe*.

Les Patriciens, eux vivent de plus en plus dans le luxe. Les petits propriétaires réclament des terres. Deux représentants de la plèbe, Marius et Tibérius Gracchus, tentent de reprendre les terres aux riches pour les redistribuer aux pauvres. Ils sont tués au cours d'émeutes en 133 et 121 avant J.-C. L'Italie est alors déchirée par des guerres civiles. Les prisonniers de guerres sont traités très durement et vendus comme esclaves. En 73 et 71 avant J.-C. l'un d'eux, le gladiateur* SPARTACUS dirigera une grande révolte qui sera cruellement réprimée. 6000 esclaves furent crucifiés le long de la VIA APIA entre Capoue et Rome !

Des généraux s'appuient sur leurs armées pour s'emparer du pouvoir. Tour à tour, Marius, Pompée, César, Octave (fils adoptif de César) domineront Rome. Après avoir défait Antoine au prix d'une lutte féroce, Octave restera seul maître de l'empire romain. Il reçoit du Sénat le titre d'AUGUSTE et concentre entre ses mains, tous les pouvoirs.

Le gouvernement impérial :

Au cours des deux premiers siècles de l'empire, les souverains installent une administration centralisée. L'empereur nomme un gouverneur dans chaque province ; c'est lui qui nomme les fonctionnaires (préfets et légats).

L'empereur exerce, aussi, une autorité religieuse.

Pour protéger et consolider l'empire, 30 légions (400.000 hommes sont placés aux frontières et l'armée construit le LIMES (un ensemble de fortifications) dans les régions menacées. D'autre part, possibilité est donnée à certains habitants des provinces de devenir citoyens romains. De nouvelles villes sont construites ; des juristes mettent au point un «droit romain» qui s'impose aux provinces ; la langue latine et le style de vie des Romains se répandent. Ils popularisent également l'héritage culturel grec qu'ils admirent.

Document 6

Le pont du Gard en France

V/ VIE RELIGIEUSE

Document 7

Les Romains sont polythéistes ; Au début, ils honorent les ancêtres de la famille et des divinités comme Cérès (déesse de la moisson) ou Mars (Dieu de la guerre). Par la suite, ils ont adopté les dieux étrangers en particulier les dieux grecs qu'ils ont renommés.

Plus tard encore, les empereurs seront divinisés. Enfin, alors que les chrétiens étaient persécutés quand ils ont commencé à pratiquer leur religion, le christianisme deviendra la religion officielle de l'Empire.

LE DEVELOPPEMENT DU CHRISTIANISME

Les racines de la religion chrétienne se trouvent dans l'histoire du peuple Hébreux.

Au début du deuxième millénaire (av. J.C.), le peuple Hébreu est composé de tribus nomades s'adonnant à l'élevage, conduites par des Patriarches. Vers –1800, à la recherche de nouveaux pâturages, l'un de ceux-ci conduit sa tribu en Palestine. Ses descendants poursuivront leur migration jusqu'en Egypte, d'où ils seront chassés en –1200. Leur chef, Moïse, les ramène, à travers le désert, vers la Palestine.

Document 8

Déplacement des Hébreux selon la bible

REPERES

- FONDATION DU ROYAUME D'ISRAEL PAR DAVID (-1070 -970)
- REGNE DE SALOMON (-970 -930)
- RUPTURE EN DEUX ETATS
- OCCUPATION PAR LES ASSYRIENS PUIS LES BABYLONIENS
- DEBUT DE LA DIASPORA
- DOMINATION DU PAYS PAR :
A) LES PERSES QUI AUTORISENT LE RETOUR DES HÉBREUX.
CRÉATION D'UN PETIT ÉTAT DE JUDEE. LE NOM DE JUIF EST DONNÉ À SES HABITANTS
b) Les GRECS
c) Les ROMAINS
Cette période connaît une succession de révoltes férocement réprimées.

La bible et ses conséquences

Ainsi naît la première religion monothéiste.
Au long du premier millénaire avant J.C. les chefs religieux hébreux ont fixé par écrit des traditions très anciennes qui s'étaient transmises ORALEMENT de génération en génération. D'autres ont écrit l'histoire plus récente des royaumes. La réunion de ces textes qui donnent leur vision de la création du monde et présentent la religion, les lois d'Israël ainsi que la parole de leurs prophètes, constitue la BIBLE HEBRAIQUE. Plus tard, les Chrétiens considéreront ces textes comme la première partie de leur bible («L'Ancien Testament»)
La Bible Hébraïque présente les Hébreux comme un «peuple élu» choisi par Dieu.

Document 9

Partie	Principaux livres
La Tora* Enseignement, Loi *5 livres*	• La Genèse : la création du monde, Adam et Eve, Abel et Caïn, Noé et le déluge, Abraham, les Hébreux en Egypte. • L'Exode : le retour des Hébreux vers la Terre promise, sous la conduite de Moïse. • Le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome : l'ensemble des lois qui règlent la vie et la religion des Hébreux.
Les Nébiim Les prophètes *8 livres*	• Les prophètes parlent aux Hébreux au nom de Dieu. • Les plus célèbres sont Isaïe, Jérémie, Ezéchiel.
Les Kétoubim Les écrits *11 livres*	Texte variés (poétiques, prophétiques, historiques) dont : • Les Psaumes : des poèmes chantés utilisés pour la prière. • Les Proverbes : de courtes formules de sagesse. • Le Cantique des Cantiques : un chant célébrant l'amour. • Les Chroniques : l'histoire des Hébreux.

Les chrétiens sous l'empire romain

L'extension du christianisme
Les chrétiens refusent d'adorer les Dieux romains, acceptent en leurs rangs des gens de toutes les classes sociales et constituent de plus en plus une menace pour l'empire. Ils seront persécutés et suppliciés à partir du Ier siècle et jusqu'au début du IVè. Les chrétiens honorent leurs martyrs* dans les catacombes*
Mais le christianisme continue à se propager dans l'empire, à tel point que l'empereur Constantin, en 313, autorise les chrétiens à exercer librement leur culte et, en 337, se fait lui-même baptiser.
En 392, le christianisme devient la religion officielle de l'empire romain. L'église s'organisera et se renforcera en instituant des réunions d'évêques, les Conciles*, pour préciser la doctrine*. Les évêques sont, chacun, responsable d'un Diocèse*. Celui de Rome est considéré comme le chef de l'Église (le Pape).
A la Bible des Hébreux, les chrétiens ajoutent le «Nouveau Testament»
Les Chrétiens sont monothéistes, mais leur Dieu est en trois personnes, Le Père, le Fils et le Saint-Esprit. (Trinité).
Le fidèle devient chrétien par le baptême, doit respecter le jour du seigneur, le dimanche, aller à la messe et recevoir le sacrement de l'eucharistie.* Le calendrier de l'année est rythmé par les événements importants de la vie de Jésus Christ. (Noël, Vendredi saint, Ascension, Pentecôte.)

VI/L'ECLATEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN

Après sa période de prospérité, l'empire fut agité au IIIè siècle par des troubles intérieurs et des menaces à ses frontières.
Attaqué par les Perses à la frontière orientale*, par les Germains au nord, l'empire est déchiré par les rivalités entre les généraux de son armée. Les guerres et les épidémies font des ravages dans la population.
L'économie se détériore. Les riches fuient les villes. Les routes sont mal entretenues.

Au IVè siècle, pourtant, on assiste à un certain redressement. L'empereur gouverne en monarque. C'est à cette période que le Christianisme s'impose.
Pour permettre une meilleure défense, le territoire est partagé en deux parties : l'empire romain d'occident et l'empire romain d'orient.
L'empereur CONSTANTIN fonde une nouvelle capitale aux limites de l'Europe et de l'Asie. En 395, la rupture est définitive entre :
- L'empire d'occident de langue latine
- L'empire d'Orient de langue grecque.

Document 10

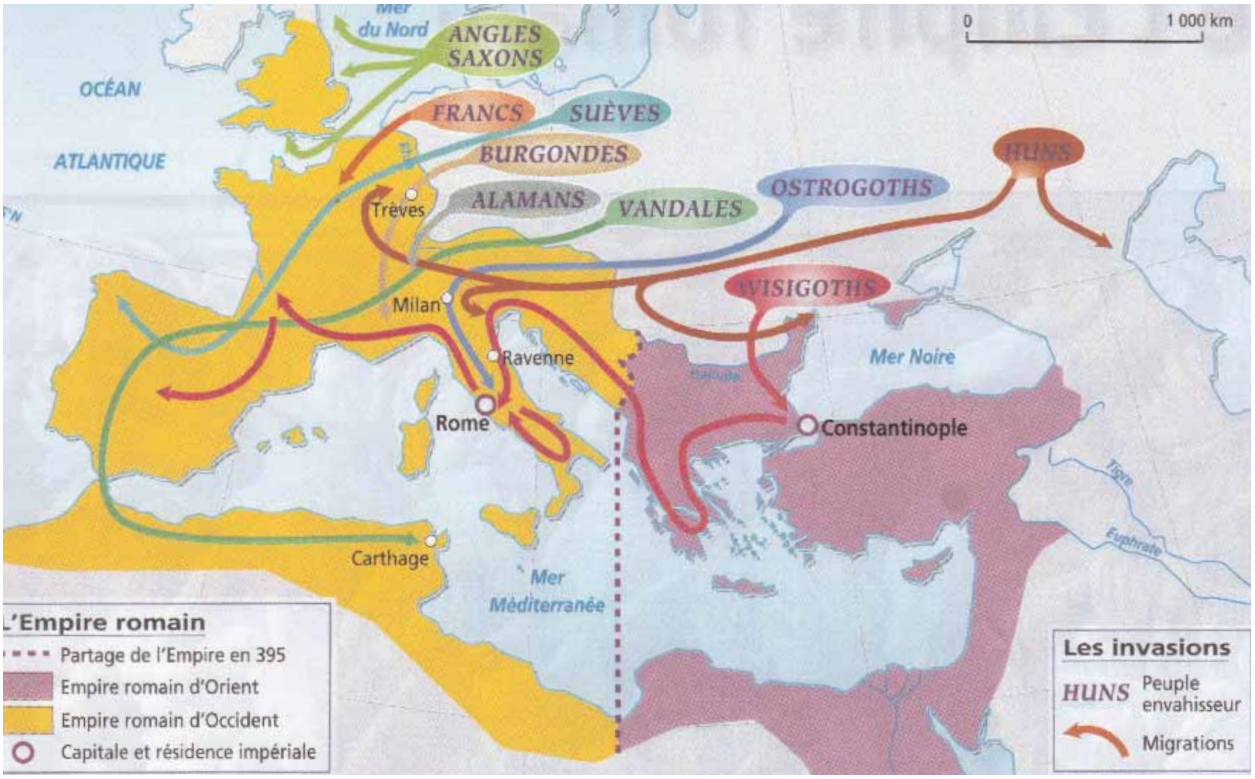

Les invasions à la fin du IVe siècle et au début du Ve

REPERES

753 avant J.-C.	Fondation légendaire de Rome
509 avant J.-C.	Fin de la royauté et naissance de la République
52 avant J.-C.	Siège d'Alésia
27 avant J.-C.	Début de l'empire
Vers **30** après J.-C.	Début du christianisme
IIè siècle après J.-C.	Règne de l'empereur Constantin
476 après J.-C.	Disparition de l'empire en Occident

LA CIVILISATION MUSULMANE

Document 1

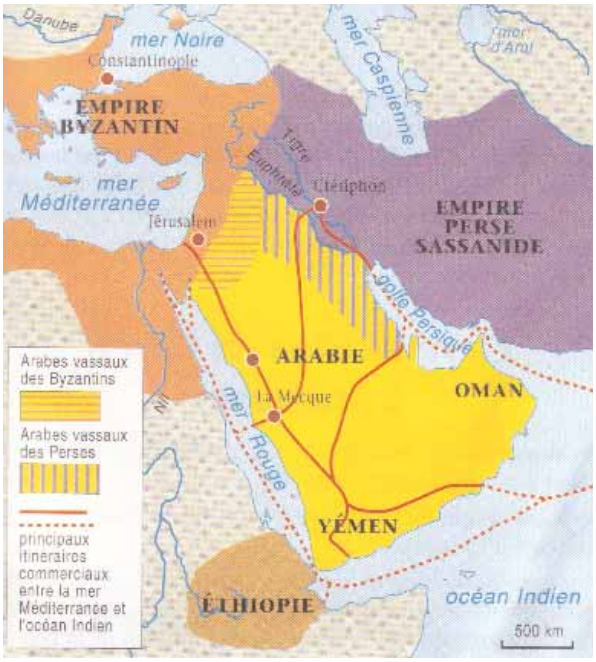

I/ LOCALISATION

La péninsule d'Arabie où est née la civilisation musulmane est un carrefour entre l'Asie, l'Afrique et l'Europe.

II/ RESUME HISTORIQUE

Au VII[è] siècle, l'Arabie était peuplée de tribus nomades polythéistes.Vers 570 après JC, naît MAHOMET qui fonde l'ISLAM, religion monothéiste qui deviendra le ciment de la civilisation musulmane.

Il dit avoir eu une révélation en 612 et commence une période de prêche. Il est chassé par les autorités du pays en 622 (Hégire).

En 630, c'est son retour triomphal avec prise de la Mecque. Par la suite, les armées musulmanes vont conquérir un vaste empire.

III/ VIE ECONOMIQUE

- Le commerce est très fructueux avec l'Afrique, l'Inde et la Chine. Par voie maritime (à partir du Golfe Persique notamment)

Caravanes avec chameaux dans les régions intérieures ;

Produits : or, ivoire, esclaves. Monnaie en or (DINAR) et en argent (DIRHAM)

- l'agriculture atteint un niveau remarquable (canne à sucre, cotonniers, arbres fruitiers, légumes, fleurs)
- l'artisanat est de haute qualité (orfèvres, tapissiers, verriers, sculpteurs sur ivoire)
- les villes prennent une grande importance notamment avec leurs marchés (souks)

Certaines compteront de 500.000 à 1.500.000 habitants (Fès au Maroc ; Le Caire en Egypte ; Bagdad en Irak)

IV/ ORGANISATION SOCIALE ET POLITIQUE

Au début, l'empire est dirigé par le CALIFE et l'équivalent d'un premier ministre, le VIZIR, est responsable de l'administration. C'est ce dernier qui détient le pouvoir réel.

Les régions sont dirigées par un EMIR (chef militaire) et un CADI (qui rend la justice)

De fait, les EMIRATS sont indépendants, ce qui facilitera le morcellement de l'empire plus tard.

La société est divisée en classes :

Les marchands	Les caravaniers	Les artisans
Les propriétaires féodaux	Les paysans	Les esclaves.

V/ VIE RELIGIEUSE

L'islam est une religion monothéiste dont les principes sont rassemblés dans le CORAN*.

Les principes devant régir la vie quotidienne et les règles juridiques y sont exposés.

Les cérémonies religieuses ont lieu dans la MOSQUEE ; le fidèle doit prier cinq fois par jour ; les adolescents et les adultes doivent jeûner pendant le mois du RAMADAN ; la consommation d'alcool et de viande de porc est interdite ainsi que les jeux de hasard.

VI/ LA VIE CULTURELLE ET SCIENTIFIQUE

La vie culturelle est intense, les musulmans sont très ouverts à la culture des peuples qu'ils côtoient. Les livres qu'ils trouvent dans les régions conquises sont traduits en arabe. De grandes bibliothèques sont créées. La littérature est riche (Contes des mille et une nuits). L'art de la calligraphie se développe d'autant plus que la reproduction d'hommes et d'animaux est interdite dans les édifices religieux.

Scientifiques, philosophes, médecins sont connus au-delà des frontières de l'empire (Ibn Sina, Avicenne, Al Birouni, Ibn Khaldoun)

Ce sont des savants musulmans qui créent l'algèbre et la trigonométrie. Ils emploient les chiffres hindous (en particulier le zéro). Ils permettent des avancées en géographie et en astronomie. En chimie, ils fabriquent des produits nouveaux (alcool, acides)

Document 2

Les arabes maîtrisent les techniques d'irrigation des terres, perfectionnent les techniques de navigation en utilisant, par exemple, le gouvernail d'étambot et la boussole qu'ils ont connus en Chine.
En économie, ils mettent en place la technique du paiement différé (CHAKK). La science juridique est enrichie par ceux qui connaissent le mieux les sciences et le Coran.

Une opération de l'œil
Miniature turque du XVe siècle, BNF, Paris - Les médecins musulmans savent opérer les yeux, ils ont mis au point une technique d'opération de la cataracte (maladie de l'œil) à l'aide d'une aiguille creuse

Les arabes traduisent les œuvres grecques *Document 3*

«Le khalife abbasside Al-Mamoun s'occupa de rechercher la Science là où elle se trouvait. Il entra en relation avec les empereurs de Byzance, leur fit de riches présents et les pria de lui faire don des livres de philosophie qu'ils avaient en leur possession. Les empereurs lui envoyèrent ceux des ouvrages de Platon, d'Aristote, de Galien, d'Euclide, de Ptolémée qu'ils détenaient. Al-Mamoun choisit alors des traducteurs. La traduction en ayant été faite, avec toute la perfection possible, le khalife poussa ses sujets à les étudier.»

D'après Saïd al-Andalousi, XIe siècle.

Document 5

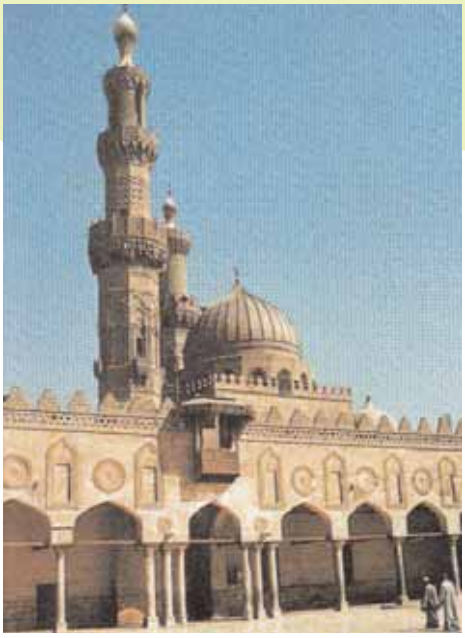

La mosquée al-azhar construite en 972, rebâtie au XIVe siècle

Document 4

LA TOLERANCE RELIGIEUSE

«Voici la garantie que le calife Omar accorde aux habitants de Jérusalem. À tous, sans distinction, qu'ils soient bien ou mal disposés, il garantit la sécurité pour eux-mêmes, leurs possessions, leurs églises, leurs croix et tout ce qui concerne leur culte. Leurs églises ne seront pas transformées en habitations, ni ne seront détruites, et l'on n'enlèvera rien, ni aux églises, ni aux possessions des habitants. Ils ne seront pas contraints en matière de religion et personne d'entre eux n'aura la moindre vexation à craindre. Il prend Dieu pour témoin. Il ne leur sera fait aucun mal à condition qu'ils paient un impôt, la capitation.»

D'après Tabari, écrivain du IXe et Xe siècles.

Avicenne, un élève très doué. *Document 6*

«À Boukhara, je commençai l'étude du Coran et des belles lettres. A l'âge de 10 ans révolus, j'en étais venu à bout, si bien qu'on en était surpris (..}. Mon père décida de m'envoyer auprès d'un marchand de légumes qui connaissait le calcul Indien', pour l'apprendre de lui (..). Sous la direction de Natali, je lus la géométrie d'Euclide [2] (...) depuis le début jusqu'à la cinquième ou sixième figure ; quant au reste du livre, je parvins à en résoudre personnellement toutes les difficultés. Alors, je passai à l'Almageste*.Je m'appliquai à lire et à étudier les livres de philosophie d'Al Farabi et d'autres commentaires sur la physique et la métaphysique[4] (...). Puis je m'adonnai à la médecine et je me suis mis à lire tous les ouvrages composés sur cette science ; comme la médecine n'est pas une science difficile, j'y montrai promptement ma supériorité, si bien que les médecins capables l'étudièrent sous ma direction ; de plus, pratiquement, je donnai mes soins aux malades, ainsi les portes du traitement fondé sur l'expérience s'ouvrirent devant moi. En même temps, je soutenais discussions et controverses de jurisprudence. A ce moment, j'étais âgé de 16 ans.»

Avicenne, Le Livre de Science dans La Documentation Française, 1981.

1. Le système décimal venu d'Inde au DC s.
2. Mathématicien grec du III s. av. J.-C.*
3. Traité d'astronomie du grec Ptolémée, II' $, ap. J.-C.
4. Forme de recherche de la connaissance.
5. Branche du droit

LA CIVILISATION OCCIDENTALE

10

I/REPERES HISTORIQUES

Document 1

Armure de chevalier du XIIe siècle

L'empire romain d'occident est détruit par une nouvelle vague d'invasions. 405-406, Goths, Vandales, Burgondes pillent la Gaule, l'Italie, l'Espagne. Les Vandales conquièrent Carthage en 439 ; les Wisigoths mettent Rome à sac.

La religion chrétienne s'était répandue en occident pendant l'occupation romaine. A l'heure des invasions musulmanes, la défense de la «**Foi Chrétienne**» va rassembler les peuples divers qui habitaient les régions concernées. A la faveur de plusieurs guerres des Etats s'étaient constitués. Au VIIIe siècle, **Charlemagne** parvint à établir son autorité sur la plus grande partie de l'Europe occidentale. Ses descendants se partageront l'empire. A l'est se constituera également le «**Saint Empire Romain Germanique**».

II/VIE ECONOMIQUE

Vers l'an mille, l'Europe est couverte de forêts et de marécages. Les zones cultivées, des clairières, sont séparées par d'immenses déserts humains peuplés d'animaux sauvages.

L'occident est essentiellement un monde rural. Les techniques agricoles sont rudimentaires (outillage en bois). En l'absence d'engrais, on pratique la **Jachère***. Céréales, produits de cueillette, élevage de porcs ne permettent qu'une vie difficile. La base de l'alimentation c'est le pain (de froment pour les riches, de seigle ou d'orge pour les pauvres). La cueillette et la chasse gardent une grande importance. Des famines provoquent de fortes mortalités.

A partir du Xe siècle des progrès sont réalisés en agriculture. (Diffusion du fer, la charrue remplace l'araire, on utilise le cheval, on pratique l'assolement triennal*)

Des excédents sont dégagés, ce qui favorisera l'essor du commerce. Foires, marchés et villes se développent. La population augmente, colonise de nouvelles terres (la forêt diminue) : des villages sont créés et les constructions en dur se multiplient. Les villes connaissent un nouvel essor grâce à des activités commerciales et artisanales.

(Blé, sel, vin, fourrures, métaux précieux circulent sur de longues distances ; mais ce commerce est victime du brigandage)

Les villes obéissaient aux seigneurs. Au XIe et au XIIe siècles des chartes* sont établies pour préciser leurs libertés et leurs devoirs. Les habitants des bourgs (les bourgeois) se regroupent pour obtenir des avantages ; Sous l'autorité du seigneur, le conseil de ville s'occupe de la police, entretien les rues et les murailles.

III/ORGANISATION SOCIALE ET POLITIQUE

Les principales classes qui se développent dans le cadre de la civilisation occidentale sont :

LES SEIGNEURS : ce sont des guerriers ; ils vivent du revenu des terres qui leur appartiennent. Chevaliers, ils exercent le métier de combattants ; leur nom leur vient des terres de leur famille (lignage*). Petit à petit, ils deviennent une noblesse héréditaire.

Entre les guerres, ils pratiquent la chasse et organisent des tournois.

LES PAYSANS : Constituant la majorité de la population, ils mènent une vie très dure. (Photo cabane) On distingue **les SERFS** attachés au domaine du seigneur, soumis à des corvées, ils doivent lui livrer l'essentiel des récoltes. **Les VILAINS***, eux, sont libres mais soumis à de lourdes taxes.

LES CLERCS : ce sont les hommes de religion.

La SEIGNEURIE* c'est la grande exploitation agricole, qui inclut les bâtiments, les champs, les prairies, la vigne et les bois. On y distingue la **Réserve*** cultivée par les paysans dépendant directement du seigneur et les **Tenures*** louées à des paysans qui sont soumis à des redevances et à des corvées.

Au cours du XIIe siècle, les luttes paysannes parviennent à imposer des chartes de franchise limitant ou supprimant les plus lourdes charges.

PAPE
influence de son autorité morale

ROI ou EMPEREUR
représenté par des COMTES et des DUCS

CHEVALIERS
Les plus puissants sont des SUZERAINS qui attribuent des FIEFS à des chevaliers moins importants qu'ils protègent et dont ils reçoivent obéissance. (Les VASSAUX)

Cette forme d'organisation politique et économique est désignée par les termes **SOCIETE FEODALE.**

Pendant longtemps, les seigneurs ont bénéficié d'une grande autonomie. A partir de 987, la puissance royale s'affirme avec les rois **Capétiens**. La justice du roi va s'imposer, à tous. Il exprime sa volonté par des ordonnances. Il nomme les **Baillis** et les **Sénéchaux** pour s'occuper de ses domaines.

IV/VIE RELIGIEUSE

Le christianisme c'est le ciment de la civilisation occidentale. La quasi-totalité de la population est chrétienne mais on note la présence de quelques groupes de juifs. L'Église joue un rôle de premier plan dans la vie politique et quotidienne.

Elle va, d'ailleurs contribuer au renforcement du pouvoir royal en établissant que le souverain reçoit son pouvoir de Dieu.

L'Eglise est divisée en **DIOCESES*** dirigés par des évêques.

Le pape, évêque de Rome, est le chef de l'Église. Mais l'église connaîtra des turbulences du XIVè au XVè siècle, avec des ruptures en son sein. Il arrive que deux ou trois papes s'opposent. La messe est obligatoire, de même, qu'une fois l'an, la confession et la communion. Le travail du dimanche est interdit.

L'église fait un travail d'assistance par le biais des hôpitaux.

Les hommes à cette époque sont très superstitieux et la sorcellerie se développe.

Document 2

Une partie du château fort de Bonaguil (In Wikipedia)

Les chrétiens s'infligent des punitions et font des pèlerinages pour obtenir la clémence de leur dieu.

Au XIè siècle, la papauté engage des réformes. Des laïcs se séparent de l'Eglise (HERESIE*). Ils sont pourchassés, torturés, brûlés vifs par l'«**INQUISITION***».

Du XIè au XIIè siècles, l'occident se renforce et devient en mesure d'arrêter l'avancée des musulmans et même d'organiser des **CROISADES*** pour «libérer le tombeau du Christ». Les croisades sont, aussi, l'occasion de s'enrichir et de gagner des terres.

LES CROISADES

En 1095, le Pape Urbain II appelle les fidèles à libérer la «Terre Sainte» occupée par les Turcs musulmans. Les candidats au départ cousent une croix sur leurs vêtements, d'où le nom de «croisés». Le Pape leur assure que leurs péchés seront effacés s'ils meurent pendant le voyage ou pendant les batailles contre «les païens»*. Beaucoup des croisés se font massacrer, mais certains parviennent à s'emparer de Jérusalem en 1099. Ils créent les Etats Latins d'Orient défendus par des moines soldats (TEMPLIERS, HOSPITALIERS...). Mais ils résistent difficilement aux attaques des musulmans. Malgré sept nouvelles croisades organisées entre les XIè et XIIè siècles, les musulmans reprennent Jérusalem (1187) et les Etats latins (1291).

Les croisades ont aggravé les divisions entre les musulmans et les chrétiens, mais aussi entre les chrétiens catholiques et orthodoxes (Les croisés ont pillé Constantinople, la capitale byzantine en 1204).

Document 3

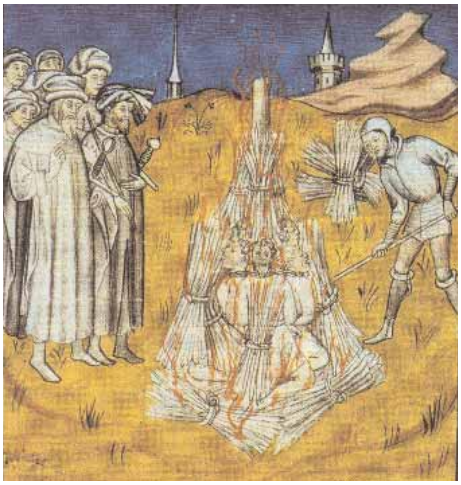

Des hérétiques sur le bûcher - Miniature manuscrit du XIIIe siècle, Bibliothèque municipale, Toulouse

Document 4

La procession des flagellants
(copie d'une miniature de la Chronique de Gilles de Muisit, 1352, collectio privée).

VI/VIE CULTURELLE

Les sciences étaient peu développées. C'est l'église qui fonde les premières écoles où l'on étudie le droit, la médecine, la théologie*. Entre le 10e et le 13e siècle, quelques progrès techniques sont réalisés (charrue, attelage, ferrage des chevaux, moulins à eau et à vent)

Des inventions transmises par les musulmans arrivent en occident (gouvernail, boussole, etc.)

Les chevaliers pratiquent la courtoisie*. Des spectacles sont donnés par des jongleurs et des troubadours.

L'art est surtout consacré à la religion (architecture, peinture) Au XIe siècle se développe l'art **Roman** mais celui-ci sera supplanté au XIIe et au XIIIe siècles par l'art **Gothique**.

Document 5

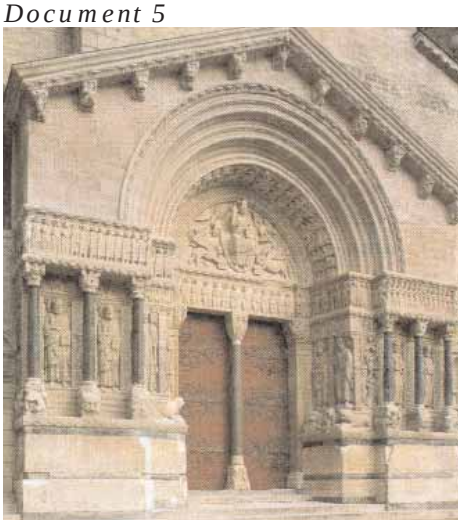

portail de l'église Saint-Trophime à Arles fin du XIIe siècle (style baroque)

Document 6

La façade de Notre Dame de Reims (style gothique)

Document 7

Les teinturiers dans un atelier
Miniature flamande du XIIe siècle, British Library, Londres.) La fabrication d'un drap pasait par de nombreuses opérations : le filage de la laine, le tissage, le foulage (on piétine le drap dans un liquide) qui avait pour but de donner au drap de la solidité, la teinture (ci dessus), le flissage (on brosse et on tond le drap). Chacune de ces opérations était le fait d'artisans spécialisés.

Document 8

L'école dans un monastère
(Miniature, manuscrit français du XVe siècle, Bibliothèque Mazarine, Paris.)

11 LA CIVILISATION BYZANTINE

I/ LOCALISATION

Document 1

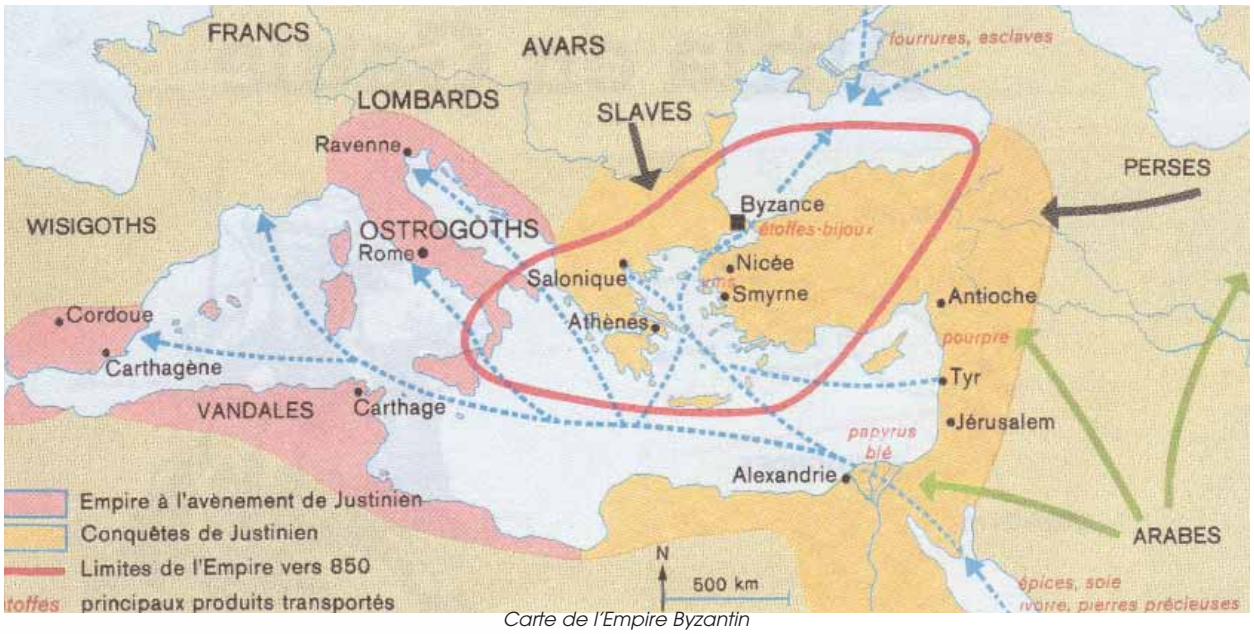

Carte de l'Empire Byzantin

II/ REPERES HISTORIQUES

Au Vè siècle, alors que l'empire romain d'occident est détruit par une nouvelle vague d'invasions (des peuples germains s'y installent et créent des royaumes), la partie orientale résiste et, là se consolide L'**Empire Byzantin**, qui durera jusqu'en 1453. **Byzance**, c'est le nom de l'ancienne ville grecque sur l'emplacement de laquelle fut édifiée **Constantinople**. Aujourd'hui la ville s'appelle **Istambul**.

Document 2

Médaillon d'or de Justinien, 534

C'est au cours du VIè siècle qu'il se développera particulièrement. Une civilisation originale va s'épanouir.

Aux VIIè et VIIIè siècles, assiégé à plusieurs reprises, l'empire connaît des difficultés. A la mort de chaque empereur, il y a des troubles liés à la succession.

Du IXè au XIè siècle, la dynastie des Macédoniens permet une restauration de l'empire. (Basile I et Basile II)

Du XIè au XVè siècle, les rivalités pour la couronne se déchaînent. Des peuples voisins relancent les guerres. Les Turcs s'emparent de vastes régions.

En 1204, Constantinople est pillée par les occidentaux, et les Turcs s'emparent de la ville en 1453. C'est la fin de l'empire byzantin.

Document 3

Art Byzantin - In Wikipedia

III/ VIE ECONOMIQUE

L'empire byzantin sera le lieu d'une grande prospérité économique. La capitale comptera jusqu'à 1 million d'habitants. Un trafic important de marchandises anime les ports et les routes de province. On utilise la monnaie d'or. Les artisans travaillent l'or et l'ivoire, fabriquent de la soie et des objets de luxe. L'agriculture se développe.

Document 4

Constantinople vu par un voyageur occidental (fin XIIe s.)

«C'est une ville animée et les marchands y viennent de tous pays, par terre et par mer, et il n'y en a pas de semblable au monde, à l'exception de Bagdad, la Grande Ville de l'Islam. A Constantinople, se trouve l'église de Sainte-Sophie. (...) des lampes d'argent et d'or qu'on ne peut dénombrer. (...) Des richesses plus grandes que l'on ne saurait dire sont apportées là en tribut tous les ans... et une richesse semblable ne peut être trouvée dans aucune autre église du monde. Et dans cette église se trouvent des colonnes d'or et d'argent, Le long des murs du palais se trouve un lieu de divertissement appartenant au roi et appelé l'Hippodrome et, chaque année, le jour anniversaire de Jésus, le roi y donne un grand spectacle. Des gens de toutes les races du monde y viennent devant le roi et la reine montrer des lions, des léopards, des ours et des ânes sauvages qu'ils font combattre les uns contre les autres ; et avec les oiseaux il en est de même. (...)

Les Grecs sont très riches en or et en pierres précieuses, et ils s'habillent de parures de soie brodées d'or ; ils montent à cheval et ressemblent à des princes. De fait, le pays est très riche en étoffes de toute nature, en pain, viande et vin. Une richesse comme celle de Constantinople ne peut être rencontrée dans le monde entier. On y rencontre des hommes instruits de tous les livres des Grecs.»

The Itinerary of Benjamin of Tudela, éd. Mss. Adler, Londres, 1907.

Document 5

La basilique Sainte-Sophie

III/ ORGANISATION SOCIALE ET POLITIQUE

Les lois romaines régissant la vie de l'empire avaient été réunies par l'empereur Justinien dans un **code**.*

L'empereur est responsable du bien de l'empire et il détient tous les pouvoirs.

IV/ VIE RELIGIEUSE

L'empire byzantin est un empire **Chrétien**, mais il se sépare de l'occident. La rupture avec Rome (le **Schisme***) donne naissance à la religion **Orthodoxe***. Le VIIIè siècle sera bouleversé par une vive querelle religieuse à la suite de l'interdiction par l'empereur d'adorer les images du Christ et de ses saints. (Iconoclasme*)

Au XIè siècle, l'empereur sera considéré comme le représentant de Dieu sur terre et il sera l'objet d'un véritable culte.

V/ VIE CULTURELLE ET SCIENTIFIQUE

De nombreux étudiants viennent de tout l'Orient. Des maîtres enseignent les auteurs classiques grecs et latins. Le grec va prendre de plus en plus d'importance au point de remplacer le latin comme langue officielle.

L'alphabet grec est adapté par Saint Cyrille. Le cyrillique, devenu une écriture slave, est encore utilisé en Russie et en Bulgarie.

Les villes s'ornent de nombreux monuments. On organise des courses de chars dans les hippodromes.

SYNTHESE DE L'ETUDE DES CIVILISATIONS

TRAVAUX PRATIQUES :

RECHERCHES EN VUE D'UN EXPOSE RELEVANT :

- Les similitudes entre les civilisations étudiées, en particulier lorsqu'elles ne sont pas encore en contact les unes avec les autres.
- les conclusions qu'on peut en tirer.
- les éléments ayant favorisé l'essor des civilisations étudiées.

IX LE CHOC DES CIVILISATIONS

1 - LA RENCONTRE DES MONDES

S'il est vrai que les expressions «découverte des Amériques», «monde connu au XVe siècle», «nouveau monde» expriment une vision pour le moins unilatérale de l'histoire humaine, il est manifeste, cependant, qu'en posant les pieds sur les autres continents, en organisant, au nom de leur civilisation et de leurs intérêts la colonisation du reste du monde, les Européens allaient bouleverser l'histoire de l'humanité. Pour les autres peuples de la planète, la «rencontre» sera souvent synonyme de génocide, d'exploitation et d'humiliations.

2 - LE PREMIER PARTAGE DUMONDE

Les Espagnols et les Portugais sont les premiers à se lancer dans les conquêtes coloniales. Pour mettre fin à leurs rivalités, c'est le pape qui décide du partage du monde entre eux.

LE PARTAGE DU MONDE *Document 1*

Dès 1455, les Portugais avaient réclamé l'arbitrage du pape pour sauvegarder leurs intérêts le long des côtes de l'Afrique. Par la bulle «Aeterni régis», de 1481, ils obtenaient la souveraineté sur toutes les terres situées au sud d'une ligne, qui, à partir des îles Canaries, s'étendait d'est en ouest. L'Espagne conservait le monopole des territoires localisés au nord.

La découverte d'un nouveau continent par Christophe Colomb entraîna une révision de ce partage, demandée bien entendu par les Espagnols désireux de protéger leurs futures découvertes à l'Occident.

Le 7 Juin 1494, le traité de Tordesillas, signé entre les rois Catholiques d'Espagne et Joan II du Portugal, mettait fin à plusieurs mois de négociations orchestrées par sa Sainteté le Pape Alexandre VI, un Aragonnais, qui avait publié pas moins de quatre bulles, favorables aux intérêts espagnols. Une ligne méridienne, située à trois cent soixante dix lieues des îles du cap Vert - et non à cent lieues comme l'avait précédemment exigé Christophe Colomb - partageait le monde, verticalement, entre ces deux puissances.

Document 2

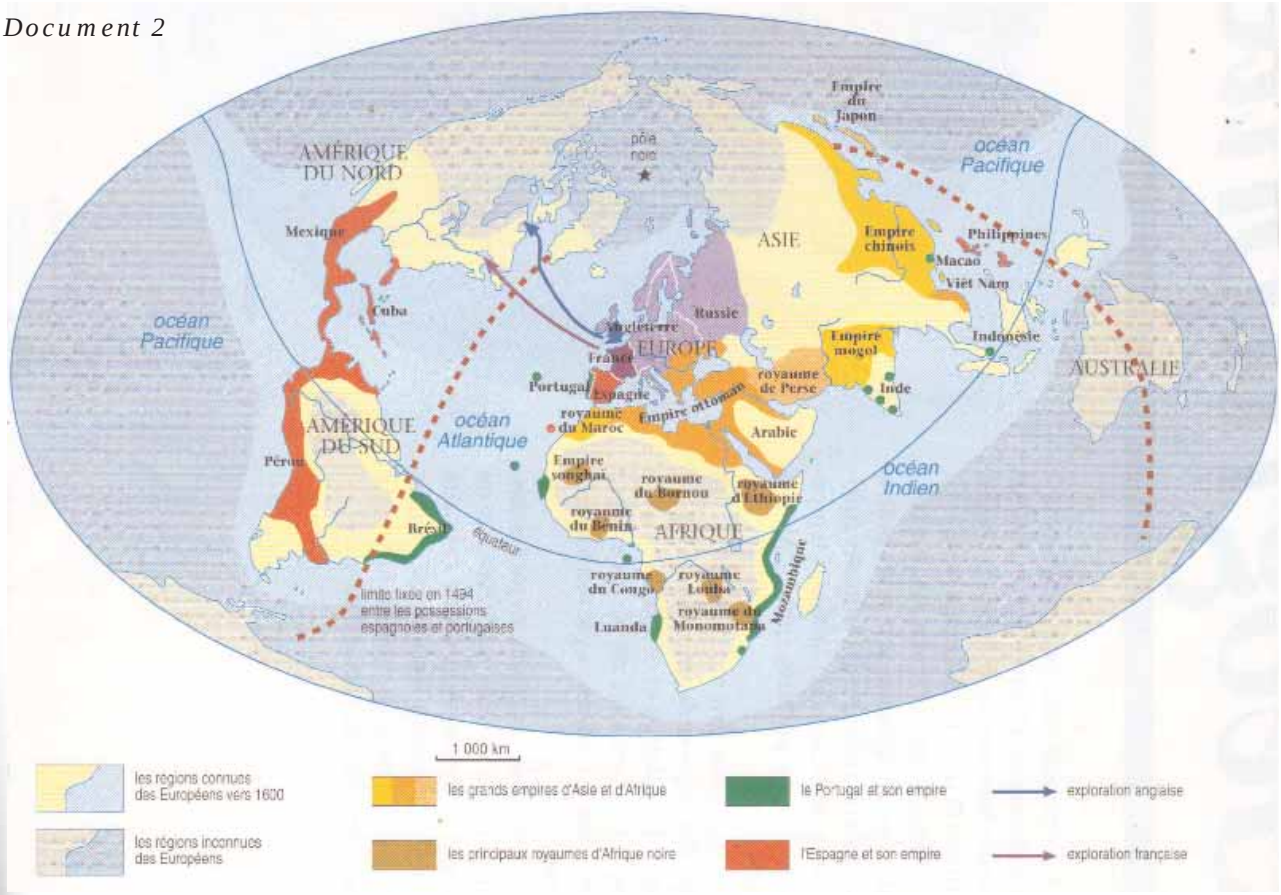

A l'Espagne revenaient toutes les terres situées à l'Ouest de ce méridien, au Portugal celles situées à l'Est. Ainsi le Brésil et Terre-Neuve, encore inconnus, se trouveront dans la partie portugaise. C'est sur le planisphère, dit de Cantino, daté de 1502 et conservé à la bibliothèque des princes d'Este-Modène, qu'est dessinée pour la première fois cette fameuse ligne de démarcation.

La France contesta toujours la validité du partage de «l'héritage de notre père Adam» selon les propres mots de François Ier. A sa demande d'ailleurs, l'évêque de Lisieux, Mgr Le Veneur, s'entretint avec le pape Clément VII et discuta de l'interprétation qu'il fallait donner aux termes du traité de Tordesillas. Grâce à ses relations, Le Veneur obtint du Vatican la garantie que le monopole des Portugais et des Espagnols ne portait que sur les terres déjà découvertes. La voie était donc libre aux initiatives françaises en Amérique.

3 - LA COLONISATION ET SES CONSEQUENCES

Deux formes de colonisation se sont développées :
- La colonisation de peuplement : des Européens vont, en nombre, s'installer dans les terres occupées
- La colonisation d'exploitation : les colons restent peu nombreux et s'appuient sur les structures locales pour exploiter la colonie.

Document 3

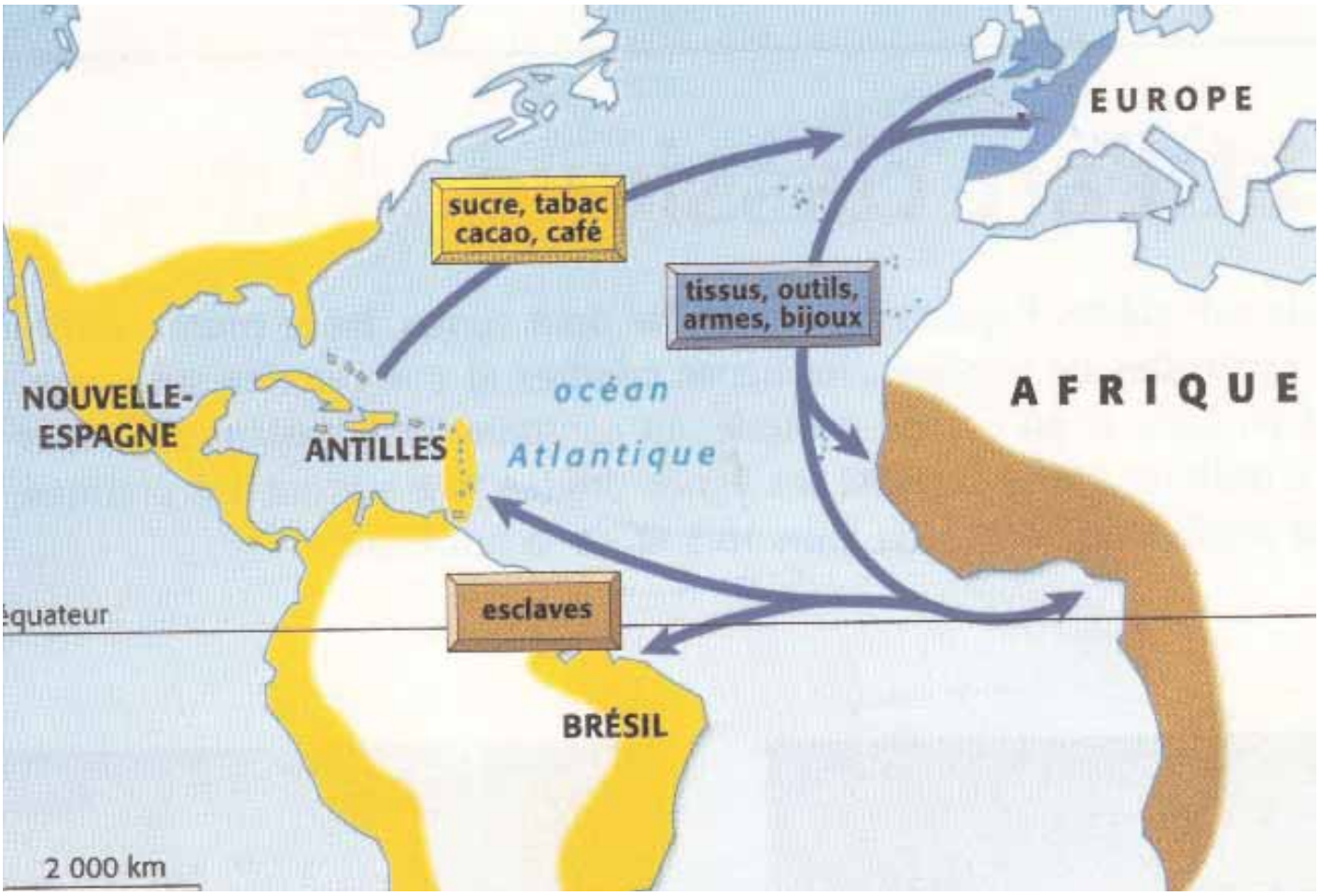

Le commerce triangulaire

Aux Antilles, les premières cultures développées pour le compte des métropoles, furent le coton, l'indigo et le tabac (alors appelé pétun). Les indigènes ayant été massacrés, les colons firent, alors, appel à une main d'œuvre venue d'Europe. La découverte du procédé de fabrication du sucre à partir de la canne aura des conséquences extraordinaires. Le sucre n'était pas connu en Europe il était donc un produit de luxe.
La culture de la canne dans les régions tropicales exigeait une main d'œuvre massive et capable de supporter les conditions environnementales. La traite des Africains est alors organisée. Les razzias permettent aux trafiquants de kidnapper des milliers d'hommes et de femmes qui sont transférés dans des conditions effroyables vers les colonies où ils seront vendus aux planteurs.

Le système esclavagiste, à partir de justifications idéologiques totalement absurdes, donnera lieu à une barbarie inimaginable et à une féroce exploitation des masses esclaves.
Au niveau mondial est désormais organisé «**Le commerce triangulaire**».

DOSSIER IV

MARTINIQUE : DOSSIER Nº 4
DE L'ESCLAVAGE AU SALARIAT

Après avoir massacré ou chassé les premiers occupants, les colons français ont entrepris d'exploiter la colonie. Les premières cultures qui ont été développées sont le coton, l'indigo et le tabac (Le Pétun).

La principale main d'œuvre était constituée des **engagés**. Aux pauvres, indigents, et prisonniers de droit commun de France, il était proposé un engagement de trois ans dans les colonies. Ils travaillaient donc pour le compte des colons et au bout de leur contrat, ils recevaient un lopin de terre et 300 livres de pétun. Leurs conditions de travail étaient très dures. Mais au bout du compte, ils devenaient eux-mêmes propriétaires.

Avec le développement de la culture de la canne à sucre, cette main d'œuvre se révélait très insuffisante et peu rentable. Les Européens ont alors organisé le trafic des esclaves venus d'Afrique et vendus aux colonies.

Les conditions de vie et d'exploitation des esclaves étaient abominables.

EXTRAITS DU CODE NOIR *Document 3*

Invention d'un Français de la Martinique/ Esclave qui a la jambe coupée pour avoir déserté

«Article 3 : Interdisons tout exercice public d'autre religion que de la catholique apostolique et romaine ; voulons que les contrevenants soient punis comme rebelles et désobéissant à nos commandements...

Article 16 : Défendons parallèlement aux esclaves appartenant à différents maîtres de s'attrouper le jour ou la nuit, sous prétexte de noces ou autrement, soit chez l'un de leurs maîtres ou ailleurs, et encore moins dans les grands chemins ou lieux écartés, à peine de punition corporelle, qui ne pourra être moindre que du fouet et la fleur de lis, et en cas de fréquentes récidives et autres circonstances aggravantes, pourront être punis de mort, ce que nous laissons à l'arbitrage des juges...

Article 19 : Leur défendons aussi d'exposer en vente au marché, ni de porter dans les maisons particulières pour vendre aucune sorte de denrées, même des fruits, légumes, bois à brûler, herbes pour la nourriture des bestiaux et leurs manufactures, à peine de revendication des choses ainsi vendues, sans restitution du prix par leurs maîtres et de six livres tournois d'amende à leur profit contre les vendeurs...

Article 24 : Leur défendons (aux maîtres) pareillement de se décharger de la nourriture et subsistance de leurs esclaves, en leur permettant de travailler certain jour de la semaine pour leur compte particulier...

Article 28 : Déclarons les esclaves ne pouvoir rien avoir qui ne soit à leur maître ; et tout ce qui leur vient par industrie ou par la libéralité d'autres personnes ou autrement à quelque titre que ce soit, être acquis en pleine propriété à leur maître, sans que les enfants des esclaves, leur père et leur mère, leurs parents et tout autres libres ou esclaves puissent rien prétendre par succession, disposition entre vifs ou à cause de mort...

Article 31 : Ne pourront aussi les esclaves être partie ni être en jugement ni en matière civile, tant en demandant qu'en défendant, ni être parties civiles en matière criminelle, et de poursuivre en matière criminelle, sauf à leurs maîtres d'agir et de défendre en matière civile, et de poursuivre en matière criminelle la réparation des outrages et excès qui auront été commis contre leurs esclaves...

Article 33 : L'esclave qui aura frappé son maître, sa maîtresse ou le mari de sa maîtresse ou leurs enfants avec contusion ou effusion de sang ou au visage, sera puni de mort...

Article 38 : L'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois à compter du jour que son maître l'aura dénoncé en justice aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lis sur une épaule ; et s'il récidive...aura le jarret coupé et il sera marqué d'une fleur de lis sur l'autre épaule ; et la troisième fois il sera puni de mort.»

L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE : LE FRUIT D'UNE LONGUE LUTTE

Le gouverneur ROSTOLAND a été contraint de signer l'abolition de l'esclavage le 23 mai 1848, contraint par la puissante insurrection de nos ancêtres.

Mais c'est depuis les premiers jours de la traite négrière et de l'esclavage que ceux-ci ont combattu l'ignoble système : révoltes sur les bateaux négriers, suicides, avortements, mutilations volontaires, incendies d'habitations, empoisonnements de bétail, exécutions de gérants et d'économes, marronage et révoltes ont émaillé les siècles où les colonialistes imposaient la servitude.

Quelques repères

1699 : une révolte est prévenue de quelques moments.
1710 : la préparation d'une révolte est découverte!
1748 : à la veille de noël tentative de révolte.
1765 : les autorités sont forcées d'interdire le carnaval car les esclaves profitaient pour s'armer.
30 Août 1789 : révolte d'esclaves à Saint-Pierre (les condamnés sont surtout des esclaves urbains).
Novembre 1789 : nouvelle émeute des esclaves. Un géreur est tué.
1811 : révolte (manque de données).
1822 : révolte à la suite de la condamnation d'un esclave. Notons que ce sont les hommes de couleur libres presque seuls qui l'écraseront. Il y aura 19 exécutions et 45 condamnés.
1823 : Révolte (manque de données).
1824 : Un projet de conspiration est découvert.
1831 : Révolte des esclaves de Saint-Pierre. En Février 1831 un rapport de police disait : «Depuis quelques temps l'agitation la plus vive régnait dans la ville. La population des esclaves était devenue insolente et insubordonnée ; ses propos séditieux, ses menaces incendiaires jetaient l'inquiétude dans tous les esprits et faisaient présager une catastrophe prochaine. La «Parisienne» parodiée était devenue la chanson à la mode. Les «En avant, marchons contre les colons» se chantaient publiquement. Dans la nuit du 5 au 6 février la potence dressée sur la place de Saint-Pierre est renversée et un drapeau avec l'inscription «la liberté ou la mort» flotte. Dans la soirée du 7, des incendies éclatent, la rébellion armée est déclenchée. De partout surgissent des groupes d'esclaves armés. La panique est générale à Saint-Pierre». 11 habitations seront brûlées ! L'état de siège est proclamé. La révolte sera arrêtée. 22 esclaves de l'Habitation Dariste seront exécutés. A côté de ces dates, des documents font allusion à de nombreux soulèvements locaux sur lesquels nous n'avons pas de précisions. Il faut d'autre part signaler les luttes menées par les groupes de Nègres marrons (Attaques contre les habitations, etc.). Nous notons également l'alliance entre caraïbes et nègres marrons au début de la colonisation contre les colons. Il semble également que quelques soldats déserteurs prendront plus tard le parti des esclaves.

LES EVENEMENTS DE MAI 1848

Au début du XIX^{è} siècle, le système esclavagiste qui règne depuis deux siècles dans notre pays est à bout de souffle. Il ne répond plus aux besoins d'une économie moderne et industrialisée. Le sucre de canne subit la concurrence du sucre de betterave ; les méthodes de fabrication sont archaïques face à l'arrivée des moulins à vapeur. Le coût de revient est élevé, le sucre se vend mal, les planteurs sont endettés. Les difficultés financières des maîtres les poussent à libérer une partie de leurs esclaves qui vont grossir la catégorie des affranchis et gens de couleur libres (5 000 en 1789 ; 39 000 en 1848).

Les révoltes d'esclaves se multiplient depuis la fin du XVIII^{è} siècle et la révolution victorieuse en Haïti. L'esclave joue des contradictions qui s'aiguisent au sein de la société pour amplifier le mouvement vers la libération. En 1846, le Conseil colonial et le Gouverneur signalaient une situation pré insurrectionnelle sur les habitations : «dans plusieurs communes ont éclaté des troubles fâcheux, des désordres graves, et nous ne pouvons garder le silence sur la fermentation qui règne partout... Des désordres ont éclaté fréquemment sur plusieurs habitations même parmi les ateliers les plus paternellement conduits ... La diminution du travail parmi les ateliers m'a été signalée unanimement par tous les propriétaires. Les esclaves opposent la force d'inertie à un redoublement de vigilance». La métropole coloniale doit faire des concessions face à la campagne abolitionniste qui se développe aussi en Europe.

Document 2

Pétition des ouvriers de Paris et de Lyon lue à la Chambre des Députés, 1844 :

Les soussignés ouvriers de la capitale ont l'honneur de venir vous demander de bien vouloir abolir, dans cette session, l'esclavage. Cette lèpre, qui n'est plus de notre époque, existe cependant encore dans quelques possessions françaises. C'est pour obéir au grand principe de la fraternité humaine, que nous venons vous faire entendre notre voix en faveur de nos malheureux frères, les esclaves». En 1848, une véritable course est engagée entre les esclaves d'une part, qui se sont mis en marche pour conquérir leur liberté, et les milieux républicains français d'autre part, qui, sous l'impulsion de Victor Schoelcher et hantés par le précédent d'Haïti, réclament l'abolition immédiate de l'esclavage. La révolution de février 1848 en France et la proclamation de la République jouent le rôle d'accélérateur de l'histoire. Les événements se précipitent au cours des mois d'avril et mai, et les esclaves se considèrent de fait comme libres après l'annonce du décret du 4 mars «considérant que nulle terre française ne peut plus porter d'esclaves». L'arrestation de l'esclave Romain, coupable d'avoir joué du tambour sur l'habitation Duchamp, puis la fusillade du Prêcheur mettent le feu aux poudres. Des milliers d'esclaves armés occupent la ville de Saint-Pierre au milieu des champs de cannes en flamme le soir du 22 mai. Le gouverneur Rostoland n'a pas le choix. Le lendemain, il signe l'arrêté abolissant définitivement l'esclavage en Martinique. Le gouvernement français reconnaît l'urgence de la situation à travers les mots de Schoelcher : «la révolte du 22 mai à la Martinique n'atteste que trop la sagesse de nos prévisions. Qui ne le sait aujourd'hui, les gouverneurs de la Martinique et de la Guadeloupe proclamèrent d'urgence l'abolition de l'esclavage ; et déjà dans ces deux îles, le drapeau tricolore n'abritait plus que des hommes libres quand les commissaires généraux débarquèrent. Et l'on ose dire que nous avons été trop vite, qu'il fallait attendre l'Assemblée nationale, quand les esclaves n'ont même pas attendu que nous eussions achevé les décrets !

Arrivé en Martinique, Perrinon a dû modifier le décret du 27 avril pour le rendre applicable.

ARRETE DU 23 MAI 1848 *Document 3*

Le Gouverneur provisoire de la Martinique, considérant que l'Esclavage est aboli en droit et qu'il importe à la sécurité du pays de mettre immédiatement à exécution les décisions du gouvernement de la Métropole pour l'émancipation générale dans les colonies françaises, Arrête :

Article 1 : L'esclavage est aboli à partir de ce jour à la Martinique.

Article 2 : Le maintien de l'ordre public est confié au bon esprit des anciens et des nouveaux citoyens français ; ils sont en conséquence invités à prêter main forte à tous les agents de la force publique pour assurer l'exécution des lois.

Saint-Pierre, le 23 Mai 1848, Le Général de Brigade, ROSTOLAND

LETTRE DE PERRINON AU MINISTRE DES COLONIES

Fort-de-France, le 9 juin 1848

Citoyen Ministre,

Partis du port de Cherbourg, le 11 mai, à quatre heures et quart de l'après-midi, nous mouillâmes le 3 juin à cinq heures et demie du soir dans la rade de Fort-de-France (...)

Avant de débarquer j'appris que le 22 mai les noirs s'étaient insurgés, et que, seule la proclamation de la liberté avait pu arrêter le meurtre et l'incendie à St Pierre et sauver ainsi la Colonie de la Martinique. Le 25 mai le calme était rétabli, bien que le travail demeurât encore suspendu. Je fis immédiatement prévenir le Général Rostoland que je me rendrais sur le rivage s'il était en mesure de me remettre le service.

A six heures et demie, j'étais à terre, reçu aux acclamations de la foule ; je gagnai l'hôtel du gouverneur où toutes les autorités, tous les corps, tous les services réunis me furent successivement présentés.

Le lendemain, dès le point du jour, je procédai activement à l'expédition des affaires ; je fis donner cours à tous les ordres et à toutes les instructions que j'avais reçus de vous ; enfin, de midi à cinq heures j'étais en conférence avec les principales autorités, auxquelles le Citoyen Gatine, Commissaire de la Guadeloupe et le Citoyen Boitel, Directeur de l'Intérieur dans la même Colonie, avaient bien voulu se joindre. Le résultat de cette réunion fut la modification du texte de plusieurs des actes sur l'abolition de l'esclavage, et l'organisation de la liberté, contenus au Recueil imprimé dont vous m'aviez remis des exemplaires. Vous verrez dans le résumé que je vous adresse sous ce pli les motifs d'impérieuse nécessité qui m'ont conduit à prendre une aussi grave détermination. Je ne me suis pas dissimulé tout ce qu'elle a d'illégal dans la forme et le droit. Mon avis était de respecter les textes et d'en garantir l'effet par des dispositions spéciales et explicatives, mais j'ai dû céder devant la force de motifs d'intérêt public qui m'ont été opposés et je n'ai pas craint d'assumer la responsabilité d'une telle mesure, certain que le sentiment du bien qui m'a guidé n'aurait pas votre désapprobation...»

Le rôle de SCHOELCHER *Document 5*

Jusque dans les années 1980, la Révolution anti-esclavagiste de Mai 1848 était gommée de l'histoire. Un véritable culte de Victor Schœlcher, à qui il était attribué un rôle déterminant dans l'abolition de l'esclavage, avait été organisé. Depuis les travaux de l'historien Armand Nicolas, une évaluation plus objective de son action s'est exprimée.

«...Schœlcher, c'est un bourgeois rentier, fils d'un fabricant de porcelaine dont il était un agent commercial. C'est dans ces conditions qu'il est envoyé par son père au Mexique en 1828 pour étudier les relations d'affaires possibles entre cette partie du continent et la France. Dans son ouvrage "La vérité aux ouvriers et cultivateurs de la Martinique", il reconnaît :

«En 1823 je fis un voyage au Mexique, à Cuba et aux Etats Unis ; j'avais 23 ans j'étais parti sans idées préconçues sur l'esclavage. Cette question ne m'avait jamais occupé. Je vis des esclaves à Cuba et dans le Sud de l'Amérique du Nord comme j'avais vu tout, en touriste, et sans y porter l'attention nécessaire...»

En 1830 dans un article paru dans la REVUE DE PARIS, il écrit : «loin de nous la pensée de bouleverser le monde, de compromettre les intérêts et la vie de tant de colons attachés à l'esclavage. Ceux qui veulent l'émancipation des noirs, actuelle et spontanée, parlent et agissent dans un esprit d humanité bien honorable sans doute ; mais soit ignorance, soit entraînement ils ne tiennent pas compte d'une circonstance qui présente à l'affranchissement immédiat des difficultés insurmontables .

Cette circonstance c'est l'état moral de nos protégés. Que faire des nègres affranchis ? Pour quiconque les a vus de près, cette question est impossible à résoudre. Les nègres sortis des mains de leurs maîtres, avec l'ignorance et tous les vices de l'esclavage ne seraient bons à rien, ni pour la société, ni pour eux... Je ne vois pas plus que personne la nécessité d'infecter la société active (déjà mauvaise) de plusieurs millions de brutes décorées du titre de citoyen qui ne seraient en définitive qu'une vaste pépinière de mendiants et de prolétaires. Quant a cela, laissons faire le grand maître, laissons faire le temps. La mort et les affranchissements successifs feront disparaître peu à peu les restes de l'esclavage, mais la seule chose dont on doive s'occuper, c'est d'en tarir la source en mettant fin à la traite. Envisager la question autrement que moi, c'est faire du sentiment en pure perte.

A une époque déterminée, 15 ans, 20 ans si l'on veut l'esclavage serait aboli.»

Quand Schœlcher dénonce véritablement l'esclavage en 1833, un grand courant abolitionniste existait déjà en France et Il ne jugera pas utile, au début de son action, de faire partie de la société d'abolition. Ce n'est qu'après son retour des Antilles et la notoriété que lui ont acquis ses ouvrages, qu'on le voit devenir membre influent de la société d'abolition puis de «l'abolitionniste Français»...

La France glorifiée, le noir infantilisé

Schœlcher a toujours demandé que les maîtres soient dédommagés et il était président de la commission qui fixa et repartit les indemnités. Car voyez vous ce sont les maîtres et non les esclaves qui méritaient d'être indemnisés...

Conscient de l'importance économique, commerciale et militaire des colonies, conscient que les peuples n'acceptent plus l'esclavage, - les révoltes se multiplient- Schœlcher déclare à l'époque :

«LA PLUS VULGAIRE PRUDENCE COMMANDE DE NE PAS OUBLIER QUE SACRIFIER QUELQUE CHOSE EST QUELQUEFOIS LE MOYEN DE SAUVER LE TOUT..».

En réalité, l'abolition pensée par la bourgeoisie française vise à changer un système qui n'est plus assez rentable. On parle trop peu des décrets de Schœlcher, eux aussi du 27 avril 1848, qui accompagnaient l'abolition.

Décret portant création d'ateliers de discipline pour la répression de la mendicité ;
Décret portant l'établissement d'ateliers nationaux ;
Décret établissant des caisses d'épargne dans les colonies ;
Décrets relatifs à l'impôt personnel et l'impôt sur les tafias, vins et autres spiritueux ;
Décret instituant une fête du travail dans les colonies ;
Décret concernant les hypothèques et l'expropriation forcée aux colonies ;
Décret concernant la liberté de la presse dans les colonies ;
Décret sur l'application aux colonies des dispositions qui régissent en France le recrutement de l'armée, l'inscription maritime et la garde nationale ;
Décret concernant les vieillards, les infirmes et les orphelins dans les colonies
Décret qui institue les jurys cantonaux dans les colonies ;

(In «Notes sur les luttes de la classe ouvrière et le développement du mouvement communiste en Martinique». Déc. 1977)

LE SYSTEME COLONIAL APRES 1848

Après la Révolution anti-esclavagiste, la nature du colonialisme va évoluer. Le capital financier va prendre beaucoup plus d'importance. C'est d'abord la création d'une banque dans la colonie avec pouvoir d'émission de papier monnaie. Elle est constituée en partie d'un apport imposé aux propriétaires esclavagistes sur les indemnités perçues pour la perte de leurs esclaves.

Ensuite c'est l'institution du Crédit Colonial par un décret du 24 octobre 1860 pour les prêts à la construction et l'équipement de sucreries ; En 1863 le Crédit colonial devient Crédit foncier colonial. Il avancera 80 pour cent du capital qui permettra à 11 nouvelles usines de se créer entre 1868 et 1872. En 1876, c'est l'institution de la Caisse d épargne...

Document 6

Famille d'immigrants indiens en Martinique au début du XXe siècle (In La migration de l'hindouisme vers les Antilles ; Max Sulty et Jocelyn Nagapin)

En fait après 1848, les moyens de production vont se concentrer et dès 1883, 427 grandes propriétés couvrent 2/3 du territoire, tandis que 5750 planteurs vivriers se partagent 1/8 de ce territoire.

En 1852, sur 36580 actions des usines à sucre, les gens de couleur n'en possèdent que 2120 ; et sur 6000 actions dans les banques, ils en ont 532.

En 1882 les noirs et mulâtres possédaient 106 habitations. Mais les gens de couleur seront progressivement évincés des usines a sucre et des banques. Ils se retrouveront essentiellement dans les professions libérales et le fonctionnariat.

Apres 1848, on assistera également à des progrès techniques assez importants. Jusqu'en 1860, les anciennes habitations manipulaient leurs propres cannes avec des installations plus ou moins rudimentaires. Entre 1868 et 1872 ,11 nouvelles usines sont créées. Le prix de revient de la canne baisse. Les cannes sont envoyées à l'usine par les planteurs. Et les habitations deviennent tributaires de celle ci. Par contre le nombre de distilleries va baisser.

En 1870, on pourra parler de prospérité inouïe de l'industrie du sucre. Les capitaux et la main d'œuvre afflueront jusqu'en 1884.

Document 7

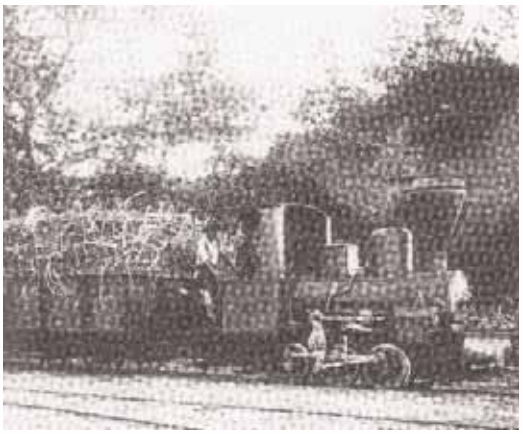

Locomotive en Martinique

Par contre les ouvriers et les «cultivateurs» continueront à vivre dans une grande misère. Il faut rappeler que le décret d'abolition de SCHOELCHER était accompagné de dispositions pour signifier aux ex-esclaves que les cases et les jardins restaient propriété des maîtres. De nouvelles législations avaient été adoptées pour contraindre la main d'œuvre à aller travailler sur les habitations (Arrêté GUEYDON).

Ne parvenant pas, malgré tout, à vaincre les résistances des ex-esclaves, le pouvoir colonial avait dû organiser une nouvelle immigration de travailleurs. Théoriquement les nouveaux arrivants étaient engagés pour des périodes de trois ans ; mais le plus grand nombre ne pourra jamais repartir. En effet, l'organisation de leur endettement par le système du caïdon* les laissaient définitivement à la merci des planteurs.

Les nouveaux immigrants venaient d'Inde et du Congo.

- L'immigration en provenance du Congo, dénoncée dans l'opinion internationale comme une reprise camouflée de la traite, fut arrêtée en 1859.
- Sur les côtes sud-est de l'Inde, la France possédait des comptoirs coloniaux. (Madras, Pondichéry, Karikal, d'ou viennent la majorité des immigrants indiens de Martinique, Yanaon, Chandernagor et Mahé sont des villes situées sur la côte ouest).

90 % d'entre eux sont Hindous, les autres sont musulmans et quelques uns chrétiens. Cette immigration réglementée s'arrêta en 1885.

VISAGE DU MONDE ACTUEL

CHAPITRE X

1- L'AFRIQUE

A cause du peu d'informations diffusées sur les civilisations noires africaines, à cause de la mise en avant systématique des difficultés, des conflits et des drames concernant les pays du continent, une image totalement déformée de l'Afrique et de sa population s'est imposée dans l'opinion. Il est donc particulièrement important d'en découvrir la réalité.

UN CONTINENT POSSEDANT D'ENORMES RICHESSES DONT LA POPULATION NE BENEFICIE PAS.

Document 1

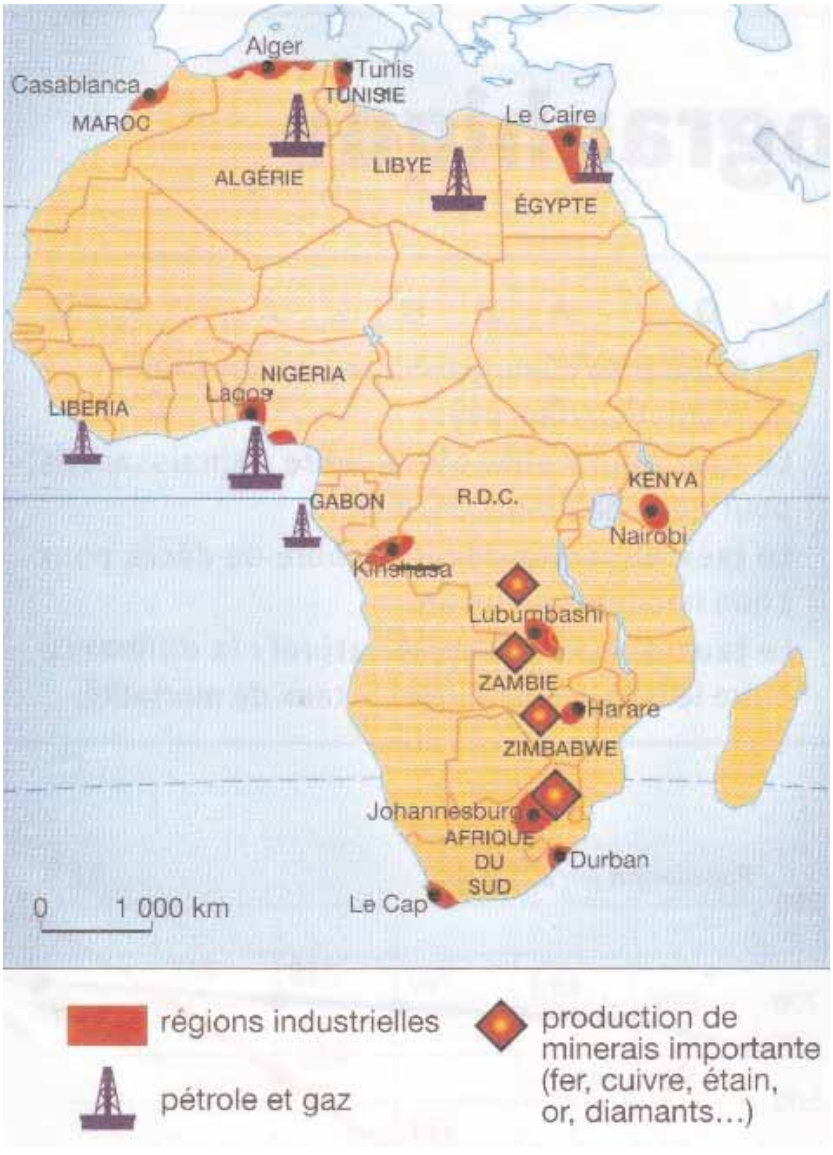

ASPECTS PHYSIQUES

Le continent africain est limité par la Mer Méditerranée au Nord, l'Océan Atlantique à l'ouest et l'Océan Indien à l'Est. Il est traversé par l'Equateur et les deux Tropiques, il s'étale, donc, essentiellement dans la zone chaude. Avec ses 30 millions de kilomètres carrés, l'Afrique représente 23 % des terres émergées. 8000 Km du Cap Bon au Nord au Cap de Bonne Espérance au sud et 7500 km entre le Cap vert à l'ouest et le cap Guardala.

LE RELIEF :

L'Afrique est un continent massif aux côtes peu découpées. Elle est constituée d'immenses plateaux reposant sur un socle ancien. Ce socle a connu une cassure (Le RIFT). Des fosses d'effondrement sont occupées par des lacs. Des plaines étroites bordent les côtes et certains fleuves. A l'est, on trouve de hautes montagnes. (Le Kilimandjaro atteint 6000 mètres au KENYA)

LE CLIMAT ET LA VEGETATION

Au centre, on trouve le climat équatorial avec sa chaleur et ses pluies continuelles qui entretiennent la FORET DENSE.

De part et d'autres, entre les tropiques, le climat tropical qui voit s'alterner une saison sèche et une saison humide. C'est le domaine de la savane et de la forêt claire. Sous les tropiques, la sécheresse dure toute l'année. C'est le désert (Sahara au Nord ; Kalahari au Sud). Aux deux extrémités, on atteint les régions de climat méditerranéen. Dans toutes les zones de montagne, on retrouve des climats plus frais et une végétation étagée.

LA POPULATION

La population est inégalement répartie. Le taux de croissance est important car le taux de mortalité baisse alors que le taux de natalité se maintient.

Au nord, les populations blanches sont majoritaires (arabes, berbères, Touaregs) ; au Sud, ce sont les Noirs (Peuls, Somalis, Ethiopiens, etc.)

Document 2

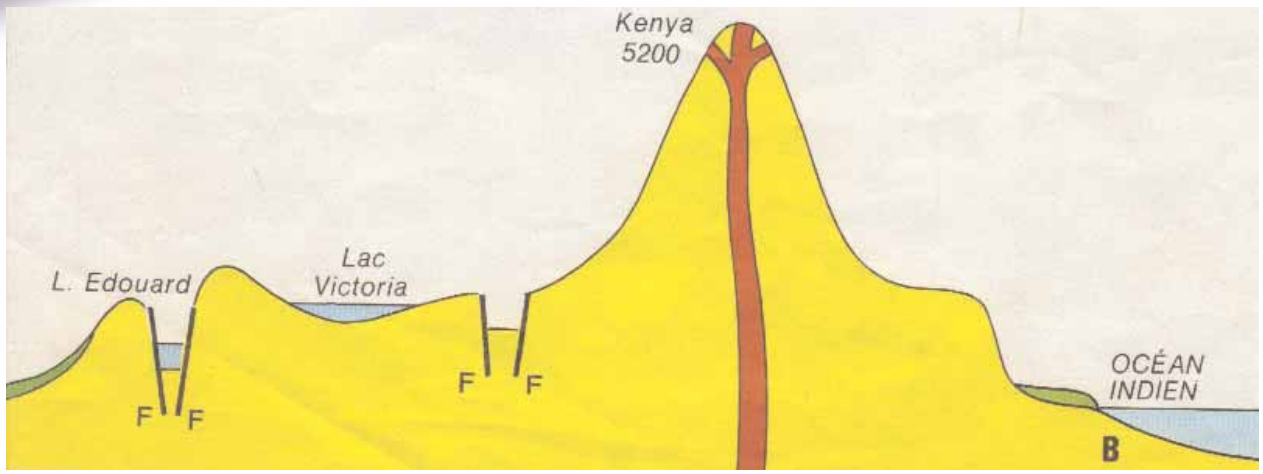

Coupe transversale (d'ouest en est)

A l'extrême sud la majorité de la population est noire mais on trouve une importante communauté blanche (descendants des colons d'origine européenne).

La religion musulmane domine au Nord ; au sud ce sont les religions animistes et chrétiennes.

L'ECONOMIE :

Malgré de graves contraintes climatiques, l'Afrique possède de grandes richesses naturelles et un important potentiel de développement. Dans de nombreux cas, les anciennes puissances coloniales continuent à contrôler l'économie et leurs multinationales engrangent la plus grande part des richesses produites. Dans certains Etats africains, des dictatures entretiennent des régimes corrompus qui s'accaparent des richesses nationales.

Document 3

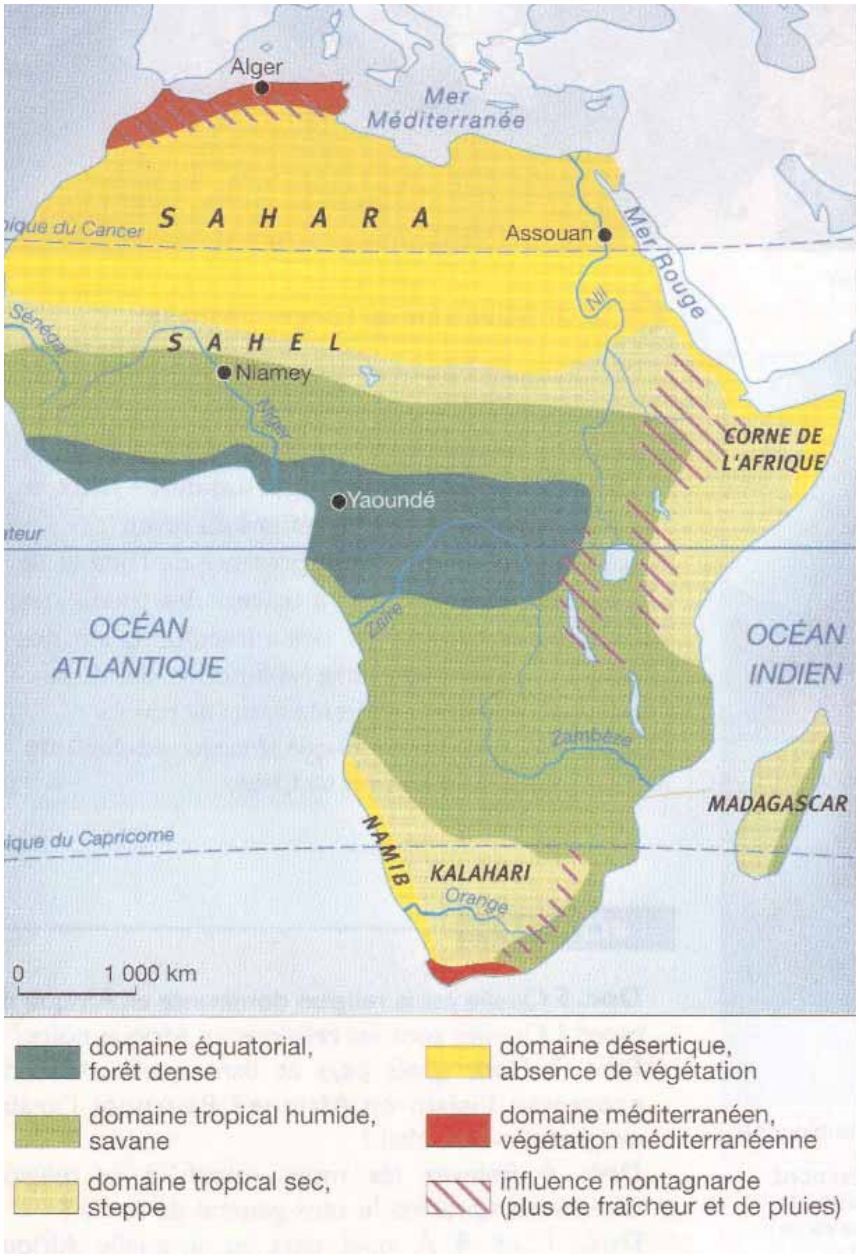

LES RICHESSES DU SOUS-SOL

Les richesses de ce continent sont essentiellement vouées à l'exportation.

Ce sont les acheteurs et les fluctuations de la bourse qui en déterminent le prix. Des capitaux étrangers contrôlent les sociétés d'exploitation. Quant aux mers riches en poisson, elles voient des navires usines, venant d'Europe ou du Japon, se servir au détriment des pêcheurs locaux.

Document 4

RANG MONDIAL DE PAYS AFRICAINS POUR LA PRODUCTION AGRICOLE ET MINIERE

(SUR 235 PAYS)

BOIS
Afrique du sud 23 ; RD Congo 9 ; Ethiopie 8 ; Ghana 19 ; Kenya 29 ; Nigeria 10 ; Ouganda 18 ; Soudan 30 ; Tanzanie 28 ;

CANNE A SUCRE
Afrique du Sud 12 ; Egypte 15 ; Kenya 30 ; Soudan 21

MILLET
21 DANS LES TRENTE PREMIERS RANGS (dont le Nigeria N°2 et le Niger N° 3)

COTON
Bénin 26 ; Burkina 10 ; Cameroun 24 ; Côte d'Ivoire 20 ; Egypte 21 ; Mali 13 ; Nigeria 14 ; Soudan 22 ; Tanzanie 30 ; Tchad 23 ; Zimbabwe 27 ;

ORANGES
Afrique du sud 12 ; Algérie 21 ; Egypte 9 ; Ghana 20 ; Maroc 16 ;

ORGE
Algérie 21 ; Ethiopie 19 ; Maroc 15 ;

MAIS
Afrique du Sud 13 ; Egypte 15 ; Ethiopie 19 ; Kenya 25 ; Nigeria 14 ; Tanzanie 23 ;

POMME DE TERRE
Afrique du Sud 28 ; Algérie 25 ; Egypte 22 ; Malawi 29 ;

BLE
Egypte 16 ; Maroc 19 ;

RIZ
Côte d'Ivoire 28 ; Egypte 13 ; Nigeria 17 ; Tanzanie 24 ;

SORGHO
Nigeria 3 ; Soudan 6 ; Ethiopie 8 ;

IGNAME
Nigeria I ; Côte d'Ivoire 2 ; Ghana 3 ; Bénin 4 ; Togo 5 ;

MANIOC
Nigeria 1 ; RD Congo 3

CACAO
Côte d'Ivoire 1 ; Cameroun 5 ; RD Congo 20 ; Ghana 2 ; Guinée Conakry 16 ; Nigeria 4 ; Ouganda 19 ; Sierra Leone 17 ; Tanzanie 14 ; Togo 8 ;

CAFE
Ethiopie 7 ; Côte d'Ivoire 11 ; Ouganda 12 ; Liberia 21 ; Cameroun 24 ; Tanzanie 26 ; Burundi 27 ; RD Congo 28 ;

THE
Kenya 4 ; Malawi 12 ; Ouganda 13 ; Zimbabwe 16 ; Rwanda 19 ; Mozambique 21 ; Burundi 23 ; Cameroun 26 ; RD Congo 29 ;

ARGENT
Afrique du Sud 17 ; Maroc 16 ; Namibie 26 ;

CHARBON
Afrique du sud 6 ; Zimbabwe 27 ;

CUIVRE
Zambie 9 ; RD Congo 17 ; Afrique du Sud 21 ; Botswana 28 ;

DIAMANT
16 sur les 26 premiers producteurs (dont Botswana N° 2, RD Congo N° 3 et Afrique du sud N° 5)

FER
Afrique du Sud 8 ; Mozambique 15 ; Egypte 22 ;

ETAIN
RD Congo 6 ; Niger 9 ; Ouganda 11 ; Rwanda 15 ;

URANIUM
Niger 4 ; Namibie 6 ; Afrique du sud 12 ;

OR
Afrique du sud 1 ; Ghana 10 ; Tanzanie 16 ; Guinée Conakry 20 ; Zimbabwe 23 ;

NICKEL
Afrique du sud 12 ; Botswana 15 ; Zimbabwe 22 ;

PLOMB
Afrique du Sud 14 ; Maroc 11 ; Namibie 30 ;

BAUXITE
Guinée Conakry 4 ; Ghana 15 ; Mozambique 29 ;

PHOSPHATE
Maroc 3 ; Tunisie 5 ; Afrique du sud 10 ; Egypte 11 ; Algérie 13 ; Togo 16 ; Sénégal 21 ;

PETROLE
Algérie 15 ; Libye 16 ; Angola 18 ; Nigeria 22 ; Egypte 26 ;

GAZ NATUREL
Algérie 6 ; Egypte 17 ;

TRAVAUX PRATIQUES :

Réalisation de fiche de présentation de l'Algérie et de la Côte d'ivoire, en s'inspirant du plan de présentation du continent. Présentation orale de ces pays.

2

LE CONTINENT AMERICAIN

L'OPULENCE FACE A LA MISERE

Les 21.173.000 km2 du continent américain s'étendent sur les deux hémisphères, présentant ainsi des réalités géographiques et humaines des plus diverses. On distingue cependant deux mondes :
- la partie nord du continent, qui se partage entre le Canada et les Etats-Unis, qu'on dit Anglo-Saxonne,
- le centre et le Sud qui constituent le monde latino américain et caribéen ;
Dans les deux parties du continent une richesse démesurée côtoie une pauvreté chronique.

A- L'AMERIQUE DU NORD

Dans l'Amérique dite anglo-saxonne, la population est majoritairement le fruit d'une colonisation européenne. Les premiers occupants amérindiens ont été massacrés et les minorités qui vivent encore aujourd'hui sont confinées dans des réserves*. Il faut compter également avec les fortes minorités : les noirs (descendants des esclaves amenés d'Afrique) ; les latino-américains et les asiatiques (immigration plus récente). La langue dominante est partout l'anglais sauf au Québec où règne une forte présence du français.

Document 1

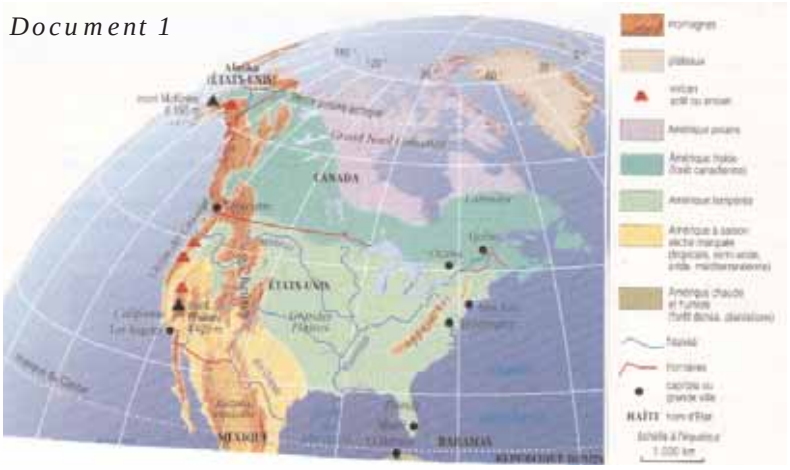

Les Etats-Unis et le Canada occupent la zone polaire et la zone tempérée. Le sud des USA atteint la zone tropicale (Floride). Les vastes plaines et l'abondance de l'eau (fleuve Mississippi, Grands lacs) ont largement favorisé l'implantation humaine. La population vit à une écrasante majorité dans les villes. Les USA et le Canada sont très industrialisés ; l'agriculture, moderne et mécanisée, fournit de hauts rendements. Les biens de consommation circulent à profusion ; pourtant de larges fractions de la population, surtout aux USA, connaissent d'énormes difficultés. Nous consacrerons, plus tard, un chapitre à l'étude des USA.

LE CANADA EN BREF

Avec ses 9.970.139 Km^2, le Canada est le deuxième grand Etat du monde. Au plan économique, il se place au 9è rang.

POPULATION

Seuls 14 % du territoire sont habités, comptant près de 33 millions d'habitants. La densité est donc de 4 habitants au Km2, et le taux d'urbanisation s'élève à 76,7 % !
Les principales villes sont OTTAWA (la Capitale), Toronto, Montréal, Vancouver et Québec.

87 % des habitants sont d'origine ethnique européenne, 3 % des autochtones. Les autres des immigrés noirs ou asiatiques. 47 % sont de religion catholique et 37 % sont protestants.
Les langues officielles sont l'Anglais et le Français. Mais les autochtones parlent l'INUKTIKUT et l'OGIBWAY.

ECONOMIE

Le Canada dispose d'abondantes ressources :
- minéraux (cuivre, or, uranium)
- pétrole gaz naturel
- eau douce (9 % des réserves mondiales)
- bois (utilisé pour la construction et la fabrication de pâte à papier)

La pêche, le commerce de fourrures, la production d'électricité et l'agriculture extensive s'ajoutent pour faire du Canada une puissance économique. La monnaie est le dollar canadien (qui vaut environ 0,627 euros). En 1992, le pays a signé avec les USA et le Mexique un accord de libre échange en Amérique du Nord (ALENA).

HISTOIRE ET INSTITUTIONS

1791 : partage du territoire en deux zones sous autorité britannique
1867 : naissance de l'Etat fédéral du Canada
1931 : indépendance du Canada

Fédération constituée de 10 provinces et de deux territoires sous administration fédérale, le Canada est une MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE. Son chef d'Etat est la reine d'Angleterre, Elisabeth II, qui est représentée par un Gouverneur général. Le pouvoir est exercé par un premier ministre.

B - L'AMERIQUE LATINE ET LA CARAIBE

ASPECTS PHYSIQUES

RELIEF

A l'ouest, on trouve d'étroites plaines côtières et de hautes montagnes qui culminent souvent à 6.000 mètres. (SIERRAS ; CORDILLERE DES ANDES). Cette zone est fortement soumise aux phénomènes volcaniques et aux séismes à cause du mouvement des plaques constituant l'écorce terrestre. Le centre est occupé par de vastes plaines et, l'est par des plateaux (exemple : le massif brésilien)

Document 2

Un marché au Pérou

• LE CLIMAT

On retrouve le climat équatorial en Amazonie avec de part et d'autre des régions au climat tropical. Au sud différentes formes de climat tempéré. Les régions tropicales sont souvent soumises aux cyclones.

• LA VEGETATION

La forêt dense s'étale en Amazonie ; Dans les régions tropicales se succèdent des savanes herbeuses et des steppes d'épineux. Dans les hautes montagnes, la végétation est étagée.
Le long du Pacifique, c'est le désert.

• LA POPULATION

La population est inégalement répartie. Elle est jeune et connaît une forte croissance.
EXERCICE : Indiquez les pays de l'Amérique Latine et des Caraïbes où sont parlées les langues suivantes : espagnol, portugais, langues indigènes, hollandais, anglais, créole, papamiento.

• L'ECONOMIE

Pour l'ensemble de l'Amérique latine, l'agriculture occupe un tiers de la population active*. Dans d'immenses «HACIENDAS*» ou «FAZENDAS*», la monoculture* est pratiquée en vue de l'exportation. (Banane, cacao, café, canne à sucre). Ces plantations appartiennent à un petit nombre de riches propriétaires. Dans les régions tempérées du sud, l'élevage et la culture des céréales sont beaucoup plus importants.

Mais la réalité c'est aussi une masse de paysans pauvres qui vivent sur de très petites exploitations sur lesquelles ils développent des cultures vivrières* avec peu de moyens techniques.
L'Amérique latine possède d'importantes ressources naturelles.
Les nouvelles donnes. Brésil, Mercosur, etc.

ORGANISATION POLITIQUE

A l'exception de Porto Rico, attaché aux USA, de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique, qui ont le statut de DEPARTEMENT dépendant de la France, tous les pays d'Amérique latine et de la Caraïbe sont indépendants.
Les grands Etats du Mexique, du Brésil et de l'Argentine, sont des REPUBLIQUES FEDERALES.

EXERCICE :

Faites un tableau présentant les différents Etats de la région, le nom de leur capitale et de leur chef d'Etat, le nombre d'habitants et le drapeau du pays.

C - LE BRESIL

ASPECTS PHYSIQUES

Avec ses 8.511.000 Km^2, le Brésil est le 5è pays du monde pour sa superficie. Il se situe dans la zone chaude. Les pluies alimentent le fleuve le plus puissant du monde : L'AMAZONE. Le bassin de l'Amazonie, au nord, est couvert d'une immense forêt dense : LA MATA. Le NORDESTE est, par contre, frappé par la sécheresse. L'extrême sud connaît un climat tempéré favorable à la prairie herbeuse.

POPULATION

La densité est de 17 hbts au Km2 mais, les 145.000.000 d'habitants sont répartis de façon très inégale sur le territoire. 70% d'entre eux vivent dans les villes.
La Capitale actuelle, Brasilia, compte 1.650.000 habitants. Sao Paulo, la ville la plus importante, 17 millions. La population pauvre s'entasse dans les banlieues, en particulier dans les FAVELAS*
La population, dont le pourcentage de métis ne cesse d'augmenter est jeune et croît rapidement.
La langue principale est le Portugais mais les langues indigènes sont toujours utilisées par les indiens refoulés dans la forêt.

ECONOMIE

8è puissance économique mondiale, le Brésil dispose d'importantes richesses minières (manganèse, bauxite). La production d'énergie hydroélectrique est en forte augmentation. De nombreuses industries (sidérurgie, automobile, aéronautique, armement, textile) se concentrent dans les grandes agglomérations (Sao Paulo ; Rio de Janeiro).
Même si l'agriculture ne couvre que 5 % du territoire, elle est dynamique (soja, café pour l'exportation ; maïs, haricot, riz pour la consommation des paysans). L'exploitation du bois est importante et soulève des problèmes d'ordre écologique et humain. Le commerce international est en plein essor. La monnaie c'est le CRUZADO

Document 3

Document 4

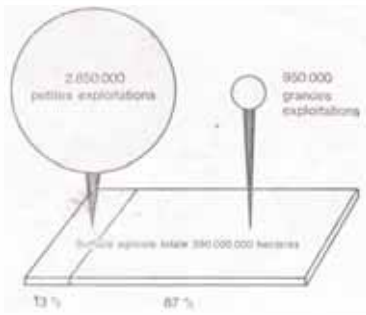

INSTITUTIONS

Le Brésil est une République fédérative avec un régime présidentiel. L'actuel Président est Ignacio da Silva (LULA). Le parlement est composé d'une chambre de 420 députés et d'un Sénat comptant 67 représentants des différents Etats de la Fédération.
Le Brésil, puissance économique régionale, est connu pour la richesse de sa vie culturelle et sportive (Carnaval de Rio ; Football) mais c'est un pays qui souffre de graves inégalités sociales. Des millions d'enfants des rues ne survivent que grâce à des expédients. Le développement régional est inégal. Sécheresse, famine et chômage sévissent dans le NORDESTE. Les paysans sans-terre et les ouvriers agricoles qui luttent contre les grands propriétaires qui les surexploitent, sont victimes de représailles meurtrières.

3 - LE CONTINENT ASIATIQUE

A - L'ASIE : LE GIGANTISME DANS TOUS LES DOMAINES

ASPECTS PHYSIQUES

L'Asie, le plus grand des continents, est une immense masse de 44 millions de Km^2. Elle s'étire sur 6000 km de tous les côtés et s'étale principalement dans l'hémisphère Nord.
Limites : Au Nord Océan Glacial Arctique ; à l'Est Océan pacifique ; au Sud l'Océan indien ; à l'Ouest, la chaîne montagneuse Oural, la Mer Méditerranée et la Mer Rouge.

Relief : de grands ensembles contrastés :
- hautes montagnes dont les plus hautes du monde (Everest 8840 m) avec d'importantes zones sismiques.
- Immenses plaines traversées par des fleuves qui comptent parmi les plus importants du monde (Gange, Mékong)
- Hauts plateaux isolés les uns des autres

L'altitude moyenne du continent est de 1000 mètres. Mais la mer Morte se trouve à 400 m au-dessous du niveau de la mer.

Document 1

Avant la mousson

Document 2

Après la mousson

Climat :
Au Sud-Est, le climat est réglé par des vents saisonniers : **les moussons**.
En été, le climat est chaud et humide avec parfois des pluies diluviennes. En hiver, les températures descendent très bas et les vents sont froids et secs. (moins 20° à Pékin).
Au cœur de l'Asie, on rencontre des déserts.
La Sibérie c'est le domaine du climat continental aux hivers glacés (moins 30° C en moyenne). Les étés sont assez chauds.

Végétation :
Différentes zones se succèdent en fonction de la latitude : La TOUNDRA (végétation basse de mousses), Taïga (forêt de conifères), forêt de feuillus, steppe. Dans le Sud – Est on rencontre la JUNGLE.

LA POPULATION

Avec plus de trois milliards d'habitants, l'Asie regroupe la moitié de la population mondiale. Plus d'une centaine de peuples aux langues et aux religions très diverses y vivent. La population est généralement jeune (plus de 50 % de moins de 20 ans) et augmente très rapidement, malgré l'action radicale des deux pays les plus peuplés, la Chine et l'Inde, pour en réduire la croissance.

ECONOMIE

Les régions agricoles sont largement dominantes en Asie. C'est surtout la riziculture* qui y est pratiquée (dans les régions de mousson). Les régions sèches sont généralement le lieu de l'élevage. L'exploitation des ressources minières occupe une grande place en Sibérie. Le Japon ainsi que des pays appelés «nouveaux dragons» (Singapour, Thaïlande, Corée du Sud.) ont une activité industrielle très importantes tournée surtout vers l'exportation. L'Inde et la Chine (celle-ci est en passe de devenir la première puissance économique mondiale) s'imposent de plus en plus dans le concert économique mondial. Les plus importantes réserves de pétrole au monde sont concentrées dans le Moyen-Orient, là où l'Asie fait sa jonction avec le continent Africain.

ASPECT POLITIQUE

L'Asie est morcelée en une cinquantaine d'Etats. Certains sont unitaires*, d'autres fédéraux*. Plusieurs sont multinationaux*.

EXERCICE :
Faites un tableau présentant les différents Etats de la région, le nom de leur capitale et de leur chef d'Etat, le nombre d'habitants et le drapeau du pays.

Document 3

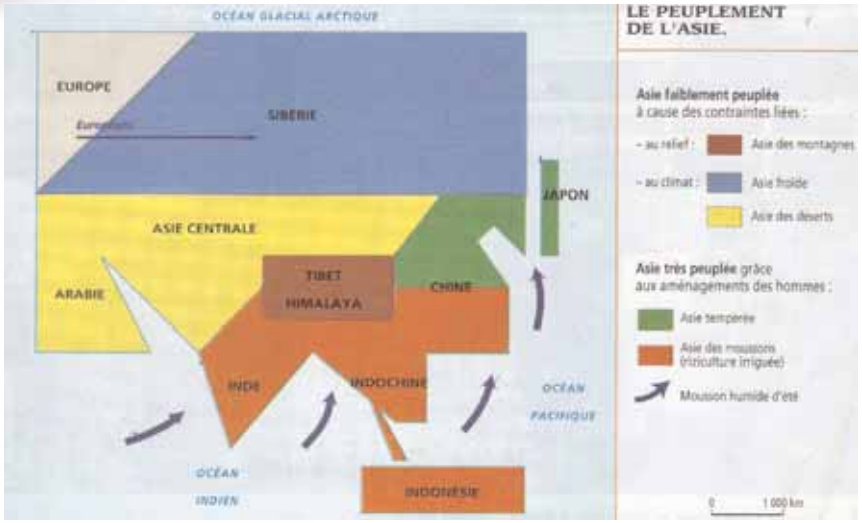

B - LA CHINE

ASPECTS PHYSIQUES

3è pays du monde par sa superficie, 9.950.000 Km². 4000 Km d'ouest en est ; 3000 du nord au sud. Voilà des dimensions qui expliquent la diversité des milieux naturels rencontrés.
La Chine s'étend entre le 20è et le 50è parallèles, donc essentiellement dans la zone tempérée, mais le climat connaît des extrêmes : très rigoureux aux limites de la Sibérie, tropical au sud.
Relief : A l'ouest, on trouve des montagnes et de hauts plateaux (de nombreux sommets dépassent 8000 mètres).

LA POPULATION

Avec 1,350 milliards d'habitants la Chine est le pays le plus peuplé au monde. Les Hans représentent 93% de la population, mais on compte plus de 50 nationalités (Mongols, Tibétains) Un tiers de la population a moins de 15 ans. 80% des chinois sont des ruraux occupés par l'agriculture. Les deux grandes religions sont le bouddhisme et le taoïsme. Pour réduire la croissance de la population, les autorités chinoise ont mis en œuvre une politique très restrictive, celle de l'«enfant unique».

ECONOMIE

C'est à l'est que se concentre l'essentiel des activités économiques. Le climat y est favorable à l'agriculture. L'élevage occupe surtout l'ouest. La Chine dispose d'importantes ressources naturelles. Le pays est en plein essor et on prévoit qu'il deviendra la première puissance économique mondiale.
Monnaie : le YUAN (REMINBI).

LES PRODUCTIONS POUR LESQUELLES LA CHINE OCCUPE LE PREMIER RANG MONDIAL

Blé ; coton ; pomme de terre ; thé ; riz ; ovins ; porcins ; charbon et lignite ; étain ; fer ; phosphate ; plomb ; zinc ;

VIE POLITIQUE

La Chine est une République Populaire Socialiste depuis le 1er Octobre 1949.
Capitale PEKIN (BEIJING). L'assemblée Nationale compte 3994 délégués. C'est le système du Parti Unique, le Parti Communiste, qui prévaut.

TRAVAUX PRATIQUES :

Préparation d'un exposé sur le sujet suivant :
«LA POPULATION DE L'INDE»

EXERCICE :
Faites un tableau présentant les différents Etats de la région, le nom de leur capitale et de leur chef d'Etat, le nombre d'habitants et le drapeau du pays.

Document 4

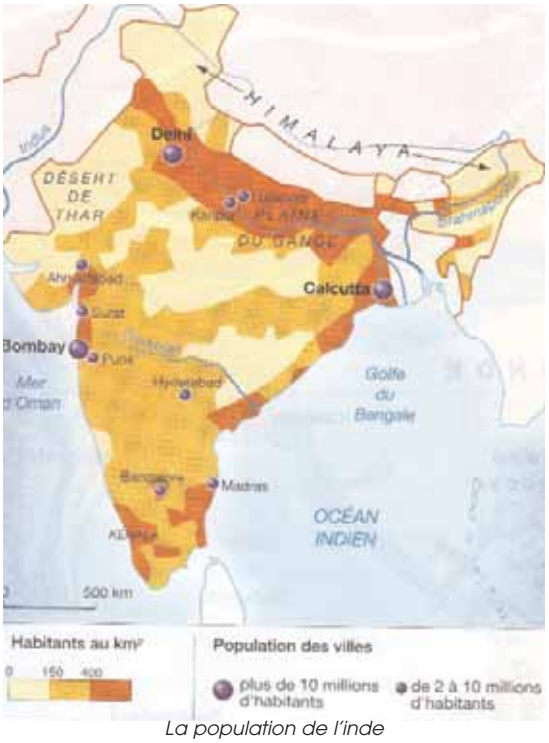

La population de l'inde

4 - LE CONTINENT EUROPEEN :

UNE PUISSANCE REMISE EN QUESTION

Le continent européen se situe dans l'hémisphère nord, en partie dans la zone froide mais essentiellement dans la zone tempérée. Il apparaît comme un prolongement du continent asiatique.

I/ ASPECTS PHYSIQUES

DOMAINE	EUROPE OCEANIQUE	EUROPE CONTINENTALE	EUROPE MEDITERRANEENNE	MONTAGNES
CARACTERES DU CLIMAT	Hivers doux et humides Etés frais Faible amplitude thermique Précipitations réparties tout au long de l'année (crachin)	Hivers froids et secs Etés chauds et orageux Amplitude thermique élevée Précipitations importantes en été	Hivers tièdes et pluvieux Etés torrides et secs Faible amplitude thermique Pluies en averses brutales et courtes Vent violent du Nord (le Mistral) et vent chaud du Sud (sirocco)	Les températures baissent en altitude et les précipitations augmentent
VEGETATION	Landes, genêts, bruyères ; fougère ; Forêt de feuillus : Chênes, hêtres, charmes Herbe (bocage)	Grandes bandes longitudinales du Nord au Sud : Toundra Taïga Forêt mixte Steppe herbeuse Steppe rase prairie	Forêts d'oliviers Pins ; chênes verts Chênes liège Maquis Garrigue	Végétation étagée Forêt de feuillus Forêts de conifères Alpages

II/ LA POPULATION

Avec plus de 500 millions d'habitants, l'Europe, le plus petit des continents, est le troisième foyer de population mondiale. La répartition* est inégale : l'est est très peu peuplé et la concentration urbaine* est très forte (75% des habitants).

La croissance* de la population est faible, surtout à l'ouest. De nombreux pays comptent un pourcentage élevé de personnes âgées.
L'Europe connaît une forte immigration* de population venant des anciennes colonies d'Asie, d'Afrique et de la Caraïbe. Mais il y a aussi des migrations* internes :
Du sud et de l'est vers l'ouest plus développé ; du nord vers le sud (saisonnière)

Caractéristiques culturelles :
Véritable mosaïque (28 langues nationales et régionales)
Religions principales : catholique, protestante, chrétienne orthodoxe, islam, juive (minorité).

Document 1

Les grandes villes européennes

Document 2

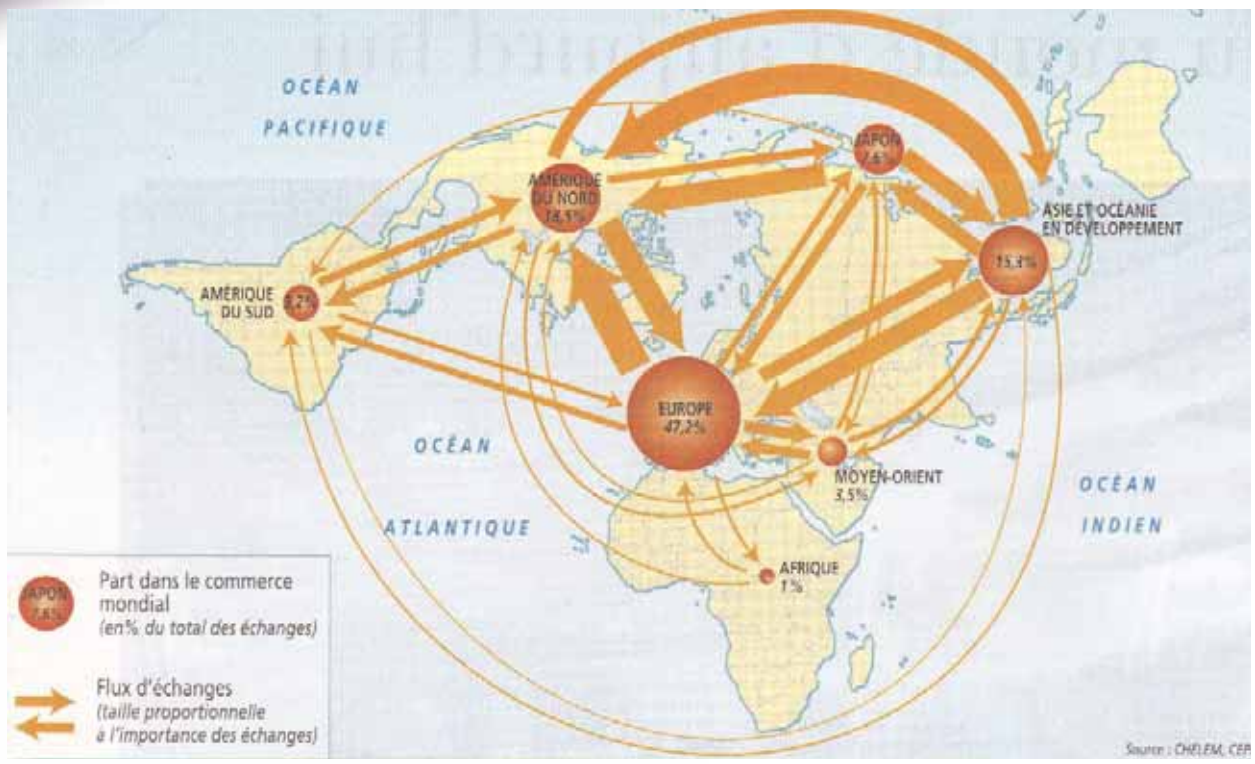

Les flux du commerce mondial

III/ ECONOMIE

L'EUROPE, surtout à l'ouest, bénéficie d'atouts de poids, qui expliquent sa place importante dans l'économie mondiale.

L'Europe bénéficie d'un climat tempéré et de régions favorables à l'agriculture. Sa position de CARREFOUR entre les continents est favorable aux échanges.

Elle a imposé sa domination au monde a partir du XVIII[è] siècle. Les pays impérialistes européens ont organisé les échanges mondiaux en fonction de leurs intérêts. Importation des matières premières ; blocage de l'industrialisation des colonies pour pouvoir écouler leurs produits finis ; orientation de la production agricole de celles-ci en fonction de leurs besoins.

L'Europe est une puissance agricole. La moitié de la surface du continent est consacrée à l'agriculture ; (blé, maïs, pomme de terre, vigne, olives, betteraves). La mécanisation est très poussée et l'utilisation de fertilisants permet de hauts rendements. L'élevage intensif est pratiqué dans des étables modernes. (Bovin...)

La richesse de l'Europe se fonde aussi sur l'industrie (sidérurgie, construction mécanique, industrie chimique et textile)

Mais, L'Europe est surtout la première puissance commerciale mondiale.

Des infrastructures* très développées (480.000 km de voies ferrées ; 500.000 km de routes à grande circulation). Toutes les grandes lignes maritimes et aériennes internationales y convergent.

IV/ LES INSTITUTIONS*

L'Europe est morcelée en 46 Etats très différents. Certains sont très petits (Vatican : 0,44 Km^2, Liechtenstein : 160 Km^2). Certains sont UNITAIRES*, comme le France ; d'autres FEDERAUX*, comme l'Allemagne.

Les régimes politiques* sont aussi divers : Monarchie parlementaire*, comme le Royaume uni ; République, comme l'Italie.

L'Union Européenne regroupe aujourd'hui 27 pays. D'autres ont demandé leur adhésion

Ces pays veulent impulser la libre circulation des marchandises et des capitaux* pour consolider leur cohésion économique et résister à la concurrence internationale. Ils cherchent également à renforcer leur cohésion politique, diplomatique* et militaire. Cependant, certaines catégories sociales, se considérant lésées par les mesures prises par la Commission de Bruxelles, s'opposent aux orientations choisies par l'Union Européenne.

LES DATES CLES DE LA CONSTRUCTION

- **9 mai 1950** : Déclaration Schuman : Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, propose la mise en commun des ressources de charbon et d'acier de la France et de l'Allemagne dans une organisation ouverte aux autres pays d'Europe.
- **18 avril 1951** : L'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas signent le traité de Paris instituant la Communauté du charbon et de l'acier (CECA).
- **25 mars 1957** : L'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas signent le traité de Rome créant la Communauté économique européenne (CEE).
- **1962** Première politique communautaire, la PAC (politique agricole commune).
- **1968** Réalisation en juillet de l'Union douanière entre les six pays.
- **1974** Les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays membres décident de se réunir régulièrement en Conseil européen pour fixer les grandes orientations de la politique européenne.
- **1979** Création du système monétaire européen (SME) et de l'Ecu (Européen Currency Unit). Et première élection des membres du Parlement européen au suffrage universel direct.
- **1er Juillet 1987** : L'Acte unique européen (AUE) entre en vigueur. Il établit les principes de la liberté de circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux.
- **1er novembre 1993** : Le traité sur l'Union européenne (traité de Maastricht) entre en vigueur. En ajoutant au système «communautaire» existant de nouvelles formes de coopération entre les gouvernements des Etats membres, en matière de politique étrangère et de défense et en matière de justice et d'affaires intérieures, ce traité crée l'Union européenne, reposant sur trois piliers. Il met également en place l'Union économique et monétaire (UEM) avec une monnaie unique (l'euro).
- **1993** : Le Marché unique entre en vigueur le 1er janvier.
- **1er mai 1999** : Entrée en vigueur du traité d'Amsterdam. Le traité d'Amsterdam modifie le traité de 1992, notamment dans la perspective des futurs élargissements. Il permet d'instaurer des coopérations renforcées entre certains Etats membres.
- **1er janvier 2002** : L'euro remplace les devises nationales de douze pays de l'Union européenne : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal.
- **28 février 2002** : Session inaugurale de la Convention sur l'avenir de l'Europe.
- **1er février 2003** : Entrée en vigueur du traité de Nice. Le traité de Nice ouvre la voie à la réforme institutionnelle nécessaire à l'élargissement de l'Union européenne aux pays candidats de l'est et du sud de l'Europe. Il introduit plusieurs changements : limitation de la taille et de la composition de la Commission ; extension du vote à la majorité qualifiée ; nouvelle pondération des voix au sein du Conseil.
- **4 octobre 2003** : Début de la Conférence intergouvernementale chargée de modifier les traités et d'adopter un traité constitutionnel.

Document 3

Des cultivateurs français manifestant contre des décisions de la Commission de Bruxelles.

- **1er mai 2004** : Entrée de dix nouveaux Etats dans l'Union européenne : Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie.
- **29 octobre 2004** : Signature du traité constitutionnel à Rome.
- **22 novembre 2004** : Entrée en fonction de la Commission présidée par le Portugais José Manuel Durao Barroso.

TRAVAUX PRATIQUES :

Réalisation de fiches de présentation de pays européens et présentation orale de ces pays.
La France, L'Allemagne, La Russie, la Pologne, le Royaume – Uni et l'Espagne.

5 - L'OCEANIE

A part l'Australie, qui à elle seule constitue pratiquement un continent, ce sont des milliers d'îles et d'archipels, parsemés dans l'immense océan Pacifique, qui constituent L'OCEANIE. Une trentaine d'états se partagent les pays de la région. Les images idylliques de la Polynésie font beaucoup rêver, mais les pays de la Région sont souvent agités par des conflits, car, leur position et leurs richesses attirent les convoitises des pays les plus développés occidentaux et asiatiques.

Document 1

«...Bordé au sud-ouest par l'océan Indien, ce pseudo- continent est tout entier inscrit dans l'océan Pacifique. Toutefois, pour d'évidentes raisons géographiques et humaines, il ne correspond pas à l'ensemble des terres émergées que contient cet océan. Il est circonscrit grosso modo, au nord, par le tropique du Cancer, à la hauteur des îles Hawaï, au sud, par le 51e degré de latitude sud, entre la Nouvelle-Zélande et le continent antarctique, à l'ouest, par le 120e degré de longitude est qui coupe l'Australie occidentale. Sa limite au nord-ouest est plus indécise puisqu'il y a quasi continuité géographique entre l'Indonésie considérée comme asiatique et la Papouasie et l'Australie, océaniennes.... Cet ensemble disparate où vivent seulement 30 millions d'habitants répartis sur d'immenses étendues, constitue depuis deux siècles un terrain de chasse pour les impérialismes européens et asiatiques qui s'y sont imposés et affrontés dans des conditions lamentables et au grand mépris des peuples autochtones...Mais depuis la Seconde Guerre mondiale, le renouveau démographique indigène ressemble à une lame de fond, très inégale cependant, qui entraîne le surpeuplement de certains archipels et l'émigration des îliens vers des zones moins peuplées, Nouvelle-Zélande et Nouvelle-Calédonie notamment. Ce formidable renversement de tendance explique en bonne part, la volonté d'émancipation et de décolonisation qui prévaut en Océanie depuis 1962, date à laquelle les Samoa occidentales récupérèrent leur souveraineté. Par la suite, une dizaine de micro-États ont accédé à l'Indépendance et plusieurs territoires ont reçu un statut d'autonomie.Devant l'émiettement politique qui résulte de cet État de choses et pour accélérer la décolonisation des derniers «confettis» impériaux, s'est créé le Forum du Pacifique-Sud auquel adhèrent les pays riverains indépendants et autonomes, mais dont sont exclues les puissances coloniales, (France, Grande-Bretagne, USA). Ce Forum fait évidemment la part belle aux États anglo-saxons australien et néo-zélandais dont le poids politique et l'influence économique et culturelle sont difficilement contrebalancés par ceux de leurs partenaires, Papouasie, Nouvelle-Guinée et Fidji pouvant seuls et modérément leur tenir tête...».

Jean-Louis Veyrac, 1993

Document 2

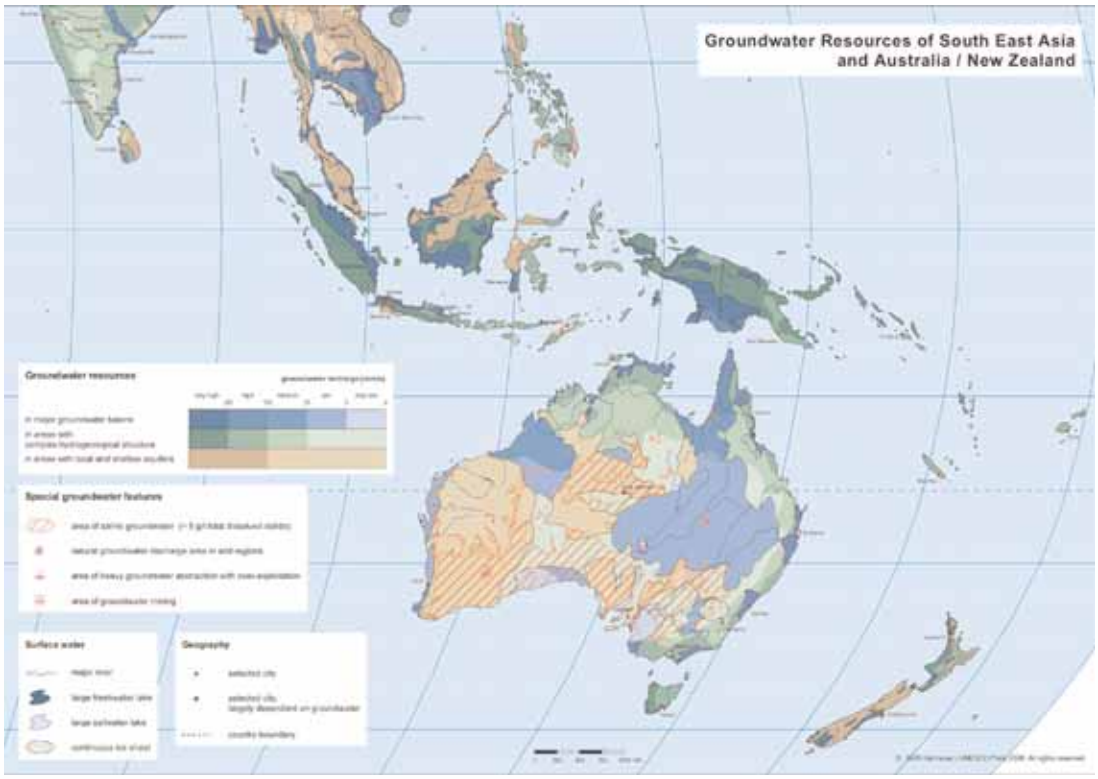

L'HUMANITE FACE A LA NATURE

CHAPITRE XI

1- L'HISTOIRE DE LA TERRE

Les scientifiques pensent que l'histoire de l'Univers remonte à la période du «BING BANG», il y a 17,5 milliards d'années, quand, au milieu d'une chaleur inimaginable commence son extension. Les Galaxies qui comptent des centaines de milliards d'étoiles se sont formées. Notre soleil appartient à l'une d'entre elles. Sous l'écorce terrestre, les roches en fusion témoignent de cette origine. Cette écorce est constituée de plusieurs plaques qui dérivent lentement sur le magma.

Document 1

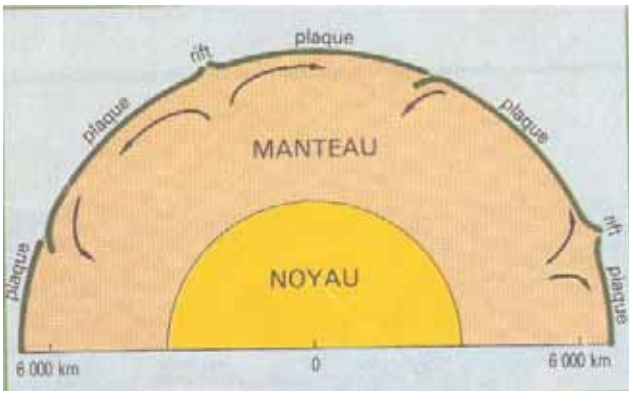

Document 2

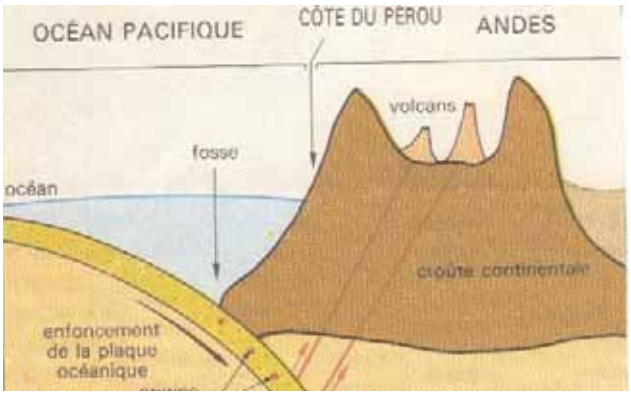

Il y a 250 millions d'années, les terres émergées ne formaient qu'une seule masse (Pangée) les plaques de l'écorce terrestre ont commencé à dériver jusqu'à former les continentes tels que nous les voyons aujourd'hui.

Document 3

Document 4

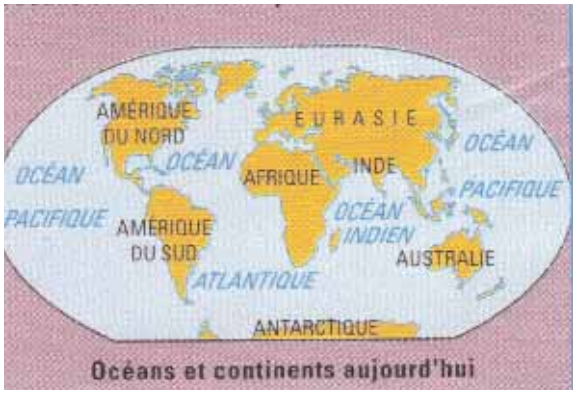

La lente dérive des plaques continue (1cm par année). Les lignes de rencontre des plaques sont des régions de forte instabilité (séismes, éruptions volcaniques).

Document 5

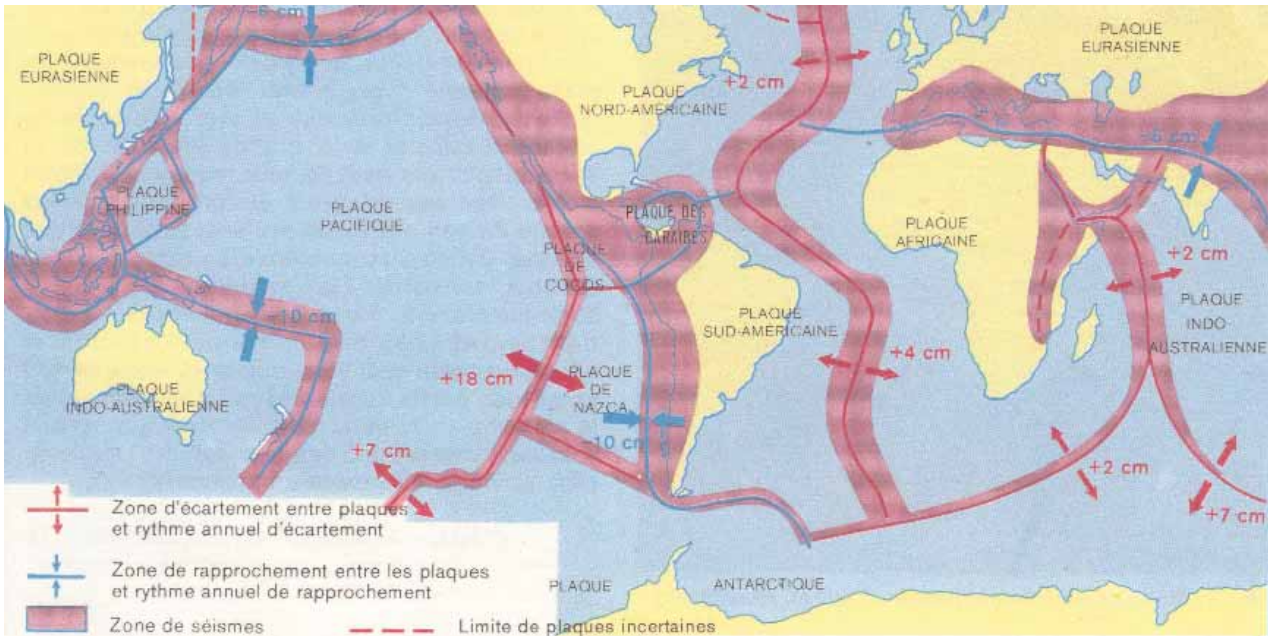

METHODOLOGIE :

LES GRAPHIQUES

Un graphique, c'est une représentation d'un phénomène mesurable. Il peut en montrer l'évolution, mettre des réalités en relation et comparer celles-ci.

Document 1

Décomposition du prix de l'essence

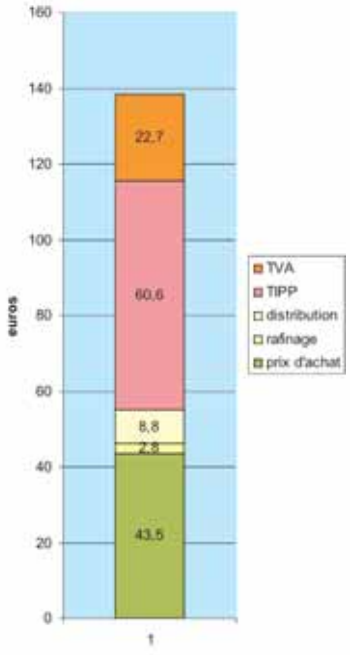

a) Graphique en barre
Décomposition du prix de l'essence sans plomb à la pompe en France (Chiffre d'avril 2008)
Pour 100 litres vendus 138,4 euros
Prix d'achat 43, 5
Raffinage : 2,8
Distribution : 8,8
TIPP : 60,6
TVA : 22,7

Document 2

b) - Graphique en cercle et en demi cercle :
Budget de la Région Martinique en dépenses (2009)

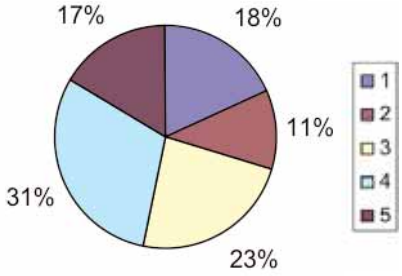

1 - Formation professionnelle : 56 520 000 €
2 - Education : 35 250 000 €
3 - Transports : 72 729 000 €
4 - Développement économique : 94 177 838 €
5 - Administration générale : 51 323 162 €

Document 3

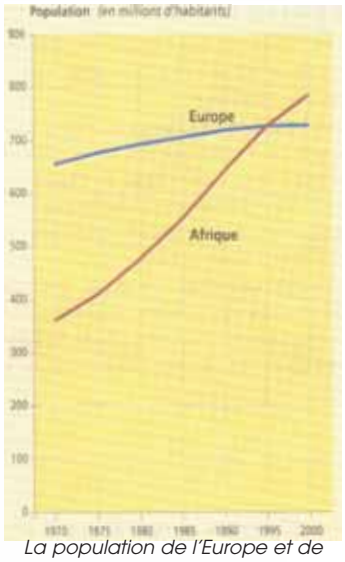

La population de l'Europe et de l'Afrique (1970-2000)

Document 4

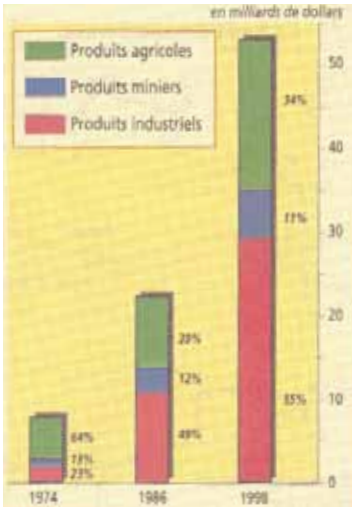

L'évolution des exportations brésiliennes

Document 5

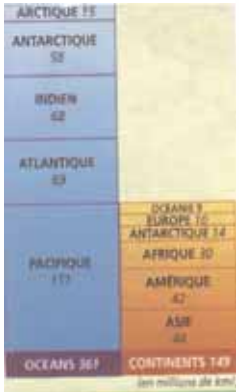

La population de l'Europe et de l'Afrique (1970-2000)

Document 6

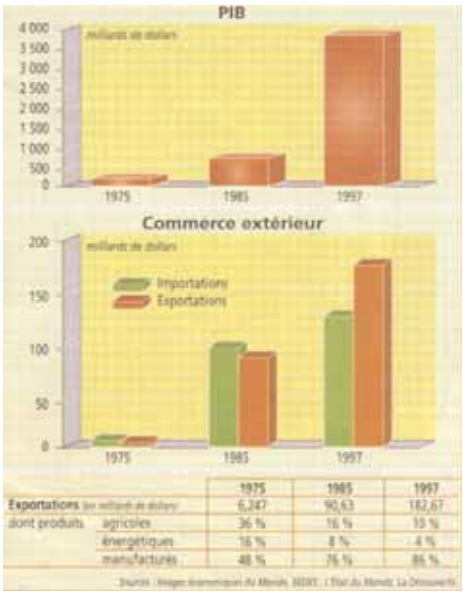

L'évolution du PIB et du commerce extérieur chinois

Exploitation : questions pour la compréhension de chacun des graphiques ; interprétation des données

Exercice : réalisation de graphiques de même nature.

a) L'évolution de la population martiniquaise ;
b) Les composantes de la production agricole martiniquaise.
c) Importations et exportations de la Martinique en tonnage et en valeur ;

QUAND L'EUROPE S'IMPOSE COMME CENTRE DU MONDE

CHAPITRE XII

1/ L'EUROPE DU SYSTEME FEODAL AU SYSTEME CAPITALISTE

A - LE SYSTEME FEODAL (RAPPEL)

Entre le Xe et le XVIe siècles, l'Europe est divisée en de nombreux royaumes. Le système qui y domine, c'est le système féodal.
Le seigneur est maître du DOMAINE* où l'essentiel de l'économie se développe en circuit fermé*.
De nombreuses guerres opposent les seigneurs et les royaumes entre eux. Les classes fondamentales sont : la noblesse, le clergé et la paysannerie. (Voir chapitre sur la civilisation occidentale). Grâce aux progrès techniques, la production et les échanges augmentent. Foires et marchés se multiplient ; les marchands s'établissent dans les villes qui prennent une importance grandissante. Les bourgeois* deviennent riches et puissants.

Document 1

Une famille paysanne en 1642

B - DES BLOCAGES QUI APPELLENT AU CHANGEMENT

La circulation des marchandises est entravée par la diversité des lois prévalant dans les différents royaumes et seigneuries, par les nombreux péages, par les guerres incessantes. Les paysans, soumis à des corvées abusives par les seigneurs, ne peuvent se consacrer à l'agriculture.

Les principales causes de révoltes de 1661 à 1789

C - RENFORCEMENT DU POUVOIR MONARCHIQUE

Aussi, cherchant à renforcer la puissance économique de leur royaume et sous l'influence de la bourgeoisie, les monarques* vont renforcer considérablement leur pouvoir.
Au XVII^è^ siècle, la tendance se précise partout en Europe.En France, le roi François 1er s'y attellera le premier, mais c'est Louis XIV qui parviendra à imposer un pouvoir absolu. Celui-ci s'appuiera sur la religion, dont l'influence sur les esprits est très grande à l'époque, (son pouvoir est présenté comme étant de DROIT DIVIN*). D'autre part, il renforcera la centralisation du pays.

D - LA MONTEE EN PUISSANCE DE LA BOURGEOISIE

Les bourgeois s'enrichissent grâce au commerce. Ils s'émancipent de l'autorité des seigneurs en contrôlant et en gérant les villes.

Document 2

NOBLESSE ET BOURGEOISIE AU XVIII^è^ SIECLE

«A Paris et dans les grandes villes, la bourgeoisie était supérieure en richesses, en talents et en mérite personnel. Elle avait dans les villes de province la même supériorité sur la noblesse des campagnes. Elle sentait cette supériorité ; cependant, elle était partout humiliée. Elle se voyait exclue des emplois dans l'armée ; elle l'était du clergé par le choix des évêques parmi la noblesse (...). La haute magistrature la rejetait également (...). On donnait aux nobles des privilèges nuisibles à la société.»
Marquis de Bouillé ; Mémoires, 1801.

Document 2

E - LA CONCURRENCE INTERNATIONALE ET LA RECHERCHE DE NOUVEAUX MARCHES, LES GUERRES COLONIALES

«Les Espagnols se rendirent dans l'île de San Juan et celle de la Jamaïque, qui étaient des vergers et des ruches. Ils y firent et commirent de grandes injures et péchés, et ajoutèrent de très grandes et remarquables cruautés ; ils tuèrent, brûlèrent et jetèrent des gens à des chiens féroces ; puis, ils tourmentèrent et humilièrent les survivants dans les mines et dans d'autres travaux jusqu'à l'épuisement et l'anéantissement de tous ces malheureux innocents. Il y avait dans ces deux îles plus de 600 000 âmes, je crois même plus d'un million, et il ne reste même pas aujourd'hui deux cents personnes dans chacune. Toutes ont péri sans foi et sans sacrement.»

D'après Bartolomé de Las casas, Très brève relation de la destruction des Indes, XVIe siècle.

F - L'EXPLOITATION DES COLONIES ET LES CONSEQUENCES

Le commerce triangulaire et l'afflux des matières premières en provenance des colonies vont stimuler le développement des ports de commerce (Lisbonne, Séville, Bordeaux, Nantes, la Rochelle, Amsterdam, Rotterdam..). L'essor de l'économie sera impulsé, également par la fabrication industrielle liée aux nécessités de la navigation et de l'approvisionnement des colonies. Les bourgeoisies européennes amassent un immense capital et les circuits économiques mondiaux qui prévalent encore aujourd'hui se dessinent.

Document 4

L'exploitation des mines

G - LE DEVELOPPEMENT DES IDEES NOUVELLES

Les contacts entre civilisations permis par les grands voyages mais aussi les progrès scientifiques ont favorisé le développement d'idées nouvelles.
Des PHILOSOPHES remettent en cause les idées dominantes. Les plus célèbres sont :
MONTESQUIEU (1689-1735)
VOLTAIRE (1694-1778)
DIDEROT (1713-1784)
JEAN-JACQUES ROUSSEAU (1712-1778)

Les pouvoirs, disent-ils, ne doivent pas être concentrés entre les mêmes mains. Il faut distinguer et séparer les pouvoirs, législatif, exécutif et judiciaire. La valeur des hommes ne doit pas venir de leur naissance mais de leur capacité à créer des richesses dans le pays. La liberté de l'individu doit être garantie. Les lois doivent émaner de la volonté du peuple. Ce qui doit guider l'action c'est la RAISON et non la FOI. Il faut accumuler les connaissances, en particulier dans le domaine scientifique, pour comprendre les phénomènes ou les choses et agir sur ceux-ci.

Montesquieu définit la démocratie *Document 5*

Il y a dans chaque État trois sortes de pouvoirs : la puissance législative, la puissance exécutrice et la puissance de juger. Par la première, le prince fait des lois pour un temps ou pour toujours, et corrige ou supprime celles qui sont faites. Par la seconde, il fait la paix ou la guerre, envoie ou reçoit des ambassades, établit la sûreté, prévient les invasions. Par la troisième, il punit les crimes ou juge les conflits entre les particuliers. Lorsque dans la même personne, la puissance législative est réunie à la puissance exécutrice, il n'y a point de liberté ; car on peut craindre que le même monarque fasse des lois tyranniques pour les exécuter tyranniquement.
Il n'y a point encore de liberté si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative et de l'exécutrice. Chez les Turcs, où ces trois pouvoirs sont réunis sur la tête du sultan, il règne un affreux despotisme.

D'après Montesquieu, De l'esprit des lois, livre XI, chapitre 6, 1 748.

Voltaire critique la société d'Ancien Régime en France *Document 6*

Le commerce qui a enrichi les Anglais, a contribué à les rendre libres, et cette liberté a étendu le commerce à son tour ; de là s'est formée la grandeur de l'État. Tout cela donne un juste orgueil à un marchand anglais. En France, le négociant entend si souvent parler avec mépris de sa profession qu'il est assez sot pour en rougir.-Je ne sais pourtant lequel est le plus utile à l'État, ou un seigneur bien poudré qui sait précisément à quelle heure le roi se lève ou un négociant qui enrichit son pays et contribue au bonheur du monde.

D'après Voltaire, Lettres philosophiques, Paris, 1734.

Document 7

Savez-vous bien que le mot abbé signifie père ? Les anciens moines donnèrent ce nom au supérieur qu'ils élisaient. L'abbé était leur père spirituel. Que les mêmes noms signifient avec le temps des choses différentes ! Il y a aujourd'hui des abbés qui ont des fortunes de quatre cent mille livres. Il faut le redire mille fois, cela est intolérable. Vous avez profité des temps d'ignorance et de superstition du peuple pour vous engraisser de la substance de ces malheureux.

D'après Voltaire, article «Abbé»,Dictionnaire philosohique, Paris, 1770.

H - VERS LA REVOLUTION EN FRANCE

En Europe, le développement de la production et du commerce va entraîner une montée en puissance de la bourgeoisie marchande. Elle va s'opposer de plus en plus radicalement au régime féodal qui accorde des privilèges à la noblesse et qui freine ses propres ambitions. Dans plusieurs pays les régimes monarchiques représentant la noblesse, vont évoluer vers des formes de Monarchies parlementaires permettant à la bourgeoisie de prendre les rênes de la société. Aujourd'hui encore l'Europe en compte plusieurs (Belgique, Norvège, Angleterre, etc.)

En France, la tentative d'instaurer une Monarchie Constitutionnelle échoue et la Révolution va déboucher sur l'instauration de la République.

Document 8

LE PRECEDENT ANGLAIS

C'est en Angleterre que la première contestation radicale de la Monarchie se manifeste. Traditionnellement, les souverains anglais gouvernaient en convoquant le parlement*. Mais les rois appartenant à la dynastie des STUART ont tenté d'établir une monarchie absolue. La résistance du parlement aboutit au renversement de la royauté. En 1649 Charles I est exécuté. Une république est instaurée qui durera dix ans. Mais, la Noblesse et la Bourgeoisie élaboreront progressivement une nouvelle forme de Monarchie Parlementaire.

Document 9

Exposition au pilori de William Prynne, homme de loi anglais, auteur d'un livre qui attaquait l'église anglicane

Le supplice de Leighton *Document 10*

«Leighton, un médecin, avait publié en 1628 un Appel au Parlement qui visait la Reine. Le châtiment fut exemplaire : 1è il fut sévèrement fouetté avant d'être mené au pilori ; 2è étant au pilori, il eut une oreille coupée ; 3è un côté du nez tomba ; 4è il fut marqué sur la joue droite au fer rouge des lettres S. S. (stirrer of sédition = fauteur de trouble) et après cela conduit en prison, où il fut mis au secret. Sept jours après, avec des plaies non soignées et encore vives sur le dos, le nez, l'oreille et le visage, il fut ramené au pilori pour y subir le reste de sa peine. Après avoir été de nouveau fouetté, il perdit l'autre oreille, le reste du nez et fut marqué sur l'autre joue.»

L. Cahen et M. Braure, L'évolution politique de l'Angleterre moderne 1485-1660, Albin Michel.

Deux textes fondamentaux garantissent les libertés et limitent les pouvoirs royaux : **l'Habeas Corpus** (1679) et **le Bill of Rights** (1689).

Le Bill of Rights (1689) *Document 11*

Considérant que l'abdication de Jacques II a rendu le trône vacant, son Altesse le prince d'Orange (le nouveau roi Guillaume III) a fait dresser des lettres aux différents comtés, cités, universités, bourgs et aux cinq ports pour qu'ils puissent choisir des individus capables de les représenter dans le Parlement pour garantir que la religion, les lois et les libertés ne puissent plus désormais être renversées. Dans ces circonstances, la Chambre des lords et la Chambre des communes, constituant ensemble la représentation pleine et libre de la nation déclarent :

1. Le prétendu pouvoir de l'autorité royale de suspendre les lois ou l'exécution des lois sans le consentement du Parlement est illégal.
4. Toute levée d'impôt destinée à la royauté, sans le consentement du Parlement, est illégale.
5. C'est un droit des sujets que de présenter des pétitions au roi ; tout emprisonnement et toute poursuite au sujet de ces pétitions sont illégaux.
6. La levée et l'entretien d'une armée dans le royaume, en temps de paix, sans le consentement du Parlement, est contraire à la loi.
7. La liberté de parole dans l'enceinte du Parlement ne peut être interdite.
8. Les élections des membres du Parlement doivent être libres.
13. Le Parlement devra être fréquemment réuni. Tout ce qui a été écrit dans ce texte doit devenir des droits et des libertés incontestables.

L'Habeas Corpus (1679)

Que chaque fois qu'un prisonnier présente une ordonnance à Habeas Corpus, qu'il soit conduit, dans les trois jours, devant les juges pour qu'on lui explique pourquoi il est enfermé. Après quoi, dans les deux jours qui suivent, les juges devront libérer le prisonnier en échange d'une caution. Cette caution sert à garantir le fait que le prisonnier se rende bien devant ses juges le jour de son procès.

Document 13

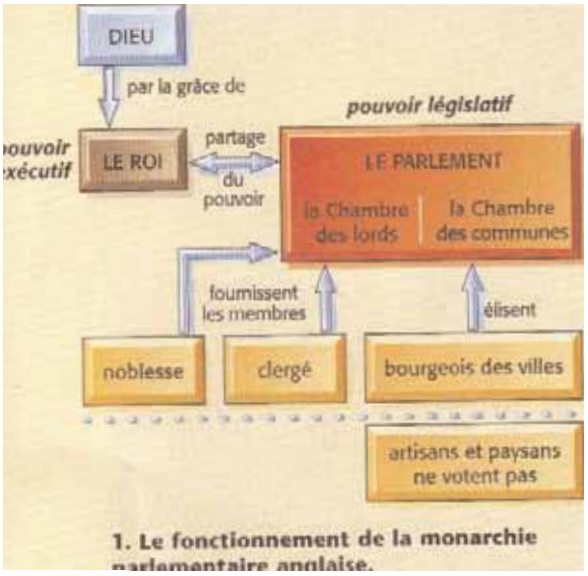

Le fonctionnement de la monarchie parlementaire anglaise

LES CLASSES DANS LA SOCIETE FRANCAISE A LA VEILLE DE LA REVOLUTION

PRIVILEGIES	**OPPRIMES**
NOBLESSE (ARISTOCRATIE) HAUT CLERGE	TIERS-ETAT : BOURGEOIS, PAYSANS, OUVRIERS BAS CLERGE

Document 14

En haut : le départ de la marche des femmes pour Versailles le 5 octobre 1789

C/ LA REVOLUTION

Une révolution, c'est une transformation profonde qui affecte la société en modifiant les relations économiques, les rapports sociaux et les institutions*. Cette transformation s'accompagne généralement de période de crises.

1789 : ANNEE CHARNIERE EN FRANCE

L'agitation est à son comble. L'aristocratie et le tiers-état demandent au roi de réunir les ÉTATS GENERAUX*.

Le Tiers-état demande la double représentation et le vote par tête. Dans les régions, on rédige les CAHIERS DE DOLEANCE*

Le 17 juin, le tiers-état appelle tous les ordres à une réunion commune. Les représentants s'y proclament ASSEMBLEE NATIONALE. Le roi ordonne la fermeture de la «salle du jeu de paume» où ils sont réunis. Les députés font le serment d'établir une CONSTITUTION*. Les troupes royales encerclent Paris. L'insurrection éclate. La BASTILLE est prise le 14 JUILLET.*

C'est la chute de l'ancien régime.

Les autorités légales disparaissent, beaucoup de nobles émigrent. Les villes se dotent de nouvelles municipalités et de GARDES NATIONALES.

Dans la nuit du 4 août, effrayée par les émeutes, l'Assemblée vote L'ABOLITION DES PRIVILEGES.

Louis XVI refuse de la ratifier

La nuit du 4 août 1789

Document 15

La séance du mardi soir 4 août est la séance la plus mémorable qui se soit jamais tenue dans une nation. Les ducs d'Aiguillon et du Châtelet proposèrent que la noblesse et le clergé prononcent le sacrifice de leurs privilèges. L'insurrection générale élevée de toutes parts contre la noblesse, tout nous prescrivait la conduite que nous devions tenir. Le clergé, la noblesse se levèrent et adoptèrent toutes les motions proposées. Il eût été inutile, dangereux même, de s'opposer au vœu général de la nation.

D'après le marquis de Ferrières, député de la noblesse aux états généraux, Mémoires, 1821.

LA DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN est adoptée le 26 AOUT 1789*

Le 5 octobre : marche des femmes sur Versailles, le château est investi. Le roi et la reine sont emmenés aux TUILERIES. Le 21 octobre 1789, la bourgeoisie fait voter la LOI MARTIALE*.

L'ORGANISATION DE LA SOCIETE APRES LA CHUTE DE L'ANCIEN REGIME

Les principes directeurs sont consignés dans la DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN.
Les SUJETS deviennent des CITOYENS libres.
L'égalité de tous est reconnue devant les impôts et les emplois
Les titres de Noblesse sont supprimés
La séparation des pouvoirs est instituée.
La tolérance religieuse est proclamée.
Les droits de la défense sont reconnus.
La torture est supprimée mais pas la peine de mort.

Organisation administrative et politique :
Le territoire français est divisé en 83 départements*. A la tête de chaque canton*, un juge de paix.
Pour défendre la Révolution des CLUBS*sont organisés.
Celui des JACOBINS 'regroupe les gens aisés ; celui des CORDELIERS les gens issus des milieux populaires.
Les villes se dotent de GARDES NATIONALES qui s'organisent en FEDERATIONS.

Mesures financières :
Les biens des émigrés et du clergé sont saisis et vendus (essentiellement aux bourgeois)

L'ECHEC DE LA MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE

A/ LES DIFFICULTES DU NOUVEAU REGIME
- **A l'extérieur** : Louis XVI fait appel aux souverains des pays voisins pour combattre les révolutionnaires. Il tente de s'enfuir pour rejoindre les troupes appelées à attaquer Paris, mais il est arrêté.

- **A l'intérieur** :
Difficultés financières ; cherté de la vie pour les ouvriers ; mécontentement des paysans ; véritable guerre religieuse ; division des révolutionnaires ;
La bourgeoisie craint les «SANS CULOTTE»*. Face aux manifestations et aux appels au jugement du roi, elle renforce son pouvoir. Elle organise la Répression (Fusillade du 15 juillet1791)
DEUX COURANTS SE DISTINGUENT : Les Jacobins* radicaux et les Feuillants* plus modérés.
Louis XVI est rétabli dans ses fonctions et la LEGISLATIVE * est mise en place. (745 députés se réunissent le 1er octobre 1791)

LA PERIODE DES GUERRES

François II (Autriche) poussé par les nobles français émigrés et soutenu par le roi de Prusse* exige des autorités françaises qu'elles appliquent une politique plus modérée.
L'ASSEMBLEE déclare la guerre le 20 avril 1792. Dans un premier temps, les troupes étrangères sont à l'offensive et les soldats français en débandade. Mais l'Assemblée Nationale fait appel aux volontaires. Les gardes nationaux affluent sur Paris. Louis XVI est accusé de complicité avec l'ennemi et le peuple exige sa déchéance. Une émeute éclate le 9 août 1792. Louis XVI est incarcéré.
Les révolutionnaires installent la CONVENTION* chargée d'élaborer une nouvelle constitution*. Celle-ci appelle le peuple à s'armer. La progression des troupes étrangères est arrêtée.

L'ŒUVRE DE LA CONVENTION

749 MEMBRES (DONT 747 BOURGEOIS)
- 140 «MONTAGNARDS*» siègent à gauche du président ; ils représentent la moyenne et la petite bourgeoisie, les artisans et les professions libérales.
- 160 «GIRONDINS*» siègent à droite ; eux représentent la haute bourgeoisie, les banquiers et les grands propriétaires terriens.

(C'est de là que viennent les notions de «gauche» et de «droite» en politique.
Le plus grand nombre siège au centre (la PLAINE)
La Convention fait juger le roi qui est exécuté le 21 janvier 1793. Elle organise la contre-offensive, chasse les Autrichiens, occupe des régions voisines (ce qui renforce la coalition des Etats voisins contre la France.
La Convention est aussi confrontée à l'insurrection des VENDEENS*

En 1793, elle prend des mesures révolutionnaires (impôts sur les riches). Les Girondins, effrayés, font arrêter les Montagnards. L'insurrection populaire éclate le 21 Mai 1793 à PARIS. Les Girondins sont arrêtés à leur tour. La dictature montagnarde régnera, alors.

LES MONTAGNARDS AU POUVOIR

Un COMITE DE SALUT PUBLIC est instauré pour gouverner le Pays. Un Agent national est désigné dans chaque district pour imposer son autorité. La **TERREUR** est instituée pour éliminer toute opposition. Le service militaire rendu obligatoire pour les célibataires et veufs sans enfants va permettre à l'armée française de se trouver en supériorité numérique sur ses adversaires.
L'impôt sur les riches, la fixation d'un prix maximum pour les denrées de première nécessité et la politique en matière de salaires permettront d'arrêter la famine et de stabiliser l'économie.

LA REACTION DES THERMIDORIENS*

Robespierre*, rendu responsable de la terreur est exécuté ; les Thermidoriens prennent le pouvoir. 5 directeurs se succèdent à la tête du gouvernement par tirage au sort annuel. Les lois d'exception sont abrogées. Une nouvelle constitution consacrant la séparation des pouvoirs est adoptée. La paix est accordée aux Vendéens.

DU DIRECTOIRE AU CONSULAT

Les royalistes pensent la situation favorable pour renverser la République. Ils sont aidés par les Anglais qui débarquent à l'ouest et, s'appuient sur la révolte des **CHOUANS***. L'insurrection est écrasée par la Garnison de Paris, commandée par Napoléon Bonaparte*
Le 26 octobre 1795, un Directoire est mis en place. Napoléon reçoit les pleins pouvoirs avec SIEYES et DUCOS, chargés de rédiger une nouvelle constitution.
Celle-ci institue l'élection de trois CONSULS à la tête de la République (pour 10 ans). Le 1er consul nomme et révoque les ministres et est seul à proposer les lois. Napoléon met en place une centralisation administrative très poussée. Il organise un PLEBISCITE* en 1802 pour se faire nommer consul à vie et le pape le sacre EMPEREUR en décembre1804. Napoléon peut désormais exercer sa dictature.

Le rôle de la presse selon Napoléon *Document 16*

Remuez-vous donc un peu plus pour soutenir l'opinion. Dites aux journalistes que, bien qu'éloigné, je lis les journaux. Et s'ils continuent sur ce ton, je solderai leur compte. Déjà en 1800, je les ai réduits à quatorze. Dites-leur que je ne les jugerai point sur le mal qu'ils auront dit, mais sur le peu de bien qu'ils n'auront pas dit. Je les réduirai de quatorze à sept, et je conserverai ceux qui montreront un véritable attachement pour moi et mon peuple.

D'après une lettre de Napoléon à Fouché, Italie, 24 avril 1805.

La Révolution française a été idéalisée mais elle a défendu essentiellement les intérêts de la bourgeoisie.

Les formules telle que «La France c'est la patrie des droits de l'homme» ont souvent permis de justifier idéologiquement son «devoir de civilisation» et en fin de compte sa «supériorité» et son hégémonie. Or, les sociétés dans lesquelles des principes de liberté individuelle et d'égalité sont mis en pratique ont existé dès l'antiquité (communautés amérindiennes ou africaines). Inversement, l'adoption de déclarations énonçant des idéaux magnifiques n'ont pas empêché que la majorité des populations soient restées exploitées et opprimées pendant la Révolution française. En fait, différents courants de la bourgeoisie, plus ou moins éclairés, se sont disputés la direction de la révolution.

La Révolution et l'Esclavage

En 1794, l'aile la plus radicale de la Révolution s'oppose à l'esclavage. La CONVENTION va en décréter l'abolition. Des troupes iront même en Guadeloupe imposer la libération des esclaves. Mais en Martinique, les esclavagistes livreront l'île aux Anglais pour y maintenir la servitude. Il faut également saluer l'engagement des ouvriers de PARIS qui signèrent une Pétition en faveur de la libération des esclaves. Celle-ci, publiée dans «L'ABOLITIONNISTE FRANÇAIS» N° 5 de mai- juin 1844, était signée entre autre, par les ouvriers des entreprises d'imprimerie, Schneider, Langrand, Fournier, Paul Dupont, Gosselin, Béthune, Plons, Lemercier, Ducessois et ceux des ateliers Pleyel.

Décret rétablissant l'esclavage des Noirs dans les colonies (20 mai 1802)

Document 17

Au nom du peuple français, Bonaparte, Premier consul, proclame loi de la République le décret suivant, rendu par le Corps législatif le 30 floréal an X, conformément à la proposition faite par le gouvernement le 27 dudit mois, communiqué au Tribunal le même jour. Art. 1. Dans les colonies restituées à la France en exécution du traité d'Amiens, du 6 germinal an X (1802), l'esclavage sera maintenu conformément aux lois et règlements antérieurs à 1789. Art. 2. Il en sera de même dans les autres colonies françaises au-delà du cap de Bonne-Espérance.

Art. 3. La traite des Noirs et leur importation dans les dites colonies, auront lieu, conformément aux lois et règlements existant avant 1789.

Art. 4. En dépit de toutes les lois antérieures, le régime des colonies est soumis, pendant dix ans, aux règlements qui seront faits par le gouvernement.

Signé par Abrial, ministre de la Justice.

Document 18

«...La France, de Louis XIV à la deuxième République se civilise dit-on, invente les Lumières, raccourcit reine et roi, proclame les droits de l'homme et du citoyen, prend toute sorte de Bastilles.
Tout change. Tout évolue. Tout. Sauf le Code loir. Lui, il reste.»

(Article de Louis SALA-MOLINS, professeur de philosophie politique à Paris I, in «Afrique-Asie» N° 363- Déc. 1985.)

Document 19

La Révolution et les droits de la femme

La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne (extraits)

Ce texte présenté par Olympe de Gouges, en septembre 1791, comporte un préambule suivi de 17 articles. Refusé par la Convention, il reste à l'état de projet. Accusée de desseins contre-révolutionnaires, Olympe de Gouges est guillotinée le 3 novembre 1793.

Préambule : Les mères, les filles, les sœurs, représentantes de la nation, demandent d'être constituées en Assemblée nationale. Considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de la femme, sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de la femme. En conséquence, le sexe supérieur en beauté, en courage dans les souffrances maternelles, reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être Suprême, les droits suivants de la femme et de la citoyenne.

Article 1 : La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Article 6 : La loi doit être l'expression de la volonté générale. Toutes les citoyennes et tous les citoyens doivent concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous. Toutes les citoyennes et tous les citoyens, étant égaux à ses yeux, doivent être également admissibles aux dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents.

Document 20

La République conservatrice contre le peuple ! Estampes, "Ouvriers prisonniers après l'insurection de juin 1848",, L'Illustration, 8 juillet 1848

Article 10 : Nul ne doit être inquiété pour ses opinions. La femme a le droit de monter sur l'échafaud. Elle doit avoir également celui de monter à la tribune, pourvu que ses manifestations ne troublent pas l'ordre public établi par la loi.

Document 21

La Révolution et les ouvriers

La loi Le Chapelier *Document 22*

Votée le 14 juin 1791, cette loi défend la liberté économique au détriment des ouvriers et des artisans. Elle leur interdit de s'assembler pour organiser grèves, caisses d'entraides et manifestations.

Plusieurs personnes ont cherché à recréer les corporations que nous avons supprimées. Le but de ces assemblées est de forcer les entrepreneurs de travaux à augmenter le prix de la journée de travail. Il doit sans doute être permis à tous les citoyens de s'assembler ; mais il ne doit pas être permis aux citoyens de certaines professions de s'assembler défendre en commun leurs intérêts. Les rassemblements d'artisans, ouvriers, compagnons, contre le libre exercice de l'industrie et du travail, seront tenus pour illégaux et réprimés par la police.

D'après les archives parlementaires de 1791, t. 27.

Les troubles de Lyon en Avril 1834 *Document 23*

L'ennemi de l'intérieur

La sédition de Lyon a révélé un grave secret, celui de la lutte intestine qui a lieu dans la société entre la classe qui possède et celle qui ne possède pas. Notre société commerciale et industrielle a sa plaie comme toutes les autres sociétés; cette plaie ce sont les ouvriers. Point de fabrique sans ouvriers et, avec une population d'ouvriers toujours croissante et toujours nécessiteuse, point de repos pour la société. Ôtez le commerce, notre société languit, s'arrête et meurt; avivez, développez, multipliez le commerce, vous multiplierez en même temps une population prolétaire qui vit au jour le jour et à qui le moindre accident peut ôter ses moyens de subsister. Cherchez dans chaque ville manufacturière quel est le nombre relatif de la classe industrielle et marchande et de la classe ouvrière, vous serez effrayé de la disproportion. Chaque fabricant vit dans sa fabrique comme des planteurs des colonies au milieu des esclaves, un contre cent. (...) Les Barbares qui menacent la société ne sont point dans le Caucase, ni dans les steppes de la Tartarie : ils sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières.

Journal des Débats, 8 décembre 1831. In BRUHAT, Histoire du mouvement ouvrier français. Éditions sociales.

En France, comme dans tous les pays du monde s'affrontent des forces de progrès et des forces conservatrices, des forces démocratiques et des courants liberticides. Un exemple éloquent, c'est la retentissante»Affaire Dreyfus» qui a coupé la France en deux entre les années 1894 et 1906. Sur fond d'antisémitisme, le capitaine Dreyfus avait été accusé d'espionnage, dégradé militairement, et déporté à «l'île du Diable» en Guyane. Le procès truqué avait donné lieu au célèbre article de dénonciation par Emile Zola dans le journal L'Aurore : «J'accuse». A la suite de la mobilisation de nombreux intellectuels, Dreyfus a été réhabilité en 1906.

Document 24

« J'accuse ! »

Émile Zola, grand écrivain du XIXe siècle, prend la défense du capitaine Dreyfus en interpellant le président de la République Félix Faure. Pour cet article de presse, Zola est condamné à un an de prison. Par son courage, Zola devient le symbole des intellectuels se mobilisant pour la justice et la recherche de la vérité.

Émile Zola (1840-1902)

Monsieur le Président,

La vérité, je la dirai, car j'ai promis de la dire, si la justice, régulièrement saisie, ne la faisait pas, pleine et entière. Mon devoir est de parler.

J'accuse le lieutenant-colonel du Paty de Clam d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire.

J'accuse le général Mercier de s'être rendu complice.

J'accuse le général Billot d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées.

J'accuse les trois experts en écriture, les sieurs Belhomme, Varinard et Couard, d'avoir fait des rapports mensongers et frauduleux, à moins qu'un examen médical ne les déclare atteints d'une maladie de la vue et du jugement.

J'accuse les bureaux de la guerre d'avoir mené dans la presse, particulièrement dans *L'Éclair* et dans *L'Écho de Paris*, une campagne abominable, pour égarer l'opinion et couvrir leur faute.

J'accuse enfin le premier conseil de guerre d'avoir violé le droit, en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète, et j'accuse le deuxième conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité, par ordre, en commettant à son tour le crime juridique d'acquitter sciemment un coupable.

En portant ces accusations, je n'ignore pas que je me mets sous le coup des articles 30 et 31 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, qui punit les délits de diffamation. Et c'est volontairement que je m'expose. L'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice.

Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cours d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour ! J'attends.

Extraits de la lettre d'Emile Zola parue dans l'Aurore - 13 janvier 1898

2- LA COLONISATION SYSTEMATISEE

A - CONQUETES ET RESISTANCES

C'est entre 1880 et 1910 que se réalisent la conquête et l'occupation de la quasi-totalité de l'Afrique.En 1914, à la seule exception de l'Ethiopie et du Libéria, le continent tout entier est soumis à la domination des puissances européennes.

Document 1

«Sans équivoque, à une écrasante majorité les autorités et responsables africains sont violemment hostiles à ces changements, se déclarent résolus à conserver leur souveraineté et leur indépendance.»
«MACHEMBA, chef Yao du Tanganyika (actuelle Tanzanie), déclare au commandant Von Wissman en 1890 : «J'ai prêté l'oreille à votre message sans trouver raison de vous obéir ; je préfèrerai mourir auparavant. (...) Si c'est l'amitié que vous désirez, alors je suis prêt à vous l'offrir, aujourd'hui et toujours. (...) Si c'est la guerre que vous désirez, je suis prêt, mais être votre sujet, jamais ! (...)
Je suis sultan ici sur ma terre. Vous êtes sultan là-bas sur la vôtre. Pourtant vous voyez, je ne vous dis pas que vous devez m'obéir, car je sais que vous êtes un homme libre. Quant à moi, je n'irai pas jusqu'à vous, et, si vous êtes suffisamment fort, venez me chercher».

Document 2

Combat entre zoulous et anglais. (Aquarelle de F. de Haenen (1878)

«En 1895, Wobogo, le moro naba ou roi des Mossis, déclare au capitaine français Destenave : «Je sais que les blancs veulent me tuer afin de prendre mon pays et, cependant, tu prétends qu'ils m'aideront à l'organiser. Moi, je trouve que mon pays est très bien comme il est. Je n'ai pas besoin d'eux. Je sais ce qu'il me faut, ce que je veux : j'ai mes propres marchands ; estime-toi heureux que je ne te fasse pas trancher la tête. Pars immédiatement et surtout ne reviens plus jamais ici.»

LES RAISONS DE LA VICTOIRE DES COLONIALISTES

(Godfrey N. Uzoygwe)

«L'histoire de la conquête militaire de l'Afrique est l'épopée d'une résistance héroïque menée contre des forces énormes. En premier lieu, grâce aux activités des missionnaires et des explorateurs, l'Europe en 1880 savait plus de choses sur l'Afrique et l'intérieur du continent – l'aspect physique, le terrain, l'économie et les ressources, la force et la faiblesse de ses Etats et de ses sociétés – que l'Afrique ne savait sur l'Europe.
En deuxième lieu, à cause des changements révolutionnaires survenus dans le domaine de la technologie médicale, et en particulier à cause de la découverte de l'emploi prophylactique de la quinine contre la malaria, l'Europe redoutait beaucoup moins l'Afrique qu'avant le milieu du 19è siècle. En troisième lieu, les ressources financières et matérielles européennes l'emportaient largement sur celles de l'Afrique...
En quatrième lieu, tandis que la période qui suivit la guerre russo-turque de 1877-1878 fut marquée, selon l'historien britannique J. Holland Rose, par «une situation d'équilibre politique qui contribua à la paix et à l'immobilisme en Europe», la même période en Afrique fut marquée par des conflits et des rivalités inter étatiques et intra étatiques...
Le facteur le plus décisif fut bien sûr l'écrasante supériorité logistique et militaire de l'Europe...
Surtout, les grandes puissances tombèrent d'accord, à la Convention de Bruxelles de 1890, pour ne pas vendre d'armes aux Africains.»

Document 3

Né en 1844 à Ankober, dans le centre de l'Ethiopie, Menelik II fut l'un des plus grands souverains de ce pays et celui des chefs de la résistance africaine qui obtint le plus de succès... Ses combattants équipés d'armes modernes lui permirent de résister à l'invasion par les troupes italiennes à qui il infligea une défaite décisive en 1896 à la bataille d'Adowa.

Ménélik II - Photo : Courrier de l'UNESCO

Document 4

Le roi Béhanzin déporté par les Français en Martinique (Photo Présence Africaine)

B - L'ORGANISATION DU SYSTEME COLONIAL

(Albert Adu Boahen)

«A cause de la concentration sur la production des cultures d'exportation qui se produisit à l'époque coloniale, les Africains furent poussés à abandonner la production de nourriture destinée à leur propre consommation. Travail forcé et abandon de la production alimentaire provoquèrent beaucoup de sous-alimentation, de graves famines et des épidémies dans certaines parties de l'Afrique au début de l'ère coloniale...»

Les idées racistes d'Hitler qui sont dénoncées et combattues en Europe sont largement mises en pratique dans les colonies par la France, la Belgique, l'Angleterre, l'Allemagne, le Portugal.

«**L'indigénat*** : on appelait ainsi le statut, la situation juridique, des indigènes. Sauf quelques exceptions, par exemple pour les citoyens des vieilles colonies (départements d'outre-mer après 1946) et des quatre communes du Sénégal, les Africains étaient soumis à des lois et des règlements différents de ceux qui étaient appliqués dans les pays européens qui les dominaient. Ils étaient jugés par des tribunaux qui appliquaient leurs coutumes. «A ces tribunaux, il était permis de prononcer toutes sortes de condamnations, y compris la peine de mort, sans être tenus de s'appuyer sur un texte préexistant, ni pour caractériser l'infraction, ni pour déterminer la sentence.»* (Lamine Guèye, littérature africaine)
L'indigène ne pouvait ni se faire assister d'un avocat devant le tribunal, ni se pourvoir en cassation. La puissance coloniale déclarait les terres des indigènes «biens vacants et sans maîtres, distribuait de vastes domaines à des colons Européens de toutes nationalités, à des Africains non originaires du pays. Parfois de petites sommes étaient versées aux indigènes dépossédés. Au début de la conquête, les chefs indigènes devaient fournir des porteurs dont plusieurs ne revoyaient plus leur pays. Pendant la colonisation, l'esclavage, supprimé, a été remplacé par le travail forcé pour des travaux d'utilité publique (routes, chemins de fer) ou simplement au profit des colons dans leurs plantations.» (Présence Africaine)

«Des voies de communication, routes, ponts chemins de fer, ports, aéroports ont été construits pour faciliter les liaisons, les transports de matières premières, de produits manufacturés importés. De nouvelles plantes ont été introduites, des cultures développées. Les ressources naturelles, minières, forestières, hydrauliques ont été exploitées et constituent des richesses importantes pour les pays qui les possèdent.»

Dans les régions où ils s'implantaient, les colons ont mené des campagnes de vaccinations pour combattre la fièvre jaune, le paludisme et la maladie du sommeil auxquels eux et la main d'œuvre étaient confrontés.
Les cultures et les religions locales ont été combattues ; par l'évangélisation* et la scolarisation des élites locales, les colonialistes ont pu imposer leurs conceptions idéologiques aussi bien que celles concernant les institutions et le développement économique.

Générations volées

Le terme de «générations volées» (Stolen Generations) désigne les enfants d'Aborigènes australiens et d'indigènes du Détroit de Torres enlevés de force à leurs parents par le gouvernement australien jusqu'en 1969 environ. Ces enfants étaient le plus souvent des métisses de mère aborigène et de père blanc. Ils furent placés dans des orphelinats, des internats, ou bien confiés à des missions chrétiennes ou à des familles d'accueil blanches...
Au dix-neuvième siècle, les théories eugénistes et le darwinisme social affirment que le contact entre colons d'une «race supérieure» blanche et peuple colonisé d'une «race inférieure» amène inévitablement, par un processus de sélection naturelle, à la disparition de ces derniers. Or, le nombre croissant de métisses en Australie est perçu comme une menace envers la «pureté» de

la «race blanche», ainsi que comme une entrave au processus d'extinction «naturelle» des Aborigènes. En conséquence, dès 1869, la loi autorise le gouvernement à saisir les enfants «métisses» (half-castes) officiellement pour s'assurer de leur bien-être en les intégrant à la société blanche.
Le rapport «Bringing Them Home» de 1997 révèle que les enfants aborigènes placés dans des institutions ou familles d'adoption se virent souvent interdits de pratiquer leur langue, l'idée étant de les couper définitivement de leurs racines culturelles aborigènes. Les enfants devaient recevoir un minimum d'éducation suffisant pour faire d'eux des travailleurs manuels ou (dans le cas des filles) des domestiques. D'après ce même rapport, 17 % des filles et 8 % des garçons des «générations volées» furent victimes d'abus sexuels au sein des institutions d'accueil et des familles d'adoption. Le rapport révèle en outre que les enfants «volés» ont en moyenne, par la suite, connu un taux d'éducation légèrement plus faible que les enfants aborigènes qui n'avaient pas été retirés à leurs parents, un taux de chômage légèrement plus élevé, et un taux d'incarcération pour crimes et délits trois fois plus élevé

(In encyclopédie Wikipedia)

C- LES CONSEQUENCES DE LA COLONISATION

L'économie mondiale a été organisée avec l'objectif de satisfaire aux besoins des métropoles coloniales. Après avoir complètement détruit les économies locales, leur industrie et leur agriculture autocentrée*, les puissances coloniales ont imposé des législations interdisant le développement industriel des territoires dominés.

Document 5

Des colons allemands surveillant la construction d'un cehmin de fer au Cameroun (1905)

«Pas un fer, pas un clou qui ne vienne de la métropole.»*. Le rôle de la colonie est de fournir des matières premières à la métropole et d'acheter ses produits finis. L'économie mondiale actuelle est encore principalement organisée sur le schéma imposé pendant l'ère coloniale.
Le système des brevets et des droits d'auteur - plus généralement, la législation en matière de propriété et de commerce-, conçu dans le cadre des économies capitalistes, unilatéralement imposé à tous les peuples du monde, permet aux anciennes puissances coloniales de conserver leur main mise sur le savoir, sur les inventions qui sont, de toute évidence, le fruit des avancées collectives de l'humanité et sur la possibilité de les utiliser à des fins de développement équitable. Ce qui n'empêche pas que d'immenses richesses, culturelles ou autres, soient encore recelées dans les musées des pays colonisateurs et que ceux-ci ne paient aucune royaltie* correspondant aux inventions émanant des peuples qu'ils ont asservis à l'heure coloniale.

Document 6

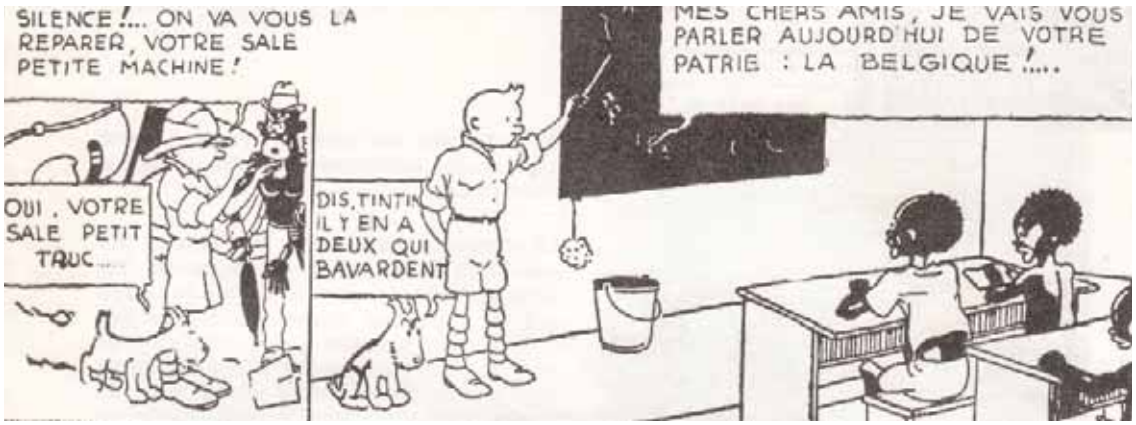

Une des bandes dessinées particulièrement représentative de l'idéologie coloniale c'est «Tintin au Congo» de Hergé.

Parmi les facteurs qui ont rendu cette situation possible, il faut évoquer l'offensive idéologique menée pour dévaloriser les peuples colonisés, pour effacer de l'histoire tous les apports spectaculaires faits par les civilisations des peuples dominés, en particulier en Afrique noire. (Le cas de la Civilisation Egyptienne dont les racines noires ont longtemps été gommées par l'histoire officielle est significatif.)
Parallèlement, la propagation de mythes ou de légendes ainsi que la déification de personnages représentant l'Europe coloniale contribuaient à présenter les Européens blancs de façon idéale, comme participant d'une race supérieure et généreuse.

La vraie Cléopâtre ne ressemblait absolument pas à l'image qu'en donne la cinématographie habituelle. Physiquement, elle était grosse et petite de taille (1,50 m). D'une intelligence supérieure, outre l'égyptien, elle maîtrisait plusieurs langues (grec, hébreux, syrien, latin...) ; Dès l'âge de 14 ans elle était connue pour sa sagesse, mais aussi pour son caractère capricieux et passionné. Ses connaissances en musique, en histoire, en mathématique, en médecine, en astronomie sont avérées. C'était aussi, une redoutable femme de pouvoir qui n'hésitait pas à éliminer ses opposants y compris au sein de sa famille.

(D'après un article de Granma International ; Mars 2002)

Document 6

L'effigie de Cléopâtre sur une monnaie Egyptienne

MARCO POLO EST-IL VRAIMENT ALLE EN CHINE ?

Surnommé «Il Milione» par ses contemporains en raison de sa tendance à l'exagération, Marco Polo n'aurait foulé le sol chinois que dans sa tête. C'est ce qu'assène Frances Wood, historienne et directrice du département Chine à la British Library. Il n'aurait jamais dépassé la Turquie et encore moins rapporté les pâtes de l'Empire du Milieu dans son Italie natale.

Dans le Livre des merveilles du monde, écrit en 1298 de retour en Italie, Polo relate son voyage. Il y insiste sur son amitié avec Kubilay Khan, l'empereur mongol à Shangdong. Pendant 17 années, celui-ci l'aurait envoyé en mission à travers la Chine. Des expéditions bien peu instructives : pas la moindre ligne sur la Grande Muraille, la cérémonie du thé, les femmes aux pieds bandés, les pictogrammes et la porcelaine.... De plus, nul chroniqueur chinois et nulle archive ne mentionnent sa visite, alors que la présence d'autres étrangers à la cour de Kubilay est signalée.

Document 7

Un siècle avant Colomb, la Chine des Ming eut un illustre devancier en l'amiral Zheng He (1371–1435) dont les jonques géantes, cinq fois la taille de la caravelle Santa María, sillonnèrent les océans jusqu'au Moyen-Orient, l'Afrique, voire plus loin...

Selon certains historiens, l'Amiral Zheng aurait découvert les Amériques avant Christophe Colomb dès 1420

On sait que Polo a écrit son livre dans les geôles de Gênes en compagnie de Rusticello, un écrivain de récits épiques à l'imagination débordante. Wood en conclut que «les descriptions floues des cités chinoises sont de vulgaires plagiats inspirés de guides persans et de cartes arabes.

Il n'a pas été plus loin que Constantinople». Pas étonnant que ceux qui ont tenté d'atteindre la Chine en suivant ses indications se soient égarés au Proche-Orient.

Extrait de Science et vie n° 940 Janvier 1996.

LES REVOLUTIONS INDUSTRIELLES

CHAPITRE XII

1 - DE PROFONDS BOULEVERSEMENTS PERMIS PAR DE NOUVELLES INVENTIONS

On entend par révolution industrielle un bouleversement formidable qui s'est produit dans l'histoire humaine, d'abord en Angleterre, puis dans toute l'Europe de l'ouest au cours du XVIIIè siècle et au début du XIXè. Les progrès scientifiques et techniques ont permis, sur une période historiquement courte, une élévation considérable du volume de la production industrielle. Cette période se caractérise par la concentration des moyens de production, la mécanisation du travail, la généralisation de l'utilisation de la vapeur comme source d'énergie.

L'augmentation de la population à la fin du XVIIè va développer la demande des produits fabriqués. La production artisanale ne suffisait plus. Des inventions vont permettre l'essor de l'industrialisation.

- La machine à vapeur de Watt (1769) décuple la puissance de travail. La houille nécessaire à son fonctionnement deviendra un pilier du développement industriel.
- La Mule Jenny mise au point en 1779 en Angleterre est le premier métier à tisser actionné par une machine à vapeur.
- Le textile et la métallurgie – on construit de plus en plus de machines- sont les secteurs déterminants de l'activité industrielle jusqu'à la fin du siècle. Ce processus entraîne la concentration de la main d'œuvre et l'augmentation de la population urbaine.

Autour des mines et des usines, des agglomérations se développent (Birmingham, Roubaix, Essen, etc.)

Document 1

Le Petit Journal

SUPPLEMENT ILLUSTRÉ

DIMANCHE 19 NOVEMBRE 1911

LA FRANCE VA POUVOIR PORTER LIBREMENT AU MAROC LA CIVILISATION LA RICHESSE ET LA PAIX

Affiche de propagande coloniale

Vers 1880, une nouvelle vague d'innovations se répand : l'électricité se développe ; le pétrole et le moteur à explosion permettent le développement de l'automobile.

A la fin du XVIIIè, la transformation décisive vient de l'application du moteur à vapeur aux transports. 1830, c'est la première ligne de chemin de fer qui est mise en exploitation (Manchester- Liverpool). Peu à peu le réseau ferré va relier entre elles les principales villes d'Europe occidentale.

Document 2

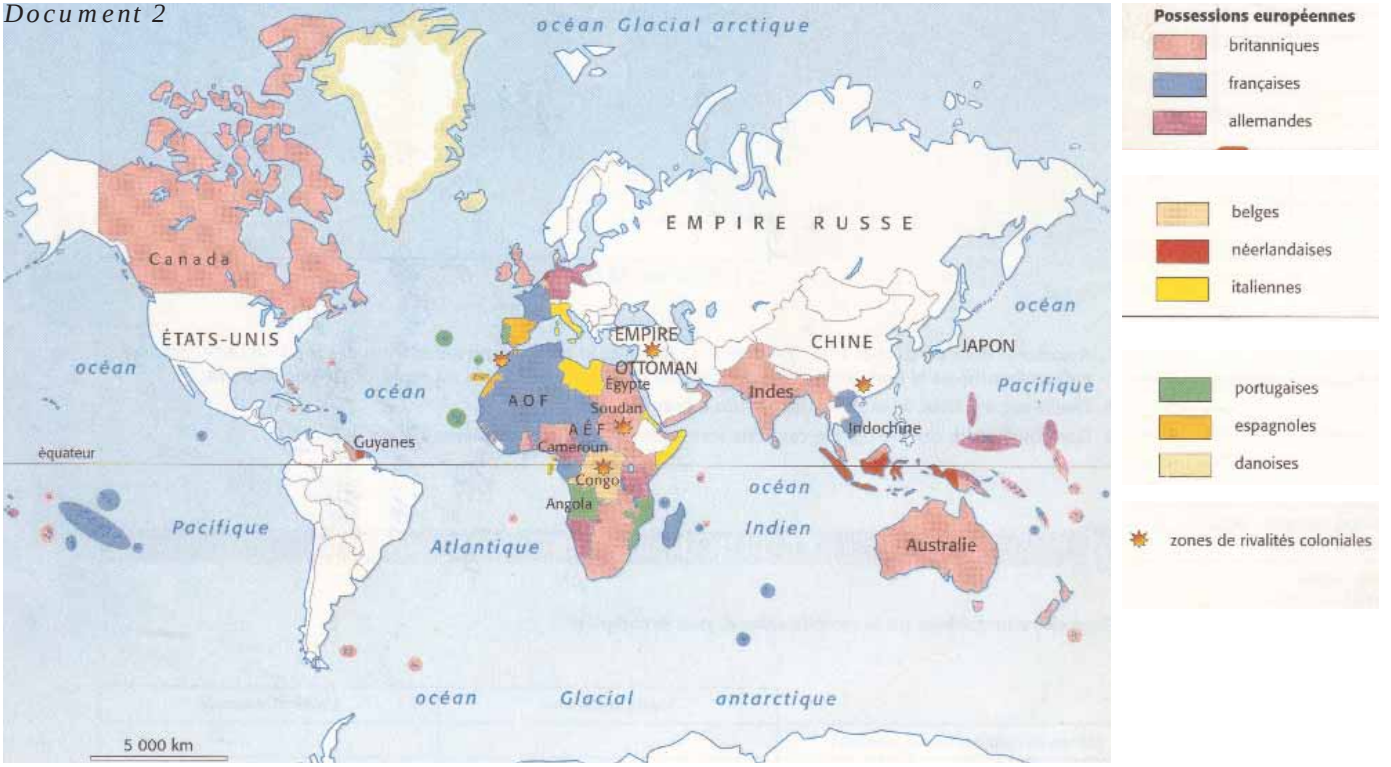

Les empires coloniaux en 1914

2 - LES CONSEQUENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Document 3

Pasteur, chimiste et biologiste, inventeur du vaccin contre la rage ; Tableau d'Edelfelt 1885) Pasteur, chimiste et biologiste, inventeur du vaccin contre la rage ; Tableau d'Edelfelt 1885)

Les entreprises ayant besoin d'importants capitaux pour investir dans les innovations et dans la grande production vont se concentrer, les banques jouent un rôle plus important dans l'économie et surtout, se multiplient les sociétés par action*. A la Bourse*, on vend et on achète les actions* qui constituent le capital des dites sociétés.

La concentration des ouvriers s'intensifie à mesure que les entreprises grandissent. La volonté de rentabiliser au maximum leurs investissements conduit les capitalistes à surexploiter les ouvriers. Les conditions de vie sont particulièrement dures. La main d'œuvre infantile* est particulièrement victime d'abus. La classe ouvrière, le PROLETARIAT, comme on l'appelle désormais, commence à remettre en cause le système capitaliste.

Une autre conséquence particulièrement importante de cette révolution industrielle, c'est que le besoin croissant de matières premières et de marchés où écouler leurs produits, va conduire les pays d'Europe occidentale à généraliser leur entreprise de colonisation et va créer des conditions de guerre entre les bourgeoisies nationales rivales.

Document 4

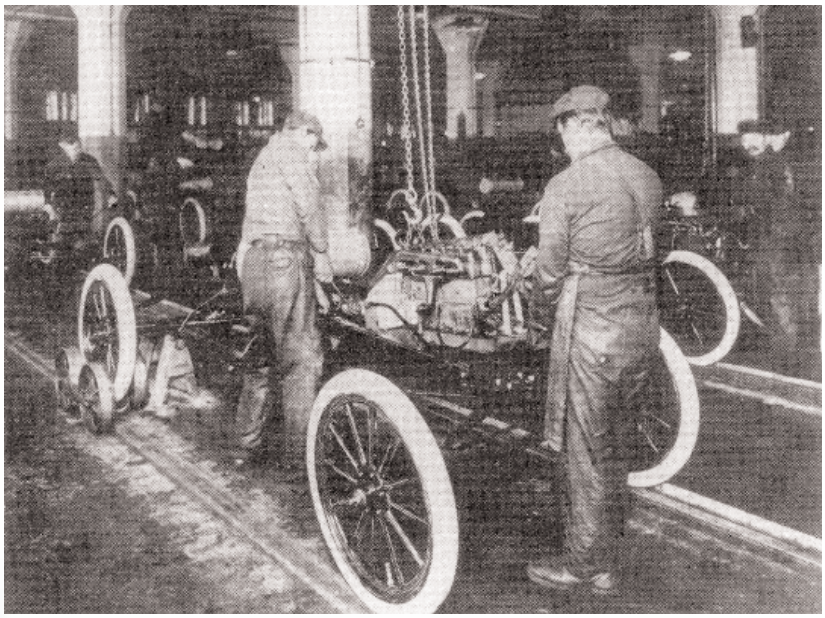

Une chaîne de montage dans les usines Ford (Détroit 1913)

3 - UN PATRIMOINE COLLECTIF DE L'HUMANITE

Il est évident que ce qui a rendu possible les révolutions industrielles en Europe, c'est que les pays colonialistes ont pu par l'exploitation des pays dominés accumuler le capital nécessaire à la recherche et à l'expérimentation, mais surtout qu'ils se sont trouvés en position de capitaliser toutes les avancées technologiques, toutes les inventions, toutes les richesses intellectuelles fruits des civilisations que nous avons étudiées. Cependant, pour des raisons idéologiques et économiques (brevets, royalties*) l'histoire gomme cette évidence. Ce texte, publié dans la revue «Afrique Asie» nous interpelle de façon humoristique sur le fait que les inventions faites par des noirs sont totalement occultées.

UN MONDE SANS NOIR

Document 5

On raconte une histoire amusante mais révélatrice qui serait arrivée à un groupe de Blancs : ils en avaient assez des Africains- Américains et voulaient se retrouver entre eux. En empruntant un tunnel profond, ils se sont trouvés dans un monde crépusculaire : une Amérique sans Noirs. Soulagés, ils se sont félicités de se retrouver sur une terre ou il n'y aurait plus ni crimes, ni drogues, ni violence, ni... prestations sociales. Puis, soudain, la réalité leur a sauté aux yeux : cette nouvelle Amérique n'était qu'une terre stérile et n'avait plus rien à voir avec celle qu'ils avaient connue.

En effet, les produits agricoles manquaient car la production nationale a été construite à partir du système d'esclavage des Noirs. Les villes à gratte-ciel n'existaient pas car c'est un Noir, Alexander Mills,

Document 6

La mécanisation des campagnes

qui a inventé l'ascenseur, sans lequel atteindre les étages élevés est chose difficile ! Les voitures étaient peu nombreuses car c'est un autre Noir, Richard Spykes, qui a inventé le changement de vitesse automatique ; c'est aussi un Noir, Joseph Gammel, qui a élaboré le système de supercharge des moteurs à combustion interne, et encore un Noir, Garrett A. Morgan, qui a été à l'origine des feux de signalisation.

De plus, on ne pouvait pas emprunter les tramways, puisque leur précurseur, le trolley électrique, a été lui aussi inventé par un Noir, Elbert R. Robinson. Et quand bien même il y aurait eu des rues sur lesquelles pouvaient rouler les automobiles et des voitures de transport public, elles étaient encombrées de papiers, étant donné que c'est encore un Noir, Charles Brooks, qui est à l'origine de la balayeuse des rues. Les journaux, les livres, les revues, il y en avait bien peu, parce qu'il aurait fallu que puisse exister sur le sol américain John Love, qui a inventé le taille-crayon, William Purvis, le stylo à encre, Lee Burridge, la machine à écrire et W. A. Lovette, la presse d'imprimerie. Comme vous l'avez sans doute deviné, tous les quatre étaient noirs. Et même si les Américains avaient pu écrire des lettres, des articles ou des livres, on n'aurait pas pu les transporter par la poste parce que William Barry, qui a inventé la machine à oblitérer, était noir, ainsi que Phillip Downning qui a inventé la glissière à lettres. Côté jardin, les pelouses étaient en piteux état car c'est John Smith qui a fabriqué le premier système d'arrosage et John Burr la tondeuse.

Document 7

Petit ouvrier du textile (Alabama 1910)

En rentrant chez eux, les Blancs trouvaient leurs maisons mal ventilées et mal chauffées : il faut dire, voyez-vous, que c'est Frederick Jones qui a inventé le climatiseur et Alice Parker la chaudière. Et tous, vous l'avez deviné, étaient noirs ! De plus, les maisons étaient peu éclairées, ce qui se comprend car c'est Lewis Latimer qui a inventé la lampe électrique. Michael Harvey la lanterne et Granville T. Woods l'interrupteur automatique. Tous des Noirs ! Les maisons étaient sales, car le balai-laveur a été inventé par Thomas W. Steward, un Noir, et la pelle à poussière par Lloyd P. Ray, un Noir. Leurs enfants attendaient à la porte, pieds nus. Débraillés, mal mis. Fallait-il s'attendre à ce qu'il en soit autrement puisque c'est Jan E. Matzelinger qui a inventé la forme à chaussures, Walter Sammons le peigne, Sarah Boone la planche à repasser et George T. Samon le séchoir à vêtements. Encore des Noirs !

En dépit de cet état de choses, il fallait quand même dîner. Mais, attendez, les mets avaient pourri car c'est un autre Noir, John Standard, qui a inventé le réfrigérateur La question s'est alors posée : quel serait ce monde sans la contribution des Noirs ? Martin Luther King avait dit : «Presque tout ce que nous utilisons est le résultat d'inventions sorties des cerveaux noirs». Et rappelez-vous : l'histoire des Noirs n'est pas uniquement celle de l'esclavage ! Songez à Frederick Douglas, à Martin Luther King, à Malcolm X, à Marcus Garvey et à W.E.B. Dubois...»)

CHAPITRE XIV

LES MOUVEMENTS NATIONAUX

Un constat s'impose : tout au long de l'histoire les peuples et les nations dominés se sont révoltés contre leurs oppresseurs. C'est l'un des facteurs expliquant la chute de tous les empires qui se sont succédés. Ainsi, face à l'expansionnisme territorial et la domination coloniale, les mouvements nationaux se sont affirmés depuis le XVIIIè siècle.

1- En Europe :

Après leur victoire contre Napoléon, les souverains avaient agrandi leurs territoires et restauré l'absolutisme. (Congrès de Vienne en 1815*). Entre 1815 et 1914, plusieurs peuples se rebellent contre la domination qu'ils subissent dans des empires multinationaux. Les peuples opprimés réclament leur indépendance.

Les Grecs, les Serbes, les Bulgares et les Roumains parviennent à se détacher de l'empire OTTOMAN. Des peuples dispersés dans plusieurs empires, réclament leur réunification dans un ensemble national. C'est le cas des Italiens, des Allemands et des Polonais. Les mouvements libéraux et nationaux vont prendre de l'ampleur.

A Paris Charles X est renversé et remplacé par Louis-Philippe qui promet une monarchie modérée. En 1848, une vague de révolutions déferle. En Février, Louis-Philippe est renversé et la République proclamée. L'agitation gagne Vienne, Berlin, Prague et Budapest. Les Italiens et les Allemandes obtiennent des constitutions libérales et des Républiques sont instaurées à Venise, Florence et Rome. Les Tchèques et les Hongrois proclament leur indépendance. Mais les Monarques en s'appuyant sur des armées de métier, parviennent à écraser ce qu'on a appelé «LE PRINTEMPS DES PEUPLES».

Au milieu du XIXè siècle, l'Italie est morcelée en huit États. Un patriote italien, GARIBALDI, à la tête d'une armée de 1000 volontaires s'empare des Etats du Sud. Le premier parlement italien proclame Victor- Emmanuel II roi d'Italie en mars 1861. L'unité italienne sera parachevée en 1871 et Rome deviendra la Capitale du pays.

Document 1

«Nous sommes un peuple de 21 à 22 millions d'hommes, désignés depuis un temps immémorial sous un même nom - celui du peuple italien - renfermés dans les limites naturelles les plus précises que Dieu ait jamais tracées, ayant les mêmes croyances, les mêmes mœurs, fiers du plus glorieux passé. Nous n'avons pas de drapeau, pas de nom politique, pas de rang parmi les nations européennes. Nous sommes démembrés en huit États, tous régis par des gouvernements despotiques. L'un d'eux, comprenant à peu près le quart de la Péninsule, appartient à l'Autriche ; les autres en subissent aveuglément l'influence.»

D'après Giuseppe Mazzini,

Au milieu du XIXè siècle, l'Allemagne est dispersée en 39 Etats, réunis en une Confédération présidée par l'Autriche, depuis le Congrès de Vienne. Le plus puissant d'entre eux, la Prusse, s'industrialise rapidement et se dote d'une puissante armée. En 1862, Guillaume Ier, roi de Prusse nomme BISMARCK chancelier. Ce dernier élimine l'Autriche (Victoire militaire de Sadowa en 1866), et rassemble les Etats du Nord dans une Confédération. Puis, en provoquant une guerre contre la France, il parvient à rallier les Etats du Sud. La France battue, le roi de Prusse est proclamé empereur d'Allemagne. (IIè REICH)

2- En Amérique :

A - LA NAISSANCE DES ÉTATS-UNIS AU NORD

Les treize colonies britanniques, dirigées par un gouverneur représentant le roi, se sont rapidement développées à la fin du XVIIIè siècle. Leur richesse repose sur la spoliation des indigènes et le cruel esclavage des noirs.

Face à ce développement qui compromet ses intérêts, l'Angleterre renforce son contrôle sur les colonies. Elle empêche la colonisation de l'ouest, multiplie les taxes sur le sucre. Les colons n'ont pas le droit de siéger au parlement qui établit les lois. Ils se rebellent. Un premier congrès, en 1774, décide le boycott des produits anglais. La guerre commence en 1775.

En juin 1776, Cinq rédacteurs, dont Jefferson, préparent une Déclaration d'indépendance qui sera adoptée le 4 juillet. Cette déclaration s'inspire des principes de la Philosophie des Lumières mais en excluant les noirs et les Indiens.
Les troupes anglaises déclenchent la guerre et sont confrontées à la guérilla des «insurgent». Ces derniers obtiendront le soutien de la France, puis de l'Espagne.
L'armée anglaise capitule à Yorktown (1781)
La Convention de Philadelphie (1787) établit une **CONSTITUTION** qui définit une structure fédérale laissant d'importantes responsabilités aux Etats. **WASHINGTON** est le premier président des Etats-Unis d'Amérique.

Document 2

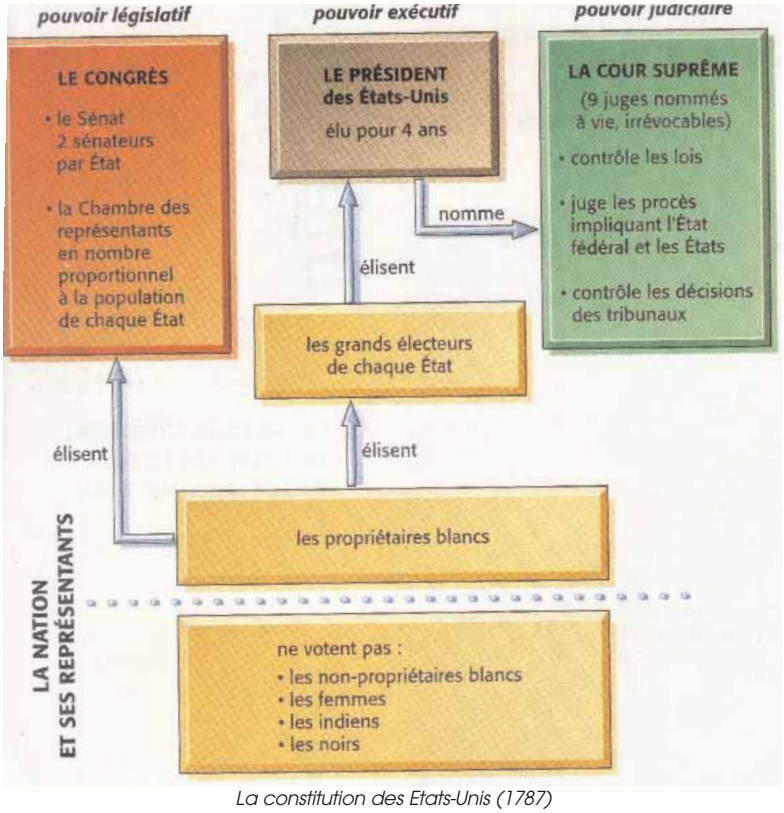

La constitution des Etats-Unis (1787)

Les colons venus d'Europe considèrent que tous les Indiens qui vivent à l'ouest jusqu'au rivage de l'Océan Pacifique sont des «sauvages». Entre 1850 et le début du XXe siècle, ils vont entreprendre d'occuper leurs terres et vont en exterminer l'immense majorité au cours de ce qui est appelé «**LA CONQUETE DE L'OUEST**».
Malgré une résistance héroïque des indiens (Victoire du chef **SITIING BULL** sur le Général **CUSTER** en 1876 ; résistance des Apaches conduits par Géronimo jusqu'en 1886), ils sont vaincus. Contrairement à la vision qui en est donnée dans les Westerns, ils ont été les principales victimes de massacres qui n'épargnaient pas femmes et enfants ; des tribus, comme les **MANDANS**, ont été totalement exterminées par la distribution de nourriture empoisonnée par les occupants. La famine a été organisée par la destruction des troupeaux de bisons. Des centaines de traités ont été signés avec les chefs indiens qui n'ont jamais été respectés. En 1900, on comptait à peine 300.000 survivants qui ont été parqués dans des réserves.

PREMIERS CONTACTS AVEC LES BLANCS *Document 3*

(En 1858) nous entendîmes dire que des hommes blancs étaient en train de mesurer la terre au sud de notre camp (...) Nous fîmes un traité avec eux, scellé par une poignée de main et la promesse d'être frères, Puis nous installâmes notre camp près du leur et ils vinrent faire du troc avec nous. Nous leur donnâmes des peaux de daim et des poneys en échange de chemises et de provisions. Nous leur apportâmes également du gibier pour lequel ils nous donnèrent de l'argent. Nous ne connaissions pas la valeur de l'argent mais plus tard nous apprîmes des Navajos qu'il était très précieux (...) Une dizaine d'années après, d'autres hommes blancs, plus nombreux, vinrent, Ceux-là étaient tous des guerriers. Un an après, des troubles se produisirent entre eux et les Indiens et je pris le sentier de la guerre. Peu de temps après, des officiers de l'armée des États-Unis invitèrent nos chefs à tenir une conférence à Apache Pass, Juste avant midi, on fit entrer les Indiens dans une tente et on leur dit qu'on allait leur donner à manger. Une fois entrés, ils furent assaillis par des soldats. La plupart des guerriers furent tués ou capturés.

(GERONIMO, Mémoires, 1905.)

Au XIXe siècle, les Etats-Unis, largement alimentés par les capitaux européens au début, se lancent dans l'industrialisation. La production va tripler entre 1877 et 1892. La règle d'or c'est le capitalisme libéral. Au sud, cependant, la culture d'exploitation fondée sur l'esclavage des noirs reste largement prédominante. Aussi, après l'élection du président Abraham Lincoln, (pour prévenir la remise en cause de l'esclavage), sept États du sud se sépareront de l'Union pour former, le 8 février 1861 les Etats Confédérés d'Amérique. C'était le signal de la **GUERRE DE SECESSION** ; Elle dura quatre ans. Ce n'est qu'en 1863 que les Nordistes qui mettaient en avant exclusivement l'unité du pays, pour affaiblir les Sudistes, intégrèrent la dimension sociale dans leurs objectifs (l'abolition de l'esclavage).
Fort de leur puissance militaire et technologique, les Nordistes finirent par défaire les Sudistes malgré une résistance acharnée.
Les conséquences de leur victoire furent la consolidation de l'unité des USA, l'affranchissement de 4 millions d'esclaves.

B - EN AMERIQUE DU SUD

Les mouvements d'émancipation nationale connaîtront leur essor entre 1808 et 1826.
Déjà actifs, ils se consolideront quand, en Europe, les armées de Napoléon Bonaparte soumettront l'Espagne et le Portugal, les deux puissances coloniales.
Face aux revendications d'émancipation, la famille royale portugaise acceptera une transition pacifique. Le Brésil sera constitué en empire indépendant avec son propre souverain. L'Espagne, pour sa part répondra par la répression. Les guerres dureront jusqu'en 1826. Deux des plus importants mouvements révolutionnaires sont :
- celui conduit par les Vénézuéliens Simon BOLIVAR et SUCRE.
- celui conduit par les Argentins de SAN MARTIN et les Chiliens de Bernardo O'HIGGINS.
- Au Mexique, une Révolution sociale est écrasée et plus tard, un chef militaire conservateur, Iturbide, prend le pouvoir et instaure un empire qu'il dirige sous le nom d'Augustin Ier.

C - LA REVOLUTION HAITIENNE

Dossier paru dans APAL N° 250 de Novembre 2004

Gloire à la grande Haïti

C'est Haïti qui a inauguré, en 1 791, le cycle des abolitions de l'esclavage. C'est son armée d'esclaves noirs qui a infligé aux troupes de Napoléon Bonaparte l'une de leurs plus cuisantes défaites. Ces deux événements suffiraient à lui conférer sa grandeur historique. Mais celle-ci lui vient surtout du caractère universel de la Révolution haïtienne que l'Occident n'a eu de cesse d'occulter.

UNE REVOLUTION EXPORTATRICE DE LIBERTE

1 - Tout de suite après l'indépendance en1804, Dessalines entreprit, en mai 1806, le projet de libérer la Martinique, la Guadeloupe et Marie Galante. Il commençait à armer au cours de l'année 1805 de nombreux petits bâtiments et déléguait des émissaires pour provoquer des révoltes d'esclaves dans les colonies françaises, anglaises et espagnoles. Roberjot Lartigue, agent français en service à Saint-Thomas, en témoigne.
2 - En 1805, le fondateur de l'indépendance haïtienne a reçu, conseillé et aidé MIRANDA pour libérer la Bolivie.

Alexandre PETION a reçu à deux reprises (1815 et 1816) Bolivar, l'a aidé en hommes et en munitions dans sa lutte pour libérer le Venezuela: «En 1815, Haïti se convertit non seulement en important fournisseur d'approvisionnement mais aussi en première base navale. Le gouvernement d'Haïti s'engagea à accorder toutes aides et facilités à la condition que soit proclamée la liberté générale des esclaves au Venezuela. Pétion s'engagea à dépêcher le «Wilberforce», puissant navire de guerre haïtien, en assistance aux patriotes pour patrouiller devant les côtes vénézueliennes.

Une Révolution profondément humaniste

1 - La constitution haïtienne de 1816, en son article 44, reconnaît la nationalité Haïtienne à quiconque, africain ou asiatique, viendrait s'établir en Haïti.
2 - Haïti a accueilli comme Haïtiens les Polonais enrôlés dans le corps expéditionnaire de Bonaparte et qui se fondent dans la population haïtienne comme citoyens à part entière. On les retrouve surtout à Casale, une commune du Nord.
3 - Haïti a offert l'asile politique aux anciens «Montagnards» de la Convention Française après la réaction thermidorienne. Leurs descendants vivent encore à Jacmel. Ainsi, Billaud-Varennes est venu se réfugier en Haïti où il est mort, entouré de la considération générale. Il en fut de même du fils de Camille DESMOULINS et plusieurs membres de sa famille.
4 - Haïti a accueilli des Américains noirs au 19ème siècle en deux vagues successives.
5 - Haïti a pris fait et cause pour la Grèce et manifesté publiquement «à la face de l'univers» la solidarité nationale haïtienne avec la lutte des Grecs pour leur liberté et leur indépendance en 1821, 1822.
6 - Haïti a défendu à la Société Des Nations (SDN) l'Abyssinie (l'Ethiopie du Négus) agressée par l'Italie fasciste de Mussolini.

Tout a été fait pour gommer de l'histoire les avancées positives rendues possibles par la libération autant que les initiatives visionnaires des gouvernants haïtiens après l'Indépendance.

DESSALINES : Socialiste avant l'heure

Après avoir annulé tous les titres de propriété frauduleux et douteux des affranchis qui prétendaient avoir des filiations aux colons chassés ou assassinés, l'empereur s'écria: «Et les pauvres nègres dont les pères sont en Afrique, ils n'auront rien ?» Plus tard, il imposa que la Constitution de 1806 stipule : «la propriété appartient à la nation haïtienne.» Et, sentant venir la conspiration, il met en garde: Avant la prise contre Leclerc, les hommes de couleur, fils de blancs, ne recueillaient point la succession de leurs pères ; comment se fait-il que depuis qu'on a chassé les colons, leurs enfants réclament leurs biens... Prenez garde à vous nègres et mulâtres. Nous avons combattu contre les blancs. Les biens que nous avons acquis en versant notre sang appartiennent à nous tous ; j'entends qu'ils soient partagés avec équité.»

CHRISTOPHE : Promoteur de l'éducation

1 - Il est comparé à un Frédéric II de Prusse. Bâtisseur, il fait construire l'extraordinaire palais «Sans Souci» et la citadelle Laferrière, fierté du peuple Haïtien, considérée comme la huitième merveille du monde, classée par l'UNESCO comme patrimoine de l'humanité.

2 - Il mena avec succès une politique d'extension systématique de l'instruction publique et a beaucoup mis l'accent sur la discipline et l'éducation avec l'aide de ses amis anglais Wilberforce et Clarkson.

3 - Sous le règne de Christophe, des petits Haïtiens allaient déjà à l'école de médecine. Et le royaume fabriquait ses propres armes.

4 - Il fit introduire dans son royaume des charrues modernes à titre expérimental, vers 1818. Il avait foi dans l'indépendance économique et favorisa ainsi un idéal d'auto suffisance. Son secrétaire, Vastey, écrit : «Une nation doit être capable de suppléer elle-même à tous ses besoins principaux. Si elle dépend pour sa subsistance de marchés étrangers, elle n'a plus dans ses mains le contrôle de son indépendance.»

LE DEVELOPPEMENT DE L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

De l'indépendance à l'occupation américaine. Haïti demeurait, en dépit de tout, un pays essentiellement riche de son agriculture: une agriculture qui misait sur la qualité des produits. La preuve le café haïtien, variété des Matheux dite café de Saint-Marc,réputé le meilleur du monde pendant longtemps, servait à bonifier les autres cafés,comme cela était enseigné à l'Ecole Coloniale de Paris en 1901 par le professeur C. Raoul. Le Rhum Barbancourt étant considéré par les connaisseurs comme le meilleur du monde.

1 - L'économie haïtienne reposant sur la paysannerie (75% d'agriculteurs) a toujours été jusqu'à l'occupation américaine, voire un peu après, tout-à-fait autosuffisante.

2 - Les riz haïtiens («la crête», «riz jaune «madan gougousse») cultivés dans les plaines de l'Artibonite, de grande qualité, ont été supplantés par les riz de Miami, imposés par les Etats-uniens, le plus souvent sous couvert d'aide.

3 - Haïti, jusqu'à tout récemment, a été le premier exportateur de mangues de qualité vers les USA.

4 - Haïti est le premier pays de la région à inaugurer (1949- 1950) le tourisme de qualité, avec ses grands hôtels de luxe, ainsi que le tourisme historico-culturel avec ses monuments et son folklore. C'était «Vive la différence» sous la présidence de Dumarsais Estimé.

Le génie du peuple haïtien

Qui connaît réellement la société haïtienne admettra sûrement que sa population a toujours su faire preuve d'un formidable génie pour résister aux épreuves : On pense à sa capacité à optimiser le rendement des cultures diversifiées sur les parcelles de terre, on pense aux capacités inventives dans l'artisanat et la production de biens nécessaires à la vie quotidienne. D'autre part, il serait intéressant d'étudier les facteurs qui expliquent comment un peuple à qui L'on refuse le droit à l'instruction puisse produire une telle pléthore d'intellectuels de très haut niveau. La haute conscience de son identité et un héritage culturel cultivant la dignité y sont certainement pour quelque chose; L'art haïtien (littérature, peinture, sculpture, ferronerie, musique, théâtre) se passe de présentation . Une chose est sûre : il a largement influencé la culture de l'ensemble caribéen et même au-delà.

1- littérature : Citons quelques noms illustrant la littérature haïtienne qui s'exprime en quatre langues (français, créole, anglais, espagnol)

Anténor Firmin (De l'égalité des races humaines, réponse à Gobineau, qui a défrayé la chronique en France lors de sa parution ; Hannibal Priée (Programme : «La réhabilitation de la race noire par la République d'Haïti») ; Demesvar Delorrme; Louis Joseph Janvier («Aimer son pays et sa. race de furieuse amour») ; Etzer Vîllaire, Jean-Price Mars (précurseur de la négritude) ; Jacques Roumain ; Jacques Stephen Alexis, Marie Chauvet, René Depestre ; Magloire Saint-Aude, Edwige Danticat ; Dany Laferrière ; Gary Victor, Maurice Sixto.

2- Peinture : La peinture «naïve» haïtienne est internationalement connue. Outre qu'il convient de s'interroger sur le choix de ce qualificatif manifestement connoté, il faut insister sur le fait qu'elle ne représente qu'un pan de la peinture haïtienne. Entre l'école du Cap-Haïtien avec les frères Obin et le mouvement Saint-Soleil avec les paysans de Kenskoff menés par Tiga et dont André Malraux a largement fait la publicité à travers le monde, il y a tellement de variantes, de recherches, d'invention, de modernité et d'originalité! Citons quelques noms remarquables : Bernard Wah ; Préfète Duffaut; André Pierre, Bernard Séjourné; Valcin I et II ; Stevenson Magloire ; Jean Michel Basquiat; Hervé Télémaque ; Jacques Enguerand Gourgue ; Jean René Jérôme ; Marie-Rosé Desruisseau.

Domination étrangère et dictatures

Les puissances occidentales n'ont jamais permis à la première République noire de se développer. Après qu'ait été organisé un sévère blocus pour l'asphyxier, Haïti a dû subir l'invasion par les USA. L'occupation qui a duré de 1915 à 1934, s'est illustrée par des massacres, des camps de concentration, des corvées pour les paysans, des expropriations, autant de crimes à propos desquels le monde occidental est totalement amnésique. C'est cette occupation qui a permis le création de forces armées qui ont contrôlé la vie haïtienne jusqu'à favoriser l'accès au pouvoir de François Duvalier : 30 ans de dictature relayée par celle de son fils Jean-Claude. Cette dictature, soutenue par les Occidentaux, a annihilé toute institution qui aurait pu aménager le pays dans l'intérêt de la population. Si l'accession au pouvoir de Jean-Bertrand ARISTIDE avait éveillé les plus grands espoirs, nul n'ignore que le coup d'état perpétré par Raoul Cédras, le 30 septembre 1991. était orchestré par les USA, qui n'acceptent pas l'indocilité du prêtre-président. La déstabilisation du pays, après le retour d'Aristide qui avait permis la mobilisation de la population et de l'opinion internationale est plus qu'évidente.

Ils ont organisé le blocage de l'aide et des prêts internationaux (ce qui n'avait pas cours sous Duvalier dont les fortunes volées au peuple haïtien permettaient aux banques suisses de prospérer).
Rappelons aussi qu'en mai 2002, les USA ont interdit les importations de crevettes, en provenance de Haïti au prétexte que les pêcheurs haïtiens utilisaient des méthodes de pêche nuisibles aux tortues de mer. La récente intervention n'avait certainement pas pour but de relayer les protestations des mouvements populaires contre Aristide,, mais bien de reprendre directement la main. Les «rebelles» super armés du nord, dont les accointances avec l'ancien régime ne sont pas un mystère, n'auraient pu s'équiper et agir sans l'assentiment des USA. D'ailleurs ces rebelles n'ont pas manqué de réprimer des manifestations ouvrières contre la zone franche qu'on installe actuellement à Ouanaminthe, sur les meilleures terres agricoles de l'île.
Il faut ajouter à cela que l'oppression et l'exploitation du peuple haïtien ont été particulièrement brutales, du fait des connexions existant entre des dirigeants de l'armée, de la police, des membres des gouvernements successifs et les trafiquants internationaux de drogue.

Le pillage impérialiste : Dettes, indemnités et vols

Haïti a connu le destin d'une victime des relations internationales inégales de type Nord-Sud. Le langage de la force pour traiter avec les Haïtiens a été monnaie courante. A titre d'exemple, un rapport de la Légation de France commentait que l'influence de la France avait tendance à baisser dans les rapports avec les Haïtiens du fait que ceux-ci n'avaient pas vu pendant trop longtemps une unité de la marine de guerre française en rade de Port-au-Prince.
1- Pour sortir le pays de la situation d'isolement, de l'incertitude internationale, des perpétuelles menaces et inquiétudes, Pétion propose à la France des indemnités. Mais c'est Jean-Pierre Boyer qui aura la lourde responsabilité de traiter avec la France. Les tractations ont duré de 1821 à 1825. Boyer propose une indemnité de 80 à 100 millions de francs or, selon les capacités économiques, peut-être surestimées, de la République. Charles X décide de façon unilatérale d'imposer une indemnité de 150 millions, destinés soi-disant à dédommager les anciens colons, et aussi «l'emprunt destiné à acquitter l'indemnité coloniale doit être contracté à Paris» selon Charles X.
2- La double dette (indemnité et emprunt) fut acquitée en 1888. Le paiement de l'indépendance enrichit davantage les banquiers que les anciens colons. L'Etat haïtien a dû contracter trois emprunts, en 1825, 1874, et 1875, auprès des capitalistes français : le montant des sommes pompées du Trésor public haïtien en un demi siècle avoisine les 120 millions de francs or.
3- Il faut énumérer également l'énormité de quelques autres «indemnités» réclamées par toutes les puissances capitalistes, manifestant l'insolence de leur impérialisme : l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis.

* L'affaire du capitaine Batsch en 1872 :T5000 dollars pour deux commerçants allemands qui ont prétendu avoir subi des dommages du temps des présidences de Geffard (1859-1867) et Salnave (1867-1869).
* Après l'aventure de Salnave (mort assassiné) : 251.275 francs pour les résidents français, 217.775 pour les anglais, 89.260 dollars pour les américains.
* En 1879, les Etats-Unis réclament 2.466.480 dollars pour Pelletier, condamné à cinq ans de travaux forcés pour avoir vendu des esclaves à Cuba en 1861.
* En 1833, après le pillage de Port-au-Prince, JULES FERRY menace le pays d'une intervention militaire et exige trois millions de francs de dédommagement.
* En 1 893 Haïti doit payer 6000 piastres pour l'arrestation de Mews, un contrebandier américain, puis 160.000 dollars pour la veuve du Britannique Maunder.
* 20.000 dollars pour l'allemand Luder condamné pour manque d'égard envers un agent, et pourtant gracié, sous Tirésias Sam (1896-1902).

Ajoutons à cela, que les USA, qui insistaient pour avoir le contrôle de la banque d'Haïti, enlèveront le 17 décembre 1914, en plein jour, manu militari, le stock d'or du pays, soit 500.000 dollars, propriété incontestable du gouvernement haïtien. Et puis, comment ne pas considérer le cas de tous les dirigeants haïtiens déloyaux qui, avec la complicité des impérialistes, ont détourné les recettes de l'Etat, plus de la moitié parfois. C'est ainsi que, comme l'indiquait Leslie Manigat, «Haïti n'est devenue et n'a pu devenir «sous-développée» qu'à partir du 19ème siècle», invoquant deux raisons : «D'une part, elle a raté le train des révolutions techniques et industrielles avec leurs conséquences modernisatrices... et d'autre part, elle a été saisie telle quelle pour être inscrite dans le schéma des rivalités des grandes puissances impérialistes à la recherche de «colonies sans drapeau» et de zones d'influence.

Victime du néo libéralisme

C'est ainsi que les puissances impérialistes ont jeté Haïti dans la spirale de la régression. Seuls les intérêts étrangers étaient sauvegardés. Un exemple concret pour illustrer cela : les compagnies américaines, pendant la Seconde Guerre mondiale, ont éradiqué systématiquement les cultures de denrées et de vivres un peu partout en Haïti, au profit de la culture du sisal et de l'hévéa, afin d'obtenir des matériaux nécessaires à l'économie de guerre. Haïti, écrasée dans l'engrenage de la dette illégitime, a de plus à subir aujourd'hui l'agressivité de la politique néolibérale, dans le cadre de la globalisation avec son cortège de privatisations et de main mise sur les ressources nationales.

Ainsi, après 1997 : «deux entreprises ont fait l'objet d'une privatisation par capitalisation. La minoterie d'Haïti a été cédée à un consortium haïtiano-américain composé de UNIFINANCE SA, Continental Grain, de la SEA-BORD Corporation. Le Ciment d'Haïti revient à un consortium haïtiano-suisso-colombien réunissant la compagnie nationale de Ciment, Holderbank et Colcklinker.» (annuaire économique 99 de l'institut CEDIMES).

C'est également l'installation de zones franches qui permet l'exploitation du peuple haïtien. En mars 2003, les bulldozers ont détruit les plantations de maïs et de pois qui allaient être récoltés pour installer la zone franche de Ouanaminthe.

Valérie Lécher développe, dans un article de la revue Volcan déjà citée, l'exemple de l'assemblage des Levi's 505 et 555 dans l'usine CODEVI que CRU PO M, la plus importante société textile dominicaine, a installé dans la nouvelle zone. «Les tissus arrivent de la capitale de la République dominicaine pour être assemblés à Ouanaminthe. Ils reviennent ensuite à leur point de départ pour les opérations de finitions avant de partir aux Etats-Unis. Les 300 ouvriers de l'usine haïtienne produisent 8000 pièces chaque semaine pour un salaire de 16 euros.»

Les USA profitent encore de leur statut de puissance impériale pour enterrer d'énormes quantités de déchets toxiques dans le sol d'Haïti. On ne peut enfin parler du pillage d'Haïti, sans évoquer l'exploitation quasi esclavagiste de la diaspora haïtienne. Les médias évoquent souvent l'aspect «boat peoples», l'aspect immigration clandestine. Mais ils occultent une réalité économique tangible. La masse de travailleurs haïtiens à l'étranger est une source énorme de création de richesse. Cette diaspora, qui est universellement connue pour être très majoritairement constituée de gros travailleurs, est sur exploitée, nous l'avons dit, souvent dans des conditions semi-esclavagistes. Les médias officiels ferment les yeux. Combien ont parlé de ce cas, révélé le mois dernier, qui est loin d'être exceptionnel, de la petite Haïtienne de douze ans tenue en esclavage et abusée sexuellement dans une riche famille de Floride. Et quand un grand fabriquant de jeux vidéos États-Unien lance sur le marché un jeu où l'on doit tuer des émigrés haïtiens pour gagner, l'opinion internationale ne s'émeut pas outre mesure. Croyez-vous que l'inexistence systématique dans les médias de photos des usines d'assemblage, des zones résidentielles, des villas bourgeoises, des monuments, des plantations de pois et de riz, soit le fruit du hasard ? Certainement pas ! Ils ne veulent surtout pas donner des éléments à l'opinion publique pour qu'elle comprenne que la pauvreté des masses haïtiennes n'est pas due à la malédiction, mais qu'elle est le fruit du pillage impérialiste et de l'inégalité qu'il entretient dans la société haïtienne.

Les dix premiers produits exportés par Haïti
(Valeur en milliers de dollars) (1997)

- vêtements MDA 69.003
- café 19.589
- vêtements femmes sauf bonneteries 14.181
- accessoires du vêtement en textile 11.556
- cuirs et peaux préparées 5.439
- vêtements de femme de bonneteries 29.076
- vêtements hommes sauf bonneteries 15.965
- vêtements hommes de bonneteries 12.298
- fruits frais ou secs 9.958

Source CFCE/UNSO repris par l'INSEE

Exportations vers les USA (Valeur en millions de dollars)

Aliments, et animaux vivants	11,93
Boissons, tabac	0,70
Matières brutes non consommables (carburant excepté)	2,79
Produits chimiques et produits connexes	1,14
Articles manufacturés classés selon matières premières	14,87
Matériel et matériel de transport	3,92
Articles manufacturés divers	213,07
Articles et transactions non classés ailleurs	0,60

Source : ministère de l'économie et des finances de Haïti (exercice fiscal 97/98)

A propos de la déforestation

On l'a beaucoup répété, les glissements de terrain et les inondations sont largement liés au fait que les forêts ont pratiquement disparu. De fait, la couverture forestière est passée de 2O% au début des années 6O à moins de 2% aujourd'hui. Beaucoup se plaisent, là encore, à culpabiliser le peuple haïtien. La triste réalité est que la population, qui vit dans la pauvreté que l'on sait, ne peut avoir accès qu'au charbon de bois, comme source d'énergie, (72% des besoins sont couverts par ce biais). Mais, assez curieusement, ceux qui donnent des leçons condescendantes d'écologie à des démunis qui se battent pour survivre, n'évoque jamais la responsabilité de l'impérialisme dans la déforestation.

Joseph RONEY, haïtien résidant en Belgique, indiquait, par exemple, dans une interview accordée à l'hebdomadaire «Solidaire» que : La plus grande forêt en Haïti a été dévastée au début des années 6O pour le compte d'une société privée qui était la propriété des dignitaires du régime parmi lesquels l'épouse du fameux dictateur Duvalier. Il s'agit de la forêt des pins qui se situait au sud de Port-au-Prince. On a coupé tous les arbres de cette forêt au profit des sociétés américaines qui fabriquaient de l'huile de résine destinée à l'aéronautique. Ceci dit, il faut insister sur le fait que la déforestation n'est ni une fatalité, ni irrémédiable. On sait que dans de nombreux pays, des gouvernements ont pu impulser des politiques efficaces de reboisement .

Pour ne citer qu'un exemple dans la région, on pense à la production massive d'arbres à croissance rapide destinés à l'exploitation industrielle à Cuba et à la campagne qui a lieu cette année à la Havane pour planter deux millions cinq cent mille arbres.

Cette question de la déforestation est également utilisée à des fins de désinformation, afin d'escamoter les autres problèmes liés à l'agriculture et à l'absence de politique de remédiation. A tel point que l'opinion extérieure ignore généralement qu'il existe une forte production et même des exportations dans le secteur agricole haïtien.

Au delà de la question des forêts, Haïti dispose de potentialités qui permettraient de reconstruire l'équilibre écologique. Robert Philomé, journaliste haïtien, notait dans un article de la revue «Volcan N : 56» que : «Malgré l'état de délabrement de l'environnement en Haïti, le pays abrite une richesse biologique et écologique exceptionnelle. Des broussaillles semi-désertiques aux forêts nébuleuses en passant par les mangroves, les récifs coralliens, les lacs, les étangs, zones humides et autres rivières, tout concourt à faire de cet espace un véritable paradis. Selon le ministère de l'agriculture, la flore naturelle haïtienne compte plus de 5000 espèces de plantes vernaculaires, 30% des espèces végétales et plus de 2000 espèces animales sont endémiques à l'île d'Haïti.»

Quelques vérités sur le Vaudou

Croyez-vous que ce soit un hasard si, dans la cinématographie sont exclusivement associées au vaudou haïtien, les mises en scène macabres présentant des bandes de zombis dévoreurs de chair humaine, des cérémonies angoissantes de transes où gicle le sang de bêtes sacrifiées et où des sorciers maléfiques jettent des sorts aux bons chrétiens ? Non ce n'est pas un hasard ! Ceci participe de l'entreprise idéologique séculaire visant à donner du Noir en général, et de l'Haïtien en particulier, l'image du sauvage inhumain, donc non civilisé, qui ne saurait avoir créé de religion transcendante, méritant forcément la malédiction et les punitions divines, dont ils ne peuvent s' échapper qu'à travers la sollicitude du blanc chrétien. Et, hélas, cette horrible désinformation raciste a gangrené de larges fractions des opinions. L'on entend dire que toutes les catastrophes subies par Haïti sont une punition infligée à cette population coupable de pratiquer un vaudou diabolique.

Critiquant l'idée qui voudrait que le mal résiderait dans l'être haïtien lui même, le sociologue Laënnec Hurbon, professeur à l'Université de Port-au-Prince, relevait que: «Malheureusement, il y a de nombreux Haïtiens pour le croire, au point de se précipiter dans les Eglises pentecôtistes pour exorciser les diables qui auraient - déclarent les pasteurs- choisi la terre d'Haïti pour établir leur royaume dans le monde.» La réalité c'est qu'il n'y a pas de différence de nature entre le jeteur de sort de la Bretagne chrétienne et celui, vaudouïsant, d'Haïti. Il n'y a pas de différence de nature entre le sacrifice de l'agneau dont parle la bible et celui des animaux dans le vaudou. Et si peut paraître spectaculaire le fait de se frotter du sang de la bête, ce rite se retrouve ,idéalisé, dans le fait de boire «le sang du Christ» symbolisé par le vin de la communion chrétienne. Enfin, ne retrouve -t-on pas le phénomène de transe dans de nombreuses sectes d'inspiration chrétienne ? Le goût de la sorcellerie et du quimbois n'est pas plus intrinsèquement propre au peuple haïtien qu'à aucun autre peuple ; Sauf que l'histoire de toutes les sociétés humaines montre que, quand les peuples subissent des périodes de catastrophes et sont privés des moyens de vie ou d'espérance, les pratiques superstitieuses se répandent plus facilement aux confins des religions. Il suffit de se rapporter au Moyen-âge dans les pays occidentaux pour en être convaincu.

La vérité est que le Vaudou est une religion comme les plus de 5000 autres pratiquées de par le monde, avec ses prières, ses appels à la grâce et au bonheur, avec ses offrandes, avec sa perception du bien et du mal.

Ce qu'il faut savoir surtout, c'est que, si le Vaudou a une telle présence dans la société haïtienne, c'est parce qu'il a joué un rôle fondamental dans la résistance contre l'esclavage et dans la Révolution haïtienne. Socle culturel pour s'ancrer dans l'humanité niée par les esclavagistes, puissant vecteur de rattachement aux civilisations d'origine, lieu indestructible de contre-pouvoir dans la société coloniale, autour des prêtres, lieu d'organisation et de préparation de l'insurrection et pour galvaniser les combattants.

Voilà ce qui n'est pas pardonné au vaudou et qui explique sa diabolisation.

«Pour reconnaître l'indépendance d'Haïti, la France a exigé une indemnité appelée dette de l'indépendance. D'abord évaluée à 150 millions de francs lourds, elle a été définitivement fixée à 90 millions de francs, versés par le gouvernement haïtien entre 1825 et 1883. Ainsi, on peut dire que pendant une bonne partie du XIXe siècle, Haïti a dû payer chèrement le prix de l'indépendance. La première forme de l'endettement des pays pauvres au profit des puissances impérialistes commençait alors.

La première ordonnance signée entre le président Boyer et le roi de France Charles X, en 1825, reconnaît l'indépendance des «habitants actuels de la partie française de Saint-Domingue», moyennant le paiement, en cinq termes annuels égaux, d'une indemnité de 150 millions de francs. Mais comment le pays aurait-il pu payer 150 millions de francs en cinq ans, alors que les revenus budgétaires de l'Etat ne dépassaient pas 15 millions par an ? Haïti souscrit un emprunt auprès des banques françaises (ce qui lui fut imposé) ; le gouvernement se place sous la dépendance financière de la France, une dépendance qui perdura jusqu'en 1915, date de l'occupation américaine. On a parlé de la double dette de l'indépendance, celle envers l'Etat français, celle envers les porteurs de l'emprunt. Le président Boyer renégocie le montant de l'indemnité finalement ramenée à 90 millions de francs. Citons François Blancpain (l'ordonnance de 1825 et la question de l'indemnité in colloque sur le rétablissement de l'esclavage) : «L'affaire de l'indemnité a eu des conséquences : elle a contribué à la dépréciation de la gourde par assèchement des réserves d'or et d'argent du pays. Ce fut une entrave au développement d'Haïti au cours du XIXe siècle.»

Document 1

Toussaint Louverture

Dossier réalisé en collaboration avec J. D. Desrivières.

HAÏTI, PAYS PIONNIER

Texte proposé par l'historien Georges Mauvois

Comment est né Haïti ? De la plus grande révolte d'esclaves de l'histoire de l'humanité. En août 1791, Saint-Domingue est la plus riche colonie française des Amériques. Ses colons sont généralement plus prospères que ceux des Petites Antilles. Ils bénéficient des flux les plus massifs de la traite négrière et de liens privilégiés avec le négoce transatlantique. Quand les esclaves de la plaine du Nord de Saint-Domingue entrent soudain en rébellion armée, les milices blanches parviennent – dans un premier temps – à contenir la révolte et à mettre à mort ses premiers chefs (notamment Boukman, encerclé et décapité).

Mais le soulèvement s'étend malgré ces premiers revers. D'autres leaders surgissent au cours des combats. Parmi ceux-ci émerge un nommé Toussaint. Qui est-ce ?

TOUSSAINT LOUVERTURE : DE L'ESCLAVAGE AU POUVOIR

Né esclave le 20 mai 1743, Toussaint Louverture a été affranchi en 1776 – à l'âge de 33 ans – tout en demeurant le cocher et l'homme de confiance du gérant de l'habitation Bréda. Marié à une «négresse libre», l'homme menait alors une vie de labeur et d'épargne, exploitant en location une caféière à laquelle se trouvaient attachés quelques esclaves.

Quand débuta la grande insurrection d'août 1791 à Saint-Domingue, Toussaint ne tarda pas à rejoindre les rangs des combattants de la liberté, apportant bientôt l'appui de 400 hommes disciplinés. Il harcelait les troupes coloniales en tirant profit du soutien de l'Espagne, dans un contexte où la France entendait maintenir l'esclavage à Saint-Domingue.

Puis survient sa volte-face en mai 1794. Quittant les rangs espagnols, il se rallia – avec sa troupe – à la France jacobine (celle-ci ayant aboli l'esclavage par le décret du 16 pluviôse an II). Désormais, Toussaint Louverture mettra ses talents au service de la République Française, gravissant les échelons de la hiérarchie militaire, résistant victorieusement aux tentatives d'invasion des troupes anglaises.

En 1796, il est promu au grade de général de division. C'est l'officier le plus gradé de Saint-Domingue. C'est aussi un négociateur habile, un chef politique qui s'emploie à réorganiser l'administration de la colonie et qui jouit d'une autorité grandissante parmi ses compatriotes. Cet homme de petite taille est un cavalier hors-pair, toujours sur le qui-vive, parlant peu, cultivant le secret. Devant les troupes noires qu'il passe en revue, il a pour habitude de brandir un fusil en s'écriant : «Voilà notre liberté».

BONAPARTE JETTE LE MASQUE

Après le coup d'Etat du 18 brumaire, le premier Consul Bonaparte s'est officiellement engagé dès 1799 à ne porter aucune atteinte aux «principes sacrés de la liberté et de l'égalité des Noirs». Mais Toussaint ne nourrit guère d'illusions au sujet des véritables intentions du nouveau maître de la France : «nous sommes libres aujourd'hui parce que nous sommes les plus forts. Le Consul maintient l'esclavage à la Martinique et à Bourbon ; nous serons donc esclaves quand il sera le plus fort». Ces vues pessimistes se verront confirmées avant même que s'achève l'année 1801. Le 11 décembre, une flotte française de 54 vaisseaux, portant 23 000 hommes, quitte le port de Brest à destination de Saint-Domingue. L'escadre – commandée par le général Leclerc, beau-frère de Bonaparte – paraît devant le Cap le 1er février 1802. À ses principaux adjoints (les généraux Dessalines, Christophe, Clervaux, Maurepas, Laplume), Toussaint avait recommandé de détruire les places du littoral en cas d'invasion : «mettez le feu aux villes où vous ne pourrez leur résister et jetez-vous dans les mornes».

Sur plusieurs points du littoral et de l'intérieur, les troupes du général Leclerc se heurtèrent à la résistance des troupes «indigènes». Celle-ci fut néanmoins affaiblie par la défection de certains des généraux de Toussaint. Ce dernier finit lui-même par se soumettre, le 6 mai 1802. On l'assigna à résidence sur son habitation d'Ennery, près des Gonaïves. Et Leclerc paracheva son succès en le faisant arrêter par surprise, le 7 juin.

Embarqué sur le navire «Le Héros» le 15 juin, Toussaint arrive à Brest le 12 juillet 1802. Tandis que se ranime à Saint-Domingue la résistance antiesclavagiste qui mènera bientôt à l'indépendance du pays, Toussaint est incarcéré au Fort de Joux (Jura). Il y meurt le 7 avril 1803. Dans la même année, les revers militaires s'accumulent pour les troupes de Bonaparte. La fièvre jaune décime les rangs français. Et les rangs de l'armée «indigène» se renforcent sous le commandement du général Dessalines.

VERTIÈRES, L'ULTIME BATAILLE

En novembre 1803, la ville du Cap reste la seule place-forte aux mains des troupes de Bonaparte. 5 000 soldats français sont massés dans cette ville portuaire du Nord de Saint-Domingue. Et plus de 20 000 hommes – commandés par le général Dessalines – convergent vers ce point stratégique. Le 18 novembre, l'avant-garde des assaillants se heurte au tir nourri des soldats du général Rochambeau (retranchés à l'habitation Vertières).

L'assaut du général Capois – un adjoint de Dessalines – vise à détruire le système défensif qui protège les abords du Cap. Les grenadiers de Capois affrontent la mitraille avec un courage qui stupéfie leurs adversaires.

Un boulet ayant désarçonné le chef des assaillants, il se relève aussitôt et, sabre au poing, galvanise ses hommes : «En avant ! en avant». D'autres demi-brigades «indigènes» s'engagent dans la brèche. La bataille de Vertières tourne finalement à leur avantage. Rochambeau envoie dès le lendemain un émissaire auprès du général Dessalines en vue de signer l'acte de capitulation qui clôt la guerre d'indépendance d'Haïti.

UN CONTEXTE HOSTILE, UNE MARCHE ARDUE

Le contexte dans lequel Haïti accède à l'indépendance est nettement défavorable au nouvel Etat. Dans toutes les colonies voisines, l'esclavage des Noirs reste en vigueur. La portée universelle de la Révolution haïtienne n'annule pas les puissants réseaux coloniaux œuvrant en Europe et dans le monde. Forte de ses escadres, la France prétend recouvrer son «île à sucre» la plus étendue. Les colons ayant fui le pays conserveront longtemps l'espoir d'un retour en force. Étant confrontés à cette menace récurrente d'un débarquement, les Haïtiens entreprennent de bâtir l'imposante citadelle qui domine encore le Nord du pays.

Le revirement français n'intervient qu'en 1825. Par la voie d'une ordonnance du roi Charles X, l'indépendance d'Haïti est alors officiellement reconnue. La même ordonnance impose au gouvernement haïtien le paiement d'une lourde indemnité censée dédommager les colons des pertes subies lors de la Révolution. Pour payer ce tribut, Haïti dut aussitôt emprunter aux banques françaises. Le pays entrait ainsi dans un cycle d'endettement qui se prolongera jusqu'au début du XXème siècle, tout en comptant sur ses exportations de café pour asseoir sa fragile souveraineté. Les ressources créatrices du peuple haïtien furent fréquemment ignorées – voire dénigrées – par la bourgeoisie haïtienne elle-même. Le système éducatif demeurait embryonnaire et néo-colonial. De nombreux traits de la vie culturelle demeuraient relégués dans les marges de l'idéal national. Certes, il y eut des auteurs comme Anténor Firmin, Jean Price-Mars, Jacques Roumain qui œuvraient dans une perspective inverse. Mais ces grandes voix furent plus prophétiques qu'efficientes. Tout au long du XXème siècle, les obstacles au redressement d'Haïti furent nombreux. Occupé par les Etats-Unis en 1915, le pays ne retrouve sa souveraineté qu'en 1934. Survient par la suite l'ère désastreuse de la dictature Duvallier. Dans le contexte de la guerre froide, François Duvallier tire profit de l'appui occidental pour répandre la terreur de ses macoutes et contraindre à la clandestinité ou à l'exil de nombreux opposants. Depuis le soulèvement libérateur de1986, la Caraïbe et le monde suivent avec intérêt la marche ardue de ce pays «où la négritude se mit debout pour la première fois»[1].

QUESTIONS :

Précisez le sens du message qu'adresse Toussaint Louverture à ses troupes lorsqu'il s'écrie «Voilà notre liberté».
Pourquoi Toussaint Louverture a-t-il été déporté en France ?

Soulignez le passage où sont évoquées ses qualités personnelles.

Comment interprétez-vous ces paroles de Toussaint Louverture, prononcées à l'heure de sa déportation en France : «En me renversant, on n'a abattu à Saint-Domingue que le tronc de l'arbre de la liberté des Noirs ; il repoussera par les racines, parce qu'elles sont profondes et nombreuses».

1) L'expression est d'Aimé Césaire, dans le «Cahier d'un retour au pays natal».

C- EN OCEANIE

LE GRAND SOULEVEMENT CANAQUE (1878-1879)

Lorsqu'en 1853 l'amiral Febvrier- Despointes prend officiellement possession de la Nouvelle Calédonie au nom de l'empereur des Français Napoléon III, il n'aborde pas une terre vierge. Une population indigène, les Canaques, forte de 50 000 à 60 000 personnes, occupe solidement toute l'île et ses dépendances.

Une société communautaire

Les Canaques sont groupés par tribus pouvant compter parfois plusieurs milliers de membres, le plus souvent quelques centaines, lis pratiquent l'agriculture et l'igname est la base de leur alimentation. Mais la principale originalité des Canaques est leur organisation sociale. Leur mode de vie est totalement communautaire. La terre est propriété de la tribu entière et cultivée collectivement (par les femmes).
Du mépris ou de l'ignorance de la civilisation canaque par les colons qui la conçoivent comme inférieure et non simplement différente, vont naître de nombreux affrontements.
Outre le mépris des Européens pour la religion ou les coutumes mortuaires ou sociales, l'attitude vis-à-vis des femmes indigènes va empoisonner les rapports. De nombreux colons, mais aussi des gendarmes, des militaires ont pris l'habitude de vivre avec une et quelquefois plusieurs «popinées». Les colons manifestent aussi un très grand intérêt pour les terres des communautés. Les chefs se plaignent du peu de terre à igname qui leur reste et pire, qu'elles sont ravagées par le bétail des colons. En 1877-1878, la situation est aggravée par une sécheresse anormale. Sur les cultures plus maigres, les troupeaux s'enhardissent. Dans bien des tribus, la famine apparaît. Des vieillards et des enfants succombent faute d'aliments.

Le grand soulèvement

Le 19 juin 1878, un colon nommé Chêne refuse de remettre une femme à la tribu de Dogny. Cet incident banal en soi va déclencher la plus formidable révolte qu'ait connue à ce jour la Nouvelle Calédonie. Des guerriers, de la tribu de la femme séquestrée, exigent la libération immédiate. Se heurtant à un refus très ferme, ils décident de passer aux actes. Dans la nuit, la haine accumulée contre les colons depuis des années éclate, violente : la famille Chêne est assassinée et son habitation incendiée. La réaction des colons est lente et de plus maladroite. Les 21, 22 et 23 juin, quelques gendarmes viennent arrêter plusieurs chefs de tribu mais sans renforcement sérieux du dispositif militaire. On compte sur l'intimidation des guerriers et la passivité habituelle dans ce genre d'action. Mais cette fois, le mécontentement est très grand. Plusieurs tribus sont concernées et dans la nuit du 24 au 25, les Canaques attaquent en force le village de Foâ, descendent la route de Kanaa à Téremba. A Dogny, la famille Boizot est massacrée. A Foâ, le poste de gendarmerie est investi et détruit. Le 26 juin, la révolte s'étend. Incendies, pillages de fermes, destructions de bâtiments publics, la révolte est très violente. Du côté des colons, on essaie de s'organiser. On dispose d'armes à feu mais les Canaques utilisent à fond le terrain, et surtout coordonnent parfaitement leurs attaques.

Ce n'est que le 26, soit une semaine après le début de l'insurrection que Nouméa apprend la nouvelle du soulèvement qui embrase toute la côte Sud. Une dizaine de tribus y participe activement sous la direction de trois chefs énergiques : Atai, Naina et Mandai. Les colons installent un poste militaire à la Fonwhari, d'où vont partir les expéditions punitives vers les territoires soulevés. Les villages sont incendiés, les arbres fruitiers abattus, les canaques fusillés par milliers. Pendant des mois, une terrible chasse à l'homme s'engage. Il ne faut pas oublier que, quelques années auparavant, l'Etat colonial français avait réprimé l'Insurrection du Sud en Martinique et qu'une partie des condamnés avait été déportée en Nouvelle Calédonie.

La population canaque tombera de 50 000 à 25 000 personnes de 1878 à 1889, à la suite de la répression, de la famine, de la sous-alimentation, et du refus de certains d'avoir des enfants esclaves. La presse française utilise les arguments racistes les plus violents pour exiger l'extinction du peuple canaque : «Ces misérables races, rebut de l'espèce humaine, incapables d'aucun progrès, sont appelées à disparaître. Les riches territoires qu'elles habitent passeront dans les mains des colons qui sauront les mettre en valeur» (Journal de Rouen, 1878)...

(D'après «Le peuple français», n° 20, octobre-décembre 1975).

Document 1

MARTINIQUE : L'INSURRECTION DU SUD

L'INSURRECTION DU SUD EN SEPTEMBRE 1870

En Martinique, 22 ans après l'abolition de l'esclavage, le sud de l'île a été secoué par une grande insurrection. ...Les anciens esclaves étaient devenus des ouvriers agricoles, paysans pauvres, petits cultivateurs installés dans les mornes, sur des lopins souvent difficiles à travailler, dans des terrains accidentés. Ils étaient nombreux dans les mornes du Sud. Les conditions de vie étaient très pénibles et une législation sévère connue sous le nom des «lois Gueydon» imposait à tout travailleur un livret ouvrier et un passeport intérieur pour circuler dans la colonie.

Le 22 septembre 1870, profitant de la proclamation de la République sur la place de Rivière Pilote, un groupe de personnes autour d'Eugène Lacaille et de Louis Telgard décide de déclencher une insurrection afin de rendre justice à Léopold Lubin. Lubin était un jeune cultivateur originaire du Marin, sauvagement cravaché par un fonctionnaire français à cheval, Augier de Maintenon, qui avait estimé que le nègre ne lui avait pas cédé le passage assez vite au détour du chemin conduisant à Rivière Pilote. La famille de Lubin était très connue dans le sud. Lubin, frappé dans sa chair et dans sa dignité, déposa plainte, mais la justice laissa son affaire sans suite. Lubin décida de se faire justice lui-même et infligea une bonne correction à son agresseur. Il fut aussitôt arrêté et condamné à cinq ans de bagne et 1 500 francs d'amende. Cette affaire souleva une grande indignation dans la population, d'autant plus que le béké Codé, propriétaire de l'habitation La Mauny, à Rivière Pilote, se vantait partout d'avoir été le principal responsable de la condamnation du «nègre qui avait osé lever la main sur un blanc». En vérité, le Code Noir n'était pas encore aboli dans l'esprit des grands békés ! Du 22 au 26 septembre 1870, des milliers d'hommes et de femmes parcoururent les campagnes du sud aux cris de «Mort aux blancs !», «Mort à Codé !», «Vive la République !», «Vivent les Prussiens !». Les Prussiens étaient ceux qui avaient vaincu l'armée française à Sedan, en ce mois de septembre 1870. Les insurgés étaient des ouvriers, paysans, petits cultivateurs, petits artisans, petits propriétaires, travailleurs immigrés, ils étaient armés de fusils, coutelas, bambous, piques, torches enflammées et flambeaux.

Ils avaient comme projet de confisquer les grandes propriétés, distribuer les terres aux paysans pauvres, débarrasser le pays des blancs racistes et de l'administration coloniale. L'insurrection dura cinq jours et cinq nuits, embrasant tout le sud de la Martinique, en particulier les communes de Rivière-Pilote, Marin, Sainte-Anne, Vauclin, Saint-Esprit, Sainte-Luce, Rivière-Salée. Des dizaines d'habitations, de champs de cannes et de cases à bagasse furent incendiés.

Bien sûr, la première direction que prirent les insurgés fut celle de l'habitation de Codé, incendiée dès la première nuit. On retrouva Codé dans la nuit du 24 septembre, caché dans un champ de cannes au sommet du Morne Vent ; il fut exécuté sur place, au lieu-dit Croix Codé.

Le gouverneur de la colonie, Menche de Loisne, fut d'abord surpris par la détermination et la résistance des insurgés : «Tout concourait à faciliter pour les insurgés cette guerre qu'ils ne faisaient que la nuit. Dès le coucher du soleil, les noirs sortaient de leurs cases, ou des bois, se groupaient et se dirigeaient hommes et femmes, sur la demeure des blancs qui leur avaient été désignés. Ils avaient du kérosène et ils s'en servaient pour mettre avec facilité le feu en divers endroits à la fois. Ces feux, alimentés par les cases renfermant les bagasses avaient promptement dévoré l'habitation, le moulin et l'usine à sucre, et toutes les dépendances... Le jour, toute la campagne était déserte, pas un insurgé ne s'y rencontrait la lutte ne s'engageait que la nuit».

Au Saint-Esprit les insurgés commencèrent le partage des terres de l'habitation Daubermesnil. L'état de siège fut proclamé dans quinze communes et les autorités coloniales durent déployer un impressionnant dispositif militaire, par terre et par mer, pour mater l'insurrection ; des miliciens volontaires issus de la petite bourgeoisie de couleur de Saint-Pierre et de Fort-de-France, participèrent à là répression. Les bourgs du Lamentin, de Rivière Salée et du Saint-Esprit furent encerclés et les derniers combats se déroulèrent au camp retranché de la Régale, sur la propriété de Lacaille. Les femmes, surnommées les «pétroleuses», ont joué un rôle particulièrement actif, préparant les munitions, galvanisant leurs compagnons au combat. L'histoire a retenu le nom de Lumina Sophie, dite Surprise : «il ne faut rien épargner ; le bon dieu aurait une case sur la terre que je la brûlerais, parce qu'il doit être un vieux béké», dira-t-elle. A 22 ans, Lumina Sophie fut condamnée aux travaux forcés à perpétuité, en même temps que des centaines d'hommes et de femmes qui moururent au combat ou furent arrêtés, condamnés à mort, au bagne, fusillés ou déportés. Eugène Lacaille fut fusillé avec d'autres compagnons au polygone Desclieux à Fort-de-France. Louis Telgard, en fuite, ne fut jamais retrouvé. D'autres chefs ont marqué les esprits : Rosalie Soleil, Madeleine Clem, Bolivard, Villard, Jérémie et Elise...»

M-H. LEOTIN (APAL N° 268 septembre 2000)

CE QUE DIT VICTOR SCHŒLCHER DE L'INSURRECTION DE SEPTEMBRE 1870

«Il y a trois ans, quelques malfaiteurs, profitant des désastres de la mère patrie et favorisés par des circonstances fatales, levèrent l'étendard de la révolte. Leur soulèvement a été comprimé en peu de jours, il n'a pu dépasser les limites du quartier où il avait éclaté. Toutes les classes de la population ont fourni des volontaires pour l'y étouffer. Ses chefs, au nombre de huit, ont payé leur crime de la peine capitale ; les malheureux qu'ils avaient égarés expient leur complicité dans les bagnes et dans les prisons.»

CHAPITRE XV

LUTTES OUVRIERES ET SOCIALISME

De même que la Bourgeoisie et le Tiers- état, exploités et opprimés dans la société féodale, avaient remis en cause le système politique, économique et social dominant à l'époque, les ouvriers qui, malgré les principes affirmés par les Révolutions bourgeoises, restaient, pauvres, exploités et opprimés, se sont dressés contre le pouvoir en place. De nouvelles idées, portées par la «philosophie des lumières» avaient servi de moteur à la remise en cause de l'ancien régime. De même, l'évolution des connaissances et des techniques favorisera l'émergence de nouvelles idées, de nouvelles conceptions concernant la société. Le socialisme impulsera les luttes ouvrières, surtout au XIXè siècle.

Document 1

Manifestation de chômeurs à Paris le 9 mars 1883

1- LE MOUVEMENT OUVRIER

Dans le système féodal*, l'économie s'appuyait essentiellement sur l'agriculture. Dans les premiers temps, les paysans produisaient essentiellement pour satisfaire les besoins du domaine*. Quand les progrès techniques ont permis de dégager des surplus de plus en plus importants, le commerce a pris son essor et la bourgeoisie est devenue la force montante de la société. Accumulant savoir et richesses, elle est devenue suffisamment puissante pour diriger la Révolution et instaurer le système capitaliste*, où précisément ceux qui détiennent les capitaux* deviennent les maîtres de l'économie. Mais dans le même temps, les ouvriers devenaient de plus en plus nombreux, en particulier en raison de l'industrialisation. Les usines favoriseront leur concentration dans les villes.

Pour dégager des profits élevés, les industriels cherchent à allonger les journées de travail et à réduire les salaires. Confrontés à de très dures conditions de travail et à une misère extrême dans leur vie quotidienne, les ouvriers déclencheront des mouvements de protestation.

A partir de 1817, on assiste à la généralisation du travail des enfants. Livrés à l'usine par les directeurs d'orphelinat ou par des familles étranglées par la misère qui voient un supplément même minime à leurs revenus, les enfants, sous payés, soumis à des brimades et à des punitions sont décimés par la maladie et les accidents.

Document 2

Affiche de propagande syndicale

Au XIXè siècle, les associations de défense apparaîtront et des syndicats* se constitueront. C'est d'abord en Angleterre que naissent les «TRADE UNIONS». Dès 1834, ils organisent de puissantes mobilisations qui impressionnent par leur discipline. Ils veulent rester dans la légalité et n'envisagent pas de bouleverser la société mais seulement d'améliorer les conditions de vie des ouvriers.

En France, il faut attendre 1884 pour que les syndicats soient légalement autorisés. C'est en 1895 qu'est créée la première grande centrale syndicale la CGT (Confédération Générale du Travail). Ses objectifs sont de combattre «l'Etat bourgeois». Il s'agit d'un «syndicalisme révolutionnaire» qui aspire à «la libération complète des travailleurs». En cela, ses idées s'inspirent des théories socialistes*.

Document 3

Les accidents du travail au cours d'une année

	Profession	Cause de l'accident (d'après le rapport de l'usine)	Conséquences
Février	1 conducteur	Écrasé Chute d'un wagon, blessé jambe	100 jours d'arrêt
	1 piqueur		tué
Mars	1 piqueur	Chute d'un bloc charbon : blessé jambe	100 jours d'arrêt
Avril	1 encageur	Tombe dans le puits avec wagon vide	Tué
	1 étaleur	Tendon avant-bras coupé par suite chute	270 jours d'arrêt
		d'une tôle	95 jours d'arrêt
	1 boiseur	Chute d'un bloc charbon : blessé jambe droite	
Mai	1 chargeur	Chute d'un wagonnet :	104 jours d'arrêt
	1 manœuvre	fracture au bras saisi par l'engrenage en marche	275 jours d'arrêt
Juin	1 conducteur	Écrasé	Tué
Juillet	1 piqueur	Chute d'un bloc charbon : fracture pied	124 jours d'arrêt
Août	1 piqueur	Chute des échelles : fracture rotule	110 jours d'arrêt
	1 piqueur	Tombé dans le puits Entraîné et laminé par une machine	Tué
	1 aide-porion		Tué
Septembre	1 piqueur	Chute d'objet sur jambe	109 jours d'arrêt
Novembre	1 boiseur	Chute d'un bloc du toit	Tué
	1 piqueur	Éboulement du toit de son chantier	Tué

D'après Rolande Trempé

Document 4

«Debout sans discontinuer pendant 16 à 17 heures, dont 13 au moins dans une pièce fermée, alors qu'un forçat ne doit que 12 heures!... C'est une torture que l'on inflige à des enfants de 6 à 8 ans, mal nourris, mal vêtus, obligés de parcourir, dès 5 heures du matin, la longue distance qui les sépare des ateliers, à laquelle s'ajoute, le soir, le retour des mêmes ateliers.»

Louis-René Villermé, Rapport sur le travail dans l'industrie textile, 1843.

2- Les théories socialistes

Des théoriciens de plus en plus nombreux vont critiquer durement le système capitaliste qui génère de graves injustices sociales et réfléchir aux moyens d'y mettre fin. Parmi eux : Fourier (1772 – 1837), Saint-Simon (1760 – 1825), Owen (1771 – 1866). Ils imaginent chacun des sociétés idéales, fraternelles et justes. Ce courant de pensée est appelé «socialisme utopique». Mais ces théoriciens n'envisagent pas de mobiliser le peuple pour renverser le système et pensent que c'est à l'Etat de transformer les choses.

D'autres socialistes comme Barbès (1809 – 1870) et Auguste Blanqui (1805 – 1870) veulent renverser «l'Etat Bourgeois» en préparant un coup de force.

Mais, l'influence des socialistes utopiques restera faible. Par contre, le courant qu'on qualifiera de «socialisme scientifique» donnera une impulsion décisive à toutes les luttes ouvrières.

Le «Manifeste du Parti Communiste» rédigé en 1848 par Karl MARX, connaîtra un retentissement extraordinaire.

Les deux principaux théoriciens du socialisme sont Karl Marx (5 mai 1818 - 14 mars 1883) et Friedrich Engels (28 Novembre 1820- 5 août 1895). Ils expliquent que :

- c'est le niveau de développement des forces de production* qui détermine la nature des relations entre les groupes sociaux et que, par conséquent, quand ces forces productives évoluent, les relations sociales et politiques changent nécessairement ;

Document 5

Karl MARX

- les systèmes économiques et politiques qui ne répondent plus aux exigences de la réalité sont voués à disparaître. Ainsi, les inégalités sociales et les contradictions existant dans le système capitaliste (par exemple entre la production massive de biens et la propriété privée des moyens de production) ne peuvent être dépassées que par l'avènement du système socialiste fondé sur la planification, la propriété collective des moyens de production et la répartition équitable des richesses.

LA LUTTE DES CLASSES, MOTEUR DE L'HISTOIRE

«L'histoire de toute société jusqu'à nos jours est l'histoire de la lutte des classes. Homme libre et esclave, seigneur et serf, maître et compagnon, en un mot, oppresseurs et opprimés en perpétuelle opposition ont mené une lutte ininterrompue, tantôt secrète, tantôt ouverte (...)
Notre époque, l'époque de la bourgeoisie, se distingue par la simplification des oppositions de classe. La société se divise en deux camps ennemis : la bourgeoisie et le prolétariat.»
Le Manifeste du Parti Communiste

LA COMMUNE DE PARIS

Le 18 Mars 1871, confronté à une insurrection du peuple de Paris, le chef du gouvernement, Adolphe Thiers, s'enfuit à Versailles avec les corps constitués. Les révolutionnaires décrètent alors la «COMMUNE DE PARIS». Celle-ci est considérée, comme la première prise du pouvoir par le prolétariat. De nombreuses décisions sont prises pour organiser un système autogestionnaire. Un appel est lancé aux autres communes à se fédérer à Paris. Marseille, Lyon, Saint-Etienne, Narbonne, Le Creusot et Limoges suivront, mais leur tentative sera immédiatement écrasée. La Commune durera deux mois à Paris et Thiers dirigera une répression sanglante qui y mettra fin. (20.000 tués ; des milliers de communards envoyés au bagne.)

L'organisation de la Commune

Le 28 mars, la Commune prend place à l'Hôtel de ville et s'organise. L'objectif principal est de renforcer la République. Mais des désaccords naissent rapidement entre communards. Certains se positionnent en faveur d'une dictature parisienne sur toute la France et d'autres veulent obtenir l'association des communes françaises pour former une grande fédération. Ainsi, les multiples tendances qui forment le gouvernement insurrectionnel freinent l'élaboration d'un chemin politique précis. Les séances de la Commune sont difficiles et se compliquent encore avec l'éclatement des conflits armés contre les versaillais. En effet, les esprits sont accaparés par les stratégies militaires à adopter. Si de grands changements ne sont pas immédiatement entrepris, quelques décisions sont toutefois appliquées : adoption du drapeau rouge et du calendrier révolutionnaire, séparation de l'Église et de l'État, laïcisation, obligation et gratuité de l'enseignement, élection des fonctionnaires, interdiction du travail de nuit dans les boulangeries, récupération des biens du Mont-de-Piété... Le faible développement de la Commune peut également s'expliquer par le fait qu'elle se refuse à puiser des fonds à la banque de France, contrairement à Thiers, qui n'hésitera pas.

(In site www.linternaute.com» L'histoire de la Commune)

Le massacre des «communards» au mur des fédérés à Paris

MARTINIQUE : LES LUTTES OUVRIERES

DOSSIER 5

Document 1

Après l'abolition, les conditions de travail sont toujours aussi dures. Il n'y a aucune réglementation qui fixe la durée du travail, les tâches, les salaires. Le salaire établi à 1 franc par jour n'a pratiquement pas bougé pendant un demi-siècle. Dans la même période le kilo de morue coûte 1 franc, la viande salée 2 f, soit deux fois le salaire journalier d'un ouvrier agricole...En plus, l'ouvrier subit toutes sortes d'injustices qui peuvent encore réduire son salaire : système de la demi-journée (L'ouvrier qui, pour une raison quelconque, n'a point fourni une journée entière et ne revient pas l'après-midi, perd la totalité de la journée) ; système du «piquant» (Il s'agit d'une retenue totale du salaire à la moindre contrefaçon- bout de canne de moins de un mètre par exemple) ; système du «caïdon» (L'ouvrier n'est pas payé en argent comptant mais avec un bon-caïdon (Pièce de zinc percée d'un trou ou morceau de carton tamponné du sceau de l'habitation et qui n'a cours que...dans la boutique de l'habitation .)...

Les grèves ponctuent la vie des campagnes presque à chaque ouverture de récolte (janvier- février) : 1912, 1916, 1921 ; les mouvements les plus sanglants ont lieu en 1923 (2 ouvriers tués à Bassignac, Trinité), en 1935 (grève et marche de la faim sur Fort-de-France), en 1945 (Basse-Pointe), en 1948 (fusillade de Lajus, au Carbet et affaire des 16 de Basse-Pointe), grève générale en 1951 et fusillade de la Chassaing à Ducos. 1954, 1956, 1961 et fusillade du Lamentin...» *M-H. LEOTIN*

LA GREVE DE FEVRIER 1900

Document 2

Ce document émane d'un ouvrier de l'usine du François qui a participé à la grève de février 1900. Son témoignage a été recueilli par Georges Mauvois père.

C'est en février 1900 que la Martinique connaît sa première grève généralisée d'ouvriers agricoles. Le mouvement est né sur le territoire des communes de Trinité, Sainte-Marie, Marigot et Lorrain, le premier refus de travail s'étant produit semble t-il dans une pièce de cannes de l'habitation Saint-Jacques, le 5 février. De proche en proche la grève s'étend ; des groupes de plusieurs dizaines voire de plusieurs centaines de travailleurs passent sur les habitations pour inviter les autres ouvriers agricoles à se joindre à eux. Dès le 6, le mouvement s'étend vers le sud à la région du Lamentin. Il finira par intéresser toutes les communes sucrières de la Martinique. Monsieur Ouka a 75 ans. Il demeure au François. IL a travaillé jusqu'à l'âge de 69 ans comme ouvrier- tourneur, d'abord à l'usine du François, puis à celle du Robert. «J'avais alors 16 ans. J'étais apprenti tourneur. La récolte venait de commencer (depuis huit jours à peine). Sachant que la grève allait descendre du Nord, Monsieur Liautier, l'Administrateur, avait fait venir des soldats (une trentaine). Il les hébergeait dans sa maison...

«Le groupe de grévistes était passé à l'Usine du Robert et y avait tué le feu (c'est-à-dire les foyers de combustible alimentant les installations). Lorsqu'ils se rassemblèrent au débarcadère (endroit situé à environ trois cents mètres de l'usine du François, en venant de Fort-de-France et où il existe un petit pont), le maire, Monsieur Clément, alla les trouver pour les dissuader de venir à l'usine : «Pas entré, yo ké kioué zott.» - les grévistes voulaient tuer le feu également à l'usine du François ; ils refusèrent de suivre le conseil de Monsieur Clément et se dirigèrent vers l'usine.» «L'usine marchait. Les travailleurs à l'intérieur étaient occupés à leur travail. J'accompagnais Monsieur Liautier, ainsi que Sébastien, garçon de bureau. Nous nous tenions dans l'usine près de l'entrée à côté de la bascule. Je regardais venir les grévistes. Ils étaient nombreux, plus de cinquante. Ils venaient de la route et pénétrèrent sur le terrain de l'usine. Un train de wagons chargés de cannes venait d'entrer dans la cour ; il s'y arrêta et n'alla pas au pesage.»

«Le lieutenant Kahn avait aligné ses hommes un peu en avant de nous (16 hommes), fusils en joue. Il avait à la main un revolver d'ordonnance. Les grévistes avançaient en groupe. Devant eux marchait un vieux Congo qui les conduisait. Il les précédait de cinq ou six mètres. Ce Congo, un petit homme court et costaud, paraissant avoir soixante ans environ, était du François. En dehors de son travail aux cannes, il faisait de l'herbe (à cette époque beaucoup de gens se déplaçaient à cheval, d'où ces faiseurs d'herbe qui vendaient leur herbe

au bourg). Il avait un bout de coutelas et l'agitait en criant au lieutenant: «Sé 2 francs nou lé ; Sé 2 francs nou ka mandé !». Il avançait sans peur, suivi des autres grévistes - Monsieur Ouka estime qu'il ne voulait pas frapper les hommes d'armes, mais faire pénétrer les grévistes dans l'usine. Le lieutenant Kahn donna l'ordre à ses hommes de reculer : «En arrière... Trois... six... neuf !». Ils reculèrent et se trouvèrent alors à deux ou trois mètres de l'usine. Au mot neuf, le lieutenant Kahn tira un coup de revolver dans le ventre du Congo qui se trouvait à environ deux mètres de lui. On vit sortir les boyaux de l'homme. Aussitôt les fusils tirèrent. Je voyais tomber les grévistes ; je croyais qu'ils étaient étourdis, en réalité, ils mouraient. Les autres grévistes prirent la fuite et se jetèrent dans le champ de goyaviers qui se trouvait de l'autre côté de la route...

«Monsieur Clément qui se trouvait dans la direction des coups de fusil fut sauvé grâce au gendarme Erimbrand qui le fit se jeter à terre. Ti-Paul, le cocher de Monsieur Clément, reçut une balle qui lui défonça la tête.» «Un des grévistes s'était couché lui aussi et un moment après, croyant que c'était fini, il se leva et se mit à courir. On le mit en joue et on tira sur lui. L'homme, un gréviste du Nord, tomba mort, les deux mains en avant comme pour faire un plongeon.» «Parmi le groupe de grévistes se trouvait un chabin tout court... Il portait un bonnet. Il semblait être un de ceux qui conduisaient les grévistes. Pendant que les coups de feu partaient, il agitait son bonnet sans fuir. Piès Kout fizi pa té ka antré an lè-i. Un soldat lui enfonça sa baïonnette dans la cuisse ; il réussit à se retirer.»

«Aux coups de feu, les ouvriers de l'Usine arrêtèrent de travailler et accoururent regarder en criant : «Mi yo ka kioué mounn !». Un appel de trompette fut lancé du groupe de soldats. Aussitôt arrivèrent quinze autres soldats restés jusque là chez Monsieur Liautier. Tout le monde se mit en position pour tirer, mais les grévistes s'étaient retirés. Les quinze soldats autour de la fusillade rentrèrent alors chez Monsieur Liautier.

«L'abbé Toué et un autre vinrent à l'usine pour donner l'extrême-onction aux mourants. Les morts furent ensuite exposés au presbytère.» «Beaucoup de gens se rendirent dans l'après-midi à l'usine, en curieux. Dans la soirée et durant la nuit beaucoup de gens des communes du Nord, parents et amis des victimes, vinrent au François et circulèrent dans les rues, en lançant des imprécations. Les habitants du François craignaient qu'on mît le feu à la ville.»

L'AFFAIRE ALIKER *Document 3*

André Aliker naît le 10 février 1894 d'une modeste famille d'ouvriers agricoles du Lamentin. Engagé volontaire pendant la guerre 14-18, il revient gazé après avoir perdu la vue pendant quelques jours. D'abord commis d'une maison de commerce, il s'établit ensuite en association et s'installe enfin à son compte au bord de mer, à Fort-de-France.

Ayant adhéré à des idées révolutionnaires lors de son séjour en France, il se consacre totalement à l'action politique dès son arrivée à la Martinique. Cheville ouvrière du journal «Justice», il en est le gérant, le secrétaire de rédaction, le correcteur et le diffuseur. Ses articles sont signés «l'œil de Moscou». Il dénonce les scandales de l'administration, les injustices, les abus.

En juillet 1933 le journal «Justice» publie des documents qui mettent en cause Eugène Aubéry pour fraude fiscale. Les accusations portées donnent lieu à l'ouverture d'une procédure criminelle qui se termine par l'acquittement d'Eugène Aubéry en décembre 1934.

Le journal «Justice» et la personne d'André Aliker deviennent la cible de menaces, de pressions, d'agressions.

En janvier 1933 Aliker est blessé lors d'une représentation du cirque Dumbar en tournée à la Martinique. Son agresseur n'est pas poursuivi. Par contre Aliker qui accuse Aubéry d'être l'instigateur, est condamné pour injure.

Le 1er janvier 1934 Aliker est ligoté, transporté dans une barque, jeté à la mer. Il parvient à se libérer.

Aliker proclame partout que sa vie est menacée. Sa demande de port d'arme pour assurer sa protection est rejetée.

Le 12 janvier 1934 la mer dépose sur la plage de Fonds Bourlet le cadavre ligoté d'André Aliker.

La population de la Martinique s'émeut et s'indigne de cet assassinat.

Le procès des assassins présumés, Herbert Mellon et Céphinise François dit Hughe Darcy-Moffat, se déroule à Bordeaux en 1936.

La Cour d'Assises les acquitte pour «preuves insuffisantes», dit que Aliker a été assassiné et demande la reprise de l'instruction.

(Présentation d'une Conférence organisée par le RDM et le MPP)

LES SEIZE DE BASSE POINTE *Document 4*

Cela fait deux ans que la Martinique a changé son statut de colonie pour celui de département d'Outre-Mer. La loi de départementalisation a été prise à l'initiative des députés communistes Aimé Césaire et Léopold Bissol, mais le parti communiste est entré dans l'opposition en 1947, au moment où commence la guerre froide. Dans le centre agricole de Basse-Pointe au Nord, la situation est tendue en particulier sur l'habitation Leyritz. Trois ouvriers logés sur l'habitation sont expulsés et licenciés parce qu'ils sont allés travailler sur une autre habitation, l'habitation Saint-James à Saint-Pierre, où l'administrateur, M. Duchamp, versait des salaires plus élevés. Les dirigeants de Leyritz, Despointes et Guy de Fabrique, ordonnent leur licenciement. Les ouvriers, organisés dans la CGT, décident immédiatement la grève le 6 septembre, après avoir vainement tenté de toucher l'inspection du travail. Ce jour là, vers 1 h30 de l'après-midi, une discussion entre l'un des ouvriers licenciés et l'économe de l'habitation provoque un rassemblement de grévistes.
C'est alors que survient une jeep chargée de gendarmes et conduite par Guy de Fabrique, lui même armé d'un revolver. Les ouvriers, qui ont encore en mémoire les événements du Carbet, ne laissent pas aux gendarmes le temps de tirer ; ils encerclent la jeep, maîtrisent la situation, et Guy de Fabrique qui conduisait la troupe revolver au poing est retrouvé plus tard mort dans un champ de cannes tout proche. Il a été tué à coups de coutelas et de «bèkmè». 16 travailleurs de Basse-Pointe sont arrêtés sous l'inculpation de «meurtre de l'administrateur de la propriété Leyritz, violences exercées sur gendarmes et vols des fusils qu'ils portaient». C'est le début de l'affaire des 16 de Basse-Pointe, arrêtés et emprisonnés pendant trois années, sans aucune preuve contre eux.

Pour accuser Julina, on s'appuie sur une confidence qu'il aurait faite en prison à un nommé Aujeon, alors que ces deux hommes n'ont jamais été dans la même cellule. Pour accuser Clio Nestor, on s'appuie sur le témoignage du gendarme Lautrelle qui déclare l'avoir reconnu dans la bagarre parce qu'il avait déjà fait sa connaissance lorsqu'il faisait son service militaire ; or Clio est réformé et n'a jamais fait de service militaire. Polomat est inculpé alors qu'il a été prouvé que le jour de la mort de Fabrique, il était couché, les deux pieds bandés et dans l'incapacité de marcher. Parmi les autres inculpés : Louis Blézès, Bastel.

On se rend compte aisément que l'administration voulait à tout prix des coupables et qu'elle a inculpé au hasard parmi les ouvriers les plus combatifs.

Des conseils municipaux adressent des lettres aux autorités judiciaires. Après Marigot, Fort-de-France, le conseil municipal du St Esprit adopte le voeu suivant : «le Conseil municipal du Saint-Esprit réuni dans la salle ordinaire de ses délibérations le 26 mai 1950, s'étonne qu'à l'occasion d'une affaire criminelle, depuis deux ans, 20 citoyens du département, tous malheureux pères de famille, sont détenus en prison. Signale aux autorités compétentes la grande émotion qui s'empare de la population». Le procès a lieu en août 1951. Un grand mouvement de solidarité se développe. Des pétitions circulent pour exiger l'acquittement des «16». La population du Morne Balai d'où sont originaires les «16» signe à l'unanimité la pétition. Pour éviter des troubles, les «16» sont déportés à Bordeaux pour être jugés. En France, à la grande surprise des autorités, ils bénéficient d'un grand élan de solidarité de la classe ouvrière de France. Il faut dire que le PC et la CGT ont popularisé l'affaire à l'extérieur. A leur arrivée en France, à bord du cargo «l'Ile d'Aix», les dockers refusent de décharger les marchandises du bateau et déclenchent une grève de 24h en signe de solidarité. Plus de 500 personnes se groupent sur le quai pour accueillir les travailleurs martiniquais. De nombreux comités de défense se constituent dans la région de Bordeaux. Pendant le procès, des pétitions sont portées tous les jours au tribunal, des télégrammes de protestation arrivent.

Des collectes sont organisées pour payer aux ouvriers des vêtements chauds. Le 12 août 1951, devant le mouvement populaire de solidarité en Martinique et en France, devant l'absence totale de preuves contre les ouvriers, la Cour d'assises de Bordeaux acquitte les «16». Ils sont portés en triomphe à leur sortie de prison. Le Secours populaire français, dans une lettre adressée aux «16 de Basse-Pointe», écrit : «nous voudrions que vous sachiez que tous les Français ne sont pas comme les Européens ou les créoles de Martinique qui regrettent le temps de l'esclavage. Nous voudrions que vous sachiez qu'au-delà des murs de votre prison, il y a des milliers et des milliers de Français qui pensent à vous, qui travaillent pour vous, qui collectent de l'argent pour votre procès, qui font circuler des pétitions en votre faveur, qui sont avec vous dans la dure épreuve que vous traversez». A leur retour en Martinique, les 16 de Basse-Pointe sont portés en triomphe dans les quartiers Desmares, Magdelonnette, Morne Balai, Leyritz, Abandonné...

M-H. LEOTIN APAL N° 198, Juillet 1999

LA GREVE DE JANVIER/FEVRIER 1974

Il y a 25 ans, en Janvier- février 1974, les ouvriers agricoles se mettaient en grève pour réclamer de meilleures conditions de travail et une augmentation de salaire : 35,46 F la journée, suppression des produits toxiques, respect des droits syndicaux sur l'habitation. La grève, commencée le 17 janvier dans le Nord, s'étend à l'ensemble des habitations du centre et du sud à la mi-février. Le mouvement est dirigé par le Comité de grève des travailleurs agricoles de la Martinique, implanté dans les grands centre agricoles (Lorrain, Marigot, Sainte-Marie, Robert- Vert- Pré, Trinité, Lamentin, François) C'est la grève marchante ; pendant plusieurs semaines, les ouvriers en grève se déplacent d'habitations en habitations pour expliquer leurs revendications et rallier les autres travailleurs à leur mouvement.

Le 14 février, c'est la fusillade de Chalvet. Un groupe d'ouvriers qui circulait entre Lorrain et Basse-Pointe se retrouve encerclé par les gendarmes qui ouvrent le feu. Rénor Ilmany, ouvrier agricole originaire du Lorrain, est tué sur le coup. On relève plusieurs blessés.

Document 4

TEMOIGNAGE D'UN GREVISTE

«Les temps étaient difficiles. Les békés avaient augmenté les tâches dans la banane, mais ils n'avaient pas augmenté les salaires. Nous touchions 28 francs, (par jour) nous demandions 35,46. Lorsque la grève a démarré, le patron a embauché des ouvriers étrangers à l'habitation. Nous étions obligés d'aller débaucher les gens. Lorsque le patron a vu que c'était vraiment la grève, il a fait appel à des gendarmes mobiles qui étaient debout là, dans chaque pièce de bananes. Nous continuons à débaucher les ouvriers ; Un jour, nous nous dirigions vers Charpentier, mais là, nous trouvons un grand nombre de gendarmes qui nous attendent. Le camarade Ilmany était là effectivement avec nous, mais nous n'avons pas vu le jeune camarade du Marigot, Marie-Louise.

A Charpentier, M. de Meillac nous demande ce que nous faisons là. Nous lui répondons «aujourd'hui, nous ne travaillons pas, nous voulons nos 35,46 F». Il se lamente en se disant ce qu'il va bien pouvoir faire de sa récolte. Nous lui rétorquons que sa banane n'est pas sur notre compte ; nous sommes de pauvres gens ; s'il ne signe pas d'accord, il n 'y aura pas le travail.
Les gendarmes sont arrivés. Ils ont tenté de nous intercepter sur le pont, mais comme nous étions en force, nous avons foncé quand même. Nous avons rejoint le hangar central de Fonds-Brûlé, puis l'Allée Coco ; nous avons suivi de nombreuses traces, monter par Vallon, descendre par Bon Repos. Enfin nous sommes arrivés à Vivé. C'est à nouveau là que nous sommes tombés nez à nez avec les gendarmes.

Sur la route de Chalvet, j'ai compté quatorze cars de légionnaires, tous armés. Nous avons dit aux camarades : «il faut nous armer de courage et tenir bon». Nous avons décidé de nous cacher du côté de l'Allée Raisin, mais les gendarmes nous ont encerclés. La route Lorrain- Basse-Pointe était complètement barrée par les cars de gendarmes, à ce moment, nous avons vu un hélicoptère qui lâchait du gaz lacrymogène sur nous. Nous ne pouvions pas respirer, j'ai mis mon mouchoir sur mon visage. Arrivés près des arbres à pain de Chalvet, nous avons vu gisant par terre le camarade Rastocle, le camarade François, le camarade Robert. Nous étions atterrés, nous ne comprenions pas. Si les camarades ne s'étaient pas dispersés, je me demande combien d'ouvriers seraient morts ce jour là.»

TRAVAUX PRATIQUES :

Recherches sur les Partis politiques et les Syndicats dans l'histoire de la Martinique en vue de présenter un exposé.

LA LUTTE POUR LE REPARTAGE DU MONDE

CHAPITRE XVI

Les puissances européennes dominent le monde. Les contradictions s'aiguisent entre elles sur le plan économique. Les rivalités coloniales, les luttes pour le partage du monde, la question des nationalités dans la région des Balkans sont à la base d'importantes tensions.

LES TENSIONS EN EUROPE AVANT 1914

- La puissance navale grandissante de l'Allemagne inquiète le Royaume-Uni ;
- La France veut récupérer l'Alsace-Lorraine ;
- Les minorités de l'empire austro-hongrois veulent plus d'autonomie ;
- L'Italie veut prendre des territoires à l'Autriche, s'étendre en Dalmatie et contrôler la Mer Adriatique ;
- La Serbie veut un débouché sur la mer et soutient les revendications des Slaves des Balkans ;
- La Russie désire protéger les Slaves des Balkans contre la domination autrichienne.

LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

Document 1

Les pays européens se préparent à la guerre. Ils se lancent dans la course aux armements et constituent des alliances stratégiques en fonction de leurs intérêts.
La TRIPLE ALLIANCE réunit l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie.
La TRIPLE ENTENTE regroupe La France, le Royaume-Uni et la Russie.
L'élément déclencheur de la guerre sera l'assassinat du prince héritier d'Autriche – Hongrie, François Ferdinand à SARAJEVO le 28 juin 1914. L'Autriche en saisit le prétexte pour accuser la Serbie et lui déclarer la guerre. L'engrenage des alliances entraîne l'extension du conflit.

Le Petit Parisien

Le plus fort tirage des journaux du monde entier

L'archiduc héritier d'Autriche François-Ferdinand et sa femme ont été assassinés, hier, à Sarajevo en Bosnie

Y A-T-IL COMPLOT ?

Document 2 *L'événement qui déclenche la guerre*

LE DEROULEMENT DU CONFLIT

Les militaires prévoient une guerre courte. L'offensive de l'armée allemande est arrêtée par la bataille de la Marne. Les armées russes sont battues à Tannenberg et aux lacs Mazures.
C'est, désormais LA GUERRE DE POSITION. Se faisant face, les deux camps construisent des tranchées dans lesquelles les soldats sont quasiment enterrés.
La guerre se développe dans les océans (en particulier avec les sous-marins) et dans les airs. L'économie des différents pays est affectée par les blocus et réorganisée en fonction des exigences de la guerre.

L'année 1917 constitue un tournant important :
Le conflit s'éternise et les soldats subissent des conditions épouvantables. Des mutineries éclatent et sont cruellement réprimées.
Le rapport de force* se modifie : La Russie se retire du conflit mais les Etats-Unis entrent en guerre aux côtés des alliés.
En 1918, les Allemands relancent les grandes offensives mais l'échec de celles-ci conduit à leur défaite. **L'ARMISTICE** est signé le **11 NOVEMBRE 1918 à RETHONDES**.

LES MUTINERIES

Document 3

Je vais vous dire que nous avons refusé de monter en ligne mardi soir, nous n'avons pas voulu marcher, nous nous sommes mis presque en grève, et beaucoup d'autres régiments ont fait comme nous. Vous savez si cela a fait du propre. Quand j'irai en perme je vous raconterai cela mieux. Ils nous prennent pour des bêtes, nous faire marcher comme cela et pas grand-chose à manger, et encore se faire casser la figure pour rien. On aurait monté à l'attaque, la moitié des soldats serait morte et on n'aurait pas avancé pour autant. Enfin je ne sais pas quoi que ça va devenir, ça va très mal pour le moment. Peut-être que vous ne recevrez pas ma lettre, ils vont peut-être les ouvrir celles où l'on raconte ce qui se passe. Ils vont les garder ou les brûler.
D'après une lettre du 3 juin 1917 d'un soldat de la 7è Compagnie du 36è RI.

Condamné à mort pour l'exemple

Document 4

Condamné à mort le 3 décembre 1914, le caporal Henry Floch est exécuté avec cinq de ses camarades le 4 décembre.

Ma bien chère Lucie,

Quand cette lettre te parviendra, je serai mort fusillé. Le 27 novembre, vers 5 heures du soir, après un violent bombardement de deux heures, dans une tranchée de première ligne, et alors que nous finissions la soupe, des Allemands se sont amenés dans la tranchée, m'ont fait prisonnier avec deux autres camarades. J'ai profité d'un moment de bousculade pour m'échapper des mains des Allemands. J'ai suivi mes camarades, et ensuite j'ai été accusé d'abandon de poste en présence de l'ennemi. Nous sommes passés vingt-quatre hier soir au Conseil de Guerre. Six ont été condamnés à mort dont moi. Je ne suis pas plus coupable que les autres, mais il faut un exemple. Mon portefeuille te parviendra et ce qu'il y a dedans. Ma dernière pensée à toi jusqu'au bout.

D'après une lettre du caporal Henry Floch, extraite de Paroles de poilus, Librio, 1998.

L'entraide entre soldats français et allemands en août 1916

Document 5

A six mètres de notre barrage les Allemands avaient établi leur barrage, et quelques fils de fer épineux jetés entre et qu'on aurait pu franchir en quatre enjambées séparaient seuls deux peuples, deux races qui s'exterminaient. Apprenant qu'il était condamné à passer vingt-quatre heures dans un tel petit poste, un embusqué ou un bon bourgeois n'eut pas manqué de faire son testament. Leur stupéfaction se serait changée en ahurissement s'ils avaient vu les sentinelles françaises et allemandes assises tranquillement sur le parapet en train de fumer la pipe et échanger de temps en temps un bout de conversation comme de bons voisins prenant le frais sur le pas de leur porte. Quelquefois, il y avait échange de politesses, c'étaient des paquets de tabac de troupe de la Régie française qui allaient alimenter les grosses pipes allemandes ou bien de délicieuses cigarettes «made in Germany» qui tombaient dans le poste français.

D'après Les carnets de guerre (1914-1918) de Louis Barthas, tonnelier, La Découverte, 1997

Extrait de l'appel du Gouvernement Bolchevique aux Soviets des députés ouvriers, soldats et paysans

Document 6

Soldats ! Ouvriers ! Paysans ! Votre pouvoir des Soviets ne tolérera pas que la bourgeoisie étrangère vous pousse de nouveau dans le carnage (...). Les peuples martyrs d'Europe sont avec nous. Ils veulent tous la paix immédiate. Notre proposition d'armistice retentit pour eux comme une cloche de salut. Les peuples d'Europe ne permettront pas aux gouvernements impérialistes de s'abattre sur le peuple Russe dont la faute est de vouloir la paix et la fraternité des peuples. Que tous sachent que les soldats, les ouvriers, les paysans de Russie n'ont pas renversé le Tsar et le gouvernement Kerenski pour devenir la chair à canon de l'alliance impérialiste. Vive la lutte honnête et ouverte pour la paix universelle !

24 Novembre 1917.

Les représentants des quatre pays vainqueurs. De gauche à droite : Lloyd Georges (Royaume-Uni), Orlando (Italie), Clémenceau (France) et Wilson (Etats-Unis)

Les principaux articles du traité de Versailles

Document 8

Article 16 : (Pacte créant la Société des Nations). Si un membre de la Société recourt à la guerre, il est considéré comme ayant commis un acte de guerre contre tous les autres membres de la Société. Ceux-ci s'engagent à rompre immédiatement avec lui, toutes les relations économiques et financières.
Article 42 : il est interdit à l'Allemagne de maintenir ou de construire des fortifications soit sur la rive gauche du Rhin, soit sur la rive droite, à l'ouest d'une ligne tracée à 50 kilomètres à l'est de ce fleuve.
Article 43 : Sont également interdits l'entretien ou le rassemblement de forces armées dans la zone définie à l'article 42.
Article 160 : L'armée allemande ne pourra dépasser 100 000 hommes.
Article 231 : Les gouvernements alliés et associés déclarent, et l'Allemagne le reconnaît, que l'Allemagne et ses alliés sont responsables pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés.
Article 232 : Les gouvernements alliés exigent, et l'Allemagne en prend l'engagement, que soient réparés tous les dommages causés à la population civile des alliés et à ses biens.
Article 428 : À titre de garantie les territoires allemands situés à l'ouest du Rhin seront occupés par les troupes des puissances alliées pendant une période de quinze années.

D'après Jacques Dalloz, Histoire de la France au XXe siècle par les textes, Masson, 1985.

Les réactions au traité de Versailles

Document 9

De cette paix imposée grandira une nouvelle haine entre les peuples et de nouveaux meurtres au cours de l'histoire.

F. Ebert, président socialiste de l'Allemagne, au lendemain du traité.

Le traité ne comprend nulle disposition en vue de la restauration économique de l'Europe. Il ne décide rien pour placer les Empires centraux vaincus au milieu de bons voisins, rien pour organiser les nouveaux États européens ou pour sauver la Russie. Il ne crée en aucune façon un contrat de solidarité économique entre alliés eux-mêmes. Aucune disposition n'est prise pour rétablir les finances de France et d'Italie et organiser le fonctionnement de l'ancien monde et du nouveau.

M. Keynes, économiste.

C'est le drame de notre temps. Tout a été réglé, mal réglé par des hommes qui n'avaient pas vécu la guerre dans sa réalité terrible. Embarrassés de vieilles séquelles, obsédés de préjugés et de tradition disparus, ils ont agi en politiques, en marchands méfiants et rusés.

Maurice Cenevoix, écrivain

LES CONSEQUENCES DE LA GUERRE

L'Europe sort ruinée de ce conflit : les pertes humaines et les destructions sont énormes.
9 millions de morts dans les affrontements (dont 2 millions d'Allemands, 1,8 millions de Russes, 1,5 millions de Français). Il faut ajouter ceux qu'on a appelé «LES GUEULES CASSEES» : 6, 5 millions d'hommes définitivement marqués dans leur chair (Amputés, invalides, aveugles, gazés...).

Troupes des colonies françaises

Document 10

	Soldats mobilisés	Soldats morts	% de pertes	Main- d'œuvre
ALGERIE	173.000	26.000	15,1 %	78.800
A.O.F. (Afrique Occidentale française)	168.550	38.000	22,5%	35.000

Les vainqueurs, à la CONFERENCE DE PARIS, imposent à l'Allemagne la signature du TRAITE DE VERSAILLES le 28 JUIN 1919.
La carte de l'Europe est profondément modifiée. L'Autriche- Hongrie disparaît, par contre les Etats de Pologne, de Tchécoslovaquie et de Yougoslavie sont reconnus. La France récupère l'Alsace et la Lorraine tandis que l'Allemagne perd de nombreux territoires.
«En Afrique, les colonies allemandes sont partagées entre les alliés ; Togo et Cameroun placés sous mandat sont confiés à la France et à l'Angleterre, l'Afrique orientale est placée sous mandat britannique, le sud-ouest sous mandat de l'Union sud-africaine *
Considérée comme responsable du conflit, l'Allemagne doit payer de lourdes réparations et voit son armée démantelée.

2- L'ENTRE DEUX GUERRES

Au lendemain de la première guerre mondiale la reconstruction des pays touchés relance l'activité économique. L'importance des capitaux* nécessaires au fonctionnement des entreprises pousse à leur concentration.* Les bourses* où se vendent et s'achètent les actions* se retrouvent au centre d'une économie qui se mondialise*.
Mais, cette situation favorise la spéculation et les risques de dérèglement.

Document 2

Wall Street - Jeudi 24 octobre 1929

Document 1

Affiche de propagande nataliste

A - LA CRISE DE 1929

Le jeudi 24 octobre 1929, le krach boursier de Wall street* plonge les Etats-Unis dans la dépression. De nombreuses entreprises font faillite, les licenciements sont massifs. Le pays compte 13 millions de chômeurs au début des années 30. La population sombre dans la pauvreté.
La crise gagne l'Europe puis l'ensemble du monde.

La contestation sociale s'amplifie. Pour y faire face, les capitalistes favorisent l'installation de pouvoirs totalitaires.* Les mouvements d'extrême- droite se développent en Europe.

Document 3

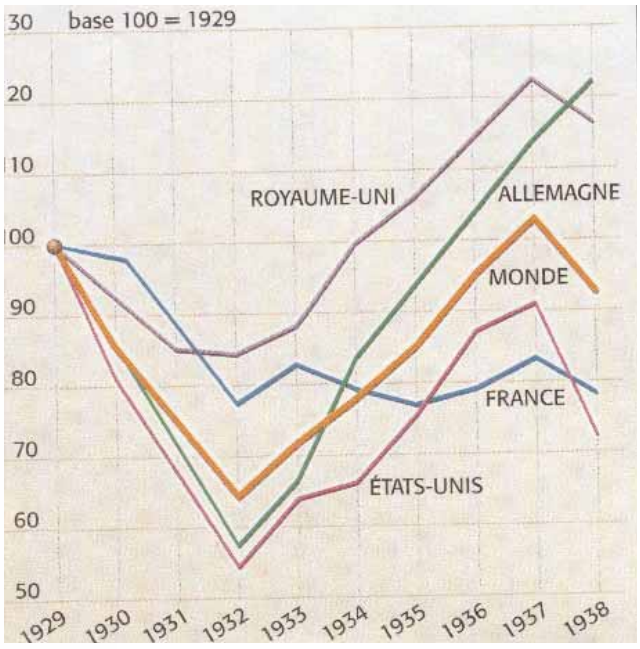

Evolution de la production industrielle entre 1929 et 1938

B - LA MONTEE DE L'EXTREME DROITE

En Allemagne, au lendemain de la première guerre mondiale, la République de Weimar* est confrontée à d'énormes difficultés. En 1923 ; Adolf Hitler, chef du Parti national socialiste, tente un coup d'état à Munich mais il échoue. La crise de 1929 va favoriser son retour. Soutenu par les industriels, il est nommé chancelier le 30 janvier 1933. Dès 1934, il cumule tous les pouvoirs, en tant que Führer*, il contrôle l'économie, la culture, la société. Ses thèses, exposées dans son livre «Mein kampf», ouvertement racistes, prônent la supériorité de la race aryenne et l'élimination des races inférieures. Il entreprend d'exterminer les juifs, les noirs, les tziganes, les handicapés et les homosexuels.
La Gestapo, police politique, et les SS, services de protection d'Hitler, arrêtent, internent sans jugement et massacrent tous les opposants. Les camps de concentration* font leur apparition.

Document 4

Le programme du parti national-socialiste

1. Nous demandons la constitution d'une grande Allemagne, réunissant tous les Allemands sur la base du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.
2. Nous demandons l'égalité des droits du peuple allemand au regard des autres nations, l'abrogation des traités de Versailles et de Saint-Germain.
3. Nous demandons de la terre et des colonies pour nourrir notre peuple et résorber notre surpopulation.
4. Seuls les citoyens bénéficient des droits civiques. Pour être citoyen, il faut être de sang allemand, la confession importe peu. Aucun juif ne peut donc être citoyen.
6. Si ce pays ne peut nourrir toute la population, les non-citoyens devront être expulsés du Reich.
12. Nous demandons la confiscation de tous les bénéfices de guerre sans exception.
13. Nous demandons la nationalisation de toutes les entreprises appartenant aujourd'hui à des trusts.
15. Nous demandons une augmentation substantielle des pensions des retraités.
21. L'État doit se préoccuper d'améliorer la santé publique par la protection de la mère et de l'enfant.
25. Pour mener tout cela à bien, nous demandons la création d'un pouvoir central puissant.

Extraits des 25 points du programme du parti national-socialiste (NSDAP).

Pour Hitler, la main mise totalitaire sur le pays est aussi un moyen de préparer la guerre. La société est militarisée ; le potentiel en armement est plus que reconstitué ; la propagande appelant à une revanche sur l'humiliation est massive.

Document 5

«Des milliards sont nécessaires pour le réarmement de l'Allemagne. La somme de cent vingt-sept millions de Reichsmark pour les besoins de l'aviation est bien le minimum envisageable. L'avenir de l'Allemagne dépend exclusivement de la reconstruction des forces armées. Toutes les autres dépenses doivent être subordonnées au réarmement...

L'aide la mieux adaptée consiste à passer des commandes publiques pour combattre le chômage. Le programme de cinq cents millions est, en son genre, la principale forme d'aide et doit être placé au service des intérêts du réarmement. C'est aussi le meilleur camouflage possible des travaux destinés à améliorer la défense du pays.»

Hitler : Déclaration au Conseil du Comité pour la création d'emploi 9 février 1933.

En Italie, Mussolini, au pouvoir depuis 1922, a installé un État totalitaire. Tous les pouvoirs sont entre les mains du DUCE*. Le Parti Fasciste encadre étroitement une population surveillée par sa police politique, L'OVRA.

En Espagne, après trois ans de guerre civile, les républicains ont été vaincus en mars 1939. Le général Franco assure sa main mise sur le pouvoir.

C- LE FRONT POPULAIRE EN FRANCE

Les attaques contre le système parlementaire existent aussi en France. Les «LIGUES» contestent le système parlementaire. Le 6 février 1934, elles organisent une manifestation anti-républicaine qui tourne à l'émeute. Mais, en France le mouvement social est puissant, comme l'a montré la grande marche des chômeurs du Nord sur Paris.

Les élections de mai 1936 donnent la victoire à une coalition* des partis de gauche. Pour appuyer leurs revendications, les travailleurs multiplient manifestations, grèves et occupations d'usine. Le gouvernement du Front populaire* présidé par Léon Blum met en place de grandes réformes sociales. (Accords de Matignon du 7 juin 1936 : Premiers congés payés pour les ouvriers, réglementation des salaires et de la durée de la journée de travail, etc.). Mais, les patrons se mobilisent pour s'y opposer. Ils expatrient leurs capitaux. C'est le «mur de l'argent». Le front populaire se disloque en 1938 et les capitalistes s'attaquent aux conquêtes sociales. (La semaine de 40h est remise en cause.)

La semaine de 40 heures de travail remise en cause dès 1938

Document 6

Il faut accroître le revenu national, il faut remettre la France au travail. Ce ne sont pas des sacrifices que je demande aux Français, c'est un effort plus vigoureux, un effort résolu et tenace qui a pour but de ranimer l'activité, d'augmenter le temps de travail malgré la loi de quarante heures, en vertu des nécessités nationales, comme en raison de la situation générale de l'Europe. Dans aucun pays du monde, on n'utilise pas, pendant un jour ou deux par semaine, l'outillage qui est précisément créé pour réduire la peine des hommes. Tant que la situation internationale demeurera aussi délicate, il faut que l'on puisse travailler plus de quarante heures, et jusqu'à quarante-huit heures dans les entreprises qui intéressent la défense nationale et l'armée.

D'après le discours radiodiffusé d'Edouard Daladier, chef du gouvernement, 21 août 1938.

D - LA REVOLUTION EN RUSSIE. DE L'AUTOCRATIE TSARISTE A LA REVOLUTION

Pendant la première guerre mondiale, la Russie fait partie de la Triple entente avec la France et le Royaume Uni. Les tsars qui se succèdent à la tête de l'empire russe imposent un régime autocratique. Leur devise c'est : «un maître, une foi, une loi, une langue». Les opposants sont pendus, les minorités sont pourchassées.
Les conditions de vie sont épouvantables pour les ouvriers et les paysans.
Lors de la première guerre mondiale (1914-1918) les défaites aggravent le mécontentement. Les prix flambent le chômage augmente. La disette menace Moscou et Pétrograd.

La révolution de février 1917 en Russie : une conséquence de la guerre *Document 1*

En fait, il est établi que la révolution de février fut déclenchée par des éléments populaires. Le nombre de grévistes, femmes et hommes, fut ce jour-là d'environ 90 000. Le lendemain, le mouvement, loin de s'apaiser, est en recrudescence : environ la moitié des ouvriers industriels de Petrograd font grève le 24 février. Le mot d'ordre «Du pain» est écarté ou couvert par d'autres formules : «À bas l'aristocratie !» et «À bas la guerre !» Les soldats ont reçu l'ordre de tirer. «Tirez sur l'ennemi !» commande la monarchie. «Ne tirez pas sur vos frères et sœurs !» crient les ouvriers. Et pas seulement cela : «Marchez avec nous !» Ainsi se prépara la journée décisive du 27 février. L'un après l'autre, dès le matin, avant de sortir des casernes, les bataillons de réserve de la Garde impériale se mutinèrent.

D'après Léon Trotski, Histoire de la révolution russe, 1er février, Seuil, 1950.

Document 2

Lénine (1870-1924)

Les socialistes propagent leurs idées. Les bolcheviks jouent un rôle de premier plan en la matière, sous la direction de Lénine (Vladimir Iliitch Oulianov).

a) Grèves et manifestations se multiplient. En février 1917 des insurgés occupent le siège de la DOUMA, (une assemblée sans réels pouvoirs qui avait été instituée en 1906) Celle-ci élit un gouvernement provisoire et le tsar Nicolas II abdique. Dans la nuit du 24 au 25 octobre les Bolchévicks contrôlent Pétrograd. Ils mettent en place le Conseil des commissaires du peuple. La révolution d'octobre 1917 a un grand impact au plan international. Dans toute l'Europe grèves et manifestations s'inspirant de l'idéal socialiste éclatent. En Hongrie et en Allemagne des insurrections éclatent. Mais tous ces mouvements sont réprimés dans le sang.

Après la Révolution, le Conseil des Commissaires du peuple signe l'armistice qui débouche sur le Traité de Brest Litovsk (3 mars 1918). Le pays perd 8OO.OOOkm2 dont les régions les plus riches en charbon et au plan agricole)

LA CONSTRUCTION DU SOCIALISME

Les soviets sont la base de l'organisation des institutions. Ils regroupent ouvriers, paysans et soldats. Et les organes de gouvernement en sont l'émanation. Le parti communiste est le seul dirigeant de la société. La population est organisée à tous les niveaux, en particulier la jeunesse dans les KOMSOMOLS.
En 1921, face aux difficultés économiques, Lénine conduit une «NOUVELLE ECONOMIE POLITIQUE (NEP)» qui supprime les réquisitions, autorisent la vente des surplus aux paysans et la création d'entreprise artisanales. En 1922, les différentes républiques constitutives de l'aire soviétique fondent L'URSS (Union des Républiques Soviétiques Socialistes). Après la mort de Lénine, le 21 janvier 1924, les luttes intestines déchirent les dirigeants du pays. En particulier, Trotsky qui prônait l'extension de la Révolution à tous les pays est éliminé par Staline voulant concentrer les efforts sur la construction du socialisme en URSS.
La construction économique se fait sur la base de plans quinquennaux sous la direction du GOSPLAN. Le principe c'est celui de la planification. Tous les secteurs importants de l'économie sont nationalisés. Deux types d'exploitations agricoles coexistent : les Sovkhozes (propriété de

l'état) et les Kolkhozes des coopératives dont les avoirs sont propriété collective de paysans.
Sous la direction de Staline, le gouvernement soviétique accorde une priorité absolue à l'industrialisation. En 1940, le pays qui était arriéré s'est porté au 3è rang mondial au plan industriel. Un plan pour l'enseignement est mis en œuvre. La scolarisation devient obligatoire et l'analphabétisme recule massivement. Mais les biens de consommation courants restent limités.

LA CONSTITUTION DE L'U.R.S.S.

Document 3

L'Union est bien une association libre de peuples égaux en droit ; à chaque République est garanti le droit de sortir librement de l'Union ; l'accès à l'Union est ouvert à toutes les républiques soviétiques existantes ou pouvant se former à l'avenir. Ce nouvel État fédéré sera un rempart solide contre le capitalisme mondial et il marquera un nouveau pas décisif dans la voie de l'union des travailleurs de tous les pays en une république soviétique socialiste mondiale.

Extrait de la loi fondamentale de l'URSS, 31 janvier 1924.

LA NOUVELLE ECONOMIE POPULAIRE

Document 4

La paysannerie est mécontente des rapports que nous avons établis avec elle, elle n'en veut pas, et elle ne veut plus continuer à vivre de la sorte. C'est incontestable. Il faut une certaine liberté de vendre et d'acheter, une liberté pour le petit propriétaire. Nous nous sommes trop avancés dans le contrôle par l'État du commerce et de l'industrie, dans le blocage du commerce local. Nous pouvons admettre dans une certaine mesure les libres échanges locaux. Cela ne détruira pas le pouvoir politique du prolétariat, mais au contraire cela le consolidera.

D'après Lénine, rapport du Xe congrès, mars 1921.

Les objectifs du plan quinquennal

Document 5

La tâche essentielle du plan quinquennal était de transformer l'URSS, pays agraire et faible qui dépendait des caprices des pays capitalistes, en un pays industriel et puissant parfaitement libre de ses actions et indépendant des caprices du capitalisme mondial. De faire passer la petite économie rurale morcelée sur la voie de la grande économie collectivisée, d'assurer par cela même la base du socialisme à la campagne et de rendre impossible la restauration du capitalisme en URSS. Seule l'industrie lourde comme la sidérurgie peut reconstruire et mettre sur pied et l'industrie dans son ensemble et les transports et l'agriculture.
D'après J. Staline, Doctrine de l'URSS, Flammarion, 1938.

3 - LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE

A- Les origines du conflit

La crise de 1929 a fragilisé les puissances dominantes. La S.D.N. qui avait pu favoriser une période de détente, au lendemain de la première guerre mondiale ne joue plus son rôle.
L'Allemagne, renforcée, remet en cause le Traité qu'elle avait dû signer à Versailles. Elle relance son armement et remilitarise la région de **RHENANIE**. Elle met fin à son isolement diplomatique* grâce à L'AXE ROME BERLIN et à la signature du **PACTE ANTI KOMINTERN** avec le Japon.
Les capitalistes allemands favorisent l'arrivée de Hitler au pouvoir.

L'Allemagne se lance dans une politique expansionniste :
- Anschluss avec l'Autriche (1938)
- Annexion des **SUDETES**.
- Revendication de **Dantzing** (1939)

La France et ses alliés ne réagissent pas face à ses coups de force considérant plus inquiétant pour eux le renforcement de l'URSS qui remet en cause le système capitaliste. Les Etats-Unis tournés vers la consolidation de leur puissance économique, mènent, quant à eux, une politique isolationniste.*
Hitler signe un pacte de non agression avec l'URSS et, le 1er septembre 1939, il envahit la POLOGNE.
La deuxième guerre mondiale était enclenchée.

B- Le déroulement de la guerre

L'Allemagne met en œuvre une stratégie offensive qui lui permet d'écraser la Pologne dès septembre 1939 et de battre la France en quelques semaines.Le Royaume-Uni, seul en guerre, est confronté aux bombardements aériens et au blocus.*

Document 1

En 1941, L'Allemagne contrôle la Méditerranée. Contrôlant ses ennemis à l'ouest, en juin, elle attaque l'URSS et en occupe une partie importante.

En décembre 1941, le Japon attaque les Etats-Unis à Pearl Harbour et prend le contrôle du Pacifique.
En 1942, l'Allemagne, l'Italie et le Japon contrôlent la majeure partie du monde. Mais le rapport de force va se renverser grâce à la défaite infligée aux troupes allemandes par L'ARMEE ROUGE* à STALINGRAD.
Les Etats-Unis, le Royaume Uni et l'URSS constituent LA GRANDE ALLIANCE qui permettra la victoire.
En Europe, à partir de 1943, l'URSS repousse la Wehrmacht. Les armées du Royaume-Uni et des Etats-Unis débarquent en Afrique du Nord (1942), en Italie (1943) en Normandie (1944) et pénètrent en Allemagne. L'Allemagne capitule* le 8 MAI 1945.
Les Etats-Unis reconquièrent graduellement le Pacifique. Les 6 et 9 août ils détruisent les villes d'Hiroshima et de Nagasaki en faisant usage de la bombe nucléaire. Le Japon capitule le 2 septembre 1945.

Document 2

25 août 1944 Paris est libéré. De Gaulle et les membres du Conseil National de la Résistance descendent les Champs Elysées.

LA FRANCE SOUS L'OCCUPATION

Après la défaite des armées françaises, en juin 1940, le Maréchal Pétain demande l'armistice*. Celui-ci est signé le 22 juin à Rethondes.
Il accepte l'occupation d'une partie du territoire de la France et le pays verse de lourdes indemnités à l'Allemagne.
Beaucoup de Français se livrent à la COLLABORATION*. Pétain impose un régime totalitaire au nom de la «Révolution Nationale» ; Sa devise est «TRAVAIL, FAMILLE, PATRIE».

Mais la RESISTANCE s'organise. Des réseaux clandestins se forment, dans lesquels, les communistes et les réfractaires au STO* jouent un rôle capital. Depuis son exil à Londres, le Général DE GAULLE organise les FORCES FRANCAISES LIBRES (FFL) et lance l'appel à la Résistance (18 JUIN 1940). En France même, les groupes de résistants se fédèrent au sein des FORCES FRANCAISES DE L'INTERIEUR (FFI) notamment grâce à la mission confiée à Jean MOULIN par de Gaulle.
La résistance contribue de façon significative à la LIBERATION du pays.

Document 2

Maquisards en Haute-Loire

LA RESISTANCE EN ALLEMAGNE

Document 4

Cette résistance, qui naît en même temps qu'Hitler impose son régime, prend plusieurs formes : de la désobéissance civile – refus du salut hitlérien, participation à une procession catholique interdite, aide apportée à un juif persécuté, etc. - à l'action politique destinée à abattre le pouvoir en place...

Le tournant se situe autour des années 1936 – 1938 où le régime affirme de plus en plus son caractère totalitaire. A cette date, les organisations clandestines du mouvement ouvrier sont à peu près toutes laminées par la Gestapo. Les Églises, c'est-à-dire l'Eglise catholique et la partie «confessante» de l'Eglise protestante s'insurgent de plus en plus vigoureusement contre l'idéologie et la pratique du nazisme. Et certains membres des élites civiles et militaires rompent avec Hitler et commencent à songer à un coup d'état. La radicalisation et la militarisation du régime, ses crimes et ses persécutions suscitent, notamment pendant la guerre, des formes nouvelles d'opposition, dans la jeunesse mais aussi dans tous les lieux où la barbarie nazie engendre la «résistance humanitaire» (l'aide aux persécutés) ou la simple volonté de survivre.»

(Extrait d'un article de Gilbert MERLIO professeur à la Sorbonne.)

Document 5

Sophie Scholl, l'étudiante de la Rose blanche

Sophie Scholl découvre la nature du régime nazi au sein des Jeunesses hitlériennes.

Sophie est la quatrième des cinq enfants de la famille Scholl. Elle est née en 1921 et a donc 12 ans lorsqu'Hitler prend le pouvoir. Elle adhère avec enthousiasme au Bund Deutscher Mädel, l'organisation féminine de la Jeunesse hitlérienne. En 1937, l'arrestation de son frère Hans, devenu membre d'un groupe interdit, puis les nouvelles concernant les camps de concentration et la persécution des juifs entraînent sa rupture avec le national-socialisme. En 1940, Sophie espère pouvoir entreprendre des études de biologie et de philosophie. Mais des stages obligatoires comme jardinière d'enfants ou auxiliaire de l'armée repoussent à 1942 le début de ses études à l'université de Munich. Là, Sophie fréquente les amis de Hans et s'imprègne de leurs idées antinazies. Son ami de cœur, Fritz Hartnagel, veut devenir officier, mais elle finira par le convaincre de la nocivité du nazisme. Très rapidement, elle est associée à l'entreprise de Hans, au sein du groupe la Rose blanche. Elle participe à la rédaction et à la fabrication des tracts, les poste, en dépose dans différents endroits de Munich. La témérité du groupe la perdra, elle et ses amis. Le matin du 18 février 1943, Hans et Sophie arrivent à l'université avec une valise et un porte-documents contenant le sixième tract et quelques exemplaires du cinquième. Ils en déposent des piles devant les amphithéâtres encore fermés. Pour se débarrasser des tracts restants, Sophie les jette du second étage dans la cour intérieure de l'édifice. Le frère et la sœur sont alors aperçus par le gardien qui les retient jusqu'à l'arrivée de la police. Au cours de l'instruction, Sophie refuse d'accabler Hans. Aux enquêteurs, qui lui demandent si elle ne regrette pas ce qu'elle a fait, elle répond crânement : « Vous vous trompez, je referais tout exactement de la même façon, car ce n'est pas moi, mais vous qui avez une fausse idéologie ». Elle est guillotinée le 22 février 1943, juste avant Hans et Christoph Probst qu'elle a pu revoir brièvement dans le couloir.

(Historia Mars 2002)

L'Allemagne envahit l'URSS en 1941.

En Août 1942, les troupes allemandes se sont lancées à la conquête de Stalingrad. Après une farouche résistance, l'Armée rouge écrase l'ennemi (reddition de Friedrich Paulus 2 février 1943) et passe à la contre-offensive. Cette victoire a eu une incidence majeure sur la débâcle allemande et la fin de la guerre. L'avancée de l'Armée Rouge vers l'ouest va préfigurer le découpage de l'Europe en deux blocs opposés.

La Conférence de Yalta, à laquelle participent Roosevelt, Churchill et Staline va conduire à un partage du monde en zones d'influences. La décision d'instituer 1' O.N.U. en lieu et place de la SDN y est prise. (Création ONU le 26 juin 1945)

C - LE BILAN ET LES CONSÉQUENCES DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

Le bilan est effroyable :

Plus de soixante millions de morts, des destructions énormes.

Les vainqueurs réorganisent le monde lors de deux conférences (Yalta en février 1945 et Potsdam en Juillet-août 1945)

Les bouleversements territoriaux sont importants. L'Allemagne est divisée et occupée. Les Etats-Unis règlent seuls la question du Japon dont l'empire est démantelé.

L'hégémonie européenne est remise en cause par la prépondérance des Etats-Unis et de l'URSS.

En 1945, l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.) est créée. Ses objectifs sont de maintenir la paix dans le monde et de développer la coopération internationale.

LE SORT DES COMBATTANTS DES COLONIES

Document 6

Les anciens combattants indigènes dans la 2e guerre mondiale

«...La participation des soldats indigènes à la campagne de mai - juin 1940 en France a été longtemps occultée.

De septembre 1939 à juin 1940, parmi les 100 000 soldats venus des colonies pour défendre la métropole, de nombreux soldats indigènes se sont sacrifiés dans des combats de retardement extrêmement meurtriers, en particulier à La Horgne dans les Ardennes et à Aubigny dans la Somme en mai 1940, puis à Chasselay au Nord de Lyon en juin 1940, et ont été victimes de la haine raciste des nazis : blessés achevés, prisonniers exécutés ou morts à la suite des mauvais traitements subis dans les camps de fortune où ils ont été parqués après avoir été isolés de leurs camarades blancs...

Les tirailleurs sénégalais du 1er régiment présentent leur drapeau à Longchamp

Après l'Appel du 18 juin 1940, les unités de tirailleurs sénégalais qui se trouvaient en Afrique équatoriale française se sont ralliées à la France libre et ont combattu à Koufra, Bir-Hakeim, El-Alamein. En 1944, près de 120 000 goumiers, tirailleurs et spahis, originaires de 22 pays du Maghreb et d'Afrique noire intégrés alors à l'Empire français, dont beaucoup s'étaient déjà distingués lors des durs combats de la Campagne d'Italie notamment au cours de la bataille de Monte Cassino et de la prise de l'île d'Elbe, ont débarqué sur les côtes de Provence et ont été engagés dans la libération de la France puis en Allemagne jusqu'à la victoire de mai 1945. Ils étaient placés sous le commandement du général de LATTRE DE TASSIGNY, chef de l'Armée d'Afrique, devenue l'Armée B, puis la 1ère Armée française. En 1947, le général LECLERC, le prestigieux chef de la 2e DB, avait réclamé que la France s'acquitte pleinement et sans marchander de la dette d'honneur qu'elle avait contractée auprès d'eux.»

La mémoire des soldats indigènes et la «cristallisation des pensions»

Document 7

«Lorsque la décolonisation s'est achevée en Afrique à la fin des années 1950 et au début des années 1960, la France a décidé, conformément à l'article 71 de la loi de finances du 26 décembre 1959, de geler à leur niveau de 1959, les retraites et pensions d'invalidité versées aux anciens combattants de son ex-Empire colonial. Il en a résulté une situation très inégalitaire vécue avec beaucoup d'amertume, par les anciens combattants du Maghreb et d'Afrique noire qui touchent des pensions pouvant être jusqu'à dix fois moins élevées que celles des anciens combattants français. Ils ont cru en la France et se sentent aujourd'hui abandonnés En 1996, un ancien sergent-chef sénégalais, Amadou DIOP, qui s'était engagé dans l'armée française de 1937 à 1959, et en avait été radié lors de l'accession à l'indépendance du Sénégal, a porté plainte contre l'État français. Il n'avait touché qu'un tiers de la retraite qu'il aurait pu percevoir s'il avait été Français et réclamait réparation. En 2001, un arrêt du Conseil d'État a donné raison à titre posthume à cet ancien tirailleur sénégalais décédé depuis, et a jugé que cette distinction de traitement contrevenait à l'article 14 de la Convention européenne des droits de l'Homme, qu'elle constituait une discrimination fondée sur la nationalité, et qu'un ancien combattant de l'ex-Empire colonial français devait bénéficier des mêmes droits qu'un citoyen français en matière de pension militaire. L'arrêt du Conseil d'État oblige donc depuis les gouvernements français qui se montrent peu empressés, à réviser la loi de cristallisation de 1959. Cette loi concerne environ 80 000 anciens combattants de l'ex-Empire colonial français, qui peuvent désormais prétendre à une revalorisation de leurs pensions avec un rattrapage des arriérés, pour un montant total évalué à environ 1,85 milliard d'euros. En 2003, le gouvernement de Jean-Pierre RAFFARIN s'est engagé sur la voie d'une «décristallisation» partielle de leurs pensions qui devraient désormais être indexées non pas sur celles des Français, mais sur le coût de la vie dans les différents pays où ils résident.

Le 13 août 2004, à la veille de la commémoration du débarquement de Provence, un communiqué du ministère français délégué aux anciens combattants a annoncé qu'une somme de 120 millions d'euros était inscrite au budget 2004 pour revaloriser de 20 à 100 %, les pensions des anciens combattants originaires d'anciennes colonies françaises, ce qui constituerait la première revalorisation depuis la loi de «cristallisation» de 1959.
En septembre 2006, à l'occasion de la sortie du film de Rachid BOUCHAREB, Indigènes, le ministre délégué aux anciens combattants, Hamloui MEKACHERA, a indiqué que les 80 000 anciens combattants de l'armée française de nationalité étrangère, issus dans leur immense majorité de l'ex-Empire colonial français et qui appartiennent à 23 nationalités différentes, bénéficiaient désormais, grâce au processus de décristallisation des pensions, d'une parité de pouvoir d'achat dans leur pays respectif, avec leurs camarades anciens combattants français. Il a reconnu aussi que cela était «équitable mais pas satisfaisant», et qu'il fallait tendre vers la parité nominale en euros. En effet, la plupart de ces anciens combattants indigènes ne perçoivent en euros que la moitié ou même seulement un tiers du montant de la pension perçue par un ancien combattant français. Le 27 septembre 2006, à la sortie du conseil des ministres, le ministre délégué aux anciens combattants, Hamloui MEKACHERA, a annoncé qu'à partir de janvier 2007, les anciens combattants de l'armée française originaires des anciennes colonies d'Afrique et d'Asie allaient percevoir les mêmes pensions que leurs frères d'armes français, et que le coût global de cette revalorisation va permettre de «passer de l'égalité à l'égalité» s'élèvera à 110 millions d'euros par an. Cependant, ces mesures d'ajustement concerneront les seules retraites des combattants et les pensions d'invalidité, laissant entier le problème des militaires de carrière et celui du rattrapage du «manque à gagner» provoqué depuis 1959 par la cristallisation des pensions...

(Dossier CRDP Reims)

LE DRAME DE THIAROYE

Document 8

Le 21 novembre 1944, 1 200 anciens prisonniers de guerre libérés avaient été débarqués à Dakar et installés au camp de Thiaroye, sur la route de Rufisque. A leur départ de France, ils avaient réclamé le paiement de leurs arriérés de solde, y compris les primes de combat et de démobilisation, ainsi que l'échange de leurs marks (1). On leur avait répondu que, la monnaie française n'ayant pas cours en A.O.F., ils seraient réglés à Dakar. Leur demande ayant été réitérée à Thiaroye, le général commandant le camp leur affirma qu'ils auraient satisfaction dans les trois jours. Or, dans l'intervalle, l'ordre d'embarquer pour les colonies du sud arriva sans qu'il fût plus question de paiement.
Y eut-il vraiment mutinerie? Ou simplement mouvement de protestation? On peut se le demander puisque le bilan des «victimes», du côté des «forces de l'ordre», fut d'un soldat blessé et de deux officiers «contusionnés». Ce qui est sûr, c'est que l'état-major fit tirer sur les anciens prisonniers désarmés. Il y eut 24 tués, 11 blessés (38 tués et autant de blessés selon d'autres sources), 45 arrestations, 34 condamnations à de lourdes peines de prison (les derniers condamnés encore en prison furent libérés par «grâce amnistiante» du président Auriol à l'occasion de son voyage de 1947). Y avait-il eu simplement mauvaise foi et incurie, ou provocation délibérée? On peut se le demander. L'État-major partisan de la «manière forte» n'a-t-il pas délibérément cherché l'occasion de «faire un exemple», pour mettre au pas les anciens combattants ?

(J. Suret-Canale : Afrique noire occidentale et centrale, t. III.
«De la colonisation aux indépendances, 1945-1960», ch. I, Paris, Éditions Sociales, 1972.)

D - LE JEU TROUBLE DES ETATS- UNIS

Document 9

Dès la fin de la Seconde guerre mondiale, Les Etats-Unis savent qu'ils devront bientôt affronter le communisme en passe de conquérir la moitié de l'Europe. Dans cette nouvelle lutte à mort, tous les coups sont permis. Même le recours aux organisateurs de l'Holocauste. On savait que les relations entre les services secrets américains et l'appareil nazi étaient troubles. En scrutant les archives récemment ouvertes aux Etats-Unis, Vincent Jauvert a découvert l'incroyable ampleur de cette alliance contre nature : celle qui a conduit les hommes de Roosevelt et Truman, pour combattre Staline, à recruter les pires criminels d'Hitler.»
L'un des responsables du C.I.C. (Counter Intelligence Corps) pour l'Europe, Richard Helms, qui deviendra patron de la C.I.A. à la fin des années 60, écrivait dans un mémorandum datant de septembre 1946 ; «Il est de la plus urgente priorité de découvrir... tous ceux (les Allemands) qui ont une expérience en matière de renseignement concernant la Russie et (de repérer) ceux qui pourront continuer ce même travail pour nous.»
En 1942, l'officier supérieur SS Herman Höfle, chargé de l'extermination des juifs vivant en Pologne a été recruté en 1954 par le C.I.C. La CIA reconnaît que Klaus Barbie, le boucher de Lyon a été un «informateur des forces d'occupation américaines» jusqu'en 1951.
En 1948, le major SS Wilhelm Höttl, artisan zélé de la SHOAH, témoin au procès de Nuremberg est recruté par le CIC. En 1959, le «prêtre sanglant», Krunoslav Draganovitch, co-responsable du massacre de 300.000 serbes et de 32.000 juifs en Croatie reprend du service auprès des Américains.

(D'après dossier paru dans le Nouvel Obs n° 1966 ; juillet 2002)

«Oui, mais quand même les Américains nous ont libérés en 45!» Combien de fois, l'ai-je entendue celle-là! Sur les bancs de l'école. Mais aussi lors de débats sur les guerres actuelles des USA. 40-45, la seule 'bonne' guerre US ? Peut-être à nuancer. Quelques faits troublants sont documentés dans un excellent livre de l'historien Jacques Pauwels. Ses documents irréfutables prouvent qu'une grande partie des sociétés US ont carrément collaboré avec Hitler, et pas seulement au début de la guerre : Du Pont, Union Carbide, Westinghouse, General Electric, Goodrich, Singer, Kodak, ITT, JP Morgan-Pire. La grande nouveauté stratégique d'Hitler, ce fut la «Blitzkrieg», la guerre-éclair : porter très vite ses troupes au coeur de l'adversaire. Pour cela, deux conditions indispensables : des camions et de l'essence. L'Allemagne n'ayant aucun des deux, c'est Esso qui a fourni l'essence, tandis que les camions provenaient des usines allemandes de Ford et General Motors... Pauwels montre que :

1. Une grande partie du patronat US était pro-Hitler dans les années 30 et 40.
2. Cela n'a changé qu'au moment où les ventes des firmes US furent mises en danger par l'agressivité commerciale allemande en Amérique latine et ailleurs. Et par les occupations japonaises qui confisquaient tout le commerce en Asie. En fait, les Etats-Unis jouaient double jeu. Ils souhaitaient que la guerre dure longtemps. Pourquoi ?

D'un côté, les énormes profits que leurs sociétés réalisaient en Allemagne étaient en croissance. De l'autre côté, ils s'enrichissaient en prêtant à la Grande-Bretagne qui supportait tout le poids financier de la guerre. Washington posait d'ailleurs comme condition que Londres abandonne ses colonies après la guerre. Ce qui fut fait. Les Etats-Unis ont réussi à profiter de la Deuxième Guerre mondiale pour affaiblir leurs rivaux et devenir la seule superpuissance capitaliste. CITATIONS :
Henry Ford : «Ni les Alliés, ni l'Axe ne devraient gagner la guerre. Les USA devraient fournir aux deux camps les moyens de continuer à se battre jusqu'à ce que tous deux s'effondrent.
Le futur président Harry Truman. 1941 : «Si l'Allemagne gagne, nous devons aider la Russie et si la Russie gagne, nous devons aider l'Allemagne, afin qu'il en meure le maximum de chaque côté.»
Ce jeu cynique ne cessa que lorsque l'URSS vainquit Hitler. Alors seulement, les Etats-Unis se précipitèrent pour sauver leurs intérêts en Europe.
(Article de Michel Collon, écrivain et journaliste Belge)
«Au total, pendant le conflit, 8 milliards de dollars seront investis en Allemagne nazie par les firmes américaines.» *(Historia N° 669 ; Septembre 2002)*

Document 11

Henry Ford, au centre, décoré de «l'ordre allemand de l'aigle» par le consul allemand, Karl Capp (Détroit le 30 juillet 1938).

Un questionnement sur les civilisations

Face à l'horreur révélée des camps de concentration et des conséquences du largage des bombes atomiques, au lendemain de la guerre, la société commence à remettre en cause des conceptions et des certitudes qui prévalaient concernant le rôle des puissances occidentales dans le monde.
Les nations dominées remettent en cause le déni de leur souveraineté par les impérialistes qui s'étaient entre déchirés et qui en sortaient affaiblis.

MARTINIQUE : «AN TAN ROBE»

DOSSIER 7

Le relais direct du gouvernement de Vichy aux Antilles, c'est L'AMIRAL ROBERT.
«Sur le plan politique et administratif, une des premières décisions du nouveau régime a été la dissolution du Conseil Général et des Conseils Municipaux (assemblées élues) et l'installation de maires et de conseillers municipaux nommés par le gouverneur...

Document 1

Les mesures de répression touchent les militants des partis de gauche et des organisations démocratiques, mais aussi des hommes connus pour leurs convictions philosophiques et politiques. Les colonies n'échappent pas aux lois antisémites de Vichy qui excluent les juifs de bon nombre d'emplois, en particulier dans la fonction publique. Le nombre de juifs installés en Martinique semble relativement faible, à cette époque ; il s'agit de personnes de souche européenne et le recensement est obligatoirement fait par l'administration, conformément à la loi...

Hostilité au marxisme, corporatisme, condamnation de la lutte des classes et trilogie «Travail, Famille, Patrie» sont le lot quotidien. La loi du 31 octobre 1941 réprimant l'activité communiste ou anarchiste dans les colonies est promulguée dans le J.O.M. du 8 novembre 1941 : «Il est institué auprès de chaque tribunal une ou plusieurs sections spéciales..., les jugements rendus par la section spéciale ne sont susceptibles d'aucun recours ou pourvoi en cassation..., les peines sont l'emprisonnement, les travaux forcés à temps ou à perpétuité, la mort...» *La Martinique pendant la seconde guerre mondiale. M.H. LEOTIN*

La période connue en Martinique sous la domination «AN TAN ROBE» a été particulièrement difficile pour la population qui, soumise à d'énormes privations a fait montre d'une extraordinaire ingéniosité. L'île était soumise au blocus.

Document 2

«La résolution du Conseil Général de la Martinique, en date du 24 juin 1940, le jour même où l'amiral Robert annonce l'entrée en vigueur de l'armistice, peut être considérée comme la première manifestation de la Résistance en Martinique...Mais la Dissidence ne commence réellement qu'au moment où les Martiniquais subissent les rigueurs du blocus. Elle n'est pas seulement le fait de personnalités, d'élus ou d'intellectuels. Beaucoup de jeunes Martiniquais partent en dissidence pour échapper aux conditions difficiles que connaît le pays. Libérer la France de l'occupation allemande, c'est aussi libérer la Martinique du blocus, des pénuries du régime de plus en plus détesté de l'Amiral Robert. Les départs se font de nuit, en canots, pour rejoindre l'île de Sainte – Lucie ou l'île de la Dominique, d'où les fréquentes circulaires au sujet de vols de canots...

Document 3

Yves Goussard est né le 12 janvier 1928 à Fort-de-France, fils de Anatole Goussard et de Lucy Nardal. Durant l'année scolaire 1943-1944, il est élève de première au Collège de Raincy, en France. A 16 ans, avec tous les élèves de sa classe, il s'engage dans la Résistance.
Il est enrôlé par les Forces Françaises Libres. Le 26 août 1944, il est arrêté par les Allemands et déporté à Menbremm. Il sera porté disparu.

Le Comité Martiniquais de Libération Nationale est créé en 1943. Le ralliement de la Martinique à la France Libre a lieu officiellement en Juillet 1943, à la suite de manifestations de la population, en particulier à Fort-de-France le 24 juin 1943, à Saint-Pierre, au Lamentin. La colère au sein de la population foyalaise* s'accompagne du mécontentement des troupes terrestres en particulier au Camp de BALATA, au bord de la mutinerie.

La coordination entre le commandant TOURTET et le Comité Martiniquais de Libération Nationale permet d'éviter tout débordement incontrôlable par les autorités et de proclamer «LA DISSIDENCE» sans effusion de sang.»

M.H. LEOTIN

CHAPITRE XVII

QUAND REGNE LA BARBARIE

L'histoire de l'humanité est émaillée de moments où des groupes sociaux ou des Gouvernements se sont livrés à des tueries massives, à des atrocités effroyables sur des populations. Pour conquérir ou conserver le pouvoir, pour occuper et exploiter des territoires, par fanatisme religieux, se prévalant de justifications idéologiques, ils ont pillé et détruit, ils ont torturé et massacré des peuples et des populations sans défense. Des Croisades à la Guerre Sainte, du Massacre de la Saint- Barthélemy aux affrontements inter religieux en Inde, la religion a servi de prétexte à la barbarie.

L'entreprise coloniale menée par les européens s'est traduite par la traite des noirs, par l'esclavage et par le génocide des amérindiens.

On évalue le nombre des hommes, femmes et enfants arrachés au continent Africain, pendant la traite transatlantique, entre 12 et 14 millions, dont 15 % mourraient pendant le voyage (épidémies ou massacre réprimant les révoltes).

Ce sont, évidemment, les éléments les plus solides et les plus sains qui étaient ramenés des razzias, privant le continent de ses forces vives. Pourtant, aujourd'hui encore, des racistes développent la thèse que les problèmes du continent africain seraient liés à l'infériorité des peuples africains.

Document 1

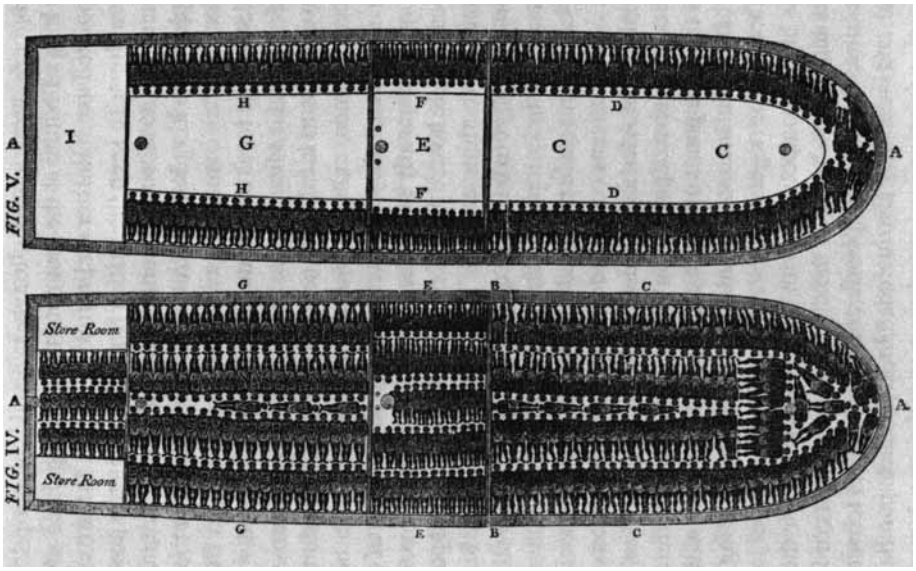

Coupe d'un navire négrier : Hommes enchaînés, femmes et enfants, étaient couchés et rangés de telle sorte que le navire puisse emporter le plus de «marchandise» possible.

Le pillage colonial s'est accompagné de la mort de millions d'êtres humains à l'occasion des conquêtes, de la répression des luttes de résistances, ou encore, dans les champs où les occupants imposaient la culture de produits d'exportation et sur les chantiers de construction nécessaires à l'exploitation économique des pays (lignes de chemins fer, etc.)

Les guerres pour le partage du monde se sont soldées par des millions de morts.

La deuxième guerre mondiale, particulièrement meurtrière de ce point de vue, avec les massacres horribles perpétrés par les troupes hitlériennes et japonaises, mais aussi, avec l'expérimentation par les USA des effets de deux bombes atomiques, faisant des centaines de milliers de victimes civiles à Hiroshima et Nagasaki, à un moment où la capitulation du Japon était quasiment acquise.

Au cours de l'histoire dite moderne, la barbarie a carrément été érigée en système :

LE NAZISME, qui prônait la supériorité de la race aryenne et le droit de conquérir un «espace vital» a conduit à la création de camps de concentration, de chambres à gaz et de fours crématoires.

Des millions d'êtres humains y ont été exterminés au prétexte qu'ils étaient juifs, tziganes, noirs, communistes ou homosexuels.

Ceux qui ont payé le plus lourd tribut ce sont les juifs (SIX MILLIONS DE MORTS) et les Tziganes (600.000 morts).

Document 2

Les paysans avaient les mains coupées, voyaient leur village brûlé quand ils ne livraient pas les récoltes exigées par les colons.

Document 3

Arrestation de juifs dans le ghetto de Varsovie par les troupes d'Hitler au milieu du XXe siècle

LA SEGREGATION (aux USA) et L'APARTHEID (en Afrique australe) sont des manifestations de la barbarie raciste. La prétendue supériorité de la race blanche avait déjà servi de prétexte à la «mission de civilisation» des colonialistes. Dans le cas de l'Apartheid, on a affaire à un système qui codifie et légalise l'oppression, l'exploitation et les discriminations au nom du dogme de la supériorité raciale..

En AFRIQUE DU SUD, c'est la création de réserves indigènes (Native land act), les emplois réservés aux blancs (loi de 1926), l'interdiction pour les noirs d'acheter des terres, etc. Mais ce sont aussi des tueries à répétition : Massacres de Port Elizabeth en 1920 et 1922 ; Massacres dans le Rand en 1942 et 1947 : 12.000 morts ; massacre de Shaperville en 1960 ; massacre des enfants de Soweto qui étaient venus manifester pacifiquement pour de meilleures conditions dans les écoles. (Officiellement 100 morts, mais un millier selon d'autres sources.

Le règne de la barbarie, c'est aussi la répression politique de masse pratiquée en URSS dans le cadre de la «guerre froide» ou encore dans les dictatures en Amérique latine jusque dans les années 90, avec l'élimination massive d'opposants, de syndicalistes, d'intellectuels.

Plusieurs massacres et GENOCIDES* ont heurté la conscience humaine au cours de l'histoire récente en particulier le génocide Arménien, le massacre de plus de 500.000 communistes et syndicalistes en Indonésie (1965), le massacre de Palestiniens au Liban (Sabra et Chatila), le massacre d'un millier d'écoliers en Afrique du Sud (Soweto 1976), le génocide au Cambodge et le génocide au RWANDA, où des civils ont été exterminés.

(Entre 1 et 2 millions de morts selon les sources.)

Document 4

Charnier de DACHAU en BAVIERE
Des infirmiers américains découvrent des corps de déportés (29 Avril 1945)

La lutte contre le TERRORISME* est devenue une préoccupation mondiale depuis que les Tours jumelles du World Trade Center ont été frappées aux USA le 11 septembre 2001 (près de 3000 morts). Mais cette forme de barbarie est loin d'être nouvelle. Elle est pratiquée par des groupes fanatiques mais aussi par des Etats. Terroriser les populations est, de plus en plus, un moyen mis en œuvre dans les stratégies de guerre. (Bombes à sous munitions, bombes assourdissantes, etc.)

Document 5

CENT JOURS D'EXTERMINATION AU RWANDA

(Le génocide débute le 6 avril 1994)

Pendant trois mois, la Radio Télévision Libre des Mille Collines encourage et guide jour après jour, heure par heure le génocide, dénonçant les Tutsi encore vivants à tel ou tel endroit. Les milices Interahamwe (issue du MRND, le parti présidentiel) et Impuzamugambi (issue de la Coalition pour la Défense de la République, organisation extrémiste composée de durs du régime Habyarimana*), exécutent ce qu'elles appellent «le travail», parfois assistées par les FAR*. Le «travail» consiste pour les extrémistes hutus à massacrer à travers tout le pays les Tutsi, ainsi que certains Hutus modérés réputés hostiles à ce projet et considérés comme des «traîtres». La population utilise essentiellement des machettes, des houes et des gourdins cloutés.

Des barrières sont montées sur toutes les routes du Rwanda pour arrêter les fuyards qui sont massacrés sur place. Généralement les autorités locales, parfois sous la pression de hiérarchies parallèles organisées par les préfets, prétextent la mise en sécurité des Tutsi pour les regrouper dans des lieux publics comme les stades, les bâtiments communaux, les écoles et les églises. Ensuite des groupes de miliciens achèvent les personnes, parfois précédés par les FAR qui commencent «le travail» avec des armements adaptés, des grenades notamment. Enfin les maisons de Tutsi sont systématiquement visitées par les miliciens pour sortir ceux qui s'y cachent et les massacrer.

Les massacres atteindront des sommets dans l'horreur. L'ampleur du massacre (en trois mois, 1 million de personnes sont tuées selon les autorités rwandaises après recensement, 800 000 selon l'ONU et l'OUA*), sa cruauté (des femmes enceintes sont éventrées pour tuer les fœtus, la violence sexuelle est fréquemment employée, des tueries ont lieu au sein de familles mixtes, le sadisme se manifeste dans de nombreux cas) et le nombre d'exécutants en font un des évènements les plus atroces du XXe siècle.
Des militaires des Forces armées rwandaises tentèrent de s'opposer au génocide le 12 avril 1994. Ils échouèrent...
A Butare, le seul préfet tutsi du Rwanda essaye de lutter contre le développement du génocide dans sa région. Il est destitué le 17 avril 1994. Le génocide démarre vraiment ensuite. Le 19 avril 1994 le Président du Gouvernement intérimaire vient sur place soutenir les autorités locales et la population par un appel «au travail»
Dans la région de Kibuye, dans le massif montagneux de Bisesero, lieu réputé pour leur résistance à d'autres périodes, des Tutsi se sont regroupés et ont tenté de résister aux autorités locales et aux miliciens en se battant avec des armes qu'ils leur prenaient. 65 000 Tutsi y sont enterrés dans un mémorial. 800 survivants ont été dénombrés par les soldats de l'opération Turquoise*.
Une exception à Giti, près de Kigali, aucun Tutsi n'a été tué, grâce aux autorités locales.
Le bourgmestre de Giti a été félicité par le président Bizimungu après la victoire du FPR*
La plupart des rescapés trouveront refuge dans les régions du nord-est du Rwanda, là où le FPR avance rapidement au début du génocide. Quelques rescapés réussiront à se cacher dans des marais ou des zones forestières. Les autres rescapés seront sauvés par des Hutu qui prendront le risque de les cacher, jusqu'à ce que le FPR arrive. La zone protégée par l'Opération Turquoise, à l'ouest du Rwanda sera la dernière zone investie par le FPR et celle où les massacres continueront le plus longtemps, les français ayant comme la Minuar* l'ordre de «rester neutre entre les factions rwandaises». Les Français sauvèrent toutefois 8 000 rescapés du stade de Nyarushishi au sud-ouest du Rwanda et 800 autres à Bisesero, ainsi que des groupes isolés au gré des circonstances.

(In wikipédia)

Note : Le gouvernement actuel du Rwanda accuse l'armée française de complicité avec les génocidaires, tandis que la France rend le FPR responsable de l'attentat contre le président Habyarimana qui est le point de départ du génocide.

Document 7

Document 6

Des prisonniers chinois enterrés vivants à Nankin. 1937.

AVEC PLUS DE 200 000 MORTS et d'innombrables femmes violées, les fameux «massacres de Nankin» marquent le début d'une longue série d'atrocités commises par le Japon, désormais allié de l'Allemagne nazie et de l'Italie fasciste, à l'occasion de ses guerres d'expansion asiatique.
Le conflit déclenché, le 7 juillet 1937, contre la Chine est particulièrement meurtrier : l'occupant videra de très vastes régions de leurs populations, notamment le Huabei, dans le but d'exterminer les militants du Parti communiste. Durant des années, des bombardements aveugles frapperont ainsi des villes chinoises comme Chongqing. Un grand nombre de civils sont massacrés ou meurent affamés. Le nombre total des victimes en Chine dépasse les dix millions.
L'armée japonaise ne connaissant ni permissions ni congés, de nombreuses femmes sont

enlevées au Japon ou en Corée pour devenir des «femmes de réconfort» (ian-fu), c'est-à-dire des esclaves sexuelles pour les soldats. Des Chinoises connaîtront le même sort. En dépit de l'introduction de ce système, le nombre de crimes sexuels de soldats sur des femmes des territoires occupés ne diminuera d'ailleurs pas. Pour s'assurer les «fonds secrets» dont elle a besoin, l'armée japonaise procède sur grande échelle à la production et à la vente d'opium, qui fait des ravages dans la population chinoise. Mais c'est l'Unité 731 qui commet les pires crimes : postée au nord-est du pays, elle développe un arsenal d'armes biologiques et chimiques qui seront réellement utilisées pendant la guerre, en violation du droit international humanitaire qu'énonce notamment le protocole de Genève. L'Unité 731 se rendra par ailleurs coupable des expériences pseudo-scientifiques, bien tristement célèbres, menées sur des civils et des prisonniers, à commencer par la vivisection...

Le Japon a beau envoyer un million de soldats, le gouvernement chinois ne capitule pas. La guerre se prolongeant, l'antagonisme avec les Etats-Unis se renforce. Afin de poursuivre les hostilités par ses propres moyens, Tokyo décide alors de fonder le grand Empire d'Asie de l'Est et du Sud-Est. Il s'agit notamment d'assurer son ravitaillement - surtout en carburant. En décembre 1941, il déclenche la guerre en Asie-Pacifique, transformant véritablement le conflit en seconde guerre «mondiale».
L'armée japonaise occupe Singapour et s'en sert de base avancée. Elle y massacre plusieurs dizaines de milliers de civils des communautés chinoises, assassinant tous ceux qu'elle suspecte de fomenter des actes antijaponais avant qu'ils ne passent à l'acte. Dans toute l'Asie du Sud-Est, elle ne s'en prend pas qu'aux activistes : quiconque est soupçonné d'avoir pris part à un «complot» est mis à mort. Vers la fin de la guerre, l'armée japonaise continuera à massacrer massivement partout en Asie, des Philippines à la Birmanie, des habitants qu'elle accuse de trahison au profit des Alliés.

Hirofumi Hayashi, in Manière de voir Monde Dipomatique Août Septembre 2005

Document 8

Des victimes civiles de la bombe lâchée par les Etats-Unis sur Hiroshima le 6 août 1945

Document 9

Enfants vietnamiens qui fuient le bombardement au napalm

CHAPITRE XVIII

LE MONDE DEPUIS 1945

1- LA GUERRE FROIDE

Les deux camps, socialistes et capitalistes, qui s'étaient partagés le monde après la deuxième guerre mondiale se sont confrontés dans le cadre de la «GUERRE FROIDE». Au plan économique, deux blocs rivaux s'affrontent : d'une part, les pays socialistes regroupés au sein d'un marché commun (CAEM), et d'autre part, les pays d' Europe de l'ouest, réunis dans la CEE en partenariat avec les autres pays occidentaux. Il faut rappeler qu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les USA ont mis sur pied le «Plan Marshall*» afin d'aider les pays de l'Europe occidentale à se redresser en résistant à l'avancée communiste.

Au plan idéologique, la lutte est impitoyable dans les deux camps. Le «MAC CARTHISME» n'a rien à envier aux «purges staliniennes» Cette opposition conduit aux guerres par procuration dans les pays du tiers monde d'où proviennent les ressources naturelles. Au plan militaire deux blocs s'opposent : le pacte de Varsovie et l'OTAN. Cette confrontation a donné naissance à la «course aux armements», chaque camp se dotant d'un effrayant arsenal nucléaire.

A - LA SITUATION AUX USA

Document 1

LE MACCARTHISME

«...Le maccarthysme n'a pas surgi du néant. Le terrain avait été préparé à la fois par la Chambre de commerce et par le F.B.I.

La première a diffusé à 650000 exemplaires, dès octobre 1946, une brochure affirmant que les communistes ou leurs amis sont infiltrés aux principaux échelons de l'appareil gouvernemental, notamment au département d'État, et dans diverses organisations, surtout les syndicats. La Chambre de commerce a de bonnes raisons de s'inquiéter : en 1946, le chômage s'accroît du fait de la démobilisation des anciens G.I., les prix alimentaires montent de 28 % entre juin et décembre, certains produits se raréfient sur les marchés, des grèves éclatent dans tout le pays. Aucun doute : des «subversifs» sont à l'œuvre. La Chambre de commerce préconise leur expulsion de tous les lieux où se forme l'opinion : écoles et universités, bibliothèques, journaux, studios de radio, de cinéma, de télévision.

Cet alarmisme se nourrit d'un rapport du F.B.I. dont la Chambre de commerce a eu connaissance. J. Edgar Hoover annonce que ses services préparent une «liste de tous les membres du parti (communiste) et des personnes dangereuses en cas de crise sérieuse avec l'Union soviétique». Car, ajoute-t-il, dans une telle hypothèse, il deviendrait nécessaire de «placer immédiatement en détention un grand nombre de citoyens américains» .

Le danger, en 1946, n'a rien de bien terrifiant. Si les Soviétiques ont mis la main sur la moitié de l'Europe, les Américains ne peuvent guère s'en étonner car ainsi fut fait en vertu de cet incroyable accord, conclu entre alliés en temps de guerre, que le langage courant désignera, de manière très approximative, comme le «partage de Yalta». Certes, l'U.R.S.S. dispose en Europe d'une nette supériorité militaire en matière de forces classiques, mais les États-Unis détiennent encore le monopole de l'arme atomique. Le rapport de forces en 1954 est, incontestablement, beaucoup plus propice à l'exploitation de la peur comme détonateur d'une nouvelle chasse aux sorcières...»

AFFAIBLIR LES SYNDICATS

Document 2

«...Toutes les occasions ont toujours été bonnes pour tenter de brider les syndicats. Pendant la première guerre mondiale, la Chambre de commerce de San-Francisco avait organisé en 1916 un grand défilé patriotique et elle avait créé un Law and Order Committee qui, à cette occasion, se proposait de «montrer aux salopards qu'ils vont trop loin» (to show the sons of bitches - where to get off). Ces «fils de chiennes», ce sont les syndicalistes. Or, une bombe explose sur le parcours du cortège patriotique. On en profite pour inculper Tom Mooney, qui est condamné à mort. Le juge qui a présidé le tribunal est tellement convaincu de son innocence que, avec obstination, il demande sa grâce à trois gouverneurs successifs de Californie.

Finalement, à la suite d'incroyables péripéties, Tom Mooney sera libéré après avoir fait vingt-trois ans de prison pour un attentat qu'il n'avait pas commis.

L'année suivante, l'attorney général Mitchell Palmer fait arrêter plus de 2 000 syndicalistes, dont 93

seront condamnés à des peines de prison. Mais rien ne décourage les ouvriers, comme le montre en septembre 1919 la grève de 350 000 métallos. «Comme un feu de prairie, l'incendie révolutionnaire balaie chaque institution de la loi et de l'ordre», déclare Mitchell Palmer qui, en 1920, fait arrêter des «gauchistes» dans une vingtaine de villes, dont 2000 à NEW YORK.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale,, impossible, hélas, d'utiliser les méthodes qui avaient fait merveille au lendemain de la première. Il faut recourir à des procédés plus civilisés. Tel sera le rôle de la loi Taft-Hartley, votée en juin 1947. En 1945-1946, les grèves de General Motors, des mineurs et des cheminots avaient convaincu le président Truman de demander une réglementation du droit de grève. La majorité républicaine, issue des «mid-term élections» de 1946, s'en chargera avec enthousiasme en votant la loi Taft-Hartley à laquelle Truman, la jugeant trop rigoureuse, oppose son veto. Mais le Congrès, par une majorité supérieure aux deux tiers exigés par la Constitution, décide de passer outre, et le projet prend force de loi en juin 1947.

Ce texte limite gravement les droits syndicaux conquis sous le New Deal et, dans l'esprit du décret présidentiel de Mars 1947 sur la loyauté des fonctionnaires, l'une des clauses oblige les dirigeants syndicalistes à attester sous la foi du serment qu'ils ne sont pas communistes. Afin de conserver sa représentativité légale, le Congress of Industrial Organisations(C.I.O.), après de vifs débats, expulse douze syndicats «rouges», ce qui ramène ses effectifs de 6 à 5 millions d'adhérents. La chasse aux sorcières dans les organisations ouvrières se révèle payante pour le patronat. Le cri d'alarme lancé par la Chambre de Commerce en 1946 a été entendu...»

(In Monde diplomatique - Janvier 1984)

DU BON USAGE DE LA DELATION

Document 3

La délation est au coeur du système organisé qu'est la chasse aux sorcières. Il fallait des dénonciateurs pour fournir de prétendues preuves aux commissions administratives qui limogeaient, comme aux tribunaux qui condamnaient. Les autorités utiliseront aussi bien des dénonciateurs anonymes — le collègue jaloux ou le voisin ignare — que des informateurs officiels, souvent grassement rémunérés. Les uns sont aussi peu fiables que les autres, mais qui veut la fin veut les moyens... Les délateurs «volontaires» que l'on contraint à donner des informations déjà connues sont cependant les plus recherchés : la délation devient le signe de leur rédemption.

Il s'agit de briser ceux qui ont eu des opinions différentes en les dégradant — dans leur être et dans leurs idées. Il est utile que certains aillent jusqu'à la délation, ne serait-ce que pour mettre en cause les autres. Mais il est indispensable que personne ou presque ne contre-attaque et ne défende publiquement des idées hétérodoxes. Il n'était ni criminel ni illégal d'être communiste mais, quoi qu'on puisse penser du communisme, cela le devient. Il est dorénavant criminel d'avoir fréquenté des communistes, d'avoir été en faveur des républicains en Espagne ou d'avoir signé l'appel de Stockholm.

La plupart des accusés se croient dès lors obligés d'abandonner leurs idées, de se justifier, y compris en arguant de la qualité de leurs origines, de s'expliquer en invoquant la pureté de leurs intentions ou leur ignorance politique. Certains tenteront cependant de résister à ce dérèglement des relations politiques et sociales qu'est la délation généralisée - généralisée car la délation publique s'accompagne d'une délation souterraine (le voisin, le collègue de bureau ou d'atelier), qui nourrit ces centaines de milliers de dossiers qui servent à contrôler l'orthodoxie de tous.

Bien des témoins refuseront simplement de parler — soit en ne comparaissant pas, et c'est l'exil auquel recourront beaucoup de gens du spectacle, soit en se taisant devant les diverses commissions devant lesquelles ils sont convoqués, et c'est le renvoi de leur emploi et/ou la condamnation à la prison pour outrage au Congrès. Ceux-là ne sont d'ailleurs pas toujours communistes. D'autres enfin plaident leur cause en déclarant n'être pas communistes et tentent tous les recours possibles, jusqu'à la Cour suprême : ils ont rarement gain de cause, voient de toute façon leur réputation flétrie et leur carrière brisée.

(Extrait de la Chasse aux sorcières, 1947-1957, de Marie-France Toinet.)

Document 4

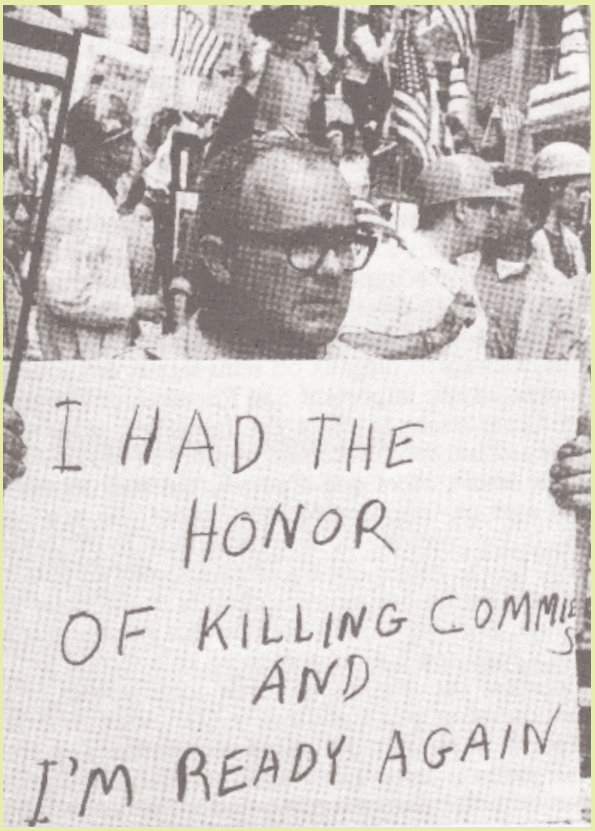

"J'ai eu l'honneur de tuer des communistes, et je suis prêt à recommencer". Manifestation de soutien à Nixon. New York, 1970

B - LA SITUATION EN URSS

A l'actif de L'URSS on peut mettre le développement économique et social, les progrès en matière d'éducation et de santé, l'émancipation des femmes. Les progrès sont indéniables en particulier quand on se rapporte aux conditions de vie des peuples avant la révolution Russe et qu'on prend en compte les conséquences de la guerre. Mais, toute la période qui a suivi la Révolution Russe, à l'image de ce qu'on a connu après la Révolution Française, se caractérise par une très grande instabilité. Le pays a connu des émeutes et des luttes d'influence au sein du gouvernement. Des vagues de procès, des camps de détention connus sous le nom de Goulag, les exactions de la police politique NKVD, puis du KGB, ont été dénoncées par ceux qu'on appelle des **DISSIDENTS**.

Lors du 20e congrès du Parti communiste de l'Union Soviétique, Nikita Khrouchtchev, son premier secrétaire, a présenté un rapport rendant Staline responsable de l'installation du système totalitaire en URSS. Si la réalité de la répression politique qui a sévi à l'époque stalinienne est indéniable, il reste que les historiens n'ont pas encore démêlé la responsabilité des différentes factions qui s'opposaient dans le pouvoir ni la part de la propagande liée à la guerre froide. (Documents 1, 2 et 3 et 4)

L'URSS STALINIENNE (1928-1941)

Document 1

RETENIR L'ESSENTIEL

«Construire le socialisme» en Union Soviétique : En politique, le parti communiste soviétique (P.C.U.S.), qui est le parti unique, domine l'État et la société. Staline, secrétaire général du parti, contrôle l'État qui organise les grands procès de Moscou en 1936-1938 et les déportations des «ennemis de classes», les koulaks, dans les camps de concentration sibériens (administration pénitentiaire du Goulag).

- En économie, la collectivisation forcée des terres rompt avec la NEP léniniste. Dès 1929, Staline décide la «dékoulakisation» des campagnes avec l'intégration forcée des koulaks dans les kolkhozes et les sovkhozes (coopératives et fermes d'État). L'industrialisation à outrance et la planification impérative achèvent de définir un idéal prolétarien et productiviste.

- «Que Staline ait toujours raison, cela revient à dire que Staline a raison de tout» (Gide)

- Les choix de Staline font entrer l'U.R.S.S. dans une terreur de masse dont il n'existe aucun précédent comparable. Le parti-État doit s'occuper de tous les aspects de la vie d'un individu (de sa naissance à sa vieillesse) et insiste sur l'adhésion unanime de la population au régime stalinien et à ses objectifs. L'ambition totalitaire signifie une soumission plus grande de l'État et de la société civile au parti unique, une terreur physique plus forte et une exaspération du culte de la personnalité. Ainsi, les instruments d'éducation (écoles, associations de jeunes), de défense (l'Armée rouge), d'encadrement (le parti communiste) n'ont qu'une finalité : donner naissance à un nouveau type de citoyen, l'homo sovieticus, pétri de marxisme-stalinisme. La police secrète du parti, l'O.G.P.U.-N.K.V.D., soumet la société soviétique à une surveillance de tous les instants.

(In Objectif Brevet ; Christophe Saïsse : Hachette)

PERE OU BOURREAU DES PEUPLES ?

Document 2

«Trois ans après sa mort, les communistes soviétiques, brutalement, au cours d'un congrès désormais fameux, le XXe de leur Parti (Février 1956), se mirent à présenter le sublime héros de la veille sous les traits de l'homme au couteau entre les dents, utilisant à son égard une critique et des invectives que «l'occidental moyen» ne se permettrait plus depuis longtemps.

Il y a de quoi dérouter l'historien consciencieux, d'autant plus que les documents sur la période stalinienne et aussi, malheureusement sur la période post- stalinienne, ne sont pas souvent d'une valeur convaincante.»

Albert DEMAZIERE ; In introduction à une brochure consacrée à Staline.

Document 3

EXTRAIT DU DISCOURS A LA COMMISSION DU IIer CONGRES PAN-UNIONISTE DES KOLKHOZIENS DE CHOC (15 FEVRIER 1935)

«Si vous voulez consolider l'artel, si vous voulez avoir un mouvement kolkhozien de masse, qui doit embrasser des milliers de foyer, et non des unités et des centaines, si vous voulez arriver à ceci, vous devez prendre obligatoirement en considération les intérêts communs des kolkhoziens, mais aussi leurs intérêts privés...

Et en général, vous voulez étouffer le kolkhozien. Cette affaire ne marchera pas. C'est incorrect. Vous êtes des gens avancés, je comprends que vous vous préoccupez beaucoup. Mais tous sont-ils des kolkhoziens comme vous. Vous êtes pourtant une minorité dans les kolkhozes. La majorité pense quelque peu autrement. Faut-il prendre ceci en compte ou non ? Je pense qu'il faut le prendre en compte...

IL vaut mieux admettre carrément, ouvertement et franchement, que dans le foyer kolkhozien il doit y avoir une exploitation individuelle, de peu d'importance mais individuelle. Il vaut mieux partir du fait qu'il y a une exploitation de l'artel, sociale, grande, importante et décisive, indispensable pour la satisfaction des besoins sociaux et qu'il y a de pair avec elle une exploitation individuelle petite, indispensable pour la satisfaction des besoins privés du kolkhozien...»

J. Staline

Document 4

EXTRAIT DU DECRET du 19 AVRIL 1938

La pratique montre que la direction et les présidents des Kolkhozes, au lieu de respecter les statuts de l'artel agricole et ne pas tolérer l'arbitraire à l'encontre des kolkhoziens, commettent eux-mêmes des actions illégales. Le contrôle a établi que la majorité écrasante des exclusions des kolkhozes ne se base sur absolument aucun fondement, s'opère sans aucun prétexte sérieux n'ait été fourni, sous des motifs les plus insignifiants....

Le Conseil des Commissaires du peuple de l'URSS et le Comité Central du PC US décrètent :

1- Interdire de mener l'épuration des kolkhoziens sous quelque prétexte que ce soit.

2- Interdire l'exclusion du sein des kolkhozes des membres des familles des kolkhoziens motivée par le départ d'un membre de la famille...

(Signé par STALINE et MOLOTOV et publié dans la Pravda du 20 avril)

Document 5

EXTRAIT DU DISCOURS PRONONCE AU PALAIS DU KREMLIN A L'OCCASION DE LA PROMOTION DES ELEVES SUPERIEURS DE L'ARMEE ROUGE (4 mai 1935)

Camarades, on ne saurait nier que ces derniers temps nous eussions remporté de grands succès aussi bien dans le domaine de l'édification que dans celui de la gestion. A ce propos, on parle trop chez nous des mérites des dirigeants, des mérites des chefs. Mais ce n'est pas de cela que je voudrais parler aujourd'hui. Je tiens à dire quelques mots au sujet de nos cadres en général et des cadres de notre Armée Rouge en particulier...

Or, en fait, nous enregistrons nombre d'exemples de bureaucratisme sans cœur et une attitude franchement scandaleuse à l'égard des collaborateurs. C'est ce qui explique proprement qu'au lieu d'apprendre à connaître les hommes pour, après seulement leur confier des postes, bien souvent on les déplace comme de simples pions. Nous avons appris à bien apprécier les machines et à faire des rapports sur la technique de nos usines et de nos fabriques. Mais je ne connais pas un seul exemple où l'on ait rapporté avec le même empressement sur le nombre d'hommes que nous avons formés, au cours de telle période, et comment nous les avons aidés à se développer, à se retremper au travail. A quoi cela tient-il ? C'est que, chez nous, on n'a pas encore appris à apprécier les hommes, les travailleurs, les cadres...» *J. Staline*

DOSSIER

REFLEXION SUR L'HISTOIRE

Document 1

«En septembre 1994, nous avons inauguré, dans notre revue, une rubrique «Histoire». Notre propos était d'évoquer les étapes décisives qui ont mené à l'élaboration des lois sociales donnant aux travailleurs du monde entier le droit de vivre plus dignement. Des premiers mouvements d'entraide des bâtisseurs de pyramides ou de cathédrales jusqu'aux regroupements solidaires des ouvriers d'usines et aux lois sur la sécurité sociale, la retraite, l'assurance maladie, nous avons tenté de retracer le cheminement d'une prise de conscience et le développement d'une action exigeante de liberté et de justice. Le choix de nos sujets, le point de vue adopté, de même que les sources consultées (histoire de la mutualité, des syndicats, de la condition ouvrière...) relevaient d'un parti pris assumé : celui d'affirmer notre conviction que le bien-être, la santé, la sécurité, le droit au respect, sont des droits indéfectibles des hommes, mais qu'ils doivent être conquis au prix de luttes toujours recommencées. Nos arrière-pensées ainsi avouées, pouvons-nous dire que nous avons accompli une démarche d'historiens ou un travail militant ? Avons-nous,comme le dit Marc Ferro «mis l'histoire sous surveillance en donnant à notre analyse un éclairage particulier au détriment de l'objectivité historique ?...»

Article «Contrôler le passé pour maîtriser le présent ?» in Le Courrier des Mutuelles N° 173 - Décembre 2000

Document 2

«Du XII[è] au XIV[è] siècle la production historiographique trouvait sa source dans le milieu seigneurial, monarchique, et le chroniqueur était le protégé des grands.
Dès le XVI[è] siècle, désormais, en milieu urbain, l'historien est un membre de la haute bourgeoisie au pouvoir, tel Leonardo Bruni, chancelier de Florence de 1427 à 1444, ou un haut fonctionnaire de l'État, dont les deux plus célèbres exemples sont, toujours à Florence, Machiavel, secrétaire de la chancellerie florentine (bien qu'il ait écrit ses grandes œuvres après 1512, date où il fut chassé de la chancellerie par le retour des Médicis) et Guicciardini, ambassadeur de la République florentine, puis serviteur successivement du pape Léon x et du duc de Toscane, Alessandro.
C'est en France qu'on peut le mieux suivre une tentative de domestication de l'Histoire par la monarchie, notamment au XVII[è] siècle, où les défenseurs de l'orthodoxie catholique et les partisans de l'absolutisme royal condamneront comme «libertinisme» la critique historique des historiens du XVIe siècle et du règne d'Henri IV dont la pensée était parfois un peu trop «libre». Cette volonté d'appropriation idéologique de la mémoire se manifesta par l'appointement d'historiographes officiels du XVI[è] siècle à la Révolution. ..»

Article de Michèle Frégosi «Ce sont les vainqueurs qui écrivent l'histoire» in Courrier des Mutuelles N° 174 -Mars 2001

Document 3

«Y a-t-il une histoire impartiale ? Comment un historien juge-t-il qu'un fait est notable ou non ? Il en juge arbitrairement». *Anatole France*

«Aussi longtemps que les lions n'auront pas leur historien, les récits de chasse tourneront toujours à la gloire du chasseur.» *Proverbe Africain*

2 - LA SITUATION AU PROCHE-ORIENT

Depuis 60 ans, la situation reste explosive au Proche orient. Le conflit le plus persistant et le plus meurtrier oppose l'armée israélienne aux Palestiniens. Pour comprendre ce conflit, il faut remonter à la création du mouvement SIONISTE. (Théodore Hertz 1897). Sur la base de leur identité Juive, les sionistes décident d'aller coloniser la Palestine. Depuis l'Europe, avant la première guerre mondiale, ils financent déjà l'installation de colonies. Le 10 Février 1917, l'organisation sioniste mondiale représentée par Chaïn Weizmann entame des négociations avec le gouvernement Britannique qui soutient leur initiative ; le 2 novembre 1917, Lord Balfour appelle à la création d'un foyer juif en Palestine.

Document 1
1920 : la Palestine à la veille du mandat britannique (Carte Monde Diplomatique)

Document 3

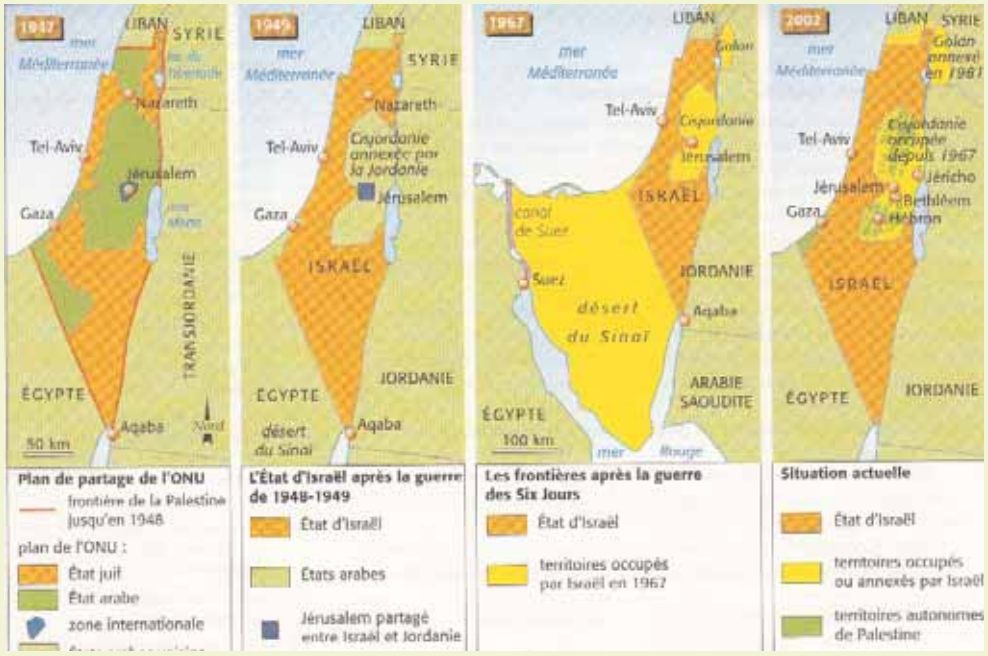

100.000 MARKS POUR LES SIONISTES

«11 Septembre 1910 : La colonisation de la Palestine est le thème central du XII[è] congrès des sionistes allemands. Il est précisé qu'il existe désormais 32 colonies juives en Palestine. 56.000 juifs se sont fixés à Jérusalem. 8.600 dans la région de Tibériade.
Les sionistes allemands mettent 100.000 marks à la disposition de la prochaine coopérative sioniste qui s'établira en Palestine.»

(In Chronique du 20e siècle, Jacques Legrand)

En 1945, la Palestine est encore sous mandat britannique. Aux côtés des 1.250.000 Palestiniens arabes, on compte 560.000 juifs arrivés pour la plupart entre les deux guerres. Leur immigration a été favorisée par les Anglais qui soutenaient la cause SIONISTE*.
Des incidents opposent les deux communautés.
Après la deuxième guerre mondiale, L'ONU adopte, une résolution le 29 Novembre 1947, divise la Palestine en trois parties :

- Un Etat juif composée de la Galilée orientale, d'une longue bande côtière et de la plus grande partie du désert du Neguev ; (55% du territoire pour 30 % de la population), avec le projet d'accueillir les juifs venant d'Europe ; (Les massacres perpétrés par les nazis accréditent la thèse sioniste de la nécessité d'un Foyer juif)
- Un Etat arabe composé de la Galilée occidentale, du centre de la Palestine, la Samarie et la Judée, la région de Gaza et l'ouest du Neguev.
- Jérusalem, internationalisée sous le contrôle de l'ONU.

Document 4

Les Palestiniens chassés de leurs terres et de leur pays. (JAFFA 1948)

La ligue arabe-composée de l'Egypte, l'Irak, la Syrie, le Liban, la Transjordanie et l'Arabie Saoudite, tout en exprimant sa sympathie pour les juifs persécutés en Europe refuse que les Palestiniens paient, à la place des Européens, pour un crime qu'ils n'ont pas commis.
A la suite de la proclamation de l'Etat d'Israël par Ben Gourion le 14 mai 1948, les armées des Etats de la Ligue pénètrent en Palestine. C'est la première guerre Israélo-arabe. A la suite de «La guerre des six jours» en Mai 1967 et de la «Guerre du Kippour» en octobre 1973 –cette dernière a failli se transformer en conflit entre les USA et l'URSS- Israël a occupé de nouveaux territoires.

3 - DE LA FIN DES EMPIRES COLONIAUX AU RENFORCEMENT DE L'IMPERIALISME*

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, l'Asie, le monde arabe et l'Afrique noire connaissent un mouvement d'émancipation* qui aura pour conséquence l'effondrement des empires coloniaux. Légitimés par L'O.N.U., qui prône la nécessaire émancipation de tous les peuples, les peuples des pays colonisés se dressent pour leur liberté.

Depuis les années 20, la lutte pour la libération de l'Inde avait pris de l'ampleur sous la direction du Mahatma GANDHI* et du Parti du Congrès. La lutte est essentiellement pacifique (refus de participation administrative ;

boycott des produits anglais, manifestations de masse). Les Anglais vont se retirer, mais alors que Gandhi voulait un seul Etat où cohabiteraient Indous et musulmans, ils organisent une partition* du pays. Le 15 août 197, à côté de l'Inde, sont créés le Pakistan Occidental et le Pakistan Oriental, majoritairement peuplés de musulmans. Le nouveau chef d'Etat indien c'est NEHRU.

En Indonésie, occupée par le Japon entre 1942 et 1945 (les Hollandais qui colonisaient le pays jusqu'alors avaient été internés dans des camps de concentration), le chef nationaliste SOEKARNO proclame l'Indépendance dès la capitulation du Japon. Les Hollandais veulent reprendre le contrôle de leur ancienne colonie mais ils sont obligés de reconnaître l'indépendance de l'Indonésie en 1949.

La France, quant à elle, s'accroche en Indochine. Le 29 août 1945, HO CHI MIN, dirigeant du mouvement de libération, proclame l'indépendance de la République Démocratique du Viêt-Nam.

Document 1

Le ravitaillement de l'armée de libération est assuré par de simples bicyclettes ou à dos d'hommes.

La France commence la guerre en Novembre 1946. Son armée sera défaite à DIEN BIEN PHU le 7 mai 1954. Mais la Conférence de Genève partage le Vietnam en deux Etats. Dans la foulée, le Laos et le Cambodge obtiennent leur indépendance.

Document 2

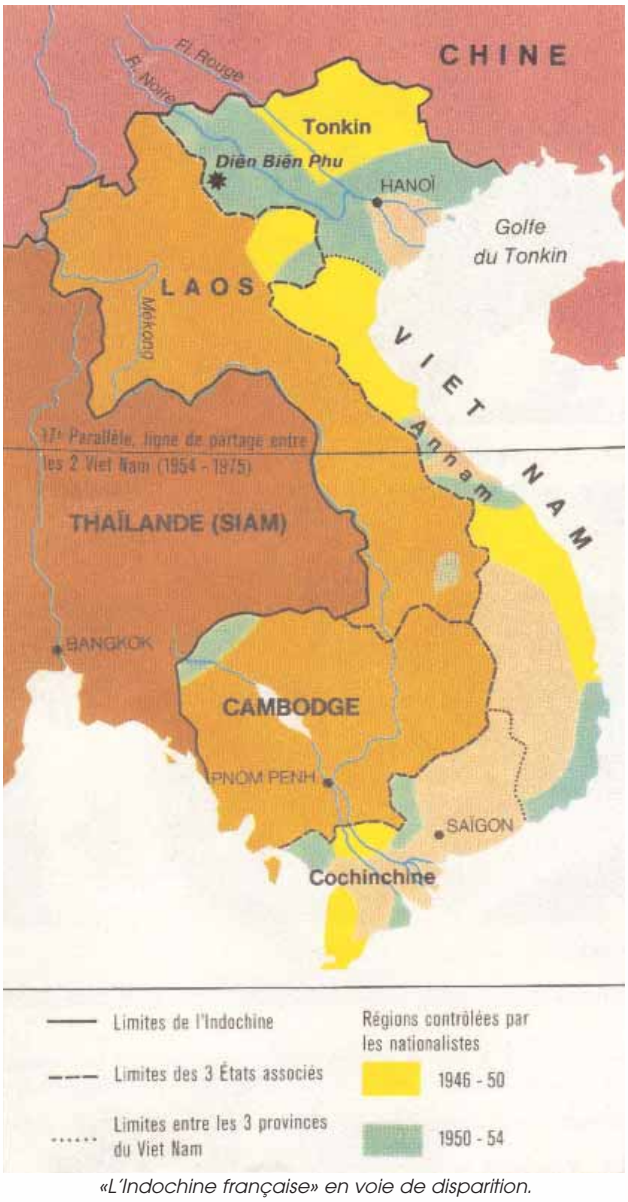

«L'Indochine française» en voie de disparition.

LA CONFERENCE DE BANDOUNG

En 1955, les peuples d'Asie et d'Afrique qui ne veulent se ranger dans aucun des deux «blocs» issus de la guerre, se rencontrent à Bandung (En Indonésie). C'est le mouvement des «non-alignés».

Nasser, le dirigeant Egyptien, apparaît comme le leader du monde arabe. En 1956, le Canal de Suez est nationalisé*. Les troupes franco anglaises appuyées par Israël interviennent. Mais les «deux grands» font pression pour mettre fin au conflit.

LA DÉCOLONISATION EN AFRIQUE DU NORD

La France se désengage du Maroc et de Tunisie mais est confrontée au soulèvement du peuple Algérien colonisé depuis 1830. En 1960, l'impasse militaire dans laquelle se trouve l'armée française face à la guérilla du FLN, les manifestations populaires en Algérie et le caractère de plus en plus impopulaire de la guerre en France même, ont pour conséquence l'ouverture de négociations qui déboucheront sur les Accords d'Evian (mars 1962). C'est l'exode des Européens et des Harkis qui s'étaient rangés aux côtés des colonialistes Français.

LA GUERRE D'ALGERIE

Document 3

Nehru et Nasser à Bandoung

La guerre d'Algérie est la lutte la plus importante menée par une colonie africaine pour sa libération. Elle est une des causes essentielles de l'indépendance de l'Afrique Noire.

La réalité, pour les Algériens, était que pendant plus d'un siècle, ils se sont vus interdire l'accès du Parlement où seuls les colons pouvaient se faire entendre, cependant qu'ils étaient soumis à toutes les obligations d'un Français, y compris le service militaire ; que les modifications d'ordre constitutionnel intervenues après la Deuxième Guerre mondiale n'ont pas empêché qu'un million de colons eussent le même nombre de représentants que dix millions d'Algériens dans les Assemblées métropolitaines et algériennes ; que la presque totalité des entreprises agricoles, industrielles et financières soient demeurées entre les mains de ces colons, anomalies dont la liste pourrait être beaucoup plus longue.

L'appartenance de l'Algérie à l'Union française en qualité de département d'Outremer n'avait apporté aucun changement fondamental à cet état de fait, lorsqu'en novembre 1954 certains éléments du peuple algérien ont pris les armes pour tenter d'arracher par le combat ce qu'ils n'avaient pu obtenir par d'autres voies.

Dans un appel alors diffusé par le Front de Libération nationale, les objectifs de la lutte sont ainsi précisés :

- reconnaissance de la nationalité algérienne ;
- reconnaissance de la souveraineté algérienne une et indivisible ;
- libération de tous les détenus politiques, levée de toutes les mesures d'exception et arrêt de toutes les poursuites contre toutes les forces combattantes.

Dans les documents, il est déclaré en outre :

«Les intérêts français, culturels et économiques, honnêtement acquis, seront respectés ainsi que les personnes et les familles.

«Tous les Français désirant rester en Algérie auront le choix entre leur nationalité d'origine et la nationalité algérienne.

«Les liens entre la France et l'Algérie seront définis et feront l'objet d'un accord entre les deux puissances sur la base de l'égalité et du respect de chacune.»

La rébellion armée, considérée à l'origine comme une initiative d'activistes isolés, s'est transformée en une guerre de plus de sept ans, entraînant de part et d'autre des centaines de milliers de morts, des ruines, des destructions de toute sorte, et, pour le budget français, la perte d'un nombre incalculable de milliards.

(Lamine Gueye : Itinéraire Africain, Présence Africaine, Paris, 1966, p. 184-185.)

Document 4

Patrice Lumumba
Né le 2 juillet 1925, assassiné le 17 janvier 1961

Au cours des luttes de décolonisation, des conflits régionaux ont été suscités et de nombreux dirigeants anti-impérialistes progressistes ont été assassinés par des dictateurs ou à l'occasion de coups d'état orchestrés par des services secrets des puissances coloniales.

Cela permettait à celles-ci d'en enfreindre le développement et de continuer la propagande raciste prétendant que les noirs ne peuvent que s'entredéchirer et que les coups d'état étaient une dérive propre au continent africain.

Document 5

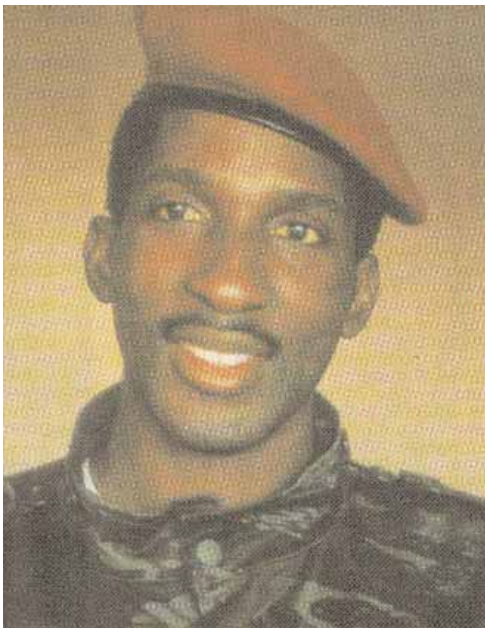

Thomas SANKARA
Président du Burkina Faso de 1983 à 1987.
Assassiné le 15 octobre 1987, à l'âge de 38 ans.

DOSSIER 8

MARTINIQUE : LE MARTINIQUAIS FRANTZ FANON ET LA REVOLUTION ALGERIENNE

«Frantz FANON est né à Fort-de-France le 21 juillet 1925. Il meurt à Washington le 6 décembre 1961, à l'âge de 36 ans, des suites d'une leucémie. Il est inhumé au cimetière d'Alger. Médecin psychiatre, écrivain, combattant anticolonialiste, FANON a marqué notre siècle par sa pensée et son action, en dépit d'une vie brève.

Document 1

FRANTZ FANON

Il fit ses études à la faculté de Lyon et fut nommé, en 1953, médecin-chef de l'hôpital psychiatrique de Blida en Algérie. Il avait déjà publié, en 1952, «Peau noire, masques blancs». En 1956, deux ans après le déclenchement de la guerre de libération nationale en Algérie, Fanon choisit son camp, celui de ceux qui luttent contre le colonialisme : il remet sa démission de son poste à l'hôpital et rejoint le Front de Libération nationale. Il eut d'importantes responsabilités au sein du FLN, membre de la rédaction de son organe central, «El Moudjahid», chargé de mission auprès de plusieurs Etats d'Afrique noire, ambassadeur du Gouvernement provisoire de la République algérienne au Ghana (1960). Il échappa à plusieurs attentats au Maroc, en Italie. Jusqu'à sa mort, il s'est donné sans limites pour la cause de la libération des peuples opprimés...» Plusieurs Martiniquais ont déserté l'armée française pendant la guerre d'Algérie, refusant de combattre un peuple opprimé. L'avocat Marcel Manville a été l'un des défenseurs des patriotes algériens poursuivis par la justice française.

Frantz Fanon

L'INSURRECTION DE MARS 1947 A MADAGASCAR

L'insurrection nationaliste qui débute dans la nuit du 29 au 30 Mars 1947, à Madagascar, a été noyée dans un bain de sang. 89 000 morts d'après les sources de l'état major français, 100 000 à 200 000 morts victimes de la répression, selon les témoins.

Document 2

Récits et témoignages <<<<<(article de Pierre Enckell paru dans «l'Evénement du Jeudi», mai 1991 : «Dans les poubelles de l'histoire de France»).

«Zovy ? («Qui vive ?») Vorana («Oiseau»). Les mots de passe adoptés par les insurgés volent dans la nuit. Sur la côte orientale de l'île, quelques centaines de Malgaches attaquent les garnisons, les postes de gendarmerie, des bâtiments administratifs et plusieurs concessions européennes. A Moramanga, deux mille rebelles, armés de couteaux et de mauvais fusils mais soutenus par une quarantaine d'officiers malgaches mutinés, encerclent le camp Tristani. L'hôtel Larrieu, où logent la plupart des officiers français, est à son tour attaqué. Dans la même nuit, on note des signes d'effervescence à Diego-Suarez et à Tananarive. L'insurrection malgache vient de commencer. Jusqu'en juillet, la fièvre ne cessera de monter. D'urgence, Paris envoie la Légion étrangère pour rétablir une situation chaque jour un peu plus explosive.

En guise de propagande, écrit le journal «le Monde», les avions lâchent des prisonniers vivants à hauteur des villages suspects. Quant aux unités chargées de la pacification, elles reviennent du combat en exhibant des lobes d'oreilles.

Au commissariat de Diego-Suarez, le commissaire Thieux, juge délégué au pouvoir judiciaire, soumet les inculpés à des tortures diverses : coups, piqûres d'épingle, «cheval de bois», traction de la verge au moyen d'une ficelle et pression des testicules. A Ambilobe, coups de marteau répétés sur la tête, fouet, fer rouge, la victime suspendue parfois à vingt centimètres du sol reçoit

des coups de nerf de bœuf. Au camp Pardes, les détenus sont reçus à coups de baïonnette, de crosse, de poing et de pied. Au camp Lazaret, les sévices et l'alimentation de famine (cent cas de béribéri causent environ 80 décès. Au camp du kilomètre 14, le chef surveillant Daniel Godrofo vole une partie de la nourriture des détenus qui sont soumis à des travaux forcés. En Février 1948 encore, le détenu Rakotondramboa est roué de coups par un serpent, il saigne des fosses nasales, des oreilles, de la bouche. On le coffre dans un garage, sans soins pendant douze jours.

Le père Poutrain témoigne des massacres de Mamanjary : Un gendarme bombarde l'intérieur de la prison de grenades, 12 prisonniers sont exécutés par le chef de district ; dans la même nuit, les 20 à 25 prisonniers entassés dans la salle de la douane furent massacrés en poussant des hurlements épouvantables. A Moramanga, des otages sont enfermés dans trois wagons plombés. Une nuit, ces wagons sont mitraillés par les militaires. Vision d'horreur. Il reste 71 survivants sur les 166 otages ; quelques jours plus tard, ils seront fusillés en trois ou quatre groupes. Un seul, qui n'a pas été blessé mortellement, parvient à se hisser hors du charnier, et à survivre clandestinement pendant des années. L'affaire des wagons de Moramanga eut, il est vrai, une suite judiciaire : la S.N.C.F. intenta un procès à l'armée pour destruction de matériel ferroviaire....»

NOUVELLE CALEDONIE OU KANAKY ?

L'île a été nommée «Nouvelle Calédonie» par James COOK qui y a abordé en 1774. Les indépendantistes mélanésiens l'appellent «**KANAKY**». Colonisé par la France en 1853, le pays a vu sa population décimée par les armes, l'alcool et les maladies inconnues jusqu'alors. Traités comme des bêtes, des canaques seront exposés à l'exposition coloniale de 1931 à Paris. Les rébellions contre le vol de leurs terres étaient cruellement réprimées. Des 100 000 qu'ils étaient en 1853, il ne restait plus que 20 000 en 1920. Comme en Afrique, le statut d'indigénat est imposé.

Le mouvement de Libération prendra un essor significatif et sera connu au niveau international dans les années 1980. Le **Front de Libération National Kanak et Socialiste** (FLNKS), créé en 1984 mène des actions sur tout le territoire pour boycotter des élections organisées par la France. Deux de ces leaders sont abattus par l'armée française. (Eloi Machoro et Marcel Nonaro). La lutte devient alors plus radicale. Des militants retiennent en otage des gendarmes à Ouvéa. L'armée donne l'assaut. 19 Kanaks sont tués.

La mobilisation des Kanaks et le soutien dont ils bénéficient au niveau international conduiront à la signature, en Juin 1988, des accords Matignon-Oudinot prévoyant un référendum sur l'avenir du territoire. Par la suite l'un des principaux négociateurs kanaks, président du FLNKS et du «GOUVERNEMENT PROVISOIRE», **Jean-Marie DJIBAOU**, a été assassiné.

Mais la population de Kanaky est profondément divisée sur l'avenir du pays. Ceux qu'on appelle les «caldoches» descendants des colons Français, mais aussi descendants de ceux , comme les «Communards» de 1870, que la France avait déportés, grossis des nouveaux immigrants dont le ministre Pierre Messmer avait encouragé la venue, sont majoritaires par rapport à la population mélanésienne originelle. Ils entendent rester rattachés à la France. Les rivalités sont vives et parfois violentes. Malgré les accords signés, la France continue à contester l'électorat qui devra se prononcer lors de la prochaine consultation d'autodétermination.

Les conclusions objectives qui peuvent être tirées d'une étude scientifique de l'histoire des différents peuples sont que :

- premièrement, aucune civilisation ne peut se prétendre supérieure à une autre,

- deuxièmement, sauf à avaliser les idéologies racistes et à se satisfaire d'affirmations spécieuses, on doit reconnaître qu'il n'existe aucun «peuple élu», aucun pays «patrie des droits de l'homme», aucun dépositaire de la liberté, de la démocratie, de l'art ou de quelque autre création humaine que ce soit..

MARTINIQUE : L'EVOLUTION A PARTIR DE 1946

LA DEPARTEMENTALISATION

Document 1

«La transformation des «quatre vieilles colonies» que sont la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion s'explique par deux facteurs concomitants.
D'abord, la France veut trouver un moyen de maintenir ces pays sous sa domination à l'heure où de nombreuses colonies luttent pour leur indépendance et dans un contexte où l'opinion publique internationale pose la question de la décolonisation.
Depuis longtemps, et aujourd'hui encore, la France n'a de cesse de rappeler ses ambitions de puissance mondiale dans un monde où la compétition est de plus en plus acharnée. Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la France est reléguée au rang de puissance de seconde zone, mais elle tient à retrouver sa place dans le monde et, dans le contexte de la guerre froide, les îles jouent encore un rôle déterminant dans le contrôle des routes maritimes. Cette position stratégique est constamment rappelée : «la Martinique est un point d'où la France doit rayonner sur cet océan et l'Amérique» dit **de GAULLE**...
Le deuxième facteur, c'est que la loi d'assimilation» correspondait au voeu plus que centenaire de la bourgeoisie de couleur martiniquaise.
Déjà, en 1823, autour de **BISSETTE** la couche moyenne réclamait l'égalité des droits avec les Blancs et faisait remarquer que «les gens de couleur libres, fidèles et loyaux sujets supportant les mêmes charges et con courant de toutes leurs facultés à 1a prospérité de la mère patrie, doivent jouir sans restrictions de tous le droits civils et politiques que la Charte accorde à tous les Français». Le Conseil général s'inscrit dans la même perspective en 1945 : il «espère que la nouvelle Constitution française fera droit aux revendications unanimes et constantes des vieilles colonies en ce qui concerne leur assimilation aux départements français. Le Conseil général s'engage à collaborer pour développer le prestige de la France qu'il souhaite voir forte et heureuse»... Pour Aimé **CESAIRE** et **Léopold BISSOL** : «cette intégration sera la conclusion logique du double processus historique et culturel qui, depuis 1635, a tendu à effacer toute différence importante de mœurs et de civilisation entre les habitants de la France et ceux des territoires et à faire que l'avenir de ceux-ci ne peut plus se concevoir que dans une incorporation encore plus étroite à la viemétropolitaine»...(...) au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, l'assimilation signifiait la disparition définitive du régime honni de l'amiral ROBERT, de cette période de pénuries et de discriminations où les masses vivaient dans la hantise de la faim. Devenir Français à part entière, c'était la garantie d'avoir accès à l'école, aux services de santé publique, à la protection sociale, à la retraite pour les vieux travailleurs...»

Pourtant,
«...la retraite pour les vieux travailleurs, la sécurité sociale, le code du travail ne sont pas arrivés ici par la magie bénéfique de la départementalisation. Dans tous ces domaines, les travailleurs ont dû mener de longues luttes pour arracher la moindre conquête sociale. Ces mouvements, parfois extrêmement durs, se sont terminés pour certains dans une répression sanglante.
La mise en place de la Caisse de Sécurité sociale et d'Allocations familiales s'est réalisée après d'âpres combats menés par les représentants syndicaux **CGT, CGT-FO et CFTC** au Conseil d'administration, afin de repousser l'hostilité des patrons inquiets des répercussions financières. On connaît l'action opiniâtre des vieux militants communistes comme **Victor LAMON** ou **Albert PLATON**.
Les mutuelles, syndicats et cartels de fonctionnaires ont dû mener plusieurs mouvements, dont une grève de 65 jours.
Mais c'est surtout du côté des ouvriers que la lutte a été la plus difficile pour toucher un salaire décent, défendre son pouvoir d'achat, obtenir l'alignement du salaire minimum dans l'agriculture sur celui de l'industrie et du commerce, arracher la mensualisation et le respect des conditions d'hygiène et de sécurité dans les entreprises. L'histoire du mouvement ouvrier, en 50 ans de départementalisation, est jalonnée de grèves sanglantes, de procès, d'emprisonnements où la liste des martyrs s'allonge chaque année...»

M-H. LEOTIN (APAL)

LES EVENEMENTS DE DECEMBRE 1959 EN MARTINIQUE

Document 2

Au tournant des années 1950-1960, la Martinique bascule. Les usines à sucre commencent à fermer dans le Nord - Atlantique, à Vivé, au Lorrain. La capitale, Fort-de-France, accueille dans ses quartiers périphériques des milliers de travailleurs chassés des campagnes. C'est l'explosion de «la mangrove urbaine». La population foyalaise passe de 60 000 personnes en 1954 à 85 000 en 1961...

Surpopulation, rareté des emplois, désoeuvrement de la jeunesse, les circuits d'entraide familiale et d'auto-consommation agricole fonctionnent mal en ville. Décembre 59, émeute urbaine, est par là même un premier signe de la déstructuration de la société martiniquaise. Parallèlement, l'environnement mondial change. La fin des années 50 est marquée par les grandes vagues de décolonisation en Afrique. Les patriotes algériens bénéficient du soutien de l'opinion internationale et De Gaulle commence à parler d'Algérie algérienne. Près de nous, à Cuba, c'est la victoire de la révolution avec l'entrée triomphale à la Havane de Fidel Castro et Che Guevara. Le monde aussi bascule ; le Tiers Monde ignoré, méprisé, exploité, veut lui aussi être quelque chose.

Le dimanche 20 décembre, un banal accident de la circulation entre un cyclomotoriste martiniquais et un automobiliste français dégénère, provoquant trois jours d'émeute à Fort-de-France. La place de la Savane est le lieu privilégié de promenade des Foyalais. La foule, importante, se rassemble pour commenter l'incident, lorsque des CRS débarquent brusquement au milieu de la foule et entreprennent de disperser tout le monde, jeunes, femmes, enfants, à coups de grenades lacrymogènes et de matraques. Les Martiniquais indignés ne tardent pas à réagir et une pluie de projectiles de toute sorte s'abat sur les CRS. Les gardes mobiles étaient arrivés à la suite d'un coup de fil anonyme depuis l'hôtel «Europe» où une Association des Anciens d'Afrique du Nord avait l'habitude de se réunir. Les affrontements durent une bonne partie de la nuit. Le lundi 21 décembre, la situation s'aggrave considérablement. Les CRS multiplient les provocations et font un étalage intempestif de leurs forces. Dans la nuit, la révolte est totale et plusieurs bâtiments symbolisant «l'ordre colonial» sont incendiés : commissariat central, celui du Pont Démosthène, de Sainte-Thérèse, de Rive-Droite, la Perception du jardin Desclieux, celle de la rue Victor Hugo ; des voitures de police sont jetées dans le Canal Levassor. L'hôtel «Europe» est pris d'assaut par les manifestants. Les nouveaux magasins libre-service (Prisunic) ou les commerces de luxe (Roger Albert), témoins de cette modernité qui laisse les masses en marge, voient leurs vitrines brisées. Cette nuit-là, il y eut deux morts par balles. Cette effusion de sang pousse l'exaspération populaire à son comble. Le mardi 22 décembre, malgré un communiqué du préfet entouré de toute la classe politique et des autorités religieuses (il ne faut pas oublier que nous sommes à la veille de Noël) pour demander l'arrêt des affrontements, ceux-ci firent rage à nouveau une fois la nuit tombée. Le mercredi 23 décembre, le couvre-feu fut proclamé sur toute la Martinique et le gouvernement annonça le départ d'un corps expéditionnaire vers la Martinique sur le croiseur «De Grasse». Dans les jours qui suivirent, les CRS furent consignés dans leur caserne et l'agitation retomba progressivement...»

* Les trois victimes sont Christian Marajo, un lycéen de 16 ans, Rosile, un ouvrier maçon de 20 ans et Julien Betzi, ouvrier mécanicien de 19 ans.

M-H. LEOTIN ; APAL N° 202, décembre 1999

Pour reprendre le contrôle de la situation, le gouvernement français prend une série de mesures :

- En 1961, c'est la création du **BUMIDOM** (Bureau des Migrations des D.O.M.).L'émigration massive de la jeunesse martiniquaise vers la France est organisée : 80.000 départs entre 1961 et 1976, Des jeunes entre 20 et 35 ans. Les conséquences sur le tissu social et l'activité économique sont notables. En 1982, on recensait 95.704 personnes nées en Martinique vivant en France.

- Le **S.M.A.** (Service Militaire Adapté) est créé dans le cadre du «Plan Némo». Le général Némo explique dans la revue militaire Tropique : «Contre quoi faut-il défendre les îles françaises et la Guyane ? Contre une invasion étrangère ? Contre une subversion intérieure ? Contre une fatale absorption dans les ensembles géographiques qui pourraient se constituer en Amérique centrale ? Aucun de ces dangers ne peut-être à priori écarté.»

- L'ordonnance du 15 octobre 1960 pour interdire l'engagement politique des fonctionnaires.

- L'installation de la télévision et l'édition du quotidien «France- Antilles» permettent de diffuser massivement les points de vue du gouvernement.

En Août 1962, douze organisations démocratiques créent le «FRONT POUR LA DEFENSE DES LIBERTES PUBLIQUES»
Le **Parti Communiste Martiniquais** (PCM) adopte le mot d'ordre d'Autonomie lors de son deuxième congrès en Juillet 1960. **Le Parti Progressiste Martiniquais** (PPM) dirigé par Aimé Césaire fait de même lors de son troisième congrès (août 1967).

Une «**Convention pour l'autonomie**» se tiendra au Morne- Rouge du 16 au 18 août 1971. Dans la déclaration finale, il est exprimé que :
«Les peuples des quatre territoires de la Réunion, de la Guyane, de la Guadeloupe et de la Martinique, constituent, par leur cadre géographique, leur développement historique, leurs composantes ethniques, leur culture, leurs intérêts économiques, des entités Nationales, dont la réalité est diversement ressentie dans la conscience de ces peuples :
En conséquence, nul ne peut disposer d'eux, par aucun artifice juridique : ce sont ces peuples eux-mêmes, qui démocratiquement et en toute souveraineté détermineront leur destin....»

A la fin des années 60, en France, **L'AGEM** (Association Générale des Etudiants Martiniquais) adopte le mot d'ordre d'Indépendance. Au début des années 1970, plusieurs groupes indépendantistes se constituent en Martinique. Deux d'entre eux, en particulier, le GAP et GS 70 seront à l'origine de l'organisation des ouvriers agricoles qui permettra le déclenchement de la grande grève de 1974. Une tentative de rapprochement entre le PPM et un parti indépendantiste a été faite avec la constitution de la «**Parole au peuple**» mais elle n'a pas duré et l'organisation **M.I.M** a été créée autour d'Alfred Marie-Jeanne, maire de Rivière-Pilote, à l'époque, aujourd'hui député et président du Conseil Régional. Aujourd'hui, la mouvance indépendantiste fait amplement partie du paysage politique.

Document 3

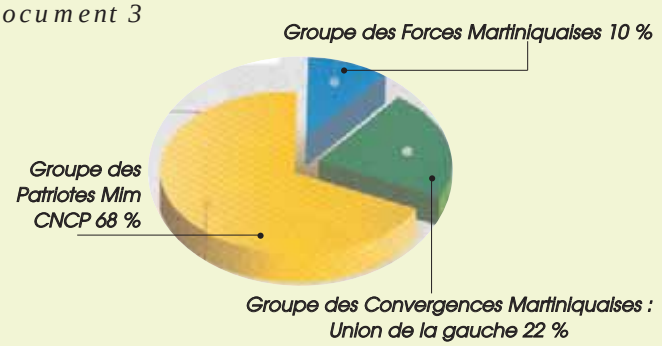

(Graphique répartition Conseil régional, indication maires, député et conseillers généraux - in Agenda du Conseil Régional)

L'ORDONNANCE DU 15 OCTOBRE 1960

Document 4

Après les événements de Décembre 1959, le gouvernement français émet l'ordonnance du 15 octobre 1960 qui stipule ceci : «Les fonctionnaires de l'Etat et des établissements publics de l'Etat en service dans les DOM, dont le comportement est de nature à troubler l'ordre public, peuvent être, sur la proposition du Préfet et sans autre formalité, rappelés d'office en métropole par le ministre dont ils dépendent pour recevoir une nouvelle affectation.
La France vient de perdre une grande partie de son empire colonial en Afrique. Le gouvernement français, condamné par l'opinion internationale. De Gaulle tient à conserver les derniers «confettis de l'empire», points stratégiques sur tous les continents.
Les premiers militants politiques concernés par l'ordonnance d'octobre 1960 furent ceux du PCM. Il semble que le pouvoir cherche à arrêter cette «contagion» venue de Cuba, d'Algérie ou du Congo belge de Patrice Lumumba «contagion» qui serait singulièrement distillée par certains pourparlers avec les patriotes algériens du FLN en vue de l'indépendance. Le plus haut fonctionnaire de l'Education en Martinique, le vice-recteur Alain Plénel, en avait fait les frais, expulsé de Martinique, accusé d'avoir sympathisé avec la population lors des émeutes de Décembre 59.
L'Ordonnancé du 15 octobre 1960 frappa Georges Mauvois et Walter Guitteaud (fonctionnaires aux PTT), Armand Nicolas (professeur au Lycée Schoelcher). Peu après ce fut Guy Dufond enseignant, secrétaire de la jeunesse communiste. Les quatre étaient communistes. Ils refusèrent leur mutation et furent révoqués. Dans le même temps, une trentaine de fonctionnaires Guadeloupéens, Guyanais et réunionnais étaient aussi frappés et exilés en France. Le ministre des DOM avait envoyé aux préfets les instructions suivantes : «les préfets devront veiller à la lutte contre toutes les manifestations de séparatisme dans les DOM, soit du fait de l'action des fonctionnaires, soit par voie de presse, soit lors de réunions publiques. Sur ce dernier point, ils soumettront à une autorisation l'usage des hauts parleurs sur la voie publique. «En Martinique, le préfet Grollemund se fit l'exécuteur zélé de ces instructions. Entre août 1960 et août 1963, il fit procéder à quatorze saisies du journal «Justice», organe du PCM. L'une d'elles se fit avant même l'impression du journal. Interdiction de la première Conférence de la Jeunesse martiniquaise prévue au Ciné-Théâtre en août 1961. Interdiction et saisie de tracts du PCM, de la brochure «Sur trois tombes» de Georges Gratiant, maire communiste du Lamentin, après le massacre de trois Lamentinois lors de la grève de mars 1961. Saisie de la revue des Etudiants antillais «Matouba». Plusieurs meetings d'organisations démocratiques sont interdits. L'écrivain Edouard Glissant, ancien dirigeant du Front pour

l'Autonomie, est expulsé de la Guadeloupe, interdit d'entrer en Martinique. Il en est de même de l'avocat Marcel Manville et d'Alain Plénel. L'artiste Joseph René-Corail, secrétaire de la section communiste du Saint-Esprit, est emprisonné durant dix jours pour avoir organisé une conférence dans un lieu public durant la campagne électorale au Diamant. Anca Bertrand, producteur à l'ORTF, est interdite d'antenne pour avoir évoqué certaines périodes (esclavage) de l'histoire de la Martinique.»

(Extraits de Histoire de la Martinique - Armand Nicolas - Tome 3)

Document 5

L'AFFAIRE DE L'O.J.A.M.

En 1963, treize jeunes Martiniquais sont incarcérés dans les geôles françaises pour avoir affiché un texte intitulé «Manifeste de la Jeunesse Martiniquaise» et dans lequel ils proclamaient : «La Martinique aux Martiniquais»

DECARATION FAITE DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LA SEINE PAR RODOLPHE DESIRE AU NOM DES 18 INCULPES

Le 25 novembre 1963

Nous sommes ici devant vous qui avez à juger au nom du peuple français dont les traditions de liberté ont toujours été de hauts enseignements pour les peuples du monde.

Nous sommes membres de L'OJAM, organisation démocratique de masse, sans préjugé politique, idéologique ou confessionnel.

Nous avons voulu lutter contre un système existant : le colonialisme dont nous sommes les victimes et non pas les responsables. Nous avons toujours eu le sentiment de remplir notre devoir vis-à-vis de notre peuple, nous avons toujours été des citoyens honnêtes n'en déplaise à ces politiciens aux ordres, malveillants, corrompus et élus par la fraude, qui nous ont si facilement et si odieusement traités d'assassins, de criminels, de comploteurs. Nous serions tentés pour mieux cerner le problème martiniquais d'employer cette formule d'un de nos plus grands poètes «On a beau peindre blanc le tronc de l'arbre, la force de l'écorce en dessous crie». En effet, comme nous l'avons déjà dit dans notre plate-forme et notre manifeste, on a beau baptiser notre pays de «département d'outre mer», il n'en demeure pas moins une colonie. A ce propos, nous n'avons pas la prétention d'être les premiers à découvrir ce fait, car dès 1957, organisations politiques, personnalités et intellectuels martiniquais reconnaissent l'échec définitif de la départementalisation.

La départementalisation n'a été qu'un leurre, car la structure économique de la société coloniale n'a pas changé ; pas plus que les discriminations existant entre la Martinique et la France, au détriment de l'égalité des droits à laquelle aspirait le peuple martiniquais au moment de l'adoption de la loi du 19 mars 1946. La longue expérience de dix sept ans qui a suivi, a montré que l'assimilation est absolument incapable de résoudre les problèmes propres de la Martinique et il ne pouvait en être autrement.

(...) nous estimons que notre position politique est conforme au grand courant de décolonisation du monde moderne approuvé par les plus hautes instances politiques, philosophiques, religieuses de l'humanité, qu'il s'agisse de la Déclaration des Droits de l'homme et du Citoyen, de la Charte de l'Onu qui reconnaît le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ou son point 43 que : «les hommes de tous les pays et de tous les continents sont aujourd'hui citoyens d'un Etat autonome ou indépendant, ou sont sur le point de l'être. Personne ne veut plus être soumis à des pouvoirs politiques étrangers à sa communauté ou à son groupe ethnique».

Pour conclure, nous réaffirmons la nécessité absolue et urgente que la Martinique accède en paix, en amitié, et en solidarité avec les peuples de France et du Monde, à un statut politique qui soit conforme à l'irréversible montée de la conscience patriotique de notre peuple et de sa jeunesse qui respecte aussi bien l'originalité de notre peuplement, de notre culture et de notre histoire, que notre appartenance géographique à l'ensemble de l'archipel caraïbe, qui consacre enfin cette profonde aspiration de notre peuple à être maître de son destin.

Document 6

LETTRE DE JEAN-PAUL SARTRE

«L'évolution des îles antillaises et la répression colonialiste ont mis en relief un certain nombre de nécessités : les contradictions internes et le prétendu «surpeuplement» des Antilles «françaises» ne se résoudront que dans le cadre d'une politique antillaise nationale : en d'autres termes un nombre croissant d'Antillais - et avant tout les jeunes gens - se rendent compte de l'importance qu'aura pour leur destin la lutte pour la naissance du fait national.

L'Unité multinationale des Antilles est un fait historique et géographique comme celle du Maghreb.

En face de cette évolution inévitable, notre gouvernement recommence les erreurs et les folies criminelles qui nous ont conduits, en Algérie, à mener vainement une guerre de trop.»

TRACT DIFFUSE PAR LA DROITE MARTINIQUAISE A L'OCCASION DE LA CONSULTATION DE DECEMBRE 2003

POURQUOI IL FAUT REPONDRE «NON» AU REFERENDUM DU 7 DECEMBRE 2003

Quelle question nous est posée ? «Approuvez-vous le projet de création en Martinique d'une collectivité 2003 territoriale demeurant régie par l'Article 73 de la Constitution, et donc par le principe de l'identité législative avec possibilité d'adaptations, et se substituant au Département et à la Région dans les conditions prévues par cet article ?

Que signifie cette question ?

La collectivité territoriale proposée se substitue au Département et à la Région. En clair, le Département et la Région sont supprimés. Mais, le Président de la République affirme son attachement au Département dans son discours de Rodez : «À l'heure où les Français sont en attente de plus en plus de démocratie et de plus en plus de proximité, la France ne saurait rayer d'un trait de plume deux siècles de progrès des libertés locales accomplis dans le cadre départemental. Ma conviction est faite depuis longtemps. Facteur irremplaçable d'enracinement de la démocratie dan le territoire, le département reste incontournable.» Aussi, avec le Président de la République, maintenons le Département.

La suppression du Département représente bien évidemment une porte ouverte à l'autonomie puis à l'indépendance. Comme le dit un professeur de l'Université Antilles- Guyane, «cette nouvelle collectivité est un élément d'autonomie outrepassant les procédés classiques de la décentralisation et tendant à situer la collectivité en dehors de la Nation.» De plus, le statut européen de Région Ultra-Périphérique est actuellement reconnu aux seuls «départements français d'Outre-Mer». La suppression du Département implique irrémédiablement une renégociation avec l'Europe avec tous les risques possibles. N'oublions pas que de nombreux pays réclament leur entrée dans l'Europe. Nous, nous y sommes déjà, restons-y. Les Européens seront très réticents à des aménagements ou des renégociations risquant d'entraîner d'autres territoires à demander leur entrée - les TOM ou des îles de la Caraïbe. La renégociation ne se fera plus à 15 mais à 25 ou plus. L'exercice sera de plus en plus périlleux et les résultats très aléatoires. Il n'y a déjà presque plus de bananes dans la Caraïbe. Que restera-t-il de la banane des Antilles ? Et qu'en sera-t-il de l'ananas ?

Que deviendra la protection sociale liée au statut départemental quand on sait que celle des TOM est inférieure à la nôtre ? Les fonctionnaires dépendront-ils de la nouvelle collectivité ou de l'État ? Qui les paiera ? L'élection ne sera plus sur le mode majoritaire, comme actuellement dans le Département, mais à la proportionnelle. Nos élus ne seront donc plus des hommes et des femmes de terrain mais des représentants de partis. Les Communes ne seront plus représentées à leur juste valeur.

Les pouvoirs d'une collectivité territoriale seront définis par une loi organique votée par le Parlement - mystérieuse loi dont on ne connaît à ce jour aucun élément. Qui veut cacher les conséquences juridiques du projet proposé et les graves retombées irréversibles sur notre vie ? Les élus de La Réunion, autre DOM, ont réussi à ne pas entraîner leur Département vers cette évolution incertaine. Et Mme Girardin a refusé la consultation aux Guyanais. Seuls les Antillais serviront de cobayes. Il ne faut donner à personne l'occasion de nous exclure de l'Unité Française. Le projet est bien un changement de statut Mme Girardin l'a reconnu dans le journal «Le Figaro» du 29 octobre 2003 : «Aux populations de trancher sur leur statut.» Ce sera une collectivité entièrement nouvelle n'appartenant à aucune catégorie du droit commun. Des années seront nécessaires pour mettre en place cette assemblée. Conséquence : des décisions non prises, des retards accumulés, des investissements ralentis ou stoppés. L'économie n'y résistera pas car l'incertitude est l'ennemie du développement. Pendant ce temps, La Réunion continue d'avancer. Pourquoi croyez vous que des groupes importants, tel Accor, ont annoncé leur départ des seules Antilles ?

AVEC LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, MAINTENONS LE DEPARTEMENT

Martiniquais ne lâchez pas la proie pour l'ombre
«NOU PA KA ACHETÉ CHATT AN SAK»
Faisons échouer la manœuvre. Le 7 décembre, votons massivement NON
Pour la martinique département français

IL FAUT SAUVER LE DEPARTEMENT.

Le Département : une valeur sûre. Les élus nous trompent : bas les masques !
Les indépendantistes pavoisent. NON à un aller sans retour.
TOUS AUX URNES LE 7 DECEMBRE POUR DIRE NON !

4 - LA REVOLUTION CUBAINE

De 1924 à 1933, sévit la dictature féroce de Gerardo Machado. En 1933, l'opposition se radicalise, notamment celle des étudiants ; la dictature s'effondre.
De 1933 à 1939, le pays connaît une grande instabilité. Batista, chef de l'armée, joue un rôle grandissant. En 1934, le «Parti Authentique» qui avait rassemblé l'opposition à la dictature remporte les élections à l'Assemblée Constituante.
Batista est élu à la Présidence en juin 1940. Ne pouvant se représenter à la fin de son mandat, en 1944, il soutient un candidat qui est battu. Le Parti Authentique revient au pouvoir. Malgré un climat de liberté civile, la violence politique et la corruption règnent dans le pays.
En 1952, des élections doivent avoir lieu mais, le 10 mars, Batista fait un coup d'Etat.
La Fédération Etudiante de l'Université est à la pointe de l'opposition, les affrontements avec la police sont fréquents. Différents groupes prônent la lutte armée. L'un d'eux, dirigé par Fidel Castro, attaque la Caserne MONCADA le 26 juillet 1953. L'opération échoue. Castro est condamné à 15 ans de prison. Amnistié en 1955, il multiplie les articles, notamment dans la revue «Bohemia» qui contribueront à asseoir son influence. Il quitte Cuba pour le Mexique (19 juillet 1955). Là, il rencontre l'argentin Ernesto Guevara, le «CHE». Ils organisent le débarquement à Cuba de 82 hommes, transportés par le GRANMA. L'aviation de Batista décime le groupe. Les quelques survivants parviennent à gagner la SIERRA MAESTRA, d'où ils vont organiser la GUERILLA. Leur propagande parvient à la population écrasée par la dictature. Les conditions de vie sont exécrables. La maffia des Etats-Unis contrôle le pays.
Encouragés par les succès de la guérilla, qui a constitué un véritable territoire libre et qui dispose de «Radio Rebelde», les mouvements sociaux se multiplient.
La grande offensive lancée par Batista avec 12.000 hommes est arrêtée par quelques centaines de guérilleros. Che Guevara et Camilo Cienfuegos progressent vers l'ouest, font leur jonction avec les guérillas du Directoire Révolutionnaire. Les 28 et 29 décembre, les révolutionnaires écrasent les troupes de Batista (Bataille de Santa-Clara). Batista s'enfuit.

Document 1

Fidel CASTRO, Raoul CASTRO et Ernesto CHE GUEVARA

LES REVOLUTIONNAIRES AU POUVOIR

Document 2

«...Ils (les rebelles) bénéficièrent au début d'un appui quasi unanime. Ils engagèrent rapidement des réformes de plus en plus radicales qui leur valurent un soutien populaire qui ne s'est pas démenti depuis. Ceux qui firent les frais de ces réformes ne réussirent pas à reprendre l'initiative et devant l'impossibilité de renverser le gouvernement révolutionnaire, ils durent, par dépit, s'exiler. Les transformations furent menées à un rythme d'autant plus accéléré qu'il fallait mobiliser les masses dans la défense d'un processus menacé de destruction par une intervention étrangère. La Révolution cubaine s'est faite dans l'arrière-cour d'une superpuissance, dans le pays où son influence était la plus grande et au nom d'une idéologie que les Etats-Unis considéraient comme étrangère à leurs valeurs et hostiles à leurs intérêts. Très tôt pour survivre comme processus original la Révolution s'est retrouvée au centre d'une rivalité entre superpuissances.
La Révolution cubaine marque un tournant non seulement dans l'histoire cubaine, mais également dans l'histoire de l'Amérique latine. Elle a fait naître des espoirs, elle a élevé la conscience politique, elle a donné un nouveau sens à la lutte contre le sous-développement et contre l'impérialisme. Cuba fut (et demeure jusqu'à un certain point) un phare pour les uns, un épouvantail pour d'autres. L'égalitarisme constitue sans contredit l'image de marque de la Révolution cubaine. C'est en cela qu'elle est profondément révolutionnaire, donc subversive, dans une Amérique latine caractérisée justement par des inégalités sociales, doublées de différences raciales, et par des exclusions multiples. La Révolution cubaine s'est employée à réduire d'une façon radicale les écarts entre riches et pauvres, entre dirigeants et citoyens, entre citadins et ruraux, entre hommes et femmes. Elle l'a fait en mobilisant la population comme aucun autre gouvernement sur le continent n'a osé le faire, forte d'une légitimité acquise surtout sur le front des réalisations sociales...»

Extrait d'une communication présentée par Claude Morin à Louvain-la-Neuve en 0ctobre 1989)

CHAPITRE XIX

DES DEUX BLOCS AU MONDE UNIPOLAIRE

A - LE BLOC DE L'OUEST

Le monde se retrouve profondément désorganisé au lendemain de la guerre. Mais les Etats et les entreprises vont investir massivement dans la reconstruction. Ce qui permettra une croissance économique forte et durable. Les années concernées sont appelées «les Trente Glorieuses».
Plusieurs facteurs ont soutenu cette croissance :
- Renouveau démographique encouragé par des politiques natalistes,
- Le Plan Marshall* mis en œuvre par les USA.
- Le renforcement du rôle de l'Etat dans les différents pays
- Les progrès scientifiques et techniques
- L'internationalisation de la production (le développement de firmes transnationales)

Mais, le rythme de croissance est très différent selon les pays et de profonds déséquilibres se creusent, notamment en défaveur des pays du Sud. L'impérialisme atteint alors son apogée.

En 1973, une hausse brutale du prix du pétrole provoque une crise aiguë dans l'ensemble des pays capitalistes. Pour la surmonter les économistes et les gouvernements proposent deux politiques opposées :

- La politique keynésienne qui privilégie le rôle régulateur de l'Etat,
- La politique libérale – défendue notamment par Margareth Tatcher et Ronald Reagan- qui s'oppose à toute intervention de l'Etat.

C'est ce dernier courant qui va imposer à l'échelle mondiale la politique néo libérale. Qui a accéléré la privatisation des services publics, la baisse des impôts pour les investisseurs et la déréglementation du marché du travail.
Dans le même temps, L'Organisation Mondiale du Commerce créée en 1994, pour succéder au GATT* (datant de 1947) a obligé les autres pays à baisser leurs barrières douanières, pour permettre aux produits et aux capitaux des pays du Nord de conquérir leur marché. D'autre part l'économie connaissait un phénomène de concentration des sociétés des entreprises et des banques.
Ces deux facteurs ont permis le renforcement de la Mondialisation. Les anglo-saxons parlent de GLOBALISATION, terme qui parait plus opportun, puisque la Mondialisation existe déjà depuis plusieurs siècles.

Document 1

LES MULTINATIONALES : UNE PUISSANCE CONSIDERABLE

Les multinationales ont une capacité économique et financière impressionnante et leurs chiffres d'affaires sont souvent de très loin supérieurs aux richesses produites par nombre de pays où elles investissent. Les deux cents entreprises multinationales les plus puissantes produisent un chiffre d'affaires qui équivaut à plus d'un quart du produit mondial brut et d'une manière générale on estime que les multinationales contrôlent environ 75% des investissements à l'étranger et 70% du commerce mondial.
Il y a quelques années, la CNUCED estimait que 73 millions de personnes étaient employées directement par 37.000 multinationales et leurs filiales. Par le biais de la sous-traitance, le nombre d'emplois généré était à peu prés du même ordre. Ce même rapport de la CNUCED ajoutait que près d'un sixième de la valeur des actifs dans le monde, soit 3.400 milliards de dollars, étaient détenus par les cent plus importantes multinationales. En général, la plus grande partie de ces actifs sont, bien entendu, dans leurs pays d'origine.
Les compagnies multinationales détiennent et synthétisent, en outre, des connaissances, des techniques, des savoir-faire qui leur permettent d'anticiper, d'influencer, d'agir directement et plus efficacement sur les événements que les gouvernements des pays où elles sont implantées. Leur puissance économique et leur croissance constante leur permettent d'élaborer des stratégies sur le long terme, ce qui les place en position de force face à ces mêmes gouvernements...»

(In APAL N° 279, Novembre 2007)

DE PROFONDES INEGALITES

L'application de la politique néolibérale génère de profondes inégalités. Les écarts de richesses sont considérables : Ainsi, le PNB* par habitant des pays industrialisés est 17 fois supérieur en moyenne à celui des pays en développement.

Les 29 pays les plus riches accaparent 80 % de la richesse mondiale contre 5 % qui est laissée aux 29 pays les plus pauvres. Mais au sein des pays dit riches, eux-mêmes, les écarts sont immenses.

B - LE BLOC DE L'EST

En 1956, Khrouchtchev propose d'instaurer la coexistence pacifique. Gorbatchev va remettre en question la nature du système socialiste et proposer une nouvelle politique qui se résume en deux mots : **PERESTROÏKA ET GLADSNOT** (modernisation et transparence).

Mais la contestation est déjà très avancée dans les pays socialistes. En Pologne, le syndicat **SOLIDARNOSK**, impose des élections et le pays se rapproche de l'Europe de l'Ouest.

Le 9 novembre le Mur de Berlin qui séparait cette ville allemande en zone d'influence est détruit.

L'effet domino est immédiat. Le 25 décembre 1991, l'URSS disparaît, laissant la place à 15 Républiques indépendantes. La Russie reste la plus puissante.

C - UN MONDE UNIPOLAIRE ?

Les USA, au lendemain de la chute du «camp soviétique» ont été perçus comme la seule superpuissance capable de dominer l'économie mondiale. Beaucoup disaient que le système économique libéral s'était définitivement imposé dans le monde. S'appuyant sur cette position de force, les USA ont pris des décisions en dehors du cadre de l'ONU pour déclencher des guerres. C'est pour cela qu'on a pu parler de «monde unipolaire».

Mais depuis, plusieurs facteurs ont remis en cause cette vision, en particulier :
- la crise financière et économique mondiale,
- les difficultés des USA sur le plan militaire
- la montée en puissance des pays émergents
- l'arrivée au pouvoir de gouvernements anti-impérialistes en Amérique latine
- le fait que la Russie essaie de se réimposer comme puissance mondiale

La présence militaire russe dans la CEI

La Russie est aujourd'hui dirigée par le président MEDVEDEV. Elle a signé des accords avec des pays voisins pour créer la CEI (Communauté des Etats indépendants). S'il est vrai qu'elle est retournée à l'économie de marché, elle n'entend pas jouer un rôle de second plan. Pour imposer son pouvoir et restaurer la puissance de la Russie, Poutine et son gouvernement favorisent la constitution de grands groupes industriels, relancent des guerres coloniales (Tchétchénie), imposent un contrôle total sur les médias, s'attaquent aux libertés individuelles. A travers la guerre contre la Géorgie et le conflit du Gaz avec l'Ukraine, elle tente de «marquer son territoire».

CHAPITRE XX

LES MAITRES DU MONDE FACE AUX PAYS EMERGENTS

LA TRIADE* inclut les Etats-Unis, le JAPON et l'UNION EUROPEENNE ; elle regroupe donc les pays les plus industrialisés ceux-là mêmes qui concentrent et contrôlent l'essentiel du commerce mondial. Nous avons déjà étudié l'Union Européenne, dans le présent chapitre nous découvrirons les USA et le Japon.

1 - LES USA : UN COLOSSE AU PIEDS D'ARGILE ?

Première puissance économique mondiale, troisième Etat du monde pour sa population (303,3 millions d'habitants), quatrième plus grand Etat par sa superficie, les U.S.A. occupent la partie centrale de l'Amérique du nord et englobent l'Alaska et les îles Hawaï.

Relief : Deux zones montagneuses bordent une plaine centrale : A l'est des montagnes anciennes, les APPALACHES, dominent une grande plaine littorale et à l'ouest, les ROCHEUSES, barrière montagneuse récente et élevée qui descend brutalement sur l'océan Pacifique. Les grandes plaines du centre sont drainées par le fleuve MISSISSIPPI. Au nord-est, les grands lacs constituent une véritable mer intérieure.

Population : La population est inégalement répartie dans l'espace. Urbaine à 80 %, elle est fortement concentrée au Nord-Est et dans la mégalopolis atlantique.

Les 300 millions d'habitants sont caractérisés par une très grande diversité ethnique. Mais les blancs représentent 73 % du total. Les minorités (indiens, latinos, noirs, etc.) connaissent des conditions de vie plus difficiles et sont souvent sujets à des discriminations.

Economie : Bénéficiant de conditions favorables (sols fertiles, eau abondante, sous-sol riche et facilement exploitable ;) et de par la position hégémonique qu'ils ont pu occuper à l'échelle mondiale, les USA connaissent un très grand dynamisme économique, même si celui-ci est de plus en plus souvent secoué par des crises.

Document 1

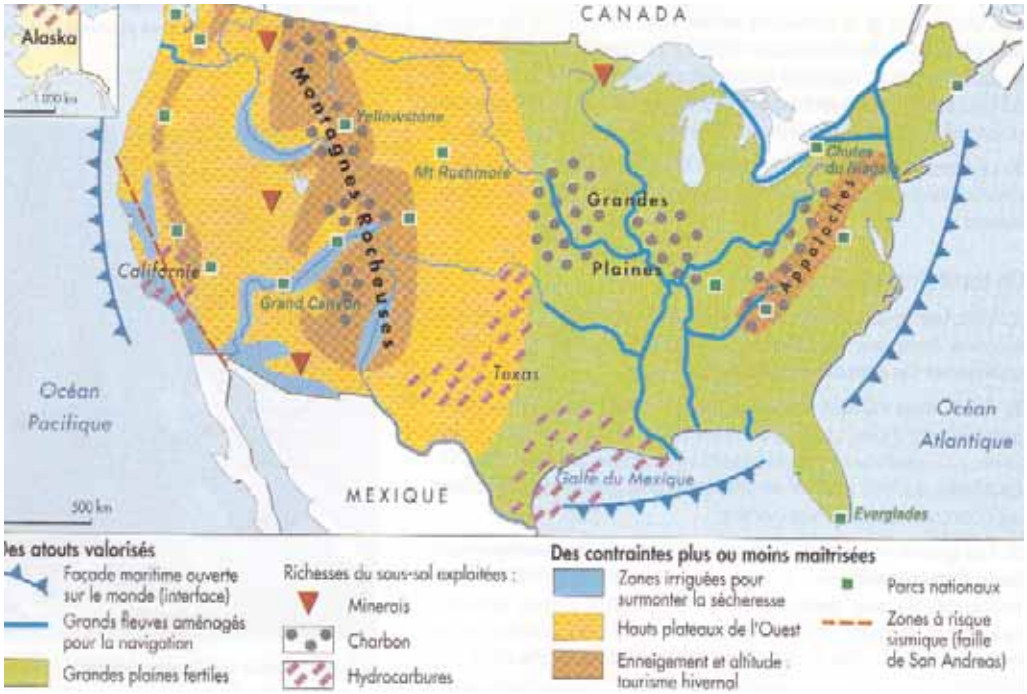

L'agriculture est particulièrement performante, grâce à la mécanisation, à la motorisation, à l'irrigation, au niveau de formation des agriculteurs et à la recherche agronomique. L'usage massif des produits phytosanitaires et des engrais qui contribue aux hauts rendements pose cependant le problème de l'épuisement des sols.

Le MIDDLE WEST est le cœur agricole des USA (céréales, soja, élevage) ; dans le Nord-Est on pratique surtout l'élevage laitier et la culture des fruits et légumes. Les cultures tropicales se rencontrent au sud. A l'ouest c'est le domaine du «Ranching». L'agriculture fait partie d'un ensemble agro-industriel.

De puissantes firmes fournissent les semences et le matériel puis transforment, conditionnent et commercialisent les produits.
Les USA assurent 25% de la production industrielle mondiale. Les industries de pointe (aéronautique, espace, électronique, informatique, biotechnologie) constituent le premier secteur. Une productivité élevée permet de fournir le marché intérieur et de s'adapter au commerce mondial. Mais le pays a de plus en plus de difficulté à résister à la concurrence du Japon et des NPI dans certaines branches industrielles (sidérurgie, automobile, matériel vidéo, textile.)
Même si les USA sont le temple du capitalisme et les apôtres du libéralisme, l'Etat joue un rôle déterminant dans l'économie en finançant les grands travaux, en passant des commandes massives aux entreprises privées (surtout pour le matériel militaire) et en contrôlant le système monétaire et financier. Depuis les accords internationaux de Bretton Wood*, le dollar est devenu une monnaie de paiement pour les transactions internationales. La bourse de Wall Street est l'une des plus importantes du monde.

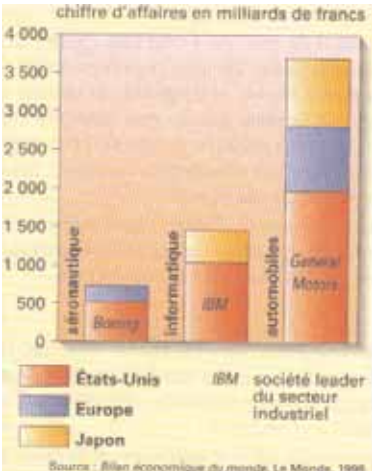

Document 2
Des industriels puissants

Institutions :
Les USA sont une république fédérale*
C'est un régime présidentiel qui prévaut : Le Président, élu pour 4 ans avec un maximum possible de deux mandats, détient le pouvoir exécutif. A ses côtés est élu un Vice-président pour le remplacer en cas de défaillance.

UNE PUISSANCE POLITIQUE CONTESTEE

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les Etats-Unis, dont le territoire avait été à l'abri des destructions, dont l'économie s'était développée fortement pour répondre aux besoins de guerre des alliés, qui avaient pu instaurer leur hégémonie par le biais du plan Marshall* et des accords de BRETTON WOOD*, avaient constitué une vaste zone d'influence dans tout le reste du monde et en particulier sur le continent américain qu'ils considéraient comme leur «arrière cour»*. Ils avaient contribué à installer des dictatures pour écraser toute contestation de leur hégémonie ; (Ecole militaire de Panama)
Mais les guérillas et les mouvements populaires ont au cours des dernières décennies abouti à réduire l'influence de la «superpuissance états-unienne». Les dictatures sont renversées les unes après les autres. Les USA, malgré un embargo et le soutien accordé à des tentatives d'invasion (La baie des cochons) ne parviendront pas à contrecarrer la Révolution Cubaine. Le coup d'état organisé contre le président démocratiquement élu du Chili, Salvador Allende, portera au pouvoir le dictateur Pinochet, mais il a contribué à amplifier la contestation de «l'impérialisme américain.» En Amérique latine, aujourd'hui, plusieurs gouvernements anti-impérialistes (Brésil, Venezuela, Paraguay, Chili, Argentine, Equateur, Bolivie, Cuba) travaillent aujourd'hui à réaliser une intégration régionale débarrassée de l'influence impérialiste.

TRAVAUX PRATIQUES

Recherches et exposé sur le thème : «Les dictatures en Amérique Latine» mettant en évidence le parcours des dictatures, les manifestations et le bilan de leurs exactions.

Après la disparition du «Camp soviétique», le monde était présenté comme étant «unipolaire» avec à sa tête une superpuissance incontestable ; De fait, les USA, se dispensant d'appliquer la législation édictée par les institutions internationales, ont déclenché des conflits qui ont bouleversé l'équilibre international.
Au plan mondial, le prestige des USA déjà mis à mal par la guerre du Vietnam, a été profondément ébranlé par les guerres qu'ils ont menées en Irak sur des prétextes qui se sont avérés être mensongers. Les interventions en Serbie et encore actuellement en Afghanistan créent dans de nombreux pays, une grande hostilité à l'égard des Etats-Unis.

LES EXCLUS DU «REVE AMERICAIN»

Aux USA, en un an, voici ce qui se passe :
- 4 27. 000 Américains se suicident. 23. 000 sont assassinés.
- 85.000 sont blessés par balle ; 38. 000 décèdent dont 2 600 enfants.
- 13 millions sont victimes de divers crimes, dont attaques, viols, vols à main armée, cambriolages, incendies criminels.
- 135. 000 enfants amènent des armes à l'école.
- 6,6 millions de personnes prennent régulièrement du crack, du speed, du PCP, de la cocaïne ou une autre drogue dure... .

- 126. 000 enfants naissent avec des infirmités majeures, dues principalement à des soins insuffisants avant la naissance, des carences alimentaires, un environnement toxique, la toxicomanie de la mère.
- 30. 000 enfants souffrent d'incapacités physiques permanentes dues à la maltraitance. Parallèlement à la croissance du chômage, les incidents de maltraitance par des parents sans emplois augmentent dramatiquement.
- 150. 000 enfants sont déclarés disparus. 50 000 d'entre eux disparaissent purement et simplement.
- 900.000 enfants, dont certains sont âgés de 7 ans, travaillent comme ouvriers agricoles sous-payés, plongeurs, ouvriers de blanchisserie ou domestiques, parfois jusqu'à 10 heures par jour, en violation des lois sur le travail des enfants.
- 4 700 000 femmes sont violées, soit une toutes les 45 secondes.
- 5 millions de travailleurs sont blessés au travail. 150 000 d'entre eux souffrent d'infirmités.
- 14 000 personnes sont tuées sur leur lieu de travail...

5,1 millions de personnes sont actuellement en prison, en liberté conditionnelle ou sur parole. La population carcérale a augmenté de 200 % depuis 1980. Pour des crimes équivalents, les Afro-Américains écopent de peines de prison en moyenne de 10 % plus longues que les Blancs.

- 40 millions de personnes n'ont pas d'assurance santé ou de protection en cas de maladies graves.
- 1 million d'enfants résident dans des orphelinats, des maisons de correction ou des prisons pour adultes. La plupart d'entre eux sont issus de milieux défavorisés.
- Plus de 4 500 000 enfants souffrent de malnutrition...
- entre 7 et 12 millions de personnes sont sans emplois. Beaucoup montrent des signes de dépression.
- 46 millions de personnes ont des emplois «contingents» ou conçus pour être temporaires.
- 15 millions de personnes travaillent à temps partiel, à durée déterminée et sans bénéficier de protection sociale...
- 35 millions vivent en dessous du seuil de pauvreté. 12 millions de pauvres souffrent de faim chronique et de malnutrition.
- 2 millions de personnes sont sans domicile et vivent dans la rue.
- Plus de 1 60 millions de personnes font partie des ménages endettés, contre 1 00 millions il y a dix ans. Une majorité a emprunté de l'argent pour des produits base.

(Source : www.michaelparenti.org)

LA QUESTION RACIALE

L'histoire des USA permet de comprendre qu'au sein d'une fraction de la population blanche, persiste une idéologie profondément empreinte de racisme et de violence. Les exactions et les discriminations contre la minorité noire, ceux qu'on appelle aujourd'hui les **AFRO-AMERICAINS**, n'ont jamais cessé.

Le système de ségrégation raciale a perduré jusqu'à la fin des années 60 et n'a pu être aboli qu'après un lutte longue et ardue pour les DROITS CIVIQUES. Des organisations terroristes comme le **KU KLUX KLAN** ont organisé le lynchage de centaines de noirs et l'incendie de leurs habitations jusque dans les années 40. Des organisations radicales telle le **BLACK PANTHER PARTY** ont tenté de mener une résistance armée mais elles ont été écrasées par la répression.

Aujourd'hui encore, même si l'extraordinaire élection d'un président d'origine afro américaine Barack Obama montre une grande évolution dans la société états-unienne, la minorité noire reste la couche de la

Document 3

Marthin Luther King, dirigeant emblématique de la lutte pour les droits civiques, devant plus de 200.000 personnes, le jour de son fameux discours «I HAVE A DREAM» (28 août 1963). Il sera assassiné 5 ans plus tard à MEMPHIS

population la plus défavorisée. Dans plusieurs États les noirs sont victimes d'exactions judiciaires. Ainsi le journaliste militant **Mumia Abu Jamal** est dans le couloir de la mort après un procès truqué. D'autres, comme **Odell Barns**, ont été exécutés malgré les preuves de leur innocence.

Document 4

DES INEGALITES CROISSANTES DESTABILISENT LA SOCIETE ETATS-UNIENNE

La violence dans un immeuble d'un ghetto de Chicago

Rares sont les endroits qui combinent tout à la fois de tels niveaux de mortalité infantile, de rachitisme à la naissance, de faible espérance de vie et de disparition de la famille. L'entrée des logements est lugubre et menaçante. La plupart du temps, elle est jonchée de bouteilles vides et de piles d'ordures non ramassées. Les appartements vacants sont autant de centres d'activité pour les gangs, le trafic de drogue, le stockage d'armes et le squatting des clochards et des criminels qu'on vient de libérer. Le «gang des Disciples» contrôle à présent cet immeuble. Les «Cobra Stenes» contrôlent le bâtiment d'à côté, ce qui garantit une guerre des gangs permanente dans le quartier. Dès l'âge de huit ou de neuf ans, les garçons de l'immeuble commencent à être sollicités par les recruteurs de gangs. Ils doivent prouver leur aptitude à faire partie d'une bande en volant, en vendant de la drogue ou en dénonçant publiquement l'autorité de leur mère. Ils prouvent ainsi qu'ils sont devenus des hommes. Dans les immeubles de la zone sud, il y a aussi des gangs pour filles. Rentrer chez soi à la nuit tombée représente une expérience terrifiante.

D'après «La Ville partout et partout en crise», LeMonde diplomatique, Manière de Voir, n° 13, oct. 1991.

Document 5

Hyper puissance américaine : la fin des illusions

«...L'hyperpuissance américaine a fait match nul en Corée (1953), a perdu au Vietnam (1975), s'est retiré honteusement du Liban sous Reagan (1983) et de Somalie sous Clinton (1994), n'a jamais réussi à éliminer Castro. Cependant, après la chute de l'Union Soviétique, l'illusion de la toute-puissance dominant un monde unipolaire régnait aux Etats-Unis dans la fraction la plus impériale et ambitieuse d'une élite qui espérait l'avènement d'un «empire bienveillant» et d'un «nouveau siècle américain». Une illusion partagée par une partie de l'opinion dans les pays du Sud ou en Europe, qui considérait l'Oncle Sam comme le responsable affiché ou en secret de tous les maux de la planète.

Aujourd'hui, cette illusion s'est dissipée. Les Etats-Unis sont revenus sur Terre. Ils sont, sinon un pays comme les autres, du moins la première puissance parmi d'autres. Le triple fantasme de l'invulnérabilité, de l'innocence et de la toute-puissance a presque disparu, même chez les «néoconservateurs». Amis et ennemis les plus convaincus de l'Amérique ont du mal à voir en elle le Grand protecteur ou le Grand Satan d'antan...»

Extrait d'un article de Pierre Hassner dans Alternatives Economiques de décembre 2008

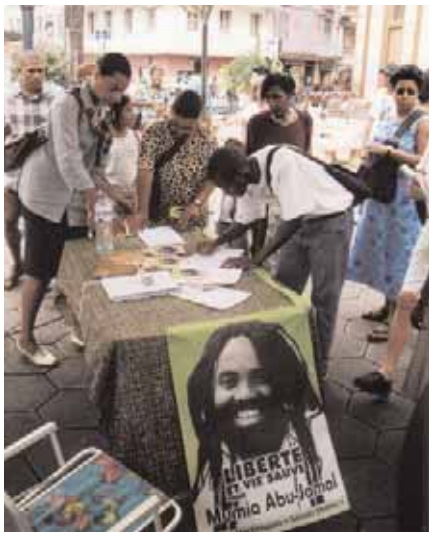

Document 6

Manifestation de soutien à Mumia Abu Jamal (Martininique)

2 - LE JAPON

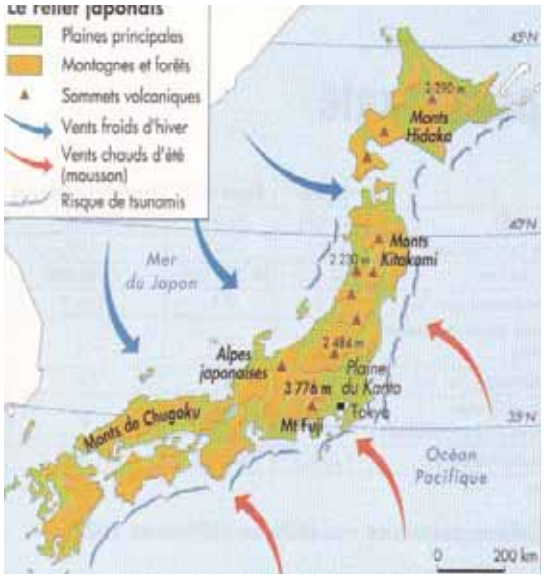

Document 1

Le relief des quatre principales îles constituant le Japon

Il n'est pas facile de l'imaginer, mais le Japon, pays vaincu lors de la deuxième guerre mondiale, frappé par deux bombes nucléaires, soumis à la tutelle des USA, est devenu en quelques décennies l'une des premières puissances économiques mondiales. Deux facteurs ont rendu cela possible :

- Les traditions propres à la civilisation japonaise ont permis de mobiliser la population pour la reconstruction d'un pays qui avait déjà de solides bases industrielles
- Les USA ont fortement soutenu cette reconstruction avec l'objectif de disposer d'un allié puissant dans sa lutte contre le communisme.

ASPECTS PHYSIQUES

Constitué de quatre îles principales (Hokkaido, Honshu, Shikoku, Kyushu) et d'une multitude d'îlets, le Japon s'étend sur 2500 km dans la partie occidentale de l'océan Pacifique. Deux aspects dominants marquent le milieu naturel : la mer et la montagne. Les plaines surtout côtières ne couvrent que 16 % du territoire.

ECONOMIE

Avec ses 4,5 millions de Km² de Z.E.E.* (espace marin rattaché au pays atteignant 370,4 Km le long du littoral) le Japon bénéficie d'un espace économique privilégié.
Les mers y sont très poissonneuses et la pêche japonaise se place au troisième rang mondial.
Les contraintes naturelles sont pourtant lourdes (typhons fréquents et violents, tremblements de terre et tsunamis menaçant en permanence)

Document 2
Terre-plein industrialo portuaire dans la baie de Tokyo

L'agriculture est riche et variée, malgré l'étroitesse de la plaine littorale car celle-ci est bien arrosée et le sol est fertilisé par les éruptions volcaniques. (Riz, blé, élevage)
Le japon dispose de peu de ressources minières et énergétiques. Il en importe d'énormes quantités.
Le pays a développé d'impressionnantes infrastructures portuaires, notamment au moyen de terre-pleins*. Ainsi, les villes, les activités économiques (pêche, agriculture, industries), les voies de communication sont concentrées sur le littoral.

Les 171 millions d'habitants offrent de nombreux consommateurs et une main d'œuvre abondante, très contrôlée (le dévouement à l'employeur et à l'entreprise est d'inspiration religieuse).
Deuxième exportateur mondial de produits industriels, derrière les USA, le Japon est une véritable puissance économique. (Construction navale, pétrochimie, automobiles, appareils photographiques, téléviseurs, appareils HI-FI, logiciel, jeux vidéos, produits liés à la télécommunication). Les mangas* sont diffusés dans le monde entier. La monnaie du Japon, c'est le YEN.

Document 3
L'encadrement des ouvriers à l'usine Matsushita
Pour la construction d'un nouveau Japon
Mettons en commun nos forces et notre esprit
Faisons de notre mieux pour parfaire la production
Envoyons nos biens aux peuples du monde,
Comme l'eau jaillit d'une fontaine
Croîs industrie, croîs croîs !
Harmonie et sincérité Matsushita Electric."

La puissance économique du Japon s'appuie :
- sur de lourds investissements dans la recherche,
- sur le soutien de l'Etat aux grandes entreprises. Le MITI (Ministry of International Trade and Industry) oriente l'activité et soutien l'investissement et l'exportation.
- Sur les sôgô-shôsha, des sociétés qui, par leurs réseaux d'information connaissent les attentes du marché extérieur et assurent le financement des entreprises et la commercialisation.

Cependant le Japon est aujourd'hui confronté à de graves difficultés liées à la crise financière et économique mondiale mais aussi au vieillissement de sa population. La pauvreté s'étend et un nombre croissant d'exclus s'entasse dans les villes.

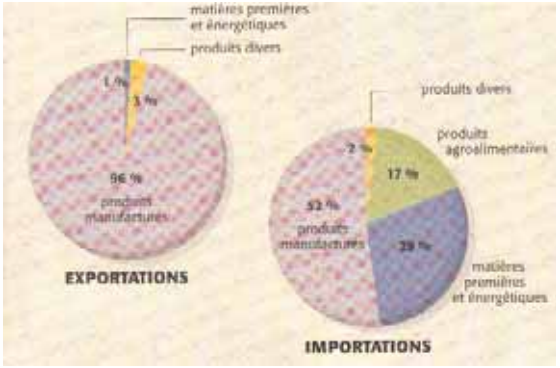

Document 4
Le commerce extérieur japonais

INSTITUTIONS

Le japon a à sa tête un empereur, Akihito, qui exerce une autorité symbolique ; mais c'est un régime de démocratie parlementaire qui prévaut. Le premier ministre qui détient le pouvoir est responsable devant la Diète* composée des élus de la Chambre des Représentants (480 membres) et de la Chambre des Conseillers (247 membres).

3 - PAYS EMERGENTS : LA NOUVELLE DONNE

Document 1

LES GRANDS DU SUD S'IMPOSENT SUR LA SCENE INTERNATIONALE

«Premier détenteur mondial de devises* et exportateur net de capitaux, deuxième exportateur de marchandises (derrière l'U.E.), la Chine est dans le peloton de tête des économies mondiales. Quatrième exportateur agricole, le Brésil a enfin affiché en 2008 une balance des paiements* positive. L'Inde est le premier exportateur mondial de services informatiques et ses entreprises se sont lancées dans l'acquisition de fleurons industriels étrangers (comme le rachat de Jaguar et de Land Rover par le constructeur automobile Tata). Une douzaine d'autres États dont l'Afrique du Sud, la Corée du Sud, la Turquie) progressent vite et certains comme le Mexique ou l'Indonésie pourraient même voir leur PIB* dépasser celui d'une puissance moyenne comme la France d'ici quelques décennies...

Dans une Amérique latine qui a renoué avec la stabilité économique et monétaire, l'influence des Etats-Unis a reflué, d'autant que l'administration Bush ne s'y est guère intéressée. Si le Venezuela de Chavez, fort de ses richesses pétrolières, affiche une ligne dure face à Washington, les autres Etats, Brésil en tête, n'en affirment pas moins leur force politique et coopèrent via le MERCOSUR* (le marché commun de l'Amérique du Sud) pour la renforcer. Et sept pays ont créé en décembre 2007 la Banque du Sud alternative pour financer des projets de développement sans conditions de politique économique. Au-delà du continent latino-américain, le Brésil multiplie – comme la Chine et désormais l'Inde- les accords de coopération avec les Etats africains (forum Inde- Afrique en avril 2008) : agriculture, éducation, fabrication de médicaments génériques. Dans leur diplomatie Sud-Sud, ces poids lourds que sont la Chine, le Brésil et l'Inde se prévalent de leur expérience d'ex-colonisés pour proclamer le principe d'une coopération égalitaire pour un profit mutuel. Mais ces nouvelles puissances cherchent avant tout à s'ouvrir des marchés et à sécuriser leur approvisionnement en énergie et en matières premières. Ce qui implique de convertir leur envergure économique en poids politique, voire en présence militaire, dans les zones où elles ont des intérêts, mais aussi dans les instances multilatérales*...»

(Extrait d'un article de Thierry Brésillon dans Alternatives Internationales de décembre 2008)

Document 2

Singapour : le deuxième port mondial

TRAVAUX PRATIQUES

Recherches et presentation d'un exposé sur le sujet suivant :
Les principales organisations internationales et regionales.

CHAPITRE XXI

L'HUMANITE ET LA PLANETE FACE A DES DEFIS MAJEURS

Des scientifiques, des organisations écologiques et humanitaires, des institutions internationales tirent quotidiennement la sonnette d'alarme : «La planète est en danger. Si rien de conséquent n'est fait, l'Humanité court à sa perte». Dans ce chapitre, nous évoquerons les éléments qui justifient une telle inquiétude.

Le système économique dominant, le capitalisme, prône «l'ECONOMIE DE MARCHE» fondée sur le libre commerce des marchandises et sur la propriété privée des moyens de production. Le but de ceux qui possèdent les capitaux est de les rentabiliser. Les Etats mesurent leur santé économique sur les richesses produites et sur les résultats du commerce extérieur. Ainsi faudra-t-il produire et vendre le plus possible.

Les conséquences de cette vision et de cette pratique économique sont :

1- une accumulation extraordinaire de déchets ménagers et polluants dont l'élimination n'a pas encore trouvé de solution
2- l'usage de produits toxiques dans l'agriculture et l'industrie qui nuisent aux écosystèmes et à la santé humaine.
3- La menace d'une terrible crise alimentaire mondiale que font peser sur l'homme, l'utilisation de semences non naturelles et D'OGM* contrôlés par de grandes firmes et le détournement des surfaces destinées à l'agriculture;
4- Les catastrophes sanitaires liées à la recherche du profit maximum (crise de la «vache folle», lait chinois à la mélamine, huiles frelatées, etc.)
5- un rejet dans l'atmosphère de gaz nocifs dont l'accumulation attaque la couche d'ozone et provoque un réchauffement climatique. Ce réchauffement, lui-même dérègle le climat et accélère la fonte des glaciers présageant de grandes catastrophes naturelles ;
6- une gestion irresponsable des ressources humaines mettant en danger l'existence même de l'humanité. L'eau, indispensable à toute forme de vie, est de plus en plus polluée et risque de ne plus suffire ; le déboisement inconsidéré a déjà des conséquences tragiques ; Les sources d'énergie fossile* sont appelées à s'épuiser mais le développement des énergies renouvelables n'est pas conséquent.

Document 1
Des enfants cherchent de quoi survivre dans les ordures à Manille (Philippines)

7- des crises financières et économiques aux conséquences sociales dramatiques
8- des inégalités croissantes au sein des populations et entre les différents pays ;
9- les besoins de la majorité des habitants de la planète ne sont pas pris en compte ; ainsi les médicaments à très bas coûts qui pourraient éradiquer le paludisme n'intéressent pas les grands laboratoires pharmaceutiques.
10- L'abominable commerce des organes humains prélevés sur des pauvres y compris des enfants pour alimenter les cliniques du Nord.

Document 2

Zone commerciale au Lamentin (Martinique)

Document 3

La crise de l'eau pourrait affecter 4 milliards de personnes en 2025

MEXICO (AFP) - La crise de l'eau, qui affecte déjà plus d'un milliard de personnes, pourrait tripler avant 2025 et toucher 4 milliards d'individus, affirme lundi une étude du Conseil mondial de l'eau publiée à Mexico qui sera en 2006 le siège du IVe Forum mondial sur ce thème.

Cette carence frappera «même les régions qui jouissent actuellement d'une abondance d'eau comme les Amériques» si l'on ne parvient pas à un accord entre les politiques mondiales, nationales et locales, selon un communiqué conjoint de l'organisme international et la commission mexicaines de l'eau (CNA).

Le président du CNA, Cristobal Jaime Vasquez, a souligné au cours d'une conférence de presse conjointe avec le président du Conseil Mondial William Cosgrove, que le continent américain «qui ne constitue que 15% du territoire mondial et 8,4% de sa population, reçoit 29% des précipitations globales».Et pourtant, déjà, la région connaît «fréquemment des périodes de sécheresse, dus à la contamination de l'eau» et «30% des personnes en Amérique latine et dans les Caraïbes n'ont pas accès à l'eau potable», précise le rapport.

Rien que dans la mégalopole de Mexico city, avec 22 millions d'habitants, 44% de l'eau canalisée est perdue en raison du mauvais état de l'infrastructure, a cité en exemple Jaime Vasquez.

Le IVe Forum mondial de l'eau rassemblera à Mexico, 3 ans après sa dernière réunion à Tokyo, plus de 15.000 délégués, a-t-il précisé. Jusque-là, le principal problème «si nous le considérons en chiffres, sera l'accès aux services sanitaires» pour toute l'humanité, a souligné de son côté M. Cosgrove. Bien que cela ne soit pas un problème directement lié au manque d'eau, c'est la carence d'eau potable pour l'hygiène, les égouts et le nettoyage qui affectera la santé des gens et leur dignité, a-t-il dit. 1,1 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable dans le monde et 2,4 milliards vivent sans toilettes ni égouts, indiquait la semaine écoulée un rapport de l'ONU du «Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement». En février dernier, un haut responsable de l'ONU, avait averti que «plusieurs pays ont pris du retard sur le calendrier arrêté par la communauté internationale pour assurer, avant 2015, un approvisionnement en eau potable».

Document 4

«Dans le monde, un lit d'hôpital sur quatre est occupé par une personne souffrant de troubles liés à l'eau polluée... L'activité la plus importante qui puisse être entreprise pour améliorer la santé des populations rurales des pays en développement consiste à assurer un approvisionnement pratique en eau salubre.» (Source O.M.S.) ajouter graphique des populations n'ayant pas accès à l'eau. *(In brochure UNICEF)*

Document 6

Atelier de confection au Bangladesh. La main d'œuvre à bon marché approvisionne les marchés européens et japonais

Document 5

«Au lieu de nourrir nos craintes et notre isolement, quand donc nous armerons-nous, à l'échelle de la planète, d'une loyauté agissante, d'institutions efficaces et d'un réel désir de conserver notre patrimoine planétaire, au sens le plus profond du terme, c'est-à-dire comme l'unique refuge de l'humanité ? Comment mieux commencer que par l'eau - symbole le plus sacré de la vie même - et les enfants, de tous les citoyens de la planète Terre les plus innocents et les plus riches de promesses ?»

Barbara Ward Présidente de l'Institution International de l'Environnement et du Développement.

UN MILLIARD DE MAL LOGES

La moitié des six milliards d'êtres humains que compte la planète habite en ville. Parmi eux, un milliard vit dans des logements totalement dégradés, dans les bidonvilles des pays du Sud pour la grande majorité...

L'urbanisation se poursuit : elle concernait 30% des habitants de la planète en 1950, 50 % aujourd'hui et 60 % sont prévus en 2030. Comme l'indiquent les Nations Unies, il ne s'agit pas d'un mal en soi, mais d'un phénomène à mieux contrôler : dans les villes, les habitants ont - en général - plutôt davantage accès à l'eau courante, aux soins et à l'éducation, même si les conditions sont extrêmes dans certains bidonvilles de mégalopoles, de Bogota à Lagos. Lagos devrait justement devenir la ville la plus peuplée du monde en 2015, avec 26 millions d'âmes, le double d'aujourd'hui.
Transport, traitement de déchets, télécommunications, le chantier est immense : selon les Nations Unies, seul un gros tiers des villes des pays en développement traitent les eaux usées. Elles vont donc généralement polluer les cours d'eau et les sols environnants. Seuls, les pays du Sud pourront difficilement dégager les moyens nécessaires, même simplement pour éviter que la situation n'empire avec la croissance de la population.

(In alternatives Economiques N° 194 août 2001)

Document 8
Les inégalités entre pays industrialisés et pays en voie de développement

Document 9

Le monde est aussi mis en danger par les contradictions d'intérêt existant entre les pays, entre les peuples, entre les classes sociales.
Les pays dit les plus développés ont construit leur puissance à travers la domination coloniale et impérialiste. Ils entendent préserver leurs intérêts économiques et leur hégémonie politique au moyen des institutions internationales, des leviers dont ils disposent sur les plans économiques et financiers et également de leur force militaire. Les pays rivaux ou dominés tentent de changer l'ordre des choses. D'autre part, les inégalités sociales, les injustices criantes prévalant à l'échelle internationale, génère des résistances et des conflits, mais font, aussi le lit du terrorisme.

De plus en plus les pays du tiers-monde dénoncent le caractère pervers de l'«aide des pays riches», dénoncent «l'échange inégal» et le mécanisme de da dette, exigeant une refonte du système économique et financier mondial. Le prix des matières premières qu'ils vendent, par exemple, est fixé par les bourses des pays occidentaux, tandis qu'ils n'ont aucune prise sur le prix des produits finis qu'ils importent.
Les pays du tiers-monde dénoncent également l'utilisation de leurs territoires par des pays du Nord pour le déversement de déchets, toxiques, radio actifs ou tout simplement polluants, l'expérimentation de médicaments ou l'écoulement de produits périmés.
Plus grave encore, dans ces pays, les maffias organisent des réseaux de tourisme sexuel à l'intention des ressortissants des pays dits développés et dont des millions d'enfants sont victimes.

LA DEGRADATION DES TERMES DE L'ECHANGE

Document 10

Le prix des matières premières exportées par les pays du Sud n'est pas fixé par leurs producteurs mais ils sont déterminés par la spéculation dans les Bourses des pays principalement occidentaux. Le prix des produits qu'ils importent est, lui imposé par les pays du Nord. En conséquence, par exemple entre 1961 et 1964, il fallait 7,5 kg de café tanzanien pour acheter une montre suisse ; entre 1971 et 1974, il en fallait 14,2 kg. En République Démocratique du Congo, entre 1970 et 1979, la hausse des prix à l'importation a atteint 283 % tandis que celle des produits exportés par ce pays ne se sont accrus que de 82%. Cela s'appelle la détérioration des termes de l'échange.

«La dégradation des termes de l'échange est une thèse géopolitique employée pour exprimer des situations de baisse inéluctable du prix des produits des pays du Sud face à ceux des pays du Nord, ou plus objectivement et précisément entre produits des pays industrialisés et les produits des pays du Tiers-Monde ou pays les moins avancés. Au XXe siècle, cette dégradation était devenue de plus en plus défavorable pour les pays «du Sud». Cette thèse est liée à la théorie de la dépendance.»

(In Wipipédia)

TRIBUNAL INTERNATIONAL DES PEUPLES SUR LA DETTE EXTERIEURE

Document 11

«... A l'instigation de mouvements sociaux et populaires, d'Églises, de syndicats, d'organisations professionnelles, de ONG, de partis politiques et de personnes connues qui constituent le réseau Jubilé Sud dans 45 pays du Sud, avec l'appui de pays du Nord, le Tribunal international des peuples sur la dette s'est réuni avec comme objectif principal de déterminer et juger la responsabilité des banques, des entreprises multinationales, des gouvernements du Nord, du Fond Monétaire International, de la Banque Mondiale et d'autres institutions financières internationales, dans le délit ou le crime illégitime causés aux pays et aux peuples du Sud, avec un coût humain très élevé et la destruction de la capacité productive et de la qualité de vie des peuples, avec l'augmentation de la pauvreté, de la mortalité infantile, de l'exclusion sociale et de grands dommages économiques et écologiques. Outre la mise en évidence de l'illégitimité de la dette et l'identification des principaux responsables et de leurs rôles respectifs, le Tribunal a comme mission de proposer des voies alternatives de répudiation et de condamnation de la dette.

Ce tribunal est un Tribunal d'Opinion et non une Cour de Justice. Il respecte cependant une argumentation et une documentation rigoureuse, et s'appuie sur la diversité des traditions judiciaires et éthiques...

ACCUSATION

Mesdames, Messieurs les membres du Jury, Mesdames, Messieurs les membres du Tribunal :

Le montant total actuel de la dette externe des pays du Tiers Monde peut être estimé à un peu plus de deux billions de dollars américains. Mais il est plus important d'indiquer que le paiement des intérêts et les amortissements de cette dette gigantesque consomme une partie des devises obtenues avec les exportations, et des recettes fiscales d'une part et aussi un pourcentage important du produit national, c'est-à-dire du produit du travail des peuples des pays endettés d'autre part, leur fermant de cette manière toute perspective de progrès et de bien-être

Le paiement des services de la dette externe constitue un transfert net de ressources du Sud vers le Nord. Par exemple, en 1998 les 41 pays pauvres les plus endettés ont transféré au Nord 1.680 million de dollars, plus que ce qu'ils ont reçu. Durant la même année sont allés enrichir les finances publiques et privées des pays riches 114.600 millions de dollars de l'ensemble des pays du Tiers Monde. Ce qui est scandaleux ce n'est pas seulement l'aspect quantitatif, mais aussi les effets de ces transferts qui engendrent la perte de souveraineté des pays endettés...

VERDICT

CONSIDERANT

1. que selon des études et des données, la dette des pays les plus pauvres a déjà été payée plusieurs fois, et est donc non seulement impayable, mais surtout illégitime, injuste et immorale,
2. que la dette externe n'est pas seulement un problème économique mais d'abord un problème éthique, politique, social, historique et écologique, qu'elle engage des responsabilités à des niveaux distincts et qu'elle exige une action immédiate,
3. que le service de la dette externe signifie un transfert net des ressources du Sud vers le Nord; qu'en 1998, les 41 pays les plus (pauvres et les plus endettés ont transféré vers le Nord 1,68 milliard de dollars de plus que ce qu'ils ont reçu; que cette même année, l'ensemble des pays du Tiers Monde ont enrichi de 114,6 milliards les caisses publiques et privées des pays les plus industrialisés,
4. que les peuples dû Sud ont transféré vers le Nord, de 1981 à 2000, 3.700 milliards de dollars, ce qui correspond à six fois ce qu'ils devaient en 1981 (560 milliards), et qu'ils doivent maintenant 2.000 milliards,
5. que la politique néo-libérale provoque une croissance exponentielle de la dette extérieure qui empêche les politiques sociales et hypothèque gravement la souveraineté politique des pays du Sud,
6. que la décision unilatérale des USA à la fin des années 70 d'augmenter les taux d'intérêt habituels de 4 ou 6 % à plus de 20% en quelques mois a signifié une véritable trahison de la bonne foi des contrats, et que, outre le fait qu'elle a obligé les pays endettés à emprunter pour payer les intérêts, elle a provoqué un payement supplémentaire qui a signifié une perte de 106 milliards de dollars pour l'Amérique latine...
7. que l'endettement de ces pays fut constitué par des gouvernements dictatoriaux et donc illégitimes et anti populaires, et que les créditeurs, outre d'être complices, savaient les risques de ces prêts...

Le jury recommande au tribunal de prononcer une sentence condamnant les accusés pour avoir perpétré tous ou quelques uns des délits et crimes commis et mentionnés dans ce verdict...» (PAPDA ; avril 2003)

Document 12

Séance du Tribunal des Peuples en République Dominicaine

LES DANGERS LIES A LA POLLUTION

LA CATASTROPHE DE BHOPAL

Document 13

Le 3 décembre 1984, une catastrophe sans précédent, liée aux risques industriels et technologiques, endeuillait l'Inde : 40 tonnes de gaz toxiques s'échappaient de l'usine de la société états-unienne, «Union Carbide» à Bhopal.

«Il n'y a pas eu d'avertissement. Aucun des systèmes de sécurité de l'usine ne fonctionnait. La sirène d'alarme était débranchée. Dans la ville, les gens dormaient. Ils ont été réveillés dans l'obscurité par les cris, par les gaz qui leur brûlaient les yeux et les voies respiratoires. Ils ont commencé à vomir et à cracher du sang. Beaucoup sont morts dans leur lit. Les habitants de quartiers entiers fuyaient épouvantés. Certains étaient pris de convulsions. En quelques heures, des milliers de corps gisaient dans les rues...

Document

Une jeune femme indienne avant perdu la vue lors de l'accident.

Quarante tonnes pour une population de plus de. 670 000 habitants ont causé la mort immédiate de quelques 8 000 personnes, 12 000 sont mortes plus tard et les maladies dégénératives se sont ensuite étendues dans la zone où des milliers de personnes sont nées avec des malformations au cours des deux dernières décennies...

Toute cette horreur aurait sans doute pu être évitée. Des documents présentés en 1999, lors d'un procès démontrent que l'Union Carbide avait accepté des «ajustements» technologiques au nom du profit. La compagnie donna le feu vert à un projet de conception non- approuvé (et qui allait s'avérer mortel) sachant pertinemment – toujours selon le document à «détruire après usage» - qu'il signifiait entre autres problèmes de sécurité «un danger de contamination des eaux souterraines.»

Source Granma International 5 décembre 2004

LE SCANDALE DU CHLORDECONE DANS LES D.O.M.

Document 14

Raphaël Confiant et Louis Boutrin ont présenté, vendredi, à l'Assemblée nationale, leur livre d'investigation : Chronique d'un empoisonnement annoncé, le scandale du chlordécone aux Antilles françaises 1972-2002. C'est un brûlot qui veut faire la démonstration que la pollution des sols, de l'eau, des poissons et des légumes, par le chlordécone s'est faite avec la participation de l'Etat et de ses services déconcentrés, des importateurs et vendeurs de pesticides, et des «latifundistes békés», les grands planteurs. Confiant et Boutrin estiment que la parade de l'Etat a été de faire mine de découvrir le danger en 1999 alors qu'ils ont retrouvé les rapports Stégaroff de 1977 et Kermarec de 1979 qui préviennent les autorités des dangers pour l'homme de l'utilisation du chlor-

décone. Ils dressent la liste de tous ministres de l'Agriculture ayant autorisé ce produit aux Antilles malgré son retrait du marché américain dès 1976 : Jacques Chirac qui autorise en 1972 le pesticide, Edith Cresson qui renouvelle cette autorisation en 1981, Henri Nallet, en 1990, Louis Mermaz, en 1992, et Jean-Pierre Soissons, en 1993, qui prorogent les dérogations avant de prononcer l'interdiction. Les deux auteurs attendent beaucoup de l'action en justice menée en Guadeloupe par Harry Durimel et 21 avocats contre l'Etat pour mise en danger de la vie d'autrui, le 5 avril à Basse-Terre. Ils annoncent d'ailleurs une action équivalente en Martinique. Ils ont la certitude qu'il existe une contrebande de chlordécone et n'hésitent pas à cibler leurs accusations. «Il faut établir les responsabilités et ordonner une enquête épidémiologique indépendante internationale», avance Louis Boutrin. L'ancien conseiller régional réclame encore la décontamination des sols, l'indemnisation des agriculteurs. Raphaël Confiant et Louis Boutrin assurent que cette affaire est comme le scandale de l'amiante ou du sang contaminé.

Chronique d'un empoisonnement annoncé, le scandale du chlordécone aux Antilles françaises 1972-2002, Raphaël Confiant et Louis Boutrin, Lharmattan, mars 2007. (In site :www.fxpariscaraibe.com)

LA QUESTION DU NUCLEAIRE

Comme c'est le cas pour toutes les technologies dont l'homme dispose, le nucléaire, permet des avancées salutaires mais présente de lourds dangers. Bénéfiquement utilisé en médecine, fournissant l'indispensable énergie électrique, il est l'objet d'immenses inquiétudes depuis la terrible catastrophe de TCHERNOBYL*. Les écologistes se mobilisent pour l'interdire totalement, faisant ressortir la non maîtrise des déchets radioactifs.

A cela, il faut ajouter que, malgré le constat des abominables effets des bombes lâchées par les USA sur les villes d'Hiroshima et Nagazaki, plusieurs pays accumulent d'importants stocks d'armes nucléaires. Les essais pratiqués, à ciel ouvert dans le Sahara ou en Polynésie par la France ont encore des effets méconnus.

Document 15

La centrale de Cruas, sur le Rhône : 4 réacteurs de 900 MW mis en service en 1984 et 1985.

LES VICTIMES DEMANDENT DES COMPTES

Document 16

Le 9 juin 2001, était créée, dans les locaux du CDRPC, l'association des Vétérans des essais (nucléaires, portée immédiatement sur les ondes médiatiques puisque trois chaînes de télévision (Arte, M6 et France 3), plusieurs radio dont Europe 1, l'Agence France Presse et plusieurs quotidiens ont relaté son «heureuse» naissance.
Moins d'un mois plus tard, le 4 juillet, l'association Moruroa e tatou (Moruroa et nous) voyait le jour à Papeete en présence de tous les médias locaux, télévisions, radios et presse écrite.

Les lecteurs de Damoclès n'ignorent pas que le CDRPC est partie prenante de ces nouveaux développements. Au cours de l'été, Bruno Barrillot était à Tahiti pour épauler le «Comité de suivi», composé d'un noyau de personnalités polynésiennes des ONG et de l'Église évangélique. Les membres du Comité de suivi ont été désignés comme membres du bureau par l'assemblée constitutive de l'association Moruroa e tatou...
Désormais, les vétérans, anciens militaires (professionnels et soldats du contingent) civils du CEA et des entreprises sous-traitantes, les travailleurs polynésiens et leurs familles disposent de structures pour faire connaître leur situation, envisager les moyens d'un soutien mutuel et faire avancer leurs droits dans un pays qui avait fortement tendance à en faire des «oubliés de l'histoire».

(In DAMOCLES N° 90 Mars 2001)

Document 17

Caricature exprimant la situation des travailleurs immigrés pakistanais dans le Golfe Persique

LES MIGRATIONS DANS LE MONDE ET LEURS CONSEQUENCES

Le formidable développement des moyens de transport a favorisé un essor spectaculaire des migrations à l'échelle planétaire. Migrations temporaires liées au tourisme ou à la mobilité professionnelle, mais surtout, migration massive des ressortissants des pays du tiers-monde

vers les pays les plus riches en particulier occidentaux. On estime à 170 millions le nombre des migrants légaux dans le monde et entre 20 et 30 millions celui des illégaux. La croissance démographique dans les pays du sud, la pauvreté, les conflits régionaux et l'incitation liée à la présentation idéalisée de l'occident, sont autant de facteurs qui amplifient le phénomène. Les populations immigrées, dont pourtant la main d'œuvre est indispensable à l'économie des pays du Nord, sont généralement victimes de discriminations. Une propagande xénophobe et raciste est menée contre eux. On fait d'eux des boucs émissaires, responsables de toutes les difficultés des pays concernés.

Document 18

EUROPE ET MIGRATIONS

Depuis des années maintenant, l'Union européenne (UE) met en avant la lutte contre l'immigration dite "clandestine". Dès 2002, un livre vert était établi. Puis ce sont des mesures opérationnelles communes qui furent élaborées : charters communautaires (avril 2004), négociations d'accords de réadmission (depuis 2000), directive sur la répartition des charges financières de l'éloignement... La directive en discussion depuis fin 2007 est un pas important en avant vers l'harmonisation de la législation en matière de rétention et d'expulsion des personnes en situation irrégulière et cela pour deux raisons essentielles : le projet de la Commission est soumis à la fois au Conseil et au Parlement européen (procédure de codécision) ce qui rendra cette directive contraignante ; mais surtout, il s'agit d'une harmonisation Vers le bas', c'est à dire vers moins de protection.

On peut a priori s'étonner de voir d'abord adopter des textes normalisant l'éloignement et la détention, alors même qu'aucune politique commune de séjour des ressortissants hors UE n'est en élaboration. Mais depuis Tampere1, l'Europe forteresse se renforce d'année en année. 11 000 morts aux portes de l'Europe ne leur suffisent pas !

Après ces trois années de négociation, le texte bloque, malheureusement pas au nom de la défense des droits humains, mais à cause du coût estimé de l'assistance juridique prévue dans le texte, ou à cause du manque de temps prévu (4 semaines) pour convaincre d'un retour Volontaire' les personnes concernées. La France (selon el Pais), quant à elle, s'est opposée aux garanties prévues envers les mineurs d'âge scolaire. Elle veut pouvoir expulser les mineurs sans tenir compte de leur situation scolaire et sans attendre la fin de l'année...

Des mesures inhumaines

Les principales mesures qui scandalisent les associations de défense des étrangers concernent la durée de détention, les mineurs et l'interdiction systématique du territoire. Aujourd'hui la durée de détention varie de 32 jours (France) à une durée illimitée (Suède, Grande Bretagne). Elle serait portée à 18 mois. Or, même les pays qui prévoient une durée illimitée dépassent rarement les 18 mois, constatant que si après ce laps de temps ils n'ont pu organiser l'éloignement (laissez-passer consulaire, voyage...), ils n'y parviendront plus. Il s'agit ni plus ni moins d'un contrôle de populations indésirables, d'un véritable 'internement administratif (pour reprendre l'expression de la Cimade2), y compris lors de l'examen de leurs demandes d'asiles ou de titres de séjour (en particulier dans de véritables camps situés aux portes Sud de l'Europe). Si le texte prévoit qu'on ne peut placer en rétention un mineur non accompagné, il ne l'exclut pas pour des mineurs accompagnés. Les références nombreuses dans les débats à la Convention internationale des droits de l'enfant de 1990 ne servent qu'à masquer la possibilité d'enfermer jusque 18 mois des mineurs ! De la même façon, aucune protection particulière contre l'éloignement ou la rétention n'est prévue pour les femmes enceintes, enfants mineurs avec leurs parents, victimes de tortures ou de traite...

Une interdiction du territoire européen pouvant aller jusque 5 ans est prévue lors de l'éloignement. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'une double peine, qui condamne à la clandestinité permanente ceux et celles qui reviendraient malgré tout. Les collectifs de sans papiers, les associations de défense des droits des étrangers, de juristes, etc. se mobilisent depuis des mois pour empêcher l'adoption de cette directive de la honte.

L'avenir est à l'immigré qui sert et qui rapporte

Il est important de comprendre que ces politiques sécuritaires s'appuient sur une vision utilitariste de l'immigration. La philosophie partagée dans l'UE d'une immigration "utile", c'est à dire conforme aux besoins conjoncturels des économies européennes, va à l'encontre du respect

des textes fondamentaux de défense des droits humains, du droit d'asile et même de la nouvelle tarte à la crème du co-développement. Le meilleur exemple en est la énième réforme du code d'entrée et de séjour français s'attaquant à l'immigration familiale. Il n'est pas question d'accepter les familles des immigrants, cela aurait un coût de les éduquer, les soigner.... Il vaut mieux négocier la venue de travailleurs dans les secteurs où l'on ne trouve pas de main d'œuvre locale, et plus hypocrite encore, la venue d'étudiants titulaires d'au moins un master (obtenu dans son pays) qui pourront obtenir un titre de séjour s'ils trouvent un emploi ici. Une des manières d'avoir des immigrés qui coûtent moins qu'ils ne rapportent, c'est de ne laisser entrer que ceux qui ont été formés ailleurs, gratuitement pour la France et pour l'Europe. Le pillage des pays du Sud a trouvé une nouvelle forme; le CADTM s'oppose donc à ces politiques, dans la continuité de ses combats propres. Au lieu de réduire la circulation et l'accueil des étrangers, c'est une extension du droit d'asile qu'il faut élaborer : femmes fuyant l'excision pour leurs filles, des mariages forcés, victimes de viols ou de la traite, réfugiés environnementaux qui se multiplient partout dans le monde, victimes des politiques de pillage de la nature et de destruction de l'environnement, tous et toutes doivent voir en Europe leurs droits reconnus et défendus, y compris la liberté de circulation et d'établissement. Nous soutenons ainsi les mouvements actuels des sans papiers, contre les centres fermés en Belgique, les grèves des travailleurs sans papiers en France, soutenues par les organisations syndicales. C'est une part de notre combat pour d'autres solidarités Nord Sud, contre les méfaits d'un système qui nourrit la précarité, la haine de l'autre, le patriarcat.
NB (28 mai 08) : Depuis la rédaction de cet article, le projet de directive retour a été modifié et adopté par le comité des représentants permanents. C'est cette nouvelle version qui a été présentée le 18 juin au parlement européen où elle a été adoptée à une confortable majorité (367 pour, 206 contre et 109 abstentions). Par rapport à la version précédente, le compromis s'est réalisé sur la version la plus "Europe forteresse" et contre les quelques garanties de respect des droits humains. Ainsi, on pourra détenir et expulser des mineurs isolés, les États membres n'ont pas d'obligation de fournir une aide juridictionnelle, les personnes éloignées pourront l'être vers un pays de transit même s'ils n'ont aucun lien avec ce pays, le délai pour départ volontaire passe de un mois à sept jours.
Claude Quémar (In «Les autres voix de la planète» ; juillet 2008)
1) A Tampere (Finlande), le Conseil européen s'est accordé en octobre 1999 sur les critères que devait respecter la politique d'immigration de L'U.E.
2) Cimade : Comité inter-mouvements auprès des évacués. (Service œcuménique d'entraide.)

Document 19

TSIGANES : LES OUBLIES DE L'EUROPE

Plus de huit millions de Tsiganes, Gitans, Manouches et autres Roms vivent en Europe, la plupart dans une grande misère matérielle et morale...
«Une récente enquête du Programme des Nations Unies pour le Développement(PNUD) indique que 15 % des Roms vivant en Roumanie, en Bulgarie, en République Tchèque et en Slovaquie déclarent souffrir presque quotidiennement de la faim. Et la situation ne s'arrange pas. Les études qui ont été réalisées montrent que nous assistons dans toute l'Europe centrale et orientale à la montée d'une jeune génération rom caractérisée par des problèmes de nutrition, un mauvais état de santé et des difficultés de scolarisation qui l'empêcheront par la suite de trouver sa place sur le marché du travail...

Agnès Féderer, Népszabadsag (In courrier International N° 662)

Document 20

LA FUITE DES CERVEAUX

Une dépêche de l'agence Reuters, datée du 3 mai 2006 et intitulée «La fuite des cerveaux laisse le continent africain sans personnel qualifié et entrave le développement», informait : «On estime que vingt mille spécialistes émigrent tous les ans en Occident», ce qui laisse le continent «sans les médecins, les personnels infirmiers, les enseignants et les ingénieurs dont il a besoin pour briser le cercle vicieux de la pauvreté et du sous-développement». Et d'ajouter : «L'organisation Mondiale de la Santé affirme que l'Afrique subsaharienne représente 24 pour cent des maladies du monde, dont le SIDA, la malaria et la tuberculose. Pour faire face à ce problème, elle ne compte que trois pour cent des travailleurs qualifiés du monde.»...
Un rapport de la Banque Mondiale précise : «La fuite des cerveaux est un double coup pour les économies faibles qui non seulement perdent leurs meilleures ressources humaines et l'argent investi dans leur formation, mais doivent ensuite payer environ 5,6 milliards de dollars par an pour payer les expatriés.»...
«Ces quarante dernières années, plus de 1.200.000 spécialistes latino-américains et caribéens ont émigré aux USA, au Canada et au Royaume-Uni...
Des 150 millions de personnes participant dans le monde à des activités scientifiques et technologiques, 90 pour cent se concentrent dans les sept nations les plus industrialisées... Ces dernières années, favoriser cette émigration est devenu une politique publique officielle dans plusieurs pays du Nord, à partir de stimulants et de procédés spécialement conçus à ces fins...

Néanmoins, même l'élite des travailleurs immigrants ne peut compter sur des conditions d'emploi et de salaires égales à celle des Etats-Uniens. Afin d'éviter les procédures compliquées qu'impose la législation du travail et le coût des démarches d'immigration, les Etats-Unis en sont arrivés au comble de créer un navire-usine de logiciels qui maintient des esclaves hautement qualifiés ancrés dans des eaux internationales, espèce de variante des usines de sous-traitance (maquilas) pour produire toutes sortes d'appareils numériques : dans le cadre du projet Sea Code, un navire ancré à plus de trois milles des côtes californiennes (eaux internationales) héberge 600 informaticiens venus d'Inde qui travaillent douze heures par jour en permanence pendant quatre mois.»

Réflexions de Fidel Castro Ruz ; 17 juillet 2007.

L'INFORMATION LEVIER DU POUVOIR

LES MEDIAS ET LES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION

On a qualifié la presse de «Cinquième pouvoir». Ceci s'explique par le fait que, de tout temps, celui qui contrôle l'information, et qui a le pouvoir de la transmettre ou non, détient de fait la capacité d'agir lui-même, mais aussi de déterminer les possibilités d'action des autres. Dans le monde moderne, les immenses moyens de communication dont la société dispose, quand ils ne dépendent pas directement de l'Etat, se sont largement concentrés et appartiennent à un nombre réduit de sociétés privées.

A toutes les époques et dans toutes les sociétés la diffusion de l'information a été un moyen de consolidation du pouvoir.

Rétention ou manipulation de l'information, désinformation*, conditionnement des opinions sont des techniques omniprésentes.

Les photos qui gomment les dirigeants politiques éliminés ou en disgrâce en URSS, les sondages manipulés, les montages télévisés truqués (tels les «charniers de Timisoara» ou la fausse catastrophe écologique pendant la guerre en Irak) ont déjà largement été dénoncés.

Mais cet état de chose est bouleversé par la formidable révolution de «la toile»

Sites, blogs, mails, spam, sms, sont, quotidiennement, le lieu de circulation de milliards de messages. Plusieurs débats ont occupé l'actualité mettant en lumière les dangers liés à ces nouvelles technologies. (Suicides collectifs organisés par des jeunes, prédation d'enfants par des pédophiles, etc.) Comment assurer la fiabilité de l'information ? Comment remettre aux citoyens les clés du pouvoir qu'est l'information ? Comment protéger les individus et particulièrement les enfants des escroqueries financières et des entreprises nocives ?

Document 1

Les Européens auraient-ils dû prendre, avant les Américains, l'initiative de représailles contre Kadhafi, en raison des actes de terrorisme perpétrés par le dirigeant libyen en Europe ?

	ENSEMBLE	DONT DROITE	DONT GAUCHE
Oui	49 %	58 %	44 %
Non	44	38	50
Sans opinion	*7*	*4*	*6*

Pour faire comprendre au colonel Kadhafi que l'Occident est décidé à s'opposer par tous les moyens au terrorisme international d'Etat libyen, diriez-vous que l'action américaine a été...

Trop ferme	30 %	17 %	43 %
Pas assez ferme	12	15	9
Juste ce qu'il faut	53	66	43
Sans opinion	*5*	*2*	*5*

Certains pays d'Europe se sont désolidarisés de l'action américaine. Selon vous, leur position a-t-elle été plutôt dictée par...

La peur de Kadhafi	35 %	40 %	31 %
Des raisons d'intérêt commercial et économique	40	43	39
Des raisons morales	20	15	25
Sans opinion	*5*	*2*	*5*

De l'attitude de l'Europe face à l'action américaine, diriez-vous qu'elle est...*

Lâche	34 %	44 %	27 %
Réaliste	63	60	67
Irresponsable	24	28	23
Prudente	82	82	85

* Le total est supérieur à 100 en raison des réponses multiples

Questions de sondage
(In Express 2 mai 1986)

Document 2

De la presse au Cinéma, quatre grands groupes dominent le marché

AOL TIME WARNER	38 MILLIARDS DE DOLLARS	80.000 SALARIES
VIVENDI UNIVERSAL	27 MILLIARDS	75.500
NEWS CORP	25,5 MILLIARDS	36.000

Document 3

Médias : vecteurs de l'idéologie dominante

L'emprise médiatique sur le quotidien est de plus en plus présente dans notre société. Lire la presse ou passer plusieurs heures devant la télévision ne peut qu'avoir une influence sur le comportement général, les choix de mode de vie et de consommation quotidienne des individus. Il s'agit bien de formater les esprits pour réduire leurs capacités d'analyse autonome et leur faire admettre plus facilement les choix politiques comme de simples réponses techniques et sans alternatives. Les médias dominants formatent également le paysage politique en le personnalisant à outrance. Ils participent ainsi d'une simplification dommageable pour la démocratie. Dans le même temps, les instituts de sondage sont aussi vecteurs de l'idéologie dominante.

Pour remplir une fonction démocratique, les médias devraient être diversifiés et soustraits à l'emprise directe des pouvoirs économiques et politiques. De par leur position dominante, ce sont avant tout les médias "établis" qui "forgent l'opinion". Or, du point de vue économique comme éditorialiste, les principales entreprises médiatiques sont des vecteurs de l'idéologie dominante et des acteurs de la mondialisation néolibérale – ceci au mépris de la diversité des opinions et des aspirations de leurs lecteurs/trices, auditeurs/trices et téléspectateurs/trices. Pour autant, si de par la place qu'ils occupent dans la vie quotidienne des individus, les médias dominants ont une capacité d'influence significative (notamment par la voie audiovisuelle) sur leur comportement général, leur mode de vie et de consommation quotidienne, celle–ci n'est certainement pas absolue. L'exemple de la campagne référendaire sur le Projet de Traité constitutionnel européen en a été une parfaite illustration. Les médias sont donc souvent moins puissants qu'on pourrait le croire et la surface de leur pouvoir est aussi la conséquence du niveau de concessions que nous nous sommes finalement imposés nous mêmes jusqu'ici.

Malgré une apparente surabondance de médias, la concentration de ceux-ci entre les mains d'une poignée de groupes industriels et financiers ne cesse de s'accentuer. Cette concentration intervient non seulement au sein de chacun des secteurs concernés (télévision, presse, édition...) mais aussi de façon transversale de par le développement de grands groupes multimédia eux-mêmes intégrés à de puissants groupes industriels (Lagardère, Bouygues, Bolloré, Dassault ...). Les conséquences de cette évolution sont toutes aussi lourdes pour les salarié-e-s concernés que dangereuses pour le pluralisme et la qualité de l'information. Ces rachats ne peuvent que renforcer un contexte général où dérives déontologiques et pressions sur le contenu se multiplient. Pour l'Union syndicale Solidaires il est manifeste que les propriétaires des entreprises qui accaparent les médias et les «instituts de sondages» ne le font pas pour améliorer la diversité éditorialiste et favoriser le débat démocratique mais plus sûrement pour mieux imposer aux esprits comme inéluctables les contre-réformes sur mesure que lui tricote le gouvernement.

Même si ce constat n'est pas nouveau, il a été exacerbé ces derniers mois sous l'effet d'une convergence d'intérêts entre le nouveau chef de l'Etat et celles et ceux qui détiennent les entreprises médiatiques. Les interventions intempestives, les pressions insistantes sur les patrons de chaînes, de radios, de journaux ou d'agences de presse et les placements de proches de N. Sarkozy, sont devenues des pratiques courantes. Dans le même temps, jamais l'information n'a été aussi uniformisée, calibrée dans un seul sens : celui du conformisme, de l'obéissance au patronat et de servilité à l'égard du pouvoir politique.

Le secteur public de l'audiovisuel ne fait pas exception. Face aux chaînes et stations privées, il se borne à la concurrence dans la course à l'audience instantanée. L'annonce de la suppression de la publicité doit entraîner un débat sur la finalité et le fonctionnement du service public de l'audiovisuel.

Aujourd'hui, en France comme dans la plupart des pays européens où régnait une certaine liberté des médias, la multiplication des pressions économiques, sociales et politiques, la marchandisation de l'information, le développement de l'autocensure rédactionnelle par des directions qui sont «dans la ligne», les dérives déontologiques, la remise en cause de la protection des sources, la précarisation de nombreux des salarié-e-s des médias, journalistes et non journalistes... font peser une réelle menace sur le droit pour tout-e citoyen-ne à pouvoir bénéficier d'une information pluraliste, indépendante et fiable.

Au nom du respect de ce droit fondamental, notre Union syndicale porte un certain nombre de revendications relatives aux médias élaborées en lien avec ses organisations membres directement impliquées dans les champs concernés et avec divers réseaux engagés sur ces questions, tels l'Acrimed (Action critique médias) et les Etats généraux pour une information et des médias pluralistes.

A ce titre, l'Union syndicale Solidaires revendique notamment l'adoption de dispositions visant : - à lutter contre les effets conjoints de la concentration et de la financiarisation des médias avec en particulier un renforcement de la législation contre la concentration dans les médias ; une refondation des aides publiques à la presse, pour que celles-ci bénéficient en priorité aux médias sans but lucratif, aux médias d'information généraliste et à faibles ressources publicitaires... ; - à soustraire les médias aux différentes pressions

et chantages d'où qu'ils viennent avec en particulier l'interdiction pour des groupes bénéficiant de marchés publics de posséder des entreprises médiatiques ; la création d'une nouvelle instance de régulation des médias, quel que soit leur support de diffusion de l'information, plus démocratique que l'actuel CSA ; l'adoption d'une loi garantissant l'indépendance des rédactions et l'attribution de nouveaux droits collectifs aux rédactions et aux syndicats des salarié-e-s des entreprises médiatiques... ; - à préserver et à développer un pôle public des médias et de l'AFP, avec en particulier un financement indépendant de la publicité à la hauteur de ses missions et des garanties démocratiques qui le soustraient au chantage politique des gouvernants ; l'arrêt de la concession des chaînes privées à des groupes dépendants de marchés publics ; la constitution d'un pôle public des médias... ; - à favoriser l'essor des médias associatifs et à doter les médias à but non lucratif du statut et des moyens dont ils ont besoin. Les principales revendications portées par ces " médias du tiers secteur " doivent être satisfaites, en particulier leur représentation dans toutes les instances concernant les médias ; la pleine reconnaissance professionnelle des personnes contribuant à les faire vivre ; la protection du quota attribué aux fréquences associatives radiophoniques et l'instauration d'un quota équitable de fréquences hertziennes pour les télévisions associatives aux plans local comme national ; l'instauration d'aides spécifiques à la diffusion et la révision des conditions d'accès aux points de vente pour la presse écrite et l'édition indépendante et sans but lucratif ; la mise en œuvre de mesures visant au développement d'un Internet solidaire et non marchand et la promotion des logiciels libres et des formats ouverts...

- à conditionner les aides publiques à la presse par l'adoption d'une charte sociale visant à résorber la précarité des salarié-e-s des médias concernés.

Texte de l'Union Syndicale Solidaire

YOUGOSLAVIE : LE VRAI-FAUX MASSACRE QUI A DECLENCHE LA GUERRE

Document 4

BERLINERZEITUNG

Au printemps 1999, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) annonçait avoir découvert des preuves de «meurtres et mutilations à rencontre de civils désarmés», «beaucoup ayant été abattus à bout portant». Le massacre prétendument commis par les Serbes à Racak a servi de justification à nombre de politiciens, y compris en Allemagne, qui approuvaient l'intervention de l'OTAN en Yougoslavie.

Les médecins légistes Rainio, Lalu et Penttila sont membres de l'équipe d'experts (finlandais) qui, sous la direction d'Helena Ranta, a été chargée par l'Union européenne (UE) d'enquêter sur ce qui s'était passé à Racak. Leur enquête a été menée en collaboration avec des spécialistes biélorusses et serbes. Dans le cadre de leur mission, ils devaient identifier les victimes ; trouver les causes et le moment du décès ; et enfin déceler d'éventuelles mutilations. Selon la conclusion de leur rapport, l'équipe «n'a pas été en mesure d'établir que les victimes étaient originaires de Racak».

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE PASSÉS SOUS SILENCE

De même, tout ce qui s'est passé depuis les «événements» jusqu'à l'autopsie n'a pu «être clairement établi», pas plus que «la position des victimes sur le lieu de l'incident». En revanche, les trois experts déclarent qu'il n'y avait «aucun signe de mutilations ultérieures» commises par des tierces personnes. Le rapport dresse une liste pénible du nombre d'impacts de balles trouvés sur les corps, nombre qui s'échelonne entre un et vingt. Mais les légistes n'ont trouvé de traces de poudre - ce qui pourrait indiquer une exécution - que dans un seul cas. Le rapport des experts, rédigé pour le compte de Forensic Science International, revue spécialisée publiée par l'éditeur néerlandais Elsevier, parvient à des conclusions qui rejoignent celles que la Berliner Zeitung avait découvertes dès mars 2000 dans des analyses des protocoles d'autopsie restées secrètes : les preuves de ce qui avait à l'époque été présenté par l'OSCE et par de nombreux politiciens occidentaux comme une exécution massive de civils albanais parles forces de sécurité serbes n'existent pas. La question de savoir si certains des morts auraient pu être des combattants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) tombés au combat contre des unités yougoslaves était totalement hors sujet. Peu de temps après la publication de ces informations dans la Berliner Zeitung, le Tribulal Pénal International (TPI) de la Haye rappelait qu'on condidèrait toujours qu'à Racak des civils albanais avaient été assassinés. ..»

(In Berliner Zeitung repris par Courrier International N° 534, janvier 2001

LES CONTRADICTIONS GEO STRATEGIQUES

L'étude des conflits qui ont émaillé l'histoire de l'humanité et qui ensanglantent encore le monde, amène à une conclusion évidente : Ils naissent essentiellement de l'intervention de groupes humains ou de certains pays dont l'objectif est d'imposer leur hégémonie et de se garantir des privilèges.
Les régions riches en ressources énergétiques, en minerais, et de plus en plus en eau, les routes commerciales, les marchés pour l'écoulement des produits, sont des enjeux primordiaux de ce point de vue. C'est essentiellement par la force militaire que ces groupes sociaux ou ces pays entendent garantir la défense de leurs intérêts.

Cela les a conduit à se lancer dans la COURSE AUX ARMEMENTS et dans la fabrication et l'utilisation d'armes dont l'objectif est de détruire massivement des populations civiles (armes nucléaires, bombes à fragmentation, à sous munitions, armes bactériologiques, etc.) 85 % du commerce des armes est entre les mains des pays membres du Conseil de Sécurité de l'ONU. On comprend la difficulté d'y mettre fin.
Des bases sont installées dans toutes les régions stratégiques. Ainsi, de chaque côté de l'océan glacial Arctique, la Russie et les USA ont installé des bases militaires ; leur aviation, leurs radars et les sous-marins sous la banquise*, surveillent la région. Les ressources naturelles et la richesse en poissons sont convoitées. Les Etats de l'hémisphère sud contestent le partage qui s'était opéré depuis 1908 entre les puissances hégémoniques*
L'espace n'est pas épargné par le phénomène. (Satellites espions, préparation de la Guerre des étoiles).
Voici qui explique que la région du Moyen Orient, qui recèle les plus importantes réserves mondiales de pétrole, soit le lieu d'interventions militaires et de guerres incessantes, ou que certaines puissances organisent la subversion* dans les pays qui constituent des obstacles à leur hégémonie.

Le TOP TEN DES PAYS EXPORTATEURS D'ARMES

1 – La RUSSIE
2 – LES USA
3 – LA France
4 – L'Allemagne
5 – LE ROYAUME UNI
6 – L'UKRAINE
7 – LE CANADA
8 – LA CHINE
9 – LA SUEDE
10 – ISRAEL

Document 1

LE TOP TEN DES PAYS IMPORTATEURS D'ARMES

1 – LA CHINE
2 – L'INDE
3 – LA GRECE
4 – LE ROYAUME UNI
5 – LA TURQUIE
6 – L'EGYPTE
7 – LA COREE DU SUD
8 – LES EMIRATS ARABES UNIS
9 – L'AUSTRALIE
10 – LE PAKISTAN

Document 2

Document 3

639 MILLIONS d'armes légères circulent dans le monde, soit une pour dix personnes.
16 MILLIARDS de munitions sont produites chaque année. Soit 2 balles pour chaque, homme, chaque femme et chaque enfant vivant sur la planète.
80 % des armes légères illégales en circulation proviennent au départ d'un commerce reconnu par les Etats.
Source Secours Catholique.

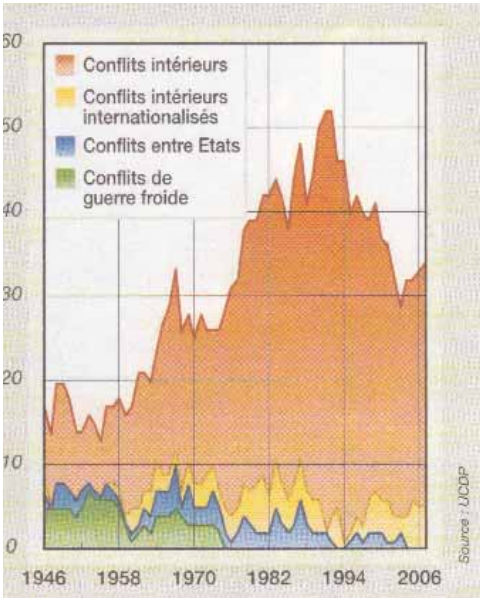

Document 4
Les guerres civiles prédominent
Nombre de conflits armés depuis 1945

LA CARAIBE ENJEU STRATEGIQUE

Document 5

«Situé entre l'Amérique du Nord –qui comprend la première puissance du monde - et l'Amérique du Sud – énorme réserve de matières premières - le bassin caraïbe est une zone d'un intérêt stratégique considérable...
Deux présentations de l'espace caraïbe s'opposent :
- Une conception restreinte qui concerne uniquement les îles qui sont au creux de l'Amérique centrale,
- Une conception large qui intègre le Venezuela, la Colombie, les Etats de l'isthme centre américain, le Mexique et la façade sud des Etats-Unis.

Cette deuxième conception permet de rendre compte avec précision des enjeux géopolitiques et géo stratégiques de cette zone.
Lorsque l'on sait la somme des richesses qui existent ou qui transitent dans cette région, lorsque l'on sait que 40 à 50 % des importations de cet énorme marché proviennent des U.S.A., on comprend pourquoi la Caraïbe est présentée comme la «Méditerranée du Nouveau Monde». C'est donc un espace très disputé par les grandes puissances impérialistes.

UNE RESERVE DE MATIERES PREMIERES

Dans la Caraïbe, on trouve trois des huit premiers producteurs mondiaux de pétrole (assurant 21 % du total de la production mondiale). La Caraïbe possède d'autres richesses minières : bauxite, nickel, fer, cuivre, Chrome, métaux précieux, etc.

UN CARREFOUR COMMERCIAL DE GRANDE IMPORTANCE

Les îles et les côtes de la mer caraïbe sont l'un des tous premiers centres de raffinage du monde. On y traite le pétrole produit sur place mais aussi celui importé par les USA depuis le Moyen Orient. Les raffineries traitent également une fraction grandissante du pétrole provenant de l'Alaska et qui arrive de la côte Pacifique via le Canal de Panama....
Il en résulte un trafic maritime considérable.
Des activités moins honorables contribuent encore à cet état de fait : Les Caraïbes sont une plaque tournante pour la MAFFIA internationale. Production et trafic de drogue se sont considérablement accrus, en relation avec le marché Nord américain...

DES PARADIS FISCAUX

Les Caraïbes sont un centre financier international de grande importance. L'activité financière s'est développée grâce aux zones franches* et aux «paradis fiscaux*» qui s'y sont multipliés. Bahamas, Bermudes, Iles Caïmans, Turk et Caïcos, Panama, Costa-Rica, Iles néerlandaises et Iles Vierges...

UN ESPACE POUR LE REDEPLOIEMENT

Nul n'ignore la tendance persistance des pays capitalistes occidentaux et des multinationales à démanteler les grandes industries de main d'œuvre chez eux pour les réimplanter dans les pays du Sud où ils disposent d'une main d'œuvre à bon marché. L'exemple d'Haïti est significatif à cet égard : l'essentiel des industries de ce pays sont des filiales d'usines nord-américaines, exportatrices vers les U.S.A.

UNE BASE DE LANCEMENT

La technologie spatiale américaine (Houston, Cap Kennedy) et européenne (Kourou) se concentre autour du bassin Caraïbe. On saisit l'importance stratégique de la zone.
Ainsi, la région caraïbe de par sa position géographique, son potentiel humain et les richesses qui s'y trouvent est le champ d'une compétition ardue entre les puissances impérialistes.

(In APAL N° 65 Août 1986)

Document 6
La fusée ARIANE 5 à Kourou (Guyane)

PRINCIPALES INTERVENTIONS MILITAIRES NORD AMÉRICAINES DANS LA ZONE CARAÏBE

Document 7

1823 :	Proclamation de la doctrine Monroe : «l'Amérique aux Américains».
1898 :	Guerre hispano-américaine : occupation de Porto-Rico.
1898-1902 :	Occupation militaire de Cuba.
1905 :	Débarquement des Marines aux Honduras.
1906-1909 :	Nouvelle occupation américaine de Cuba.
1908 :	Expédition militaire à Panama.
1910-1912 :	Nouveaux débarquements au Honduras.
1912-1925 :	Les Marines occupent le Nicaragua.
1914 :	Débarquement des Marines à Vera Cruz (Mexique).
1915-1934 :	Occupation de Haïti par les Marines Américains après l'assassinat du président Vilbrun Guillaume.
1916-1924 :	Occupation de la République Dominicaine par les Marines.

1917-1923 :	Nouvelle occupation américaine à Cuba.
1918 :	Envoi de troupes US à Panama.
1919 :	Occupation des ports du Honduras.
1926-1933 :	Occupation du Nicaragua (Assassinat de Sandino).
1924 :	Débarquement américain au Honduras.
1932 :	Intervention de navires de guerres américains au Salvador.
1954 :	Renversement du démocrate Arbenz (Président du Guatemala).
1961 :	Débarquement de Playa Giron à Cuba pour tenter de renverser Castro (échec).
1965 :	Renversement de Juan Bosh (élu président au cours des premières élections libres en République Dominicaine depuis 38 ans).
6 août 1983 :	Au cours d'une réunion sur le porte-avion «Ranger» au large des côtes honduriennes, est décidé le renversement du général Rios Montt
1983 :	Invasion militaire américaine à Grenade.
1989 (décembre) :	Intervention au Panama

CHAPITRE XXII

UNE HUMANITE QUI AVANCE

Dans sa longue histoire, l'Humanité a sans cesse été confrontée aux pires épreuves, catastrophes naturelles, famines, épidémies, guerres et troubles sociaux jalonnent les siècles. Pourtant, force est de constater qu'elle avance. Les progrès scientifiques et technologiques sont impressionnants. Il est admis que les richesses aujourd'hui disponibles sur la planète suffiraient amplement à satisfaire les besoins de douze milliards d'êtres humains. Mais l'héritage des idéologies et des organisations sociales que nous tenons du passé est porteur de lourds obstacles qui obèrent le progrès et la marche vers le bien-être de tous.

Mais «L'humanité ne se pose que les problèmes qu'elle peut résoudre» * et l'on observe une évolution dans les idées, dans les pratiques sociales dans les rapports internationaux qui augurent de nouveaux progrès : Dans le monde d'aujourd'hui, on constate la consolidation de tendances fortes :

- l'engagement et la mobilisation des peuples et des citoyens, d'une part, l'organisation de mouvements de solidarité, surmontant les barrières de races et de nationalités, d'autre part, visant à porter des réponses communes et humanistes aux problèmes internationaux ; Les mouvements sociaux qui avaient affecté plusieurs pays en 1968, (Surtout la France en Mai 1968) avaient vu d'abord des étudiants, mais très vite aussi, des ouvriers, remettre en cause le productivisme, l'autoritarisme et les discriminations. Depuis une vingtaine d'année, le mouvement «altermondialiste» se mobilise sur tous les coins de la planète, derrière le mot d'ordre «UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE» pour changer la société.
- les avancées qui en découlent dans la législation internationale et dans le positionnement des Etats. Sous l'égide de l'ONU, par exemple :

Depuis le Protocole de Montréal* de 1987, administré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) des projets ont débuté dans 124 pays pour réduire les rejets de CFC dans l'atmosphère ;

Le Protocole de Kyoto (1997) visant à lutter contre le changement climatique a été adopté dans le prolongement du SOMMET DE LA TERRE A RIO (1992).

D'autres législations visent à interdire l'exploitation des enfants, la prolifération des armes nucléaires, etc. Mais, certains pays refusent de ratifier et d'appliquer les accords internationaux.

- de nouvelles pratiques de coopération et de solidarité dans les relations entre pays.

Le mouvement alter-mondialiste *Document 1*

«...Ils (les Altermondialistes*) continuent à organiser des contre-sommets* lors des réunions internationales, celles du G8* par exemple, ils se rassemblent toujours de façon régulière dans le cadre des Forums Sociaux Mondiaux (FSM) et régionaux...

Ils ont tout d'abord joué un rôle clé dans la seconde moitié des années 1990 et jusqu'aux début des années 2000 dans la diffusion dans l'espace public de sujets – comme la négociation à l'OCDE* de l'AMI* (accord multilatéral sur l'investissement) – qui étaient jusqu'alors le monopole des universitaires, des experts et des organisations professionnelles. Ils ont contribué à délégitimer la vision «angélique» de la mondialisation...»

Extrait d'un article de Eddy Fougier dans Alternatives Internationales de décembre 2008

Document 2

Manifestation de solidarité avec les immigrés caribéens en Martinique

« **Le commerce équitable est un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect,** dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable, en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète. » Cette définition a été adoptée en 2002 par les réseaux internationaux d'organisations de commerce équitable, tel que Fair Trade Labelling Organisation (Flo), qui rassemble 19 structures nationales de labellisation, comme Max Havelaar France. Sur cette base, la Fédération

Document 3

Qu'est ce que le commerce ***équitable*** *? (In Alternatives Economiques N° 238 ; Juillet -Août 2005)*

RELATIONS ALTERNATIVES *Document 4*

«...Les gouvernements de gauche de l'Amérique cherchent aussi à approfondir l'intégration continentale. Depuis 2004, les gouvernements cubains et vénézuéliens s'efforcent de construire un modèle d'intégration alternatif : l'Alternative bolivarienne pour les peuples des Amériques (ALBA).

L'ALBA a été lancée comme contrepoids aux projets néo-libéraux d'intégration tels que la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA), qui était alors en négociation.

Son objectif est de produire une intégration solidaire qui mettrait l'accent sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Document 5

Revue éditée par une organisation française de soutien aux immigrés

Plusieurs gouvernements s'y sont joints, dont ceux de la Bolivie et du Nicaragua depuis qu'ils sont dirigés par un gouvernement de gauche. Le gouvernement du Honduras, bien qu'il ne soit pas associé à la gauche, a lui aussi décidé d'entrer dans l'ALBA en août dernier.

L'ALBA est constituée d'une panoplie d'accords dans différents domaines, qui vont de programmes d'échanges étudiants à des traités régulant le commerce international de certaines denrées, notamment par des échanges préférentiels de pétrole vénézuélien contre des médecins cubains ou du soja bolivien...»

(In RISAL. Info ; extrait d'un article de Thomas Chiasson Lebel.)

COOPERATION MEDICALE *Document 6*

25.000 médecins travaillent dans les pays du tiers-monde au titre de la solidarité internationaliste. 1.190.000 patients de 32 pays ont été opérés depuis le lancement, le 10 juillet 2004, de l'«OPERATION MIRACLE» par Cuba pour éliminer différents troubles de vue ou la cécité totale. Conduite essentiellement par des médecins Cubains, elle fait partie aujourd'hui de l'ALBA* et a permis l'ouverture de 51 centres ophtalmologiques et de 84 blocs opératoires spécialisés dans 30 pays.

Document 7

PRIORITE A L'EDUCATION

«...PRES de 3,6 millions de Latino-américains ont été alphabétisés grâce à la méthode Yo si puedo (Moi, je peux). Actuellement environ 385 000 personnes de 24 pays apprennent à lire et à écrire en suivant ce système, qui est suivi par Yo si puedo seguir (Moi, je peux continuer), selon les principes du programme d'alphabétisation mené à Cuba à partir de 1961.

Ces données ont été fournies par le Dr Jorge Gonzalez Corona, conseiller au ministère de l'Education (MINED), lors d'une conférence de presse sur le rôle de la Révolution dans l'éducation et la collaboration internationale cubaine dans ce domaine.

Document 8

Manifestation de l'organisation écologique «ASSAUPAMAR» contre la destruction de la mangrove

Gonzalez Corona a signalé qu'aujourd'hui Cuba compte 3,5 millions d'étudiants et 350 000 maîtres et professeurs. A propos de l'éducation supérieure, qui a formé un million de professionnels, le conseiller a précisé qu'il existe 65 établissements universitaires dans tout le pays et plus de 3 000 filiales universitaires municipales.

Le représentant du MINED a également insisté sur l'aide reçue par Cuba des pays du camp socialiste pour la formation de son capital humain, et il a mis l'accent sur le travail réalisé dans la qualification d'étudiants venus d'Afrique et d'Amérique latine.

Actuellement, près de 30 000 étudiants étrangers suivent des études dans différentes universités. Au cours des 50 années de Révolution, environ 30 000 professeurs et instituteurs cubains ont prêté leurs services dans des pays du tiers-monde, une collaboration qui, selon Gonzalez Corona, «nous a enrichis sur les plans professionnel, scientifique et humain». Des pays comme le Nicaragua, l'Angola, le Venezuela et la Bolivie ont reçu l'aide de nos enseignants.

Pour sa part, le docteur en sciences pédagogiques Justo Chavez a souligné le rôle joué par les congrès de Pédagogie qui se tiennent à Cuba depuis 1986.

Selon le Dr Chavez, ces Congrès constituent des moments importants d'échange d'expériences, ainsi qu'un lieu de rencontre pour les enseignants. «De par leur signification politique, sociale et scientifique, ces réunions favorisent l'unité latino-américaine», a-t-il conclu.»

Yenia Silva CORREA

Document 9

12 chefs d'Etats d'Amérique Latine réunis au Venezuela (In Afrique Asie Juin 2007)

RECAPITULATION DES REPERES CHRONOLOGIQUES

Naissance de l'agriculture en Mésopotamie : VIIIè millénaire avant J.C.
Naissance de l'écriture : IVè millénaire avant J.C.

Civilisation grecque,
Apogée d'Athènes : Vè siècle avant J.C.
Début du christianisme : Ier siècle
Dislocation de l'Empire romain : 476
Début de l'ère musulmane (Hégire) : 622
Chute de Constantinople : 1453
Réformes protestantes (Luther, Calvin) : XVIè siècle
Règne de Louis XIV 1661 à 1715
Rédaction de l'Encyclopédie : milieu du XVIIIè siècle
Début de l'âge industriel : XVIIIè - XIXè siècles
Indépendance des Etats-Unis d'Amérique : 1776
Révolution française - Prise de la Bastille : 14 juillet 1789
Déclaration des droits de l'homme : 1789
Début de la République en France : 1792
Début de la 1ère guerre mondiale : Août 1914
Révolutions russes : 1917

Armistice : 11 Novembre : 1918
Hitler chancelier : janvier : 1933
Front populaire : 1936
Appel du Général De Gaule : 18 juin 1940
Capitulation allemande : 8 Mai 1945

Hiroshima et Nagasaki : Août 1945
Indépendance de l'Inde : 1947
Plan Marshall : 1947
République Populaire de Chine : 1949
Guerre d'Algérie : 1954 à 1962
Traité de Rome : 1957
Eclatement de l'URSS : 1991

MARTINIQUE : CHRONOLOGIE

Vers 4000 ans avant J.-C.	Arrivée des premiers occupants
Vers l'an 0 :	Arawaks
Vers l'an 1000 :	Caraïbes
1502 :	Christophe Colomb au Carbet
1635 :	Occupation de l'île par les Français
1658 :	défaite des caraïbes
1665 :	révolte des nègres marrons conduite par Francisque Fabulé
1678 :	révolte d'esclaves
1685 :	Code noir
1717 :	Gaoulé du Diamant
1756 – 1763 :	guerre de sept ans
1794 – 1802 :	occupation de la Martinique par les Anglais
22 MAI 1848 :	révolution anti – esclavagiste et abolition de l'esclavage
Septembre 1870 :	insurrection du Sud
Février 1900 :	grève générale et fusillade du François
8 MAI 1902 :	éruption de la Pelée qui détruit la capitale
Janvie 1934 :	Assasinat d'André Aliker
1935 :	marche de la faim à Fort-de-France
1939 – 1943 :	dictature de l'Amiral Robert (An tan Robè)
Mars 1946 :	départementalisation
1948 – 1951 :	affaire des 16 de Basse-Pointe
Mai – Juillet 1953 :	3 mois de grève des fonctionnaires Martiniquais pour l'égalité des droits avec les fonctionnaires français ;
Décembre 59 :	Emeute à Fort de France
1963 :	Affaire de l'OJAM
13 juin 1963 :	Affaire des tricots
1965 :	Affaire Marny ; émeutes lors de son arrestation.
13 mai 1971 :	Troubles liés à la venue du Ministre Messmer. Un lycéen tué.
Janvier- février 1974 :	Grève des ouvriers agricoles ; fusillade de Chalvet
1987 :	«Evénements Lepen» Mobilisation contre la loi sur le colonialisme
16 août 2005 :	Crash aérien : 152 Martiniquais morts
2005 :	Mobilisation contre la loi sur le colonialisme

Autres pays Caribéens

1678 :	Révolte des Nègres des mines
1791 :	Révolte de la plaine du Nord en Haïti
1797 :	Insurrection de Blue Mountains en Jamaïque
1802 :	Insurrection conduite par Ignace et Delgrès en Guadeloupe
1803 :	La victoire de VERTIERES en Haïti
1804 :	Indépendance d'Haïti
1832 :	Révolte générale en Jamaïque
1833 :	Abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises
1915 à 1934 :	Occupation d'Haïti
Début du XXe siècle	Construction du Canal de Panama
4 juillet 1973 :	Traité de Charmaguas (création CARICOM)
24 juillet 1994 :	traité créant l' ACS (Association of Caribbean States)

Table des matières

CHAPITRE I :
La répartition des hommes sur la Terre 4

CHAPITRE II :
Le peuplement de la Terre 5

CHAPITRE III :
L'évolution de l'espèce humaine 6

METHODOLOGIE :
Se situer dans le temps 6

CHAPITRE IV :
Préhistoire et Histoire 8

CHAPITRE V :
Trois pas de géant :
l'agriculture, l'écriture et la métallurgie 11

CHAPITRE VI :
Les différents milieux naturels 12

METHODOLOGIE :
Se repérer, se situer et s'orienter 14

MARTINIQUE : DOSSIER 1 20
CHAPITRE VII :
Les zones bioclimatiques 22
1. Les facteurs déterminants 22
2. La vie dans les différentes zones bioclimatiques 23
- Dans les déserts chauds 24
- Dans les déserts froids 26
- Dans la Z.I.T. 27
- Dans les zones tempérées 28

MARTINIQUE : DOSSIER 2 28
CHAPITRE VIII :
La naissance et l'essor des civilisations 31
1. La civilisation égyptienne 31
2. Les autres civilisations africaines 34
3. Les civilisations amérindiennes 38

MARTINIQUE : DOSSIER 3 43
4. La civilisation chinoise 45
5. La civilisation indienne 47
6. Les civilisations en Océanie 50
7. La civilisation grecque 53
8. La civilisation romaine et le christianisme .50
9. La civilisation musulmane 61
10. La civilisation occidentale 63
11. La civilisation byzantine 66

METHODOLOGIE :
Etudier l'Histoire

CHAPITRE IX :
Le choc des civilisations 68
1. La rencontre des mondes 68
2. Le premier partage du monde 68
3. La colonisation et ses conséquences 69

MARTINIQUE : DOSSIER 4 70
CHAPITRE X :
Le visage du monde actuel 75
1. L'Afrique 75
2. Le continent américain 78
A. L'Amérique du Nord 78
B. L'Amérique latine et la Caraïbe 79
C. Le Brésil 80
3. Le continent asiatique 81
A. L'Asie : le gigantisme 81
B. La Chine 82
4. Le continent européen 83

CHAPITRE XI :
L'humanité face à la nature 87
1. L'histoire de la Terre 87
2. Les hommes et l'environnement

METHODOLOGIE :
les graphiques 88

CHAPITRE XII :
Quand l'Europe s'impose
comme centre du monde 89
1. L'Europe du système féodal au système capitaliste 89
A. Le système féodal (rappel)
B. Des blocages qui appellent au changement 90

C. Le renforcement du pouvoir monarchique 90
D. La montée en puissance de la bourgeoisie 90
E. La recherche de marchés et les guerres 90
F. L'exploitation des colonies et ses conséquences 90
G. Le développement des idées nouvelles 90
H. La Révolution Française 90
2. La colonisation systématisée 97
A. Conquêtes coloniales et résistances 97
B. L'organisation du système colonial 98
C. Les conséquences de la colonisation 99

CHAPITRE XIII :
Les révolutions industrielles 101
1. De profonds bouleversements permis par de nouvelles inventions 101
2. Les conséquences économiques et sociales 102
3. Un patrimoine collectif de l'humanité 102

CHAPITRE XIV :
Les mouvements nationaux 104
1. En Europe 104
2. En Amérique 104
A. La naissance des Etats-Unis 104
B. En Amérique du Sud 106
La Révolution Haïtienne 106
3. En Océanie 114

MARTINIQUE : DOSSIER 5 115

CHAPITRE XV :
Luttes ouvrières et socialisme 116
1. Le mouvement ouvrier 116
2. Les théories socialistes 117

MARTINIQUE : DOSSIER 6 119
CHAPITRE XVI :
La lutte pour le repartage du monde 123
1. La première guerre mondiale 123
2. L'entre-deux guerres 126
A. La crise de 1929 126
B. La montée de l'extrême- droite 126
C. Le Front Populaire en France 127
D. La Révolution Russe 128
E. L'Allemagne prépare sa revanche
3. La deuxième guerre mondiale 129
A. Les origines du conflit 129
B. Le déroulement de la guerre 129
C. Le bilan et les conséquences
D. Le jeu trouble des Etats-Unis 133

MARTINIQUE : DOSSIER 7 135
CHAPITRE XVII :
Quand règne la barbarie 136

CHAPITRE XVIII :
Le monde depuis 1945 140
1. La Guerre Froide 140
A. La situation aux USA 140
B. La situation en URSS 142
DOSSIER : Réflexions sur l'histoire 144
2. La situation au Proche-Orient 144
3. De la fin des empires coloniaux au renforcement de l'impérialisme 145

MARTINIQUE : DOSSIER 8 148
4. La Révolution Cubaine 155

MARTINIQUE : DOSSIER 9
CHAPITRE XIX :
Des «deux blocs» au «monde unipolaire» 156
CHAPITRE XX :
Les maîtres du monde face aux pays émergents 158
1- LES USA : Un colosse aux pieds d'argile ? 158
2- Le Japon entre tradition et modernité 161
3- Les pays émergents : la nouvelle donne 163

CHAPITRE XXI :
L'humanité et la Planète face à des défis majeurs 164

CHAPITRE XXII :
Une humanité qui avance 177

CHRONOLOGIES 180
MARTINIQUE : DOSSIER 10 ....181 (Chronologie)

Dates d'indépendance

des pays de la Caraïbe

Antigua, Barbuda, Redonda :
1er novembre (1981)

Bahamas :
10 juillet (1973)

Barbade :
30 novembre (1966)

Belize :
21 septembre (1964)

Brésil :
7 septembre (1889)

Colombie
20 juillet (1822)

Costa Rica :
15 septembre (1821)

Cuba :
10 octobre (1901)

Dominique :
3 novembre (1978)

Equateur :
10 août (1830)

Guatemala :
15 septembre (1821)

Grenade :
7 février (1974)

Guyana :
23 février (1966)

Haïti :
1er janvier (1804)

Honduras :
15 septembre (1821)

Jamaïque :
7 août (1962)

Mexique :
16 septembre (1821)

Nicaragua :
15 septembre (1821)

Panama :
3 nov. (1819-de l'Espagne)
28 nov. (1903-de la Colombie)

République dominicaine :
27 février (1844)

Salvador :
15 septembre (1821)

Saint-Kitts-et-Nevis :
19 septembre (1983)

Sainte-Lucie :
22 février (1979)

Saint Vincent et les Grenadines :
27 octobre (1979)

Suriname :
25 novembre (1975)

Trinidad et Tobago :
31 août (1962)

Venezuela :
5 juillet (1821)

Source : Agenda du Conseil Régional Martinique

Source : Agenda du Conseil Régional Martinique

PROGRESSION POUR L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE

«Lorsque tu ne sais pas où tu vas, regarde d'où tu viens.»

Robert Saé
UGTM Éducation